TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9236 — 40 PAGES — MERCREDI 25 SEPTEMBRE 1974

UN TOURNANT DANS L'AFFAIRE DU « FRANCE » ?

LIRE PAGE 10



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 9 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 9 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 35

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

L'OCCIDENT DEVANT LA MENACE DE CRISE ÉCONOMIQUE

NATIONS UNIES : des avertissements pressants sont adressés aux pays producteurs de pétrole

Après M. Ford, qui parlant à Detroit lundi avait adressé une nouvelle mise en garde aux pays producteurs de pétrole, M. Kissinger a tenu le même jour des propos très durs et pessimistes devant l'Assemblée générale de l'ONU à New-York. M. Genscher, au nom de l'Allemagne fédérale, lui a fait écho, ainsi que M. Sauvagnargues, qui, tout en mettant l'accent sur la coopération plutôt que la confrontation avec les pays producteurs de matières premières, s'est lui aussi inquiété des conséquences pour l'économie mondiale d'une hausse incontrôlée des prix. On sait que le président Ford compte réunir le week-end prochain à Camp-David les ministres des affaires étrangères et des finances des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, d'Allemagne, du Japon et de France.

En France, un conseil interministériel réuni à l'Elysée a examiné l'ensemble du dossier de l'énergie. Au-delà des modalités pratiques d'un éventuel rationnement des produits pétroliers, les moyens de privilégier les transports en commun et un certain nombre de mesures propres à inciter les industriels à économiser l'énergie auraient été évoquées.

On note aussi que, dans son discours à l'Assemblée générale, le ministre français des affaires étrangères a condamné avec plus de netteté que par le passé l'apartheid en République Sud-Africaine et qu'il s'est déclaré disposé à tenir les Nations unies au courant du processus d'autodétermination aux Comores.

Retour à la canonnière ?

« On a fait la guerre pour moins que ça... » Ce n'est heureusement pas encore ce qui se dit à la tribune des Nations unies, mais l'escalade verbale est déjà suffisante pour inquiéter.

La menace proférée par M. Ford la semaine dernière de riposter à l'offensive des exportateurs de pétrole par une diminution de l'aide alimentaire américaine avait paru comme une sorte de rodomontade, du fait même que les rentiers de l'« or noir » ont mille fois les moyens de se passer des miettes de la « générosité » de Washington. Mais à Detroit, parlant lundi devant la conférence mondiale de l'énergie, il s'est fait beaucoup plus précis et menaçant.

« Au cours de l'histoire, a rappelé le président des Etats-Unis, les nations sont parties en guerre pour obtenir des avantages naturels tels que l'eau, la nourriture ou le droit de passer sur terre ou sur mer. » Pour la première fois, le chef de la plus grande puissance mondiale évoque à mots ouverts la théorie de l'espace vital qui a permis dans le passé de justifier tant de guerres. Ensuite, il est vrai, M. Ford a tempéré son propos en remarquant qu'« à l'âge nucléaire... la guerre comporte des risques inacceptables pour toute l'humanité », ce qui semble signifier qu'il exclut toute « politique de la canonnière ».

Toutefois, au même moment, devant les Nations unies, M. Kissinger se montrait plus pessimiste que jamais. « Le monde se comporte à l'égard des conflits locaux, a-t-il dit, comme s'ils étaient indéfiniment contrôlables... Mais nous n'avons aucune garantie qu'une crise locale — peut-être la prochaine — n'explosera pas hors de notre contrôle. » Le secrétaire d'Etat a fait aussi part de l'effroi qu'il éprouve devant la prolifération des armes nucléaires.

Cependant la hausse des prix du pétrole est tenue par lui pour seule responsable de la crise qui menace l'ordre et la sécurité du monde. Ces prix, à son avis, sont de nature politique et non économique. Leur hausse appelle une riposte politique. Laquelle ? M. Kissinger s'est bien gardé de le dire.

Le pessimisme est à la mode, mais il se comprend tout particulièrement de la part de M. Kissinger. Depuis les succès qu'il a obtenus au printemps dernier au Proche-Orient, l'opinion internationale s'est habituée à voir en lui l'« homme miracle », le pompier diligent qui ne manquera pas d'éteindre n'importe quel feu dans le monde. A l'extrême, cette trop flatteuse réputation pourrait encourager les chercheurs d'aventures, les partisans des solutions « à chaud ». Aussi M. Kissinger tient-il à montrer que ses capacités sont tout de même limitées : le négociateur le plus brillant ne peut inventer de « solution miracle » à partir du moment où chacun n'en fait qu'à sa tête et les problèmes posés — on ose à l'avouer — sont en passe de devenir « incontrôlables ».

Les idéologies et les doctrines rationalistes actuelles, a encore remarqué M. Kissinger, datent du siècle dernier. Elles sont inadéquates pour régler les problèmes du moment. Sans doute ! Mais les pays de l'OPEP n'ont le monopole ni de la volonté de puissance ni de l'inflation. Et si la situation est aujourd'hui incontrôlable, n'est-ce pas parce que les dirigeants du monde occidental, les Américains les tout premiers, ont renoncé depuis plusieurs années à gouverner la monnaie ?

Haro sur l'OPEP !

Haro sur l'OPEP ! Tel est le sens des déclarations faites lundi, tant par M. Ford, à Detroit, que par M. Kissinger, devant les Nations unies. Les prix imposés par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole au reste du monde, sont considérés par les Etats-Unis comme une menace pour l'ordre et la sécurité du monde : ils peuvent, selon eux, entraîner une récession générale. Les dernières décisions prises par l'OPEP, et qui conduisent à une augmentation de quelque 5 % du prix du « brut », ainsi que l'intention affichée d'indexer les tarifs pétroliers sur l'inflation des pays industrialisés, ont donc été la petite goutte qui fait déborder le vase.

Sans doute M. Yamani, le ministre saoudien du pétrole, continue-t-il de faire des déclarations en faveur de la baisse des prix. Mais il s'est montré jusqu'ici impuissant à modifier dans ce sens les décisions de l'OPEP. La dureté du ton employé par M. Kissinger semble montrer que les Etats-Unis ne comptent plus beaucoup sur l'Arabie Saoudite pour obtenir des tarifs pétroliers moins « exorbitants ».

Le pessimisme n'est pas le fait des seuls dirigeants américains, c'est aussi celui des experts. Selon la plupart des instituts de conjoncture, la *quasi-récession de l'économie* aux Etats-Unis se prolongera jusqu'à la fin de cette année. Déjà au cours du deuxième trimestre de cette année, le produit national brut a baissé au taux annuel de 1,6 %, alors que les *revenus* personnels progressaient moins rapidement. Toutefois, ces instituts ont des avis différents sur la situation en 1975 : pour les uns, les Etats-Unis enregistreraient une reprise au début de l'an prochain et le P.N.B. augmenterait au taux annuel de 5,6 % lors du dernier trimestre 1975, tandis que le chômage ne devrait pas dépasser 5,7 % : pour les autres, la croissance serait, au contraire, nulle l'an prochain et le chômage atteindrait 6,9 % de la *population* active à la fin de l'année, contre 5,3 % actuellement.

Un ton alarmiste

De notre envoyé spécial

Nations unies. — MM. Kissinger et Sauvagnargues, les deux « ténors » qui ouvraient lundi 23 septembre le débat général de l'Assemblée, ont été *écoutés* en silence, et n'ont suscité que de faibles applaudissements. C'est qu'ils ont traité, l'un et l'autre, avec beaucoup de gravité, le problème vital de l'énergie, glissant déjà sur des questions aussi importantes que le Proche-Orient, Chypre, la révision de la Charte, etc. Il y avait de quoi déconcerter bien des délégués, qui se complaisent aux jeux du sérail.

« Tous les éléments d'une crise mondiale sont réunis », a dit le chef de la diplomatie française, alors que, pour M. Kissinger, *« les signes précurseurs d'une grave crise économique sont réunis ».* Ils ont insisté l'un et l'autre sur l'incertitude de l'avenir et l'obligation *pour chaque nation d'aller* au-delà des rivalités traditionnelles pour agir en commun...

HENRI PIERRE.

(Lire la suite page 3.)

DANS UNE LETTRE A M. CHIRAC

M. Giscard d'Estaing annonce une « politique urbaine nouvelle »

Dans la lettre qu'il vient d'adresser au premier ministre, le président de la République définit *les lignes de force de ce qu'il appelle une « politique urbaine nouvelle »* pour l'aménagement de Paris. Pause dans la construction des bureaux dans la capitale, préservation du caractère particulier des quartiers traditionnels, examen plus sévère des projets d'autoroutes urbaines, création de nouveaux espaces verts, en particulier le long de la Seine...

Cette politique heureuse, M. Giscard d'Estaing souhaite qu'elle soit définie « en étroite concertation » avec le Conseil de Paris, ce qui ne peut que satisfaire les élus de la capitale choqués par les récentes et brutales initiatives de l'Elysée. Pour qu'elle dépasse le stade des bonnes intentions, il faut aussi que les moyens de la réaliser soient dégagés. C'est ce que rappelle ci-dessous M. Philippe Saint-Marc.

PARIS VILLE VERTE ?

Par PHILIPPE SAINT-MARC (*)

Nous voici à un tournant historique. Pour voir progressivement chassé la nature des villes l'« urbanisme industriel », fondé sur le culte du béton et du bitume, a déclenché, depuis la disparition d'*Haussmann*, une *paupérisation* croissante du milieu de vie urbain, portée aujourd'hui jusqu'au point d'explosion. C'est la cause essentielle de la crise actuelle des grandes villes, de leur inhumanité et des traumatismes des citadins.

A Paris, le bilan écologique est désastreux : 1 mètre carré seulement de parc ou jardin public par habitant, un bruit supérieur sur la place de l'Opéra à celui des chutes du *Niagara, une pollution atmosphérique* en hausse de 35 % entre 1970 et 1973 pour l'anhydride sulfureux et de 50 % en deux ans pour l'oxyde de carbone, et la Seine charrie dans Paris pendant la moitié de l'année plus d'eau d'égouts que d'eau fluviale.

Dans les *métropoles* provinciales, la pénurie de nature est aussi très inquiétante. Sur les vingt-trois villes de plus de cent mille habitants, seize ont moins de 5 mètres carrés d'espaces verts publics par habitant et *huit* moins de 2 mètres carrés.

(Lire la suite page 9.)

(*) Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, auteur de *Socialisation de la nature* (éd. Stock).

PARIS : la réglementation des prix va être renforcée

Vers de nouvelles restrictions de crédit

Deux importantes décisions gouvernementales étaient attendues ce mardi 24 septembre, en matière économique : durcissement de la réglementation des prix (la liberté de répercuter dans les prix de vente l'enchérissement des matières premières étant supprimée) et restrictions supplémentaires de crédit à partir de décembre. L'encours des crédits consentis à l'économie ne pourra plus dépasser, à ce moment, que de 12 % celui de l'année précédente (au lieu de 13 % actuellement). Ces deux mesures visent à renforcer la lutte contre l'inflation, dont la persistance inquiète le gouvernement.

Le comité des prix, qui regroupe face à l'administration des représentants des industriels, des commerçants, des syndicats, des consommateurs, s'est réuni mardi matin de bonne heure. MM. Fourcade et Vilain, directeur des prix au ministère de l'économie et des finances, qui présidaient la réunion, ont annoncé aux industriels un durcissement de l'attitude gouvernementale à leur égard. Après une longue période de hausse vertigineuse, les prix des matières premières importées baissent depuis quelques mois, à tel point que l'indice qui retrace leur évolution mois par mois était, en août dernier, inférieur de 0,8 % à ce qu'il était un an auparavant. Or, au stade du détail, les produits manufacturés continuent d'augmenter exceptionnellement vite, au rythme annuel de 17,4 % (calculé sur les trois derniers mois connus), rythme qui est nettement supérieur à celui de l'indice général des prix (15 %). La plupart des chefs d'entreprise ne font donc pas bénéficier les consommateurs de la détente des cours internationaux, préférant arrondir ou maintenir leur marge pour investir, augmenter les salaires de leur personnel, distribuer des dividendes à leurs actionnaires.

Ce choix les industriels peuvent le faire parce que la réglementation actuelle des prix est assez libérale. Ils peuvent notamment répercuter à peu près à leur guise les variations des cours des matières premières dans leur prix de vente. C'est cette possibilité qui va leur être retirée. Désormais les pouvoirs publics fixeront aux différentes branches professionnelles un pourcentage de hausse globale maximum, probablement pour une période d'un an. Globale parce que les industriels devront se contenter de cette hausse autorisée pour couvrir tous les chefs de hausse qu'ils subiront ou décideront : salaires, charges, matières premières éventuellement, etc. Encore ne pourront-ils pas utiliser en une seule fois cette possibilité, mais devront-ils respecter un échéancier.

A l'heure où nous mettions sous presse, mardi, aucune précision n'avait été officiellement donnée, mais les grandes lignes du système mis en place semblaient, d'après nos informations, être celles décrites plus haut. Elles traduisaient, en tous les cas, un incontestable *durcissement de l'administration.*

CRÉDIT : encadrement de droit et progression de fait.

C'est également mardi 24 septembre que devaient être connues les normes d'encadrement du crédit pour le dernier trimestre 1974. On sait que, depuis la fin de 1972, les banques n'ont plus le droit — sous peine de pénalités et même de sanctions — d'accorder aux entreprises ou aux particuliers autant de crédits qu'elles le voudraient. D'abord peu sévères, les taux de progression autorisés sont maintenant contraignants, et ce d'autant plus qu'ils sont réellement respectés après la période de flottement qui accompagna la grève des banques en mars-avril, puis la campagne pour l'élection présidentielle.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 38.)

AU JOUR LE JOUR

DÉRIVE DES CONTINENTS

Il aurait été surprenant que les élections sénatoriales apportent de grands changements à la carte parlementaire française. Je me demande si une assemblée de notables gaulois aurait été différente de celle que nous avons de nos jours. Le Sénat, c'est un peu la géologie politique de la France, qui se mesure en unités chronologiques infiniment plus grandes que les autres élections, qui elles, sont indicatrices de l'occupation fugitive du sol par les générations successives.

Il faut croire que nos volcans sont endormis, même s'ils peuvent un jour se réveiller. Il est rassurant, mais aussi un peu inquiétant, de savoir que sous les séismes rapides et dramatiques qui agitent la biosphère humaine l'assise historique des sociétés poursuit son évolution au rythme millénaire de la dérive des continents.

ROBERT ESCARPIT

A Madrid

[CONT]ESTATION DES HUIT AU[TE]URS PRÉSUMÉS DE L'ATTEN[T]AT QUI A PROVOQUÉ LA MORT DE ONZE PERSONNES.

(Lire page 40.)

UN HISTORIEN QUI DÉPASSAIT L'HISTOIRE

Victor-Lucien Tapié est mort

L'historien Victor-Lucien Tapié, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, est mort. Il était âgé de soixante-quatorze ans.

L'épithète d'historien, bien qu'il *eût excellé et fasse autorité dans* cette branche, convient mal à Victor-Lucien Tapié, qui s'efforça toute sa vie de fondre dans une harmonieuse unité les différents traits de sa personnalité. Récemment d'ailleurs, comme on le félicitait de sa promotion dans l'ordre des arts et lettres, il avait tenu à souligner que cette expression résumait fort bien ce qu'il avait essayé de faire de sa carrière, lui qui a joint à l'étude de l'histoire celle *de l'art baroque.*

Mais Victor-Lucien Tapié était avant tout un homme profondément attaché à ses racines bretonnes, au monde paysan de sa province natale. Aucun problème rural ne le laissait indifférent. Mais, plus encore que les questions économiques, c'était le côté humain qui le préoccupait. Il s'était fait l'écho de ce cri poussé par des êtres menacés d'être déracinés : « Pas de déportation. » Parallèlement, il était pour ainsi dire un Tchèque d'adoption. Tchèque ? Bohémien plutôt. Il était membre de l'Académie de Bohême et tenait à ce titre. Il parlait admirablement la langue de ce peuple et connaissait la plupart des langues danubiennes.

Historien, il tentait avant tout de revoir « de l'intérieur » les époques qu'il étudiait, ce qui, notamment pour ses travaux sur l'impératrice Marie-Thérèse, lui permit de rectifier beaucoup d'erreurs. Sa rigueur se manifestait aussi dans son activité au sein de l'Académie des sciences morales et politiques, à la commission des ordonnances des rois de France, fonction qu'il assumait avec un dévouement exemplaire ; et dans la direction de l'inventaire des retables français, où il faisait preuve d'une scrupuleuse honnêteté vis-à-vis de ses collaborateurs. Jamais il ne s'appropria le travail d'autrui. Et, s'il se réserva les retables bretons (comme il avait tenu à écrire le Chateaubriand des « Ecrivains de toujours »), c'était par fidélité à ses origines terriennes. — J.-M. D.

(Lire nos informations page 13.)

LA CRISE MONDIALE DE L'ÉNERGIE

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ONU

M. Kissinger : une politique de confrontation se terminerait par un désastre pour tous

Parlant le 23 septembre devant l'Assemblée générale des Nations unies, le secrétaire d'Etat américain, M. Henry Kissinger, a dit notamment :

« Les premiers signes annonciateurs d'une grande crise économique sont évidents. Le monde est en équilibre sur le bord d'un retour au nationalisme économique débridé qui a accompagné l'effondrement de l'ordre économique des années 30. Si un tel effondrement se produisait, tout le monde souffrirait — les pauvres aussi bien que les riches, les producteurs aussi bien que les consommateurs.

» Le monde se comporte à l'égard des conflits locaux comme s'ils étaient indéfiniment contrôlables... Mais nous n'avons aucune garantie qu'une crise locale — peut-être la prochaine — n'explosera pas hors de notre contrôle. »

Le secrétaire d'Etat a poursuivi en critiquant les pays arabes producteurs de pétrole :

« Le monde ne peut supporter les prix actuels du pétrole ; encore moins pourrait-il supporter des hausses continuelles. Les prix des autres marchandises augmenteraient inévitablement dans une spirale inflationniste sans fin (...). La structure complexe et fragile d'une coopération économique globale exige que l'on soutienne les croissances économiques nationales, qui risquent de voler en éclats.

» Nous reconnaissons que les producteurs (de pétrole) doivent avoir une part honnête (des bénéfices) : il n'en demeure pas moins que les prix actuels menacent même le bien-être économique des producteurs (...).

» Des décisions délibérées ont été prises pour restreindre la production et maintenir un niveau artificiel des prix. Ce qui a été augmenté par une décision politique peut être diminué par une décision politique. Il n'est de l'intérêt d'aucun pays ou groupe de pays de baser leurs politiques sur une épreuve de force, car une politique de confrontation se terminerait par un désastre pour tous. »

M. Kissinger a promis que les Etats-Unis collaboreraient étroitement avec les pays producteurs de pétrole pour le développement de leurs économies, mais il a dit aussi qu'il faudrait trouver un moyen nouveau pour le réemploi des fonds dont disposaient ces pays. Les Etats-Unis apprécieraient de voir les pays producteurs jouer un rôle plus grand dans la gestion des institutions économiques internationales, a-t-il dit, relevant que *« les institutions monétaires internationales chancellent sous les mouvements les plus massifs et les plus rapides des réserves »*.

Un plan alimentaire

Le secrétaire d'Etat a, par ailleurs, donné les grandes lignes d'un plan visant à intensifier la production de denrées alimentaires dans le monde, plan sur lequel il donnera plus de détails lors de la conférence mondiale sur l'alimentation qui se tiendra à Rome au mois de novembre. Ce plan comporte cinq points, qui sont les suivants :

1) Les Etats-Unis sont disposés à aider les nations en voie de développement à mettre en valeur leurs terres en friche et à exploiter leurs ressources marines ;

2) La production d'engrais dans le monde doit être accrue d'une façon substantielle ;

3) Les ressources scientifiques et techniques modernes doivent être mobilisées dès maintenant pour que l'on puisse répondre aux besoins de l'an 2000 en ce qui concerne les denrées alimentaires ;

4) Le monde doit créer des réserves mondiales de terres cultivables dont la production *« ne dépendrait pas des caprices du temps »* ;

5) Les Etats-Unis sont disposés à fournir *« un niveau substantiel d'aide alimentaire gratuite »* aux pays qui en ont besoin.

« *Nous devons*, a dit M. Kissinger, *empêcher les nations les plus pauvres d'être submergées par ce problème. Nous devons les aider. L'espoir des nations de vivre dans la paix et à l'abri du besoin repose sur une solution efficace et internationale à la crise de l'inflation, du pétrole et de l'alimentation. Il nous faut agir maintenant, et ensemble.*

» Les tensions qui s'exercent sur la texture et les institutions de l'économie mondiale menacent de nous engloutir tous dans une dépression générale. La structure délicate de la coopération internationale, si laborieusement établie au cours des vingt-cinq dernières années, ne peut guère survivre et ne peut certes pas être renforcée, si elle est continuellement soumise aux chocs de conflits politiques, de guerres et de crises économiques. »

Selon le secrétaire d'Etat américain, la communauté mondiale peut contribuer au règlement de conflits chroniques, mais doit se garder de toute initiative exagérée susceptible de compromettre la réalisation d'une entente entre les parties. L'Assemblée générale est en mesure d'aider ou d'entraver le processus de négociation. Elle peut trouver des boucs émissaires ou rechercher des solutions.

Pas de « solution miracle » au Proche-Orient

A propos du Proche-Orient, M. Kissinger a assuré que les Etats-Unis coopèrent étroitement avec les parties concernées, dans le cadre de la conférence de Genève, et sont disposés à jouer *« un rôle plus actif que par le passé pour aider les parties en présence à trouver une solution au problème centenaire de Chypre »*. « *Nous ferons*, a-t-il dit, *tout notre possible, mais c'est des parties directement concernées que dépendra l'effort crucial. On ne peut attendre des solutions miracles éloignées de la réalité de la part de pays tiers.* »

M. Kissinger a fait valoir la nécessité de contenir la prolifération des explosifs nucléaires : *« Nous devons nous rappeler que le plutonium constitue un composant essentiel des explosifs nucléaires, et tenir compte du fait que les quantités de plutonium engendrées par des réacteurs à usage pacifique vont se multiplier. »*

M. Kissinger a ajouté qu'il y avait lieu de poursuivre les livraisons de combustible nucléaire à des fins pacifiques, à condition que ces livraisons ne favorisent pas une prolifération d'engins nucléaires. La vente de tels matériaux, a-t-il alors souligné, ne peut pas s'inscrire dans le cadre d'entreprises purement commerciales et fondées sur la concurrence.

M. Sauvagnargues : rien ne peut remplacer le dialogue et la négociation

S'adressant, lundi 23 septembre, à l'Assemblée générale des Nations unies, M. Sauvagnargues, ministre français des affaires étrangères, a d'abord rappelé que « les hommes, les peuples, les Etats, sont de plus en plus solidaires » *et que* « le glas sonnerait si cette solidarité devait être méconnue, si l'égoïsme, le fanatisme, l'esprit de puissance et de domination venaient à compromettre les chances d'un effort sincère en vue de la recherche en commun de solutions progressives et équilibrées aux difficultés de notre temps (...) ».

M. Sauvagnargues a poursuivi : « L'ennemi qu'il nous faut affronter *ensemble*, c'est le sous-développement, c'est le drame de la misère et de la faim dont l'année écoulée a, hélas ! rappelé qu'il restait tragiquement actuel, c'est le trouble que l'inflation répand dans les relations économiques internationales, ce sont les désordres, les inégalités et les injustices sous toutes leurs formes, c'est ce qui subsiste de discrimination raciale, c'est tout ce qui peut encore fait obstacle à la pleine reconnaissance et au respect des droits de l'homme et des droits des peuples. »

« Seule, *dit le ministre*, la progression vers un ordre politique et économique, tenant dûment compte des intérêts de chacun, est de nature à assurer à notre société mondiale le minimum de stabilité sans laquelle il ne saurait y avoir de progrès durable pour personne : telle est l'essence de la philosophie « libérale » dont se réclame la France et qui devrait — selon nous — être appliquée dans les rapoprts internationaux. (...) »

Les raisons d'espérer

Le ministre se livre alors à un tour d'horizon mondial en commençant par « les raisons d'espoir ».

● **L'EUROPE :**

« Président en exercice du Conseil de la Communauté européenne, je puis témoigner de l'aspiration de nos peuples à s'organiser progressivement pour que, de leur ancienne civilisation, naisse peu à peu une organisation politique nouvelle (...) », *dans laquelle le ministre voit* « un modèle ». « L'entreprise commencée voici bientôt un quart de siècle, *dit-il*, n'est pas simple. Mais les dirigeants de nos pays sont résolus à ne pas manquer le rendez-vous qu'assigne l'histoire

» C'est pourquoi, de plus en plus distincte, vous entendrez la voix de la Communauté des Neuf. Elle parlera le langage de la paix, de la justice, de la réconciliation. Car cette Communauté, si elle doit, par la force des choses, se préoccuper activement de sa propre édification, ne pourrait — le voudrait-elle — se replier sur elle-même. Par vocation et par nécessité, la Communauté européenne est *ouverte sur le monde*. (...) C'est pourquoi elle entend, par des actions concrètes et novatrices apporter sa contribution au nécessaire effort de remise en ordre des relations économiques, financières et donc politiques, entre les pays du monde. »

Le ministre salue l'entrée de nouveaux membres à l'ONU (Bangladesh, Grenade, Guinée-Bissau) et déclare à ce propos :

● **LA DECOLONISATION :**

« Nous nous réjouissons doublement de la décolonisation en cours des territoires portugais d'aAfrique : d'abord parce qu'elle est entreprise à la faveur du retour à la démocratie d'un pays ami de la France ; ensuite parce qu'elle se fait au bénéfice d'un ensemble de populations courageuses qui avaient depuis longtemps bien des raisons de se demander pourquoi elles étaient privées de l'indépendance dont jouissaient leurs voisins. (...)

» Qu'il me soit ici permis d'ajouter que la France, après avoir été une des premières puissances à favoriser l'autodétermination de maints pays maintenant membres influents de notre Organisation, complète en ce moment sa propre entreprise en préparant, d'accord avec les dirigeants librement élus des Comores, l'accession de celles-ci à l'indépendance. La délégation française à la session qui vient de s'ouvrir donnera volontiers, dans quelques semaines, les indications complémentaires qui résulteront du projet de loi prévoyant l'organisation d'une consultation très prochaine du peuple comorien. »

Le ministre passe alors aux aspects « préoccupants » de la situation nouvelle.

« La France désapprouve l'« apartheid »

● **L'AFRIQUE DU SUD :**

« La situation de l'Afrique reste troublée par les tensions et les injustices qui se perpétuent dans sa partie australe. La France tient à redire ici sa totale désapprobation de la politique d'« apartheid ». Elle regrette, en outre, que les efforts, qui avaient été entrepris par notre Organisation pour nouer un dialogue avec le gouvernement de Prétoria, en vue de conduire la Namibie à l'autodétermination et l'indépendance, soient demeurés sans effet. (...)

● **PROCHE-ORIENT :**

» La situation au Proche-Orient reste marquée par une dangereuse incertitude. Après les événements tragiques qui se sont déroulés depuis notre dernière session, des accords de désengagement ont pu être conclus grâce à la sagesse des parties au conflit et à la persévérante diplomatie du secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique. Ces accords et la stabilisation sur le terrain grâce au contrôle des Nations unies constituent un premier pas encourageant, mais il ne faut pas laisser s'enliser la dynamique de la paix. Les problèmes *de fond ne sont* pas réglés. La situation demeure précaire. Il est donc nécessaire que reprennent les négociations afin qu'intervienne au plus vite un règlement équitable, que pourra sanctionner la Communauté internationale, c'est-à-dire le Conseil de sécurité. »

Rappelant l'attachement de son gouvernement aux résolutions votées aux Nations unies, M. Sauvagnargues précise :

« La France estime qu'il est grand temps que la Communauté internationale reconnaisse les aspirations légitimes du peuple palestinien, dont ce règlement devra tenir compte. Elle est prête à contribuer à la recherche d'un règlement fondé exclusivement sur les intérêts authentiques des peuples de la région et acceptable pour toutes les parties en cause, parmi lesquels mon pays n'a garde d'oublier le peuple d'Israël. »

● **CHYPRE :**

Après avoir rappelé que la crise chypriote a eu « le contre-coup éminemment positif de favoriser le retour à la démocratie en Grèce », *le ministre poursuit :*

« Le problème le plus grave qui se pose aujourd'hui à Chypre est sans nul doute celui des réfugiés. Il ne peut être résolu que par la négociation, sans recours à la force. A cet égard, nous considérons comme encourageantes les discussions qui se sont engagées entre les chefs responsables des deux communautés de l'île. Je veux former l'espoir qu'elles ouvriront la voie, si les gestes nécessaires sont accomplis, aux négociations que nous souhaitons voir s'engager entre la Grèce, la Turquie et Chypre. (...)

● **LES ESSAIS NUCLEAIRES :**

» Après avoir constaté le refus, peut-être aussi l'incapacité, des plus grandes puissances de renoncer à l'arme nucléaire, [la France] a résolu à regret de s'en doter à son tour. »

« Nous avons été amenés à procéder, nous aussi, à des expériences nucléaires dans l'atmosphère, qui, par leur nombre et leur puissance, sont d'ailleurs sans commune mesure avec celles que d'autres ont menées précédemment dans ce domaine. Nous n'avons poursuivi ces essais qu'en nous assurant de leur innocuité, vérifiée tant pas nos propres contrôles que par ceux du comité scientifique des Nations unies. Parvenus désormais, dans la technologie nucléaire, à un degré où il nous devient possible de poursuivre nos programmes par des essais souterrains, nous avons pris nos dispositions pour nous engager dans cette voie dès l'an prochain (...).

« Tous les éléments d'une crise mondiale paraissent réunis »

Le ministre en vient aux relations économiques mondiales :

« L'insécurité se répand de plus en plus. Son expression la plus frappante est l'inflation qui tend à devenir galopante et, à des degrés divers, affecte tous les pays avec le cortège de ses maux. Tous les éléments d'une crise mondiale paraissent d'ores et déjà réunis.

» Les pays en voie de développement non producteurs de pétrole ou de matières premières importantes sont évidemment les plus touchés par la hausse des produits nécessaires à l'activité économique. Mais la majorité des pays industriels sont aussi gravement atteints, au moins pour une période transitoire. Il n'y a parmi nous que deux ou trois grands Etats qui soient assurés de disposer en toute circonstance des ressources essentielles à la subsistance de leur économie et de leur population, car ils les trouvent sur leur propre territoire. Mais si ces Etats, à la différence des autres, n'ont pas à craindre l'asphyxie, aucun — je dis bien aucun — membre de notre organisation ne peut ignorer les lourdes menaces qui pèsent sur les mécanismes de l'économie mondiale, sur les circuits de production et d'échange et, par là même, à terme, sur la paix du monde.

» Les phénomènes auxquels nous assistons ne manquent certes pas d'éléments positifs. La vaste *redistribution des cartes* entre pays hautement industrialisés et pays en voie de développement — qu'amorcent des mouvements encore tumultueux — a au contraire toutes chances d'être considérée par l'histoire comme un tournant décisif de l'époque que nous vivons, si elle apparaît finalement comme un stage de transition vers un nouvel ordre mondial plus *équilibré et plus juste, et comme* le prélude à un effort original et fécond de travail en commun.

» Pareille redistribution était à la fois inévitable et nécessaire, et mon pays, qui a, dans le passé, constamment dénoncé les dangers de la détérioration croissante des termes de l'échange et de l'écart croissant entre les sociétés industrielles et les pays moins favorisés, est le premier à reconnaître qu'il eût été malsain, et finalement préjudiciable à tous, de s'en tenir à une rémunération insuffisante des produits de base dont le maintien trop prolongé a sans doute été une des causes des hausses récentes.

» Je n'en suis que plus à mon aise pour marquer franchement à cette tribune que le caractère parfois *désordonné de celles-ci pose*, non seulement à mon pays mais à nous tous, un problème dont aucun d'entre nous, je crois, ne peut se permettre de méconnaître l'urgence et la gravité. Notre communauté mondiale ne peut s'accommoder de la rupture d'équilibre en profondeur qui vient de se produire que par un effort commun en vue d'enrayer les tendances à la dislocation qui commencent à se manifester, et en vue de parvenir à un nouvel ordre mondial fondé sur la concertation et la coopération. »

Le ministère rappelle les textes adoptés le 1er mai dernier par l'assemblée extraordinaire de l'ONU sur les produits de base :

» A cet égard, le droit des pays du tiers-monde, non seulement de recevoir une part plus équitable des fruits du progrès économique et mondial, mais encore d'influencer les choix dont cette activité dépend, ne saurait être contesté. J'y ajouterai le souhait que l'aide internationale — encore indispensable — cède progressivement le pas aux réformes de structure auxquelles les pays démunis seront associés.

» Dans leur grande majorité, les Etats que nous représentons, s'ils ne songent nullement à se replier sur eux-mêmes, rejettent les mécanismes du « laisser-faire », erratiques et impitoyables aux faibles, et mon pays, qui s'est fait depuis longtemps le champion de la coopération internationale, ne peut que leur donner sur ce point une entière approbation.

« La progression vers un ordre meilleur est cependant incompatible avec une méconnaissance des réalités et des lois économiques, de la solidarité qui unit consommateurs et producteurs, et notamment du fait fondamental que nul, si puissant soit-il, ne peut s'assurer des avantages durables au moyen de décisions unilatérales (...).

» Le libre jeu laissé aux tendances du marché, l'exploitation de positions de force, l'institution de mécanismes d'échelle mobile ou d'indexation automatique ne peuvent aboutir qu'à l'accélération de la spirale inflationniste. Entre les nations comme à l'intérieur de chacune d'elles, rien ne peut remplacer le dialogue et la négociation entre toutes les parties intéressées.

» Les Nations unies, et non pas seulement leurs organes sectoriels, ont, à cet égard, une compétence générale, et sont particulièrement qualifiées, puisque aussi bien elles sont l'ébauche et l'image de la communauté mondiale en devenir, pour dégager une conception véritablement « intégrée » de l'économie de notre planète.

» Mais, *dit le ministre*, cette « approche mondiale » doit être complétée par une coopération régionale.

» C'est dans cet esprit que les pays membres de la Communauté européenne viennent de s'engager avec les vingt pays membres de la Ligue arabe dans ce que nous appelons, les uns et les autres, le dialogue euro-arabe (...) Il s'agit, dans l'égalité de tous les participants, de travailler en commun au progrès social et économique, à l'entente et au rapprochement des pays membres de la Communauté européenne et des pays membres de la Ligue arabe. Il est entendu, par ailleurs, entre les vingt-neuf Etats, que l'entreprise ne doit gêner les intérêts d'aucun autre pays. Elle devra, tout au contraire, étendre, le moment venu, son bénéfice au-delà de l'ensemble euro-arabe.

» Mon espoir est qu'il sera possible d'exposer à la prochaine session de l'Assemblée générale des résultats substantiels de notre projet. Peut-être, d'ailleurs, serait-il bon, si nos partenaires de la Ligue des Etats arabes en étaient d'accord, d'informer entre-temps les Nations unies des développements qui seront intervenus. (...) La Communauté européenne et les Nations unies sont appelées de plus en plus à coopérer. »

A ce propos, le ministre rappelle que la Communauté vient de demander le statut d'observateur auprès de l'ONU. Revenant, enfin, pour conclure, au rôle de l'ONU dans le monde, M. Sauvagnargues déclare :

« La charte ne possède aucune vertu magique ; aucun changement ne pourrait d'ailleurs la lui conférer. L'œuvre de l'Organisation dépend essentiellement de la volonté des gouvernements ici représentés. »

LA SUITE DU DÉBAT GÉNÉRAL

M. GENSCHER : les fluctuations de prix ne doivent pas être excessives.

Le ministre des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, M. Hans Dietrich Genscher, a dit : « *Lorsque les pays producteurs de matières premières cherchent à obtenir des prix plus élevés pour leurs produits, il importe d'assurer que les fluctuations des prix de ces produits sur les marchés mondiaux ne soient pas excessives. (...) Mais, dans l'intérêt général, nous devons faire en sorte que les revenus accrus provenant de l'énergie et des matières premières soient raisonnablement utilisés et s'insèrent dans le circuit de l'économie internationale. Les liquidités en argent ainsi produites devraient être utilisées là où elles sont le plus nécessaire.* »

M. Soares : le Portugal est prêt à participer pleinement à la vie internationale

M. Soares, ministre des affaires étrangères du Portugal, a parlé avec beaucoup d'émotion à la tribune, avant de recevoir une accolade du représentant de la Guinée-Bissau. Il a dit : « *Le Portugal a cessé d'être un pays hostile à l'égard de l'ONU, refusant constamment d'accomplir les devoirs qui lui incombent. C'est un pays aujourd'hui prêt à participer pleinement à la vie internationale, à suivre les recommandations des Nations unies et à rentrer, en toute bonne foi, dans le concert des nations.* »

La politique « négative et dépourvue de réalisme » poursuivie dans le passé, a-t-il poursuivi, *conduisit mon pays à une position d'isolement stérile, exerçant sur les Portugais une véritable contrainte. Le dictateur Salazar, dans son arrogance absurde, en arriva même à proclamer que nous étions, dans le monde, « orgueilleusement seuls ». Je tiens à préciser que le Portugal libre et démocratique que nous sommes en train de construire — avec de grandes difficultés, certes, mais forts de la confiance générale de notre peuple — commence maintenant à se sentir orgueilleusement accompagné.* »

La Guinée-Bissau est déjà indépendante, a encore déclaré M. Soares, le Mozambique le sera le 25 juin 1975. Le cas de l'Angola est plus complexe « *et nous sommes sûrs que la solution la meilleure sera trouvée* ».

M. Soares a conclu : « *Qu'il me soit permis de lancer ici un appel à la réconciliation et au rétablissement des plus fraternels rapports entre l'Afrique et le Portugal nouveau, auprès duquel la première trouvera toujours aide et approbation.* »

M. MAVROS : aucune puissance ne doit imposer sa volonté à Chypre.

Le ministre des affaires étrangères de Grèce, M. Georges Mavros, a affirmé que la Grèce n'avait pas de dessein au sujet de Chypre, qu'elle s'opposait à l'Enosis comme au partage de l'île et qu'aucune puissance étrangère, y compris les puissances garantes, n'avait le droit d'imposer à Chypre un statut constitutionnel de son choix. « *C'est aux Chypriotes grecs et aux Chypriotes turcs à déterminer librement, d'un commun accord, les institutions qu'ils désirent*, a-t-il dit, *mais pas sous l'ombre de quarante mille soldats étrangers et de deux cents tanks ni sous la pression du sort de deux cent mille réfugiés.* »

EST AU CENTRE DES DÉBATS

Un ton alarmiste

(Suite de la première page.)

Jamais, cependant, le secrétaire d'Etat n'avait été aussi pessimiste. Apparemment, il veut « dramatiser » le problème de l'énergie, appuyant ainsi le président Ford, qui, à Detroit, a repris en termes vigoureux son avertissement de mercredi dernier à l'Assemblée générale. L'augmentation du prix du pétrole, a-t-il dit en substance, n'est pas fondée sur des facteurs économiques, mais sur une décision délibérée de restreindre la production et de maintenir un niveau artificiel des prix. Pour lui, les décisions prises par les Arabes sont « politiques », et elles peuvent être modifiées par des gestes également politiques.

Ces propos ne pouvaient évidemment plaire aux nombreux délégués du tiers-monde, à commencer par les Arabes qui s'inquiètent d'un ton jugé par trop « menaçant ». Du côté américain cependant, on fait valoir que le président Ford, comme M. Kissinger, insistent au contraire sur l'urgence d'une coopération, d'un « nouvel arrangement » entre producteurs et consommateurs, de préférence à un affrontement. Tous deux ont, en outre, confirmé l'intention des Etats-Unis d'accroître leur aide alimentaire aux pays dans le besoin.

(Dessin de BONNAFFÉ.)

Un ton différent

Le discours de M. Sauvagnargues, qui reflétait un souci évident de ne pas heurter, faisait évidemment contraste, dans le ton, avec celui de M. Kissinger. Certains lui reprochent, cependant, un langage « mi-chair, mi-poisson », un désir exagéré de ne mécontenter personne, de satisfaire à la fois les Arabes, Israël, les Américains, etc. La langue française, bien maniée, une certaine réthorique, facilitaient sûrement ces délicats exercices d'équilibre. Tout comme son collègue allemand, il a apporté cependant une note d'espoir en évoquant le nouveau dialogue entre l'Europe et le monde arabe. Il a annoncé que la voix des Neuf se ferait de plus en plus entendre. Mais il a ajouté que la Communauté était fidèle à ses amitiés traditionnelles.

A la différence de son collègue américain, M. Sauvagnargues décèle un élément positif dans la crise des relations économiques internationales, celui d'une « redistribution des cartes » entre les pays industrialisés et les Etats en voie de développement, qui assurera peut-être une transition vers un nouvel ordre mondial. Mais il a insisté sur la solidarité entre consommateurs et producteurs et sur l'impossibilité pour un Etat de s'assurer des avantages durables par des décisions unilatérales.

C'est dans cet esprit que la France accepte de participer à l'entretien de Camp-David. Du côté français, on admet qu'il existe une solidarité de fait entre les pays industriels, qui les obligent à se concerter. Il n'y avait donc pas lieu pour la France, ajoute-t-on, de se dérober à cette concertation.

HENRI PIERRE.

L'ensemble du dossier de l'énergie évoqué au cours d'un conseil interministériel

Un conseil interministériel, réunissant, à l'Elysée, autour du président de la République MM. Chirac, Fourcade, d'Ornano, ainsi que le délégué général à l'énergie, M. Blancard, s'est tenu le lundi 23 septembre. A son ordre du jour figuraient les questions énergétiques. Pendant une heure et demie, les ministres ont évoqué, semble-t-il, les difficultés nées de la crise et les mesures que l'on pourrait prendre pour réduire la consommation pétrolière. La plus grande discrétion est observée par les participants à ce conseil interministériel. Toutefois, il semble que le délégué à l'énergie ait soumis divers projets de rationnement que ses services ont établis au cours des derniers jours.

Au-delà des simples mesures techniques de rationnement, ce sont, semble-t-il, toutes les questions posées par les économies d'énergie qui auraient été abordées. Auraient ainsi été évoquées la politique des transports en commun et celle des prix des différents produits énergétiques ainsi que les mesures à prendre pour inciter ou contraindre les industriels à effectuer des économies d'énergie sans pour autant remettre en cause l'activité économique.

M. Poniatowski : le président de la République s'est expliqué longuement sur la crise

M. Poniatowski, en conclusion du discours qu'il a prononcé, lundi 23 septembre, à Saint-Etienne (lire page 6), a évoqué la crise de l'énergie en disant :

« Notre pays, notre continent, notre civilisation, traversent une grave crise, dont nous n'avons pas encore suffisamment la claire conscience. Les difficultés d'approvisionnement en énergie et en matières premières ont créé dans le monde une nouvelle « donne », qui conduit à demander à chacun plus d'efforts et, pendant quelque temps, la stabilisation de la consommation. Emergence des pays à matières premières et énergie, défi aux pays occidentaux, vastes usines de transformation qui ne contrôlent plus les sources et les prix d'énergie et de matières premières et dépendent de ceux qui les détiennent. Si la situation est difficile et rude, il ne faut pas la dramatiser. Le président de la République l'a analysée à deux reprises. Le défi peut et doit être relevé. Il s'agit de volonté et de travail. C'est le prix du progrès ou de la décadence de l'Occident. Ces efforts qu'exige l'intérêt national pourront notamment être compris et supportés, si les maires peuvent avec opiniâtreté les expliquer. »

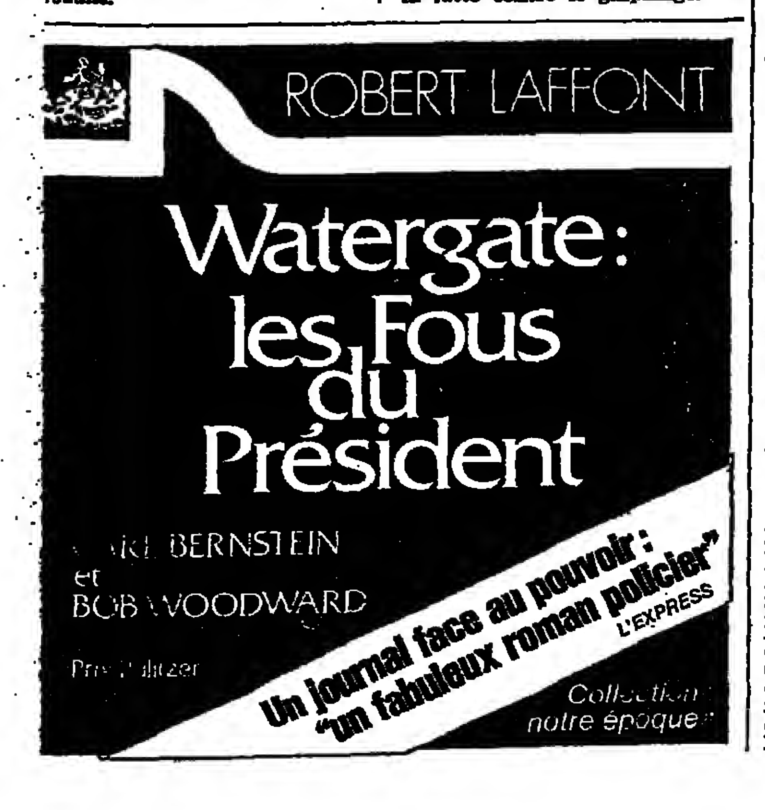
Le ministre de l'intérieur a ajouté :

« Je suis frappé de voir certains organes de presse réclamer la vérité. Mais le président de la République s'est expliqué deux fois longuement, et avec toutes les données.

» Nous l'avons vu, à la télévision, présenter la lourde note : ce que nous achetions 10 milliards d'anciens francs il y a quelques années, nous le payons aujourd'hui 55 milliards. Je me demande si ceux qui crient aujourd'hui ont bien écouté et bien entendu. »

M. Poniatowski fait allusion aux interventions télévisées du président de la République du 12 juin et du 27 août, au cours desquelles M. Giscard d'Estaing avait présenté le plan de « refroidissement » de l'inflation et invité à la lutte contre le gaspillage.

● *Commentant le discours prononcé par M. Ford, cheik Zayed Ben Sultan Al Nahyane*, président de l'Union des émirats arabes, s'est déclaré « *favorable à une coopération internationale en vue de réduire les prix de tous les produits de consommation courante. Les Etats producteurs sont prêts à réviser les prix pétroliers si les pays producteurs de biens de consommation et de produits alimentaires sont disposés à faire de même en ce qui concerne leurs produits.*



LA CONFÉRENCE DE DETROIT

Après M. Ford, M. Simon souligne le danger que font courir à l'économie mondiale les prix actuels du pétrole

« Au cours de l'histoire, les nations sont parties en guerre pour obtenir des avantages naturels, tels que l'eau, la nourriture ou des droits de passage sur terre ou sur mer, mais à l'âge nucléaire quand n'importe quel conflit local peut dégénérer en catastrophe globale, la guerre comporte des risques inacceptables pour toute l'humanité », a déclaré M. Gerald Ford, président des Etats-Unis, en ouvrant, le lundi 23 septembre, la neuvième conférence mondiale de l'énergie, qui réunit à Detroit (Etats-Unis) près de quatre mille participants venus de soixante-douze pays. Après M. Gerald Ford, plusieurs orateurs ont pris la parole, parmi lesquels M. William Simon, secrétaire d'Etat américain au Trésor, et le ministre saoudien du pétrole, M. Yamani.

Le président des Etats-Unis, M. Gerald Ford, qui inaugurait le lundi 23 septembre la neuvième conférence annuelle internationale sur l'énergie, a adressé à cette occasion une nouvelle mise en garde aux pays producteurs de matières premières. « *Les pays souverains*, a-t-il dit, *ne doivent pas permettre que leur politique ou leur destin soient dictés par des manœuvres empreintes d'artifices et de déviations des marchés commerciaux internationaux... Les avantages de la coopération sont aussi évidents que les dangers de la confrontation. Ce qui me donne espoir aussi bien qu'optimisme.* »

Certes, a précisé M. Ford à propos du pétrole, « *nous reconnaissons le désir des producteurs d'obtenir un bon prix de leur pétrole comme moyen d'aider au développement de leur propre économie. Mais des prix exorbitants ne peuvent que fausser l'économie internationale, faire courir le risque d'une dépression mondiale et menacer la sécurité et l'ordre du monde. Chacun peut voir en ce moment l'effet catastrophique de la montée des prix de l'énergie sur chaque volet de l'économie mondiale.* »

Après les menaces, M. Ford est passé aux propositions concrètes. Il a exposé les grandes lignes d'un projet, baptisé « interdépendance », destiné à accroître la production d'énergie et à éliminer le gaspillage.

M. Ford envisage, en fait, d'étendre à d'autres pays les discussions qui se sont tenues, pour l'instant, à douze, d'abord à Washington puis, dernièrement, à Bruxelles, où les participants sont parvenus à un accord sur la répartition de leurs ressources en pétrole en cas de nouvelle crise. Allant plus loin encore, le président américain a proposé cinq principes qui pourraient fournir la base du « projet interdépendance ».

« *Tous les pays doivent chercher à accroître leur production, chacun selon ses ressources et la technologie dont il dispose.*

» Le taux d'accroissement de la consommation d'énergie doit être réduit et le gaspillage éliminé.

» Le succès d'un programme d'énergie global dépend essentiellement d'un esprit de coopération. Rien n'est plus nuisible qu'une politique dirigée contre les autres pays. Si nous tombons dans la confrontation entre exportateurs et consommateurs, ou dans une invraisemblable mêlée entre consommateurs dressés les uns contre les autres, tout espoir d'une solution globale sera anéanti.

» Nous devons accorder une attention toute spéciale à la situation des pays les plus pauvres qui souffriront tragiquement si le problème de l'énergie n'est pas maîtrisé.

» Une solution globale doit viser à déterminer des prix du pétrole qui stimulent fortement les producteurs, mais qui ne risquent pas de disloquer gravement l'économie des consommateurs. »

M. Ford, rappelant les objectifs du projet national américain « indépendance », qui vise, lui, à réaliser l'autarcie du pays en matière énergétique avant 1980, a précisé que l'effort national entrepris pour la recherche et le développement énergétique dépassait en importance celui qui avait été sollicité par l'ancien président Kennedy pour envoyer un homme sur la Lune.

Quelques instants après le discours de M. Gerald Ford, le secrétaire d'Etat américain au Trésor, M. William Simon, a repris les mêmes thèmes dans son intervention devant la conférence. Les prix actuels du pétrole sont « *une menace pour l'ordre économique mondial* », a-t-il déclaré. « *Une diminution est nécessaire dans l'intérêt des producteurs autant que des consommateurs.* » M. Simon a également réaffirmé la nécessité d'une coopération internationale dans le domaine énergétique.

M. YAMANI : échanger la technologie contre des matières premières.

Au cours de son intervention, le ministre du pétrole et des ressources minérales d'Arabie Saoudite, M. Yamani, a tout d'abord analysé la situation antérieure, en rappelant que, dans les années 1950 et 1960, le prix du pétrole était déterminé par les seules compagnies pétrolières à un niveau très bas. Notant au passage les superprofits réalisés récemment par ces mêmes compagnies, M. Yamani a déclaré : « *L'impact de l'embargo arabe et les restrictions de pétrole ne doivent pas être exagérés, car cette tendance à l'augmentation des prix a commencé il y a trois ans et d'autres pays producteurs, comme le Canada et l'U.R.S.S., ont largement participé à cette hausse.* »

Pour M. Yamani, la forte augmentation des prix intervenue au cours des derniers mois a été rendue nécessaire en raison de leur longue sous-évaluation par les compagnies pétrolières. Elle a entraîné une réduction de la consommation mondiale de pétrole d'environ 7,7 à 10,2 % depuis le mois de janvier dernier.

M. Yamani a admis que cette baisse de la consommation avait amené les pays producteurs à réduire leur production de trois millions de barils par jour en août, afin d'ajuster l'offre à la demande.

Les besoins économiques et budgétaires des pays producteurs continueront de déterminer le niveau de leur production de façon à éviter une baisse des prix. Et le ministre saoudien a ajouté qu'à l'avenir les pays producteurs s'efforceront de fixer leur production à un niveau permettant à la fois de protéger leurs ressources et de satisfaire leurs besoins budgétaires et d'investissements.

Evoquant ensuite la coopération internationale — vantée quelques heures auparavant par MM. Ford et Simon, — le cheikh Yamani a proposé qu'elle prenne la forme d'un échange entre les pays industriels et les pays en voie de développement, les premiers fournissant la technologie en contrepartie des matières premières produites par les seconds.

Pour le ministre saoudien, une industrialisation intensive des pays producteurs de pétrole aura pour résultat de détourner une partie de la demande en énergie des pays industrialisés vers les pays producteurs, augmentant par là-même la capacité d'importation des pays exportateurs de pétrole. C'est là que réside, a-t-il précisé, la solution au problème que constitue le recyclage des revenus du pétrole, qui pourront ainsi être redistribués de façon plus régulière parmi les pays consommateurs.

M. KHENE DÉMENT UNE AUGMENTATION DU PRIX DU PÉTROLE DE 12 % AU AU 1er JANVIER.

M. Abderrahman Khene, secrétaire général de l'OPEP, a démenti, lundi soir 23 septembre, au micro d'Europe 1, les affirmations du journal libanais *Al Bayrak*, selon lesquelles les pays producteurs de pétrole augmenteraient de 12 % le prix du pétrole brut au 1er janvier 1975 (*le Monde* du 21 septembre).

M. Khene a précisé qu'il incombera aux experts de l'OPEP de déterminer le taux d'inflation pour 1975 afin de corriger toute détérioration du pouvoir d'achat des pays producteurs.

« *Mais il est évident*, a indiqué M. Khene, *que l'on ne va pas prendre en considération au 1er janvier 1975 un taux d'inflation qui d'ores et déjà serait estimé à 12 %.* »

Au sujet des travaux du « groupe des Douze », M. Khene a émis des réserves : « *Si ces réunions sont destinées à organiser une confrontation avec les pays producteurs, nous les condamnons très fermement, et nous le faisons non seulement pour nous tous, mais pour tous les pays producteurs de matières premières qui, comme nous, appartiennent au monde du sous-développement. Nous le faisons aussi pour les pays consommateurs qui, de toute évidence, n'auraient qu'à perdre dans une confrontation.* »

DIPLOMATIE

APRÈS DEUX MOIS D'INTERRUPTION

Les négociations sur la réduction des forces en Europe centrale ont repris à Vienne

Manuel Lucbert vient de prendre à Vienne ses nouvelles fonctions de correspondant du « Monde » pour les pays d'Europe centrale et orientale. Il remplace Bernard Margueritte.

De notre correspondant

Vienne. — Après deux mois d'interruption pendant l'été, les conversations sur la réduction des forces en Europe centrale, communément désignées sous leur sigle anglais M.B.F.R. (1), reprennent ce mardi 24 septembre à Vienne, avec une semaine de retard sur le programme initialement prévu. Lorsqu'elles s'étaient séparées en juillet, les dix-neuf délégations participantes (représentant douze membres de l'alliance atlantique et sept du pacte de Varsovie) (2) avaient en effet décidé de se retrouver le 17 septembre. Aucune explication n'a encore été donné sur les raisons de ce retard. En dépit de son retrait de l'organisation militaire de l'OTAN, le mois dernier, la Grèce a fait savoir qu'elle ne suivrait pas pour le moment l'exemple français. La France, on le sait, se tient à l'écart de cette négociation, tout en observant attentivement son déroulement. La délégation d'Athènes sera donc présente à la table des pourparlers.

Les conversations, qui se sont ouvertes le 31 octobre 1973, entrent cet automne dans leur quatrième phase. Les participants sont en présence de deux plans qui s'inspirent de principes diamétralement opposés. Les Occidentaux partent de l'idée que, en raison de données géographiques (éloignement des Etats-Unis, proximité de l'U.R.S.S.) et des concentrations de troupes soviétiques jusqu'à la frontière avec l'Allemagne fédérale (20 divisions en R.D.A.), il existe dans le centre de l'Europe un déséquilibre des forces en faveur de la Russie. Aussi proposent-ils une réduction inégale des forces : les Soviétiques devraient retirer 68 000 hommes et 1 700 chars ; les Américains se contenteraient de renvoyer outre-Atlantique 29 000 hommes.

Les Russes réfutent cette thèse. Ils estiment que, pour évaluer correctement le rapport des forces militaires dans le centre de l'Europe, il convient de considérer non seulement les forces terrestres en présence (l'avantage soviétique dans ce cas serait énorme), mais aussi les forces aériennes et les stocks d'armes nucléaires dans la région concernée. Ils font notamment valoir que les Américains ont entreposé en Europe occidentale quelque sept mille ogives nucléaires, un chiffre que certains experts militaires occidentaux jugent disproportionné compte tenu des données stratégiques actuelles.

Le plan soviétique prévoit donc une réduction équilibrée des forces des onze pays directement concernés par la négociation. Cette diminution de troupes s'effectuerait en trois étapes : dans un premier temps, elles affecteraient vingt mille hommes, dans chacune des deux alliances ; en 1976 et 1977, deux autres réductions interviendraient, la première touchant 5 % des troupes en présence de chaque côté de l'Elbe, la seconde 10 %.

Un rapprochement des points de vue est évidemment fonction de l'état des relations soviéto-américaines. Comme vient de le montrer la visite à Washington de M. Gromyko, celles-ci ne paraissent pas avoir trop souffert du retrait de la scène de M. Nixon, dont la dernière grande sortie internationale avait pourtant eu lieu à Moscou. L'accord sur les problèmes de commerce auquel viennent d'aboutir les deux puissances (accord qui sous-entend un assouplissement de la politique soviétique sur l'immigration juive) est un signe que Russes et Américains sont bien décidés à poursuivre la politique de détente.

Dans ces conditions, faut-il s'attendre, pour faire pendant au geste de Moscou sur la question juive, à une évolution de la position américaine ? On attachait jeudi, à Vienne, un certain intérêt aux informations publiées par le *New York Times*, selon lesquelles les experts du Pentagone, encouragés par le secrétaire d'Etat à la défense, M. Schlesinger, auraient mis à l'étude un plan visant à réduire le stock nucléaire américain en Europe (*le Monde* du 24 septembre). Même s'il se concrétise, un tel projet ne pourrait satisfaire les Etats du pacte de Varsovie s'il devait prévoir parallèlement une augmentation numérique de certaines armées européennes, et, en particulier, de la Bundeswehr. Pour le camp socialiste, l'enjeu principal des M.B.F.R. est sans doute l'affaiblissement militaire de l'Allemagne fédérale.

Comme l'écrivait jeudi *Trybuna Ludu*, organe du parti ouvrier unifié polonais, le plus grand reproche que font les Etats socialistes à l'actuel plan occidental est de « *repousser la réduction quantitative de la BundesWehr aux calendes grecques* ». Tout projet ayant pour conséquence de laisser l'armée allemande en l'état, voire de la renforcer, ne pourrait donc que rencontrer leur opposition.

MANUEL LUCBERT.

(1) *Mutual balanced forces reduction* ou réduction mutuelle et équilibrée des forces. Les Soviétiques, toutefois, récusent le mot « équilibrée ».

(2) Les pays participants se divisent en deux catégories. La première comprend les Etats directement concernés par la négociation, à savoir : Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne, République fédéral d'Allemagne, Belgique, Luxembourg et Pays-Bas, pour l'OTAN ; U.R.S.S., R.D.A., Tchécoslovaquie et Pologne pour le pacte de Varsovie. La seconde comprend les Etats dits de la périphérie, à savoir : Turquie, Grèce, Italie, Danemark et Norvège pour l'OTAN, Hongrie, Roumanie et Bulgarie pour le pacte de Varsovie.

VISITE OFFICIELLE DU PRÉSIDENT LEONE AUX ÉTATS-UNIS

Rome. — M. Giovanni Leone, président de la République, et M. Aldo Moro, ministre des affaires étrangères, ont quitté Rome ce mardi 24 septembre, à midi, pour une visite officielle aux Etats-Unis. Ils doivent arriver dans la soirée à Williamsburg, capitale restaurée de l'ancienne Virginie, d'où, mercredi matin, ils rejoindront Washington, où se tiendra immédiatement un premier entretien entre le président Leone et M. Gerald Ford. Une seconde rencontre aura lieu vendredi matin, à l'issue de laquelle le président de la République italienne gagnera New-York pour y prononcer un discours à l'Assemblée générale des Nations unies. Dans la journée de samedi, M. Leone rencontrera différentes personnalités américaines et étrangères et les représentants des colonies italiennes. Il reviendra à Rome dimanche. La dernière visite officielle d'un chef d'Etat italien aux Etats-Unis a eu lieu en septembre 1967.

EUROPE

Grèce

TOUTES LES FORMATIONS POLITIQUES — y compris le parti communiste — sont autorisées à fonctionner légalement

Athènes *(A.F.P., A.P., Reuter).* — Par un décret publié lundi soir 23 septembre, tous les partis politiques — y compris les formations d'extrême gauche — sont autorisés à fonctionner légalement. Ils devront, cependant, déposer une demande dans ce sens entre les mains du procureur général près de la Cour de cassation, affirmant que « *les principes de base du parti n'ont pas pour but la prise du pouvoir par la violence et le renversement du régime démocratique* ».

La loi 509 de 1947, qui assimilait les activités communistes ou crypto-communistes à *l'espionnage* a été abolie. La loi martiale instaurée sous le régime des colonels sera, de même, supprimée, et le droit de réunion rétabli à l'approche des prochaines élections, prévues pour la mi-novembre.

Le parti communiste, qui avait été interdit en 1936 sous la dictature de Metaxas, retrouvera une existence légale après trente-huit ans de clandestinité, au cours desquels il a subi des vagues successives de répression, surtout durant et après la guerre civile de 1944-1947. Il reste, cependant, plusieurs problèmes à régler. Les quatre-vingt mille Grecs, qui s'étaient réfugiés dans les pays de l'Est pendant et après la guerre civile, sont toujours privés de leur nationalité et n'ont pas été, de ce fait, autorisés à rentrer dans leur patrie.

D'autre part, de nombreux communistes qui ont été amnistiés ne bénéficient toujours pas de leurs droits civiques et ne peuvent donc pas participer aux prochaines élections. Il est pratiquement acquis, enfin, que la Grèce comptera deux partis communistes (la scission est intervenue en mars 1968), l'un dit « *de l'intérieur* » et l'autre « *orthodoxe* », fidèle à la ligne politique du parti communiste de l'Union soviétique. Une troisième formation, l'EDA, animée par les cadres du P.C. de l'intérieur, mais qui se veut être un rassemblement pour toute la gauche, demandera sans doute l'autorisation de fonctionner.

Quant au centre gauche, divers groupes de la résistance, dont Défense démocratique, cherchent à créer un parti unifié. On n'exclut pas, à Athènes, que le Mouvement socialiste panhellénique de M. Andréas Papandréou serve de noyau à cette formation. Des contacts et des tractations sont en cours.

On prête à M. Caramanlis l'intention de fonder un rassemblement dit de « *nouvelle démocratie* », qui irait de la droite au centre droit, réunissant l'électorat conservateur sur les thèmes du renouveau de la démocratie et de l'établissement d'un pouvoir exécutif fort.

Ce rassemblement pourrait être allié dans un gouvernement futur à l'Union du centre qui vient de désigner comme président M. Georges Mavros, vice-président du conseil et ministre des affaires étrangères. Celui-ci bénéficie actuellement d'un certain prestige du fait des résultats de sa tournée européenne et de son action diplomatique sur le problème chypriote.

A l'extrême droite, enfin, il est possible — indique-t-on de bonne source — que les officiers qui avaient animé le « *régime des colonels* » constituent leur propre parti, à la tête duquel ils porteraient l'ancien dictateur, le général Papadopoulos.

Portugal

La droite cherche à se réorganiser

Lisbonne *(A.F.P., A.P.).* — Certains indices apparus depuis quelques jours montrent que la droite cherche à se réorganiser au Portugal. La semaine dernière, les murs de Lisbonne se sont couverts de milliers d'affiches, invitant les Portugais à une manifestation de la « *majorité silencieuse* ». Des avions ont, de nuit, lâché des tracts appelant également à cette manifestation, dont la date n'est d'ailleurs pas précisée.

Alors que, d'autre part, le film *Sambizanga*, patronné par le Mouvement pour la libération de l'Angola (M.P.L.A.), qui décrit des scènes de la colonisation portugaise, a été interdit, un nouvel hebdomadaire, qui se classe clairement à l'extrême droite, *Bandarra*, a sorti son premier numéro le samedi 21 septembre. *Bandarra*, tout en défendant le général Spinola, se livre à une vive attaque contre le parti communiste, qu'il accuse *de s'infiltrer dans tous les domaines* ».

Parmi les documents récemment saisis au siège du parti nationaliste portugais — formation d'extrême droite créée la semaine dernière et interdite presque aussitôt par le gouvernement — a été trouvé un texte adressé à plusieurs partis de droite, leur proposant la constitution d'une coalition. Une partie de la droite souhaiterait, en effet, reconstituer un parti classique en vue des élections qui doivent avoir lieu au printemps de 1975, et apporter son soutien au général Spinola, qu'elle croit mécontent d'un virage à gauche trop accentué. Selon certaines informations parvenues aux services de renseignement des forces armées, enfin, des extrémistes de droite s'efforceraient de se procurer des armes.

La renaissance de la droite, restée inactive pendant plusieurs mois après les événements du 25 avril, semble dater du 10 septembre, jour où le général Spinola a prononcé une allocution à l'occasion de l'indépendance de la Guinée-Bissau (*le Monde* du 12 septembre). Le président avait notamment déclaré : « *La majorité silencieuse du peuple portugais doit se réveiller et se défendre activement contre les extrémistes totalitaires qui luttent dans l'ombre, en utilisant des méthodes bien connues pour manipuler les masses.* » Cette déclaration avait été généralement considérée comme une attaque contre le parti communiste.

Le Mouvement démocratique portugais (M.D.P.), qui regroupe des militants de gauche, a dénoncé samedi 21 septembre la résurgence des « *forces réactionnaires, fascistes et colonialistes* ». Il affirme que la « *majorité silencieuse* » n'est qu'une « *minorité ténébreuse disposant de beaucoup d'argent et prête à utiliser tous les moyens pour combattre la démocratie* ».

Grande-Bretagne

DEUX MILLE GRÉVISTES DE FORD REMETTENT EN CAUSE LE « CONTRAT SOCIAL » DE M. WILSON.

(De notre correspondant.)

Londres. — La grève aux usines Ford de Liverpool et de Dagenham, dans le sud-est de l'Angleterre, embarrasse assez sérieusement le gouvernement travailliste

La poursuite du conflit, décidée le lundi 23 septembre, menace en effet de discréditer le « contrat social » que M. Wilson a placé au centre de son programme électoral. La grève, qui touche deux mille spécialistes, paralyse presque entièrement la production de Ford depuis dix jours. La compagnie, qui a déjà perdu près de 25 millions de livres, a donc proposé une négociation immédiate, en vue d'augmenter les salaires de toutes les catégories. A la surprise générale, les grévistes ont rejeté cette solution. Ils exigent que leurs revendications de salaires, qui portent sur une augmentation allant de 3 à 9 livres par semaine, soient satisfaites avant toute discussion.

L'attitude de la société Ford dans cette affaire a causé autant de surprise que l'obstination des grévistes. Le dernier règlement était en effet intervenu en février. Or, le « contrat social » conclu entre le gouvernement et la TUC prévoit qu'aucun accord de salaire ne peut être remis en cause avant douze mois. Les dirigeants de Ford soutiennent qu'ils demeurent entièrement libres d'offrir des augmentations à leur personnel.

La presse conservatrice et M. Heath lui-même soutiennent que le « contrat social » n'est plus qu'un « chiffon de papier ». Les dirigeants syndicaux et le gouvernement estiment au contraire que le contrat est « souple » et qu'en tout état de cause le cas de Ford est « spécial ».

J. W.

Chypre

UNE CONFÉRENCE INTERNATIONALE RÉCLAME LE RETRAIT DE TOUTES LES TROUPES ÉTRANGÈRES.

A l'issue d'une conférence internationale sur Chypre, qui s'est tenue à Paris samedi 21 septembre, une série d'organisations non gouvernementales, dont le Conseil mondial de la paix, la Fédération syndicale mondiale et les principaux partis chypriotes, Edek (socialiste) et Akel (communiste), ont adopté une résolution.

Ce texte a été présenté le lundi 23 septembre au cours d'une conférence de presse. Les organisations représentées ont mis l'accent sur la gravité de la situation à chypre à la suite du coup d'Etat du 15 juillet et de « *l'invasion décidée par le gouvernement turc, utilisant le coup d'Etat comme prétexte* ».

Elles réclament l'application immédiate de la résolution 353 du Conseil de sécurité des Nations unies, le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité de Chypre, la fin de l'intervention étrangère, le retrait de toutes les troupes étrangères. Elles jugent « *inacceptable* » toute tentative de solution dans le cadre de l'OTAN.

Les organisations signataires lancent un appel aux Nations unies pour leur demander de préserver l'existence et l'indépendance d'un Etat membre.

Intervenant dans la conférence de presse, Mme Lyssarides, épouse du président de l'Edek, a affirmé que l'*Eoka B* entendait terroriser les Chypriotes grecs et a indiqué que le gouvernement Caramanlis avait rappelé la moitié des officiers grecs impliqués dans le coup d'Etat du 15 juillet.

UN APPEL DE PERSONNALITÉS FRANÇAISES

Un certain nombre de personnalités françaises ont lancé un appel en faveur de Chypre ainsi libellé :

« *Une fois de plus, le machiavélisme a déchaîné la violence. L'armée turque a envahi plus du tiers de l'île de Chypre ; les massacres, l'exode, le pillage et le viol sont le sort de dizaines de milliers de Chypriotes.*

» *Nous en appelons à l'opinion mondiale afin que les Etats-Unis et les grandes puissances cessent de limiter le rôle de Chypre à celui de base stratégique, afin que les troupes étrangères évacuent l'île et afin que la Grèce, qui vient de recouvrer la démocratie, cesse d'être abandonnée au chantage de la force.* »

On note parmi les signataires les noms de MM. Henri Bartoli, Pierre Bourgeade, Albert Chambon, Jean-Marie Domenach, Pierre Emmanuel (de l'Académie française), Robert Flacelière, Gilbert Gadoffre, Jean Lacroix, Jacques Madaule, Daniel Mayer, François Perroux et de Mme Anne Philip.

Envoi des adhésions, téléphoniquement ou par écrit, à la revue « Esprit », 19, rue Jacob, 75006 Paris, tél. 033-99-70.

Union soviétique

M. BREJNEV A ASSISTÉ LUNDI A UNE CÉRÉMONIE AU KREMLIN

(De notre correspondant.)

Moscou. — Les autorités soviétiques n'ont ni démenti ni confirmé les rumeurs répandues dimanche 22 septembre par M. Taka, le ministre irakien des affaires étrangères, concernant une maladie de M. Léonide Brejnev. (« Le Monde » du 24 septembre.) Cependant, tous les quotidiens publient ce mardi, en première page, une grande photographie sur laquelle on voit M. Brejnev participer à une cérémonie qui a eu lieu lundi au Kremlin. La télévision soviétique a présenté, d'autre part, lundi soir, des images de cet événement.

Cette cérémonie avait été organisée en l'honneur de M. Victor Grichine, membre du bureau politique du P.C.U.S. et premier secrétaire du comité du parti de la ville de Moscou, qui a été décoré, à l'occasion de son soixantième anniversaire, de l'étoile d'or de Héros du travail et de l'Ordre de Lénine. La plupart des membres du bureau politique y ont participé. Etaient cependant absents, MM. Andropov, chef du K.G.B., Kirilenko, secrétaire du comité central, Gromyko, actuellement aux Nations unies, Mazourov et Pelche. Pour autant qu'on puisse en juger, M. Brejnev n'avait pas l'air particulièrement souffrant, encore qu'il puisse très bien ne pas avoir échappé à l'épidémie de grippe qui s'est répandue à Moscou. Le 7 octobre prochain, M. Brejnev doit se rendre en R.D.A. — J. A.

Yougoslavie

● LES MANŒUVRES « ZLATIBOR 74 », auxquelles ont participé des unités de défense territoriale et les forces armées yougoslaves, ont pris fin lundi 23 septembre au sud de Belgrade, annonce l'agence Tanyoug. D'autre part, le général Victor Koulikov, chef de l'état-major général des forces armées soviétiques, a regagné Moscou le même jour, après une visite officielle d'une semaine dans la capitale fédérale. — *(A.P., A.F.P.)*

Luxembourg

M. THORN EN VISITE A PARIS

M. Thorn, président du gouvernement et ministre des affaires étrangères du Luxembourg, fait, ce mardi 24 septembre, une visite à Paris à l'invitation de M. Chirac. Outre des entretiens avec le premier ministre, M. Thorn devait être reçu dans l'après-midi par le président Giscard d'Estaing. C'est essentiellement sur la construction européenne que portent les conversations franco-luxembourgeoises.

M. Thorn, qui est ministre des affaires étrangères depuis six ans et chef du gouvernement depuis trois mois était lundi à Bonn, où il s'est entretenu avec le chancelier Schmidt.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le sénateur Kennedy décide « irrévocablement » de ne pas briguer la présidence en 1976

Au cours d'une conférence de presse tenue le 23 septembre à Boston, le sénateur Edward Kennedy s'est retiré de la course à la Maison Blanche pour l'échéance de 1976.

« *Je n'accepterai pas l'investiture, je n'accepterai pas d'être candidat à la vice-présidence et je désavoue d'avance toute « initiative populaire » (draft) qui chercherait à me faire revenir sur une décision que je considère comme définitive et irrévocable* », a déclaré en substance le dernier survivant des quatre fils de Joseph Kennedy, « *père fondateur* » d'une dynastie politique marquée par la tragédie.

C'est d'ailleurs en invoquant des raisons d'ordre privé que le sénateur du Massachusetts a justifié ce qu'il convient de regarder comme un désistement anticipé. Il assume les responsabilités de « *chef de famille* » pour les enfants de son frère Robert, ancien sénateur de New-York, abattu à Los Angeles en 1968 alors qu'il venait d'emporter l'« élection primaire » de Californie. Son épouse, Joan Kennedy, est d'une santé fragile et est contrainte à de fréquents séjours en clinique. Son jeune fils a été récemment amputé d'une jambe pour enrayer une tumeur maligne qui a d'ailleurs exigé de nouvelles hospitalisations. On conçoit que, dans ces conditions, M. Kennedy n'ait pas la liberté d'esprit nécessaire à se jeter à corps perdu dans une lutte électorale qui l'absorberait entièrement des mois durant. En revanche, il briguera, en 1976, le renouvellement de son mandat sénatorial, qu'il décrochera sans doute, comme les précédents, « *dans un fauteuil* ».

On le voit, Edward Kennedy ne quitte pas la vie politique. Il ne s'éloigne pas davantage d'un parti démocrate qui semble traverser une étrange période d'hibernation politique. Sous Richard Nixon, son opposition s'est faite discrète, presque inaudible dans un pays où l'on a coutume de parler fort. Il n'a pas non plus cherché à exploiter l'affaire du Watergate. Peut-être était-il plus avisé en effet de laisser les républicains se dévorer entre eux ? Peut-être aussi cet immobilisme n'était-il pas sans rapport avec l'« *hypothèque Kennedy* » ? Tant que la vedette ne se prononçait pas clairement sur ses intentions, ses compétiteurs possibles n'avaient pas intérêt à se manifester. Mais 1976 sera-t-elle une « *bonne année* » pour les démocrates ? Qui peut le prévoir aujourd'hui ? Ce que l'on peut calculer dès maintenant, c'est que quatre ans plus tard, en 1980, Ted Kennedy n'aura encore que quarante-huit ans : un bel âge pour un candidat sérieux à la présidence. — A. C.

M. DONALD RUMSFELD REMPLACERA LE GÉNÉRAL HAIG A LA MAISON BLANCHE

Washington *(A.P.).* — M. Donald Rumsfeld, ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'OTAN, remplacera le général Haig à la Maison Blanche. M. Rumsfeld ne recevrait toutefois pas le titre de « secrétaire général ». Le général Haig a été nommé commandant suprême des forces alliées en Europe.

[En décembre 1970, M. Donald Rumsfeld était devenu, à l'âge de trente-huit ans, le plus jeune conseiller du président Nixon. Il devait être nommé, deux ans plus tard, ambassadeur auprès de l'OTAN. Diplômé de Princeton, M. Rumsfeld a servi dans l'aéronavale et a fait carrière dans la banque avant d'être élu, en 1962, représentant de l'Illinois. Réélu deux fois, il se distingua par son attitude résolument conservatrice sur le plan social. Il joignit sa voix à celles des démocrates pour exiger une plus grande publicité des fonds électoraux et fut très tôt partisan de la « vietnamisation » du conflit indochinois. En 1968, il fit campagne pour M. Richard Nixon. Celui-ci le choisit, en avril 1969, pour diriger ce qui restait de l'agence créée par le président Johnson pour lutter contre la pauvreté (O.E.O.), organisme contre lequel M. Rumsfeld avait d'ailleurs pris position.

A l'OTAN, M. Rumsfeld s'est élevé contre toute réduction des forces américaines stationnées en Europe, tout en insistant avec force sur la nécessité de « partager le fardeau ». Au mois d'août dernier, M. Ford l'avait choisi avec trois autres conseillers pour l'aider à préparer son gouvernement.]

PROCHE-ORIENT

LE ROI FAYÇAL RÉCLAME L'ÉVACUATION TOTALE DE L'ENSEMBLE DES TERRITOIRES OCCUPÉS.

Dans une interview à l'hebdomadaire américain *Newsweek*, le roi Fayçal d'Arabie Saoudite a exprimé l'espoir que les Etats-Unis sauront exercer suffisamment de pressions pour amener les Israéliens à entamer leur retrait des territoires arabes occupés avant la fin de 1974.

« *Le retrait total des territoires occupés*, a dit le souverain wahabite, *doit être la prochaine étape sur la voie d'un règlement au Proche-Orient. Des solutions partielles ne sont plus de mise. Il faut maintenant résoudre le problème d'une manière radicale... Nous voudrions voir les Israéliens quitter les territoires arabes dès demain matin, mais nous ne voulons pas fixer un calendrier précis. Il ne faut cependant pas oublier qu'une année s'est déjà écoulée depuis la fin de la guerre d'octobre, et il n'est pas déraisonnable de s'attendre que cette évacuation commence avant la fin de l'année.* »

Le souverain wahabite n'a pas exclu un nouveau recours à l'embargo pétrolier. « *Nos amis*, a-t-il dit, *doivent comprendre où se trouvent leurs intérêts stratégiques. Tout dépend d'eux... Nous ne voulons rien entreprendre qui puisse nuire aux Etats-Unis. Mais pour que nos nouvelles « relations spéciales » demeurent viables, les Etats-Unis doivent pour leur part s'abstenir de toute action susceptible de porter atteinte à nos intérêts et à ceux du monde arabe. Et l'occupation prolongée des territoires arabes — y compris la Jérusalem arabe. — non seulement porte préjudice aux Arabes, mais également elle empoisonne le climat international.* »

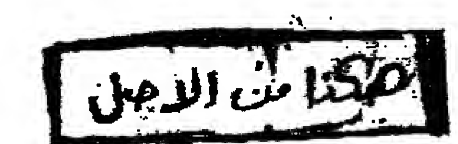
Liban

LE PREMIER MINISTRE ANNONCERAIT SA DÉMISSION

(De notre correspondant.)

Beyrouth. — Le premier ministre libanais, M. Takieddine Solh, a annoncé, lundi 23 septembre, à la presse, qu'il présenterait mercredi, au chef de l'État, la démission de son cabinet et cela au cours du conseil des ministres hebdomadaire qui doit se tenir à Ehden, résidence d'été du président de la République. Cette démission intervient après le départ, la semaine dernière, du gouvernement, des ministres de l'économie et des affaires sociales, MM. Nazih Bizri et Emile Rouhanna Jaqr. Ce retrait devait être suivi, ce mardi, par celui des deux représentants du parti socialiste progressiste de M. Kamal Joumblat, MM. Bahige Takieddine (intérieur) et Tewfik Assaf (pétrole).

Les milieux politiques de Beyrouth s'inquiètent des répercussions possibles de la crise qui éclate, à un moment où les rivalités de clans et de partis revêtent un caractère d'intolérance et de violence, qui laisse présager le pire.



AFRIQUE

Éthiopie

Après l'arrestation de deux dirigeants syndicaux

Les militaires tentent d'obtenir le retrait de l'ordre de grève générale

La fossé entre civils et militaires semble se creuser encore en Éthiopie. La Confédération des syndicats de travailleurs éthiopiens, qui compte environ trente mille adhérents, a lancé en effet, lundi 23 septembre, dans la soirée, un mot d'ordre de grève générale qui prend effet à partir de mercredi.

La centrale entend ainsi riposter à l'arrestation, par l'armée, de deux de ses dirigeants, le président, M. Beyene Solomon, et le secrétaire général, M. Fisehatsion Teklé. Tous deux avaient été appréhendés lundi en début d'après-midi et emmenés au quartier général de l'aviation sans que les militaires fournissent la moindre explication. Mardi matin, des contacts ont eu lieu entre la Confédération et l'armée en vue de libérer les deux leaders. Quelle que soit l'issue de ces négociations, et que le mot d'ordre de grève soit retiré ou maintenu, l'action entreprise par les dirigeants syndicaux est lourde de conséquences et prouve leur détermination. Il s'agit du premier conflit overt avec le comité de coordination militaire, conflit d'autant plus grave que ce dernier avait, le 13 septembre dernier, supprimé le droit de grève.

A l'origine de cette crise se trouve une revendication commune aux étudiants et aux dirigeants des travailleurs : la mise en place d'un gouvernement civil. Les uns comme les autres demandent que l'armée abandonne le pouvoir. Ils refusent de se contenter de la création par les militaires d'une commission consultative civile chargée de participer à l'élaboration d'une nouvelle Constitution.

Cette commission, dont la création avait été annoncée le 15 septembre dernier, comprendra cinquante membres. Elle devra être mise en place définitivement le 9 octobre. Elle aura pour tâche de travailler, avec les militaires, à la réforme des institutions politiques, économiques et sociales. Elle devra aussi déterminer la procédure permettant la mise en place d'un gouvernement désigné par le peuple.

Dès le 16 septembre, les étudiants et les lycéens avaient jugé cette procédure dilatoire. Pour manifester leur opposition, ils avaient refusé de participer à un projet cher aux militaires, qui visait à les envoyer dans les campagnes pour éduquer les masses rurales et diffuser les idéaux de la révolution. La situation, depuis lors, est bloquée et l'université de la capitale, fermée depuis mars dernier n'a toujours pas rouvert ses portes. Les inscriptions, cependant, semblent se dérouler normalement.

La déclaration faite lundi par le prince héritier Asfa Wossen est-elle de nature à entraîner une évolution de la situation ? On peut en douter. Répondant à l'appel que lui avaient lancé le 12 septembre les militaires, le prince affirme qu'il souhaite regagner son pays pour y servir le peuple en tant que souverain constitutionnel. Il ajoute qu'il est prêt à jouer son rôle dans la réalisation des « *objectifs sacrés que sont la suppression de la faim, de la maladie et de l'ignorance* ». Le prince, qui est âgé de soixante ans, est le fils aîné de l'empereur. Il était son unique héritier mâle depuis la mort de son frère en 1957. En 1960, il avait été mêlé à une tentative de putsch menée par un groupe d'officiers qui avaient profité d'un voyage de l'empereur au Brésil pour essayer de s'emparer du pouvoir. L'affaire avait échoué et depuis lors le prince avait été tenu à l'écart. Il avait été frappé en 1973 d'une paralysie partielle et se soignait en Suisse où il se trouve toujours.

La balle est maintenant plus que jamais dans le camp des militaires. Il leur faudra prendre des décisions rapides s'ils veulent garder la situation en main. La prudente lenteur qui leur a si bien réussi lorsqu'il s'agissait d'isoler puis d'écarter l'empereur, ne semble plus de mise. La contestation risque de s'étendre de plus en plus. Lundi matin, un groupe de fonctionnaires du ministère des finances ont proclamé la formation d'un cabinet composé de personnalités civiles et ont exprimé leur appui aux syndicats et aux étudiants. C'est la première fois qu'une telle tendance s'exprime ouvertement dans la fonction publique. — D.J.

● CREDITS FRANÇAIS POUR LA TUNISIE. — Un pool bancaire comprenant la Banque française du commerce extérieur, le Crédit commercial de France, la Société tunisienne de banque et l'Electro-Banque à Paris, vient de consentir à la Tunisie un crédit d'un montant de 60 millions de francs français, garanti par la Compagnie française d'assurances pour le commerce extérieur, à Paris (COFACE). Ce crédit contribuera à financer huit projets de télécommunications, dont l'installation d'un deuxième câble sous-marin qui reliera la Tunisie à la France. — *(Reuter.)*

Angola

LE GÉNÉRAL SPINOLA POURRAIT DIRIGER EN PERSONNE LES NÉGOCIATIONS

Lisbonne *(A.F.P., Reuter)*. — Le président Antonio de Spinola entend diriger en personne les négociations futures sur l'avenir politique de l'Angola, et se rendra vraisemblablement à Luanda dans un proche avenir. C'est ce qu'a annoncé, lundi 23 septembre, un porte-parole du gouvernement portugais. Durant les deux journées précédentes, le chef de la junte avait eu des entretiens avec le contre-amiral Antonio Rosa Coutinho, président du conseil militaire en Angola. De retour à Luanda, dimanche soir, ce dernier a confirmé que le général Spinola avait l'intention de s'occuper « personnellement » de cette affaire et qu'il prendrait bientôt contact avec les représentants des principaux mouvements de libération du territoire.

Le président portugais avait rencontré, il y a une dizaine de jours, dans l'île de Sal (archipel du Cap-Vert), le président Mobutu Sese Seko, chef de l'État zaïrois, pour s'entretenir avec lui des problèmes posés par la décolonisation. Le siège du Front national de libération de l'Angola (F.N.L.A.), dirigé par M. Roberto Holden, se trouve au Zaïre et, selon le président Mobutu, ce pays donnerait asile à plus d'un million de réfugiés originaires de l'Angola.

L'action menée sur le plan diplomatique et les rumeurs concernant d'éventuelles négociations n'empêchent pas la poursuite des combats. Le commandement portugais a annoncé lundi qu'un commando du F.N.L.A. avait attaqué, le 20 septembre, une colonne de soldats dans la région d'Ambriz, non loin de Luanda.

ASIE

Vietnam du Nord

LE CHARGÉ D'AFFAIRES EN FRANCE DEVIENT AMBASSADEUR

La République démocratique du Vietnam vient de nommer ambassadeur en France M. Vo Van Sung, chargé d'affaires, qui se trouve actuellement à Hanoï, mais dont regagner Paris incessamment.

Un communiqué commun du 12 avril 1973 avait annoncé un échange d'ambassadeurs. Vingt-quatre heures plus tard, Paris et Saigon rétablissaient leurs relations. L'attitude du gouvernement français, qui ne faisait aucune place au G.R.P., avait vivement mécontenté les révolutionnaires vietnamiens. Le « Nhan Dan » publiait le 25 avril 1973 un vigoureux éditorial à ce propos. Si donc M. Chayet exerçait dès cette époque des fonctions d'ambassadeur de France en R.D.V., M. Vo Van Sung demeura chargé d'affaires. Une certaine évolution se fit ensuite sentier ; si le G.R.P. a refusé une mince aide humanitaire française, la comparant à une simple « aumône » en comparaison de ce qui a été donné à Saigon, le statut de la représentation du gouvernement révolutionnaire a néanmoins changé. Le bureau d'information est devenu le 22 mai 1974 la mission permanente du G.R.P. de la République du Sud-Vietnam en France.

● A SAIGON, l'élection du lundi 23 septembre par les deux Chambres réunies des neuf juges à la Cour suprême a donné lieu à de vifs incidents, les élus de l'opposition exigeant que le président Thieu s'explique au sujet des accusations de corruption portées contre lui. D'autre part, le gouvernement a renfloué lundi les caisses de la commission internationale de contrôle en acquittant, avec un versement de près de 3 millions de dollars, une partie de sa contribution pour 1974.

Chine

LA VISITE DE Mme MARCOS

Pékin va vendre du pétrole aux Philippines

De notre correspondant

Pékin. — Les Philippines et la Chine noueront très probablement des liens diplomatiques dans le cours du semestre à venir. Le séjour à Pékin de Mme Marcos semble, en effet, avoir été un succès comme le montraient, lundi 23 septembre au soir, l'atmosphère gaie et détendue du banquet d'adieu à l'Assemblée, et l'échange de lettres, peu après, sur le développement des relations commerciales entre les deux pays. Mme Marcos fait même un voyage improvisé à Tientsin ce mardi ; elle a dû décliner cependant l'invitation à prolonger son séjour que lui avait faite la femme du président Mao.

Mme Chiang Ching a joué un rôle important tout au long de cette visite. Cela s'explique par bien des raisons : par sa présence, elle apporte la caution discrète du chef du parti ; elle est la seule femme membre du bureau politique ; et surtout, en tant que responsable de la politique culturelle du parti, il lui revenait d'accueillir la fondatrice du grand centre culturel international du boulevard Roxas, à Manille.

Il reste que les questions épineuses à régler avant l'ouverture des missions diplomatiques ont été discutées avec M. Chou En-lai, puis avec le premier vice-premier ministre, M. Li Hsien-nien. On en ignore le détail. L'échange de vues selon M. Li fut « sincère », autrement dit pas très facile, mais le vice-premier ministre ne s'en déclara pas moins « *profondément convaincu que les relations des deux pays et l'amitié traditionnelle des deux peuples connaîtront un nouveau et plus grand développement* ». La délégation se montre fort discrète sur la question de Taïwan. Y a-t-il une ou deux Chines ? Le « forum asiatique » proposé par M. Marcos accueillerait-il une délégation nationaliste ? Quelle réponse Pékin a-t-il faite à cette proposition ? Le silence est de rigueur. Il revient apparemment au président Marcos de trancher les questions délicates. Mais la délégation repart avec des résultats concrets. Le commerce va se développer : vente de pétrole chinois à partir de l'année prochaine (1), et achat de sucre, de cuivre, de bois et de coprah des Philippines. Une mission viendra à Pékin pour préciser les quantités. Enfin, des troupes d'opéra et de ballet chinoises seront invitées à Manille.

ALAIN BOUC.

(1) Un porte-parole philippin a parlé de *quantités considérables* de pétrole.

Bangladesh

LA SITUATION EST « PROCHE DE LA FAMINE » déclare le premier ministre

Dacca. — Avant de partir, lundi 23 septembre, pour New-York, où il va notamment demander à l'Assemblée générale des Nations unies un accroissement de l'aide étrangère à son pays, M. Mujibur Rahman, chef du gouvernement de Dacca, a déclaré aux journalistes que la situation au Bangladesh était actuellement « *proche de la famine* ». Il a annoncé qu'il avait ordonné la mise en place dans tout le pays de quatre mille trois cents cantines, où seront fournies des rations alimentaires.

Selon le ministre de l'alimentation, M. Abdul Monin, les réserves du gouvernement de Dacca seront épuisées d'ici à la fin du mois, à moins que n'interviennent d'urgence des livraisons par bateau de vivres de l'étranger. Dans le même temps le prix du riz continue de grimper de manière vertigineuse. Il a augmenté de 50 % en une semaine. — *(A.P., Reuter.)*

Thaïlande

LE P.C. FAIT DÉSORMAIS ÉTAT DE « ZONES LIBÉRÉES »

Le P.C. thaïlandais, qui mène la lutte armée contre le régime de Bangkok, parle désormais de « zones libérées ». Jusqu'à présent, il se contentait de mentionner ses actions entreprises contre l'armée royale. Il s'agit, du moins en ce qui concerne la propagande, d'un tournant. En fait, depuis longtemps, le P.C. contrôle certaines zones, d'une superficie relativement réduite, semble-t-il.

« *Les mots zones libérées — qui peuvent aussi être appelées des bases — sont sans doute nouveaux pour le peuple thaïlandais* », a déclaré, le 17 septembre, la radio communiste, la Voix du peuple de Thaïlande. Elle ajoutait : « *Cependant, ce sont des mots pleins de sens. (...) Ils distillent la peur dans la classe dirigeante réactionnaire et chez les impérialistes américains, mais sont acclamés par tout le peuple, qui aime la démocratie puisque ces zones libérées sont celles où se situent l'indépendance et les espoirs des masses de gens pauvres.* »

La radio ajoute que, pour libérer une zone, la lutte armée est nécessaire. Elle indique aussi que le pouvoir politique se saisit progressivement dans les campagnes, puis, à partir de là, dans les villes. « *De nombreuses bases ont été établies dans le pays* », mais la radio n'en a cité aucune précisément. Elle fait état des grands changements intervenus dans ces régions : égalité des droits pour les femmes et les hommes, amélioration du niveau de vie et du niveau culturel, études pour tous les enfants, campagnes sanitaires. « *C'est pourquoi le peuple est uni; il bâtit et défend avec vigueur les bases.* » De plus, « *l'ennemi* » sera châtié s'il entend empiéter sur ces zones.

POLITIQUE

M. Poniatowski annonce une restauration du rôle et des pouvoirs des communes

De notre correspondant

Saint-Etienne. — En arrivant lundi 23 septembre devant l'entrée du restaurant de la XXVI[e] Foire économique de Saint-Etienne, où il était venu présider le traditionnel banquet des maires de la Loire, M. Poniatowski s'est heurté à un barrage de cent cinquante cultivateurs. Ceux-ci s'étant assis devant les portes de l'établissement, voulaient empêcher le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et les parlementaires l'accompagnant de déjeuner. *« Visant à protester contre l'incohérence de la politique gouvernementale sur la viande et contre le gaspillage des deniers publics »*, cette manifestation-surprise, comme l'avaient décidée ses organisateurs, notamment le Centre des jeunes agriculteurs, fut de bout en bout non violente. M. Poniatowski, quittant le cortège officiel, se porta au devant du barrage et prit un courageux bain de foule. Il fut quelque peu sifflé et hué mais à aucun moment cela ne dégénéra. Après s'être efforcé d'expliquer que les paysans français étaient tributaires de l'Europe, M. Poniatowski quelque peu aidé par des C.R.S. réussit à franchir l'une des portes du restaurant où l'attendaient les élus avec lesquels il s'était entretenu auparavant dans la salle omnisports. C'est là que lui avait d'ailleurs été remise une résolution portant sur la nécessité de mesures immédiates en faveur de l'emploi, la priorité à accorder aux zones industrielles des communes minières, la garantie à ces communes de la redevance des mines pendant cinq ans à compter de la fermeture des installations, le remboursement de la T.V.A. aux collectivités territoriales, l'allégement des charges dans le domaine de l'enseignement et de l'aide sociale, une plus large autonomie accordée aux collectivités locales et une révision de la répartition des charges entre l'Etat et les collectivités.

Cette résolution, rédigée à l'initiative de MM. Vial-Massat et Montagnon, conseillers généraux communistes, avait été signée par vingt et un des trente-neuf membres de l'assemblée départementale dont le président lui-même, M. Antoine Pinay. Le maire de Saint-Chamond devait, à l'heure des discours, se faire plus incisif.

Les requêtes de M. Pinay

Interrompu plusieurs fois par les applaudissements, M. Pinay déclara notamment : *« Le souci des maires est surtout d'équilibrer leur budget. Ils se plaignent de l'insuffisance de leurs ressources chaque jour amenuisées par la hausse des prix. Ce sera un soulagement très grand, soit de supprimer la T.V.A. payée par les communes sur leurs travaux d'équipement, car elles ne peuvent pas la récupérer, soit au moins d'en faire réduire le taux. Nous avons tous en mémoire l'hiver de 1970 et le coût des opérations d'enlèvement de la neige que les communes ont dû supporter, payant sur ces opérations 17,60 % de T.V.A., ce qui a fait dire à certains que les calamités publiques sont une source de revenus pour l'Etat. Quand ils acquittent le même taux de T.V.A. sur les constructions scolaires, les maires subventionnent l'Etat alors que le montant des subventions de celui-ci n'a pas été relevé depuis 1963. »*

Après avoir constaté *« le glissement des dépenses qui incombent à l'Etat sur le budget des collectivités locales »*, le président du conseil général fit part au ministre des *« préoccupations des maires quant au bon ordre public. Il serait nécessaire,* dit-il, *que le gouvernement montre un peu d'énergie devant la dégradation générale à laquelle nous assistons dans la morale, les mœurs, la famille, l'autorité, le civisme »*.

M. Michel Poniatowski s'adressant alors à ses « chers collègues » leur a dit tout d'abord : *« Les responsabilités que vous assumez en tant que gestionnaires des communes ont crû avec le développement des missions qui incombent désormais à ces collectivités locales. Cette évolution se poursuivra. La complexité des problèmes qu'il faut résoudre dans un pays développé est désormais telle qu'il est vain et j'ajoute qu'il est mauvais de vouloir administrer l'ensemble de la société depuis un lieu unique et centralisé. Le bonheur est moins que jamais sorti tout ailé du cerveau des technocrates, des planificateurs, qui sont prêts à asservir l'homme à une conception purement théorique de l'avenir. Le bonheur ne peut être atteint que par une démarche inverse qui réponde aux aspirations profondes de chacun. Ces aspirations, qui mieux que les maires et les élus locaux peut les sentir afin de mettre en œuvre les solutions indispensables ? (...) La commune est aujourd'hui devenue la dispensatrice de services publics. (...) Cela ne veut pas dire que les services traditionnels sont moins importants. Je dirai même que pour les services qui veillent à la sécurité des citoyens, ils sont plus que jamais nécessaires et il est souhaitable que les maires veillent par priorité à la sûreté et à la sécurité de leurs communes et qu'ils soient en mesure à la fois de prévenir la violence et de répliquer très énergiquement lorsque celle-ci se manifeste, car le développement de la qualité de la vie n'est possible que si la sécurité est d'abord et fermement assurée. La liberté de chacun tient à la sécurité de tous. Les maires doivent se préoccuper de plus en plus de l'expansion économique qui conditionne le niveau de la vie de leurs communes. (...) La commune d'aujourd'hui, qu'elle soit rurale ou urbaine, est désormais autant une communauté de destins qu'une communauté de vies. Pour nous, maires, administrer c'est surtout équiper en vue d'aménager.*

» L'Etat est nécessairement conduit à rechercher d'une manière croissante l'aide des communes, et ce serait agir à contresens de l'Histoire que de vouloir confier des tâches accrues à un Etat qu'il faut au contraire débureaucratiser.

» C'est à la porte des mairies que commence la liberté civique. C'est grâce à elles et par elles que nous pourrons vaincre cet « esprit de guichet » qui est trop souvent encore la marque de la bureaucratie. C'est grâce au maire et par lui que l'accueil personnalisé peut remplacer l'anonymat agressif. Le rôle économique et social des maires est récent, mais désormais essentiel. C'est par les élus locaux que l'aménagement du territoire peut prendre sa véritable signification : moins l'aménagement idéal et planifié qui séduit l'esprit que la recherche d'une qualité de vie qui touche le cœur. L'axe de modification des perspectives de l'aménagement du territoire et des réformes administratives, ce n'est pas seulement la recherche d'un nouvel équilibre entre les collectivités locales, c'est aussi un ré-équilibre entre les communes rurales et les communes urbaines et le développement de la qualité de la vie quotidienne par la protection des espaces verts ou la création dezones de loisirs, par exemple. C'est pourquoi j'espère parvenir à donner une vie réelle aux plus petites communes, sans chercher à les contraindre ni même inciter celles-ci ou celles-là à se regrouper, par exemple en voyant près de chaque clocher des services publics indispensables et éventuellement regroupés. J'ai donc prescrit une étude du regroupement des divers services publics au sein de chaque petite commune afin de permettre à chacune d'entre elles de vivre avec la présence d'un minimum de services publics.

De nouveaux moyens

» (...) Je souhaite que votre rôle se développe encore largement, notamment dans le cadre des perspectives nouvelles que j'entends assigner à l'aménagement du territoire. Mais, parallèlement, des moyens appropriés devront être accordés aux maires et aux communes afin que les uns et les autres puissent accomplir au mieux leur nouvelle mission. Je ne ferai qu'énumérer les moyens que je préciserai prochainement devant l'Assemblée nationale et devant le Sénat. Il faut d'abord que les maires puissent disposer de compétences plus étendues sans que, pour cela, le contrôle du conseil municipal soit diminué. La société moderne exige souvent des décisions conservatoires rapides et la prise de décisions sans délai... Il faut aussi que les élus locaux soient davantage associés à la préparation du Plan. Je fonde à cet égard de grands espoirs sur les établissements publics régionaux, dont la moitié au moins des représentants sont des maires de communes de moins de trente mille habitants, et j'étudie la possibilité de créer à la demande de l'Association des maires, des syndicats d'étude et de programmation. Il faut enfin que maires soient protégés, c'est pourquoi j'ai soutenu le vote de la loi du 18 juillet 1974 qui étend notamment aux maires les garanties prévues pour les magistrats et les préfets. En ce qui concerne le personnel communal, il doit être suffisant en qualité et en quantité. L'amélioration du recrutement, de la formation et du statut des personnels communaux sont mes objectifs prioritaires et je souhaite créer une véritable fonction communale qui sera un outil efficace pour tous les maires. »

A propos des finances locales, le ministre a énuméré le remplacement de la taxe locale, l'accroissement de un milliard et demi supplémentaire de la taxe sur les salaires, la réforme de la patente prévue pour 1975 et la suppression de diverses taxes.

Dans les conseils généraux

En Seine-Maritime

M. JEAN LECANUET EST ÉLU PRÉSIDENT

M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, président du Centre démocrate, a été élu, lundi après-midi 23 septembre, à Rouen, président du conseil général de Seine-Maritime en remplacement d'André Marie, ancien président du conseil, radical, décédé le 12 juin 1974.

M. Lecanuet a été élu, au premier tour, par 34 voix contre 15 à M. Richard Prauzo, maire de Fécamp, radical de gauche. Il y a eu deux bulletins blancs et deux voix se sont portées sur des conseillers généraux qui n'étaient pas candidats. Le nouveau président a déclaré : « Je rechercherai l'efficacité par la concertation et je veillerai à ce que la minorité ait la place qui lui revient. »

M. Jean Lecanuet devait faire savoir par la suite que ces nouvelles fonctions, s'ajoutant à ses responsabilités de garde des sceaux et de maire de Rouen, le conduisaient à abandonner son mandat de président du conseil régional de Haute-Normandie, mandat qu'il exerce depuis le 11 janvier 1974.

La séance du conseil général a été troublée à deux reprises par le public qui a manifesté bruyamment son soutien aux motions, présentées par l'union de la gauche et plusieurs centristes, à propos du conflit du « France ».

A la Réunion

M. LAGOURGUE DÉMISSIONNE DE LA PRÉSIDENCE

M. Pierre Lagourgue, après son échec, dimanche, aux élections sénatoriales à la Réunion — il était candidat républicain indépendant, — a donné le lundi 23 septembre sa démission de président du conseil général de ce département d'outre-mer. M. Lagourgue a considéré que le vote des grands électeurs, dont beaucoup sont conseillers généraux, constituait un désaveu. (Rappelons que M. Georges Repiquet, U.D.R., a été réélu dimanche sénateur de la Réunion et que M. Louis Virapoullé, candidat favorable à la majorité, a succédé à M. Alfred Isautier, républicain indépendant, qui ne se représentait pas.)

L'ÉLECTION LÉGISLATIVE PARTIELLE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

« Monsieur Olivier » n'est pas inquiet

De notre correspondant

Saint-Nazaire. — La venue de M. François Mitterrand, lundi soir à la Chapelle-des-Marais, a marqué *le véritable coup d'envoi* de la campagne électorale dans la septième circonscription de la Loire-Atlantique. Jusqu'à ce rendez-vous, les stratégies s'étaient déjà développées longuement, mais il manquait l'étincelle qui déchaîne les enthousiasmes ; cette fois, il semble qu'on ait atteint le cap. Après le premier secrétaire du parti socialiste, jeudi, c'est M. Roland Leroy, secrétaire du comité central du P.C.F., qui viendra à La Baule soutenir son candidat : La Baule, ville dont M. Olivier Guichard est le maire, une station balnéaire, mais aussi la position-clé au cœur de cette septième circonscription dont l'ancien ministre d'Etat est l'élu depuis 1967 et où il l'avait emporté, sans coup férir, dès le premier tour en 1968 et en 1973.

Si l'on excepte un télégramme de soutien de M. Durafour, ministre du travail, dont le texte a été remis à la presse locale, M. Guichard a mené sa campagne entouré de ses seuls supporters locaux et ils sont nombreux depuis son suppléant, le fidèle Michel Rabreau, pharmacien à Guérande, jusqu'aux exploitants agricoles d'Asserac où, en 1973, l'ancien ministre a été plébiscité avec huit bulletins favorables sur dix. Il est vrai que « Ker Olivier », la résidence familiale des Guichard, est située sur la commune.

Roc solide, tout à l'image du pays qui constitue les premiers contreforts bretons, M. Guichard affronte la consultation de dimanche sans inquiétude apparente. « *Le seul problème*, assure son entourage, *sera de retrouver le soir du 29 le taux actuel de participation, qui se situe à 75 % environ dans la circonscription.* » Pour favoriser cette réaction de l'électeur, on a lancé un prix communal du civisme. Quant à son obligation d'obtenir un nouveau vote favorable pour retrouver son mandat de député, M. Guichard ne s'en plaint pas : « *La question est ainsi nette. Si on proposait une réforme des suppléants, je la voterais, mais dans l'immédiat il faut se représenter devant les suffrages populaires et ce n'est pas mauvais. Beaucoup de choses ont changé depuis la dernière consultation et il faut voir si les électeurs pensent toujours de la même façon...* »

LES DEUX PRÉCÉDENTS SCRUTINS

● En 1968, le premier tour avait donné les résultats suivants : inscr., 49 680 ; suffr. expr., 41 739. MM. Guichard, U.D.R.-U.D.-V[e], 25 168 ; Legrand, P.D.M., 10 221 ; Autret, P.C., 2 897 ; Annaix, Féd.-S.F.I.O., 2 340 ; Yvin, P.S.U., 1 104.

● En 1973, premier tour : inscr., 52 918 ; suffr. expr., 44 048. MM. Guichard, U.R.P.-U.D.R., 28 228 ; Martinais, U.G.S.D.-P.S., 7 662 ; Leclerc, réf.-Centre dém., 4 850 ; Le Corre, P.C., 4 152 ; Barre, S.A.V., P.F.E., 1 156.

La circonscription compte quarante-quatre mille électeurs auxquels s'ajouteront mille neuf cents jeunes de dix-huit à vingt et un ans, désormais appelés à voter.

Ministre du général de Gaulle, M. Guichard n'a pas renié ses origines. Depuis plusieurs semaines, il prépare la rédaction d'un livre relatant ses vingt-sept années d'activité au service de l'Etat. L'ouvrage sortira en novembre. Une question d'actualité domine : la justification du mouvement politique gaulliste en 1974. Elle constitue la trame de l'actuelle campagne de « Monsieur Olivier », comme on l'appelle respectueusement dans les communes les plus fidèles de la circonscription. L'emploi constitue un des dossiers les plus lourds. En dehors des Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire, véritable pôle régional dont la main-d'œuvre vient de 40 kilomètres à la ronde, des inquiétudes existent à l'usine aéronautique de la SNIAS (près de trois mille salariés), et la situation est très préoccupante dans le bâtiment depuis les mesures de restriction du crédit. Ce dernier problème est national, mais dans la circonscription les métiers liés à la construction représentent 10 à 15 % des actifs.

Toutes ces questions ont constitué des cibles de choix lundi à La Chapelle-des-Marais pour le candidat du parti socialiste, M. Philippe Segrétain, relayé par le premier secrétaire, M. François Mitterrand.

Agé de trente ans, M. Segrétain est un économiste professionnel, qui travaille dans un cabinet parisien. Peu connu au plan local, il retrouve cependant à Guérande la propriété de sa famille, où il ne venait guère qu'à l'occasion des congés. Une campagne active lui a permis de découvrir les problèmes « de l'intérieur » : la pêche, non plus en amateur, mais avec les professionnels de La Turballe et du Croisic, les marais-salants chez les paludiers, et l'agriculture à travers les exploitations dont plusieurs sont conduites par des « paysans-travailleurs » passablement remuants.

« *Il est possible de battre Guichard* », répète inlassablement le candidat du P.S.

Ces propos n'ont pas manqué d'être repris par M. Mitterrand. Acclamé par deux mille cinq cents militants passionnés, le premier secrétaire s'est défendu d'attaquer les personnes, préférant s'en prendre au système politique en place et au régime gaulliste.

Devant cette assemblée bien plus favorable, M. Guichard tenta une offensive et en fin de réunion on le vit traverser la salle, venant « *par courtoisie saluer le premier secrétaire du P.S.* ».

Dualité bretonne

La réunion n'étant pas contradictoire, M. Mitterrand demanda une dérogation pour permettre à l'ancien ministre de s'exprimer. Fortement chahuté, M. Guichard put tout juste dire son manque de confiance face au programme commun « *dont le coût change parfois du simple au double et qui est particulièrement mal adapté face à la crise actuelle* ». Le débat ne se prolongea pas au-delà de quelques minutes.

Chez les communistes, l'action est menée par un professeur de l'enseignement technique, M. Pierre Le Berche. Ce candidat reçoit un soutien très actif des instances du parti. Le député du Val-de-Marne, M. Kalinski, est à ses côtés depuis le lancement de la campagne, et le conseiller général de Montoir-de-Bretagne, M. Lecorre, milite également avec passion.

A Lutte ouvrière, Mlle Liliane Allain, vingt-six ans, ne croit pas en la vertu du bulletin de vote. « *C'est par la lutte et la grève que nous y arriverons.* »

A l'opposé de l'éventail politique, M. Jean Peloux (Front national) mène campagne afin de faire savoir « *qu'il existe une droite capable de s'opposer aux forces actuelles de désagrégation de la société française* ».

Enfin, deux candidats bretons, combattants opposés, se réclament d'une même idée régionaliste. Pour M. Michel Barré, du parti S.A.V. (Strollad ar Vro), aucun accord n'est possible avec les représentants d'un groupe « *sectaire et en association d'idée avec le P.C.F.* ». Inversement, M. Aldrig Russon, porte-parole de l'U.D.B. (Union démocratique bretonne), refuse de composer avec des interlocuteurs « *foncièrement petit-bourgeois* ».

PIERRE GRENOUILLOUX.

Après les élections sénatoriales

Le ministère de l'intérieur publie une nouvelle répartition politique des quatre-vingt-huit sièges

Le ministère de l'intérieur a publié lundi après-midi 23 septembre une nouvelle répartition politique des quatre-vingt-huit sièges sénatoriaux renouvelés au cours des élections de la veille. Par rapport à la répartition établie par ce ministère immédiatement après la communication des résultats (*le Monde* du 24 septembre), on relève plusieurs modifications importantes. Ainsi, les républicains indépendants, qui avaient perdu quatre sièges dans la statistique initiale, sont maintenant crédités d'un gain de trois sièges ; ils auraient obtenu seize élus dimanche et non neuf, comme le ministère de l'intérieur l'avait mentionné dans un premier temps.

Les réformateurs, qui avaient gagné quatre sièges en perdent un, par rapport, il est vrai, à un nombre de sortants plus élevé (quinze au lieu de huit) que dans la première statistique. L'U.D.R. perd un siège de plus ; elle n'aurait eu que huit élus (au lieu de neuf) sur douze sortants ; le parti socialiste n'en gagne qu'un, au lieu de deux, le siège de M. Gregory, qui n'avait pas reçu l'investiture de sa fédération des Pyrénées-Orientales, étant désormais recensé comme celui d'un « socialiste indépendant ».

Les « modérés favorables à la majorité » (pour la plupart, ex-centristes d'opposition) n'auraient eux que treize élus au lieu de vingt et un, mais leurs « sortants », comptabilisés par le ministère de l'intérieur, ne sont plus que dix-sept au lieu de vingt-quatre.

Beaucoup de triturages de chiffres, on le voit...

Les services de M. Poniatowski ont bien raison d'ajouter qu'il n'y aura pas de statistique valable *tant que les nouveaux sénateurs* ne se seront pas fait inscrire dans les groupes politiques de leur choix. Dans ces conditions, ils auraient été bien inspirés d'attendre ce moment-là pour rectifier leur première appréciation des résultats.

Le secrétariat général de l'U.D.R. conteste, dans un communiqué, la répartition ministérielle concernant ses sièges et fait la mise au point suivante :

« *Les sièges auxquels fait allusion le ministère de l'intérieur concernent le sénateur Golvan, qui avait retiré sa candidature dans le Morbihan, le sénateur Lartigue dans les Pyrénées-Atlantiques, qui ne siégeait que comme suppléant du sénateur R.I. Tinaud, qui a été battu, le sénateur Bousch, en Moselle, qui n'avait pas obtenu l'investiture de l'U.D.R. Par ailleurs, M. Collette n'était devenu sénateur qu'en tant que suivant de liste dans le Pas-de-Calais du sénateur Poudonson, devenu secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, et retrouvera normalement son siège dès l'instant que M. Poudonson reprendra son portefeuille ministériel.* »

N.D.L.R. — Le sénateur Golvan n'a retiré sa candidature qu'après son insuccès du premier tour. A ce compte, d'autres sortants recensés comme battus ne méritent pas cette épithète.

LE NOMBRE DES NOUVEAUX SÉNATEURS

Nous avons indiqué par erreur dans le titre du tableau publié dans nos précédentes éditions (« le Monde » du 24 septembre, page 3) que le nombre des nouveaux sénateurs s'élevait à quarante-trois. Ils sont en fait quarante-quatre ainsi qu'il ressortait de la liste que nous avons donnée (deux communistes, huit socialistes, cinq radicaux de gauche, deux centre gauche, douze Union centriste et réformateurs, neuf indépendants et républicains indépendants, cinq divers majorité et un Union des démocrates V[e] République).

Ces sénateurs occupent les sièges des vingt-huit « sortants » qui ne se représentaient pas, des quinze « sortants » qui ont été battus et le siège du Lot, qui était vacant.

RELIGION

LES MISSIONS EN AFRIQUE NOIRE

Un style nouveau d'apostolat chez les animistes et les musulmans

L'avenir des missions chrétiennes en Afrique noire n'est pas clair. Mais il est certain que les schémas traditionnels n'ayant plus cours, force sera de modifier profondément le visage de ces postes avancés du christianisme. La mort du colonialisme, la faillite de la culture européenne, la montée des nationalismes, l'effondrement des vocations missionnaires, le renouveau fondamental de la théologie, la prise de conscience des valeurs de l'animisme et de l'islam ont déjà affecté le style des méthodes d'apostolat. Ce n'est de toute évidence qu'un commencement.

Après avoir montré ce qu'il en était dans le cas très particulier de l'Algérie (« le Monde » du 5 septembre 1974), Henri Fesquet cite quelques exemples pris sur le vif au Niger, au Togo et au Dahomey, dans des régions où dominent tantôt l'islam, tantôt l'animisme.

De notre envoyé spécial

Niamey (Niger). — Cent kilomètres de piste en tôle ondulée au sud-ouest de Niamey, et voici, en pleine brousse, la mission chrétienne de Makalondi, chez les Gourmantchés, ethnie marginale au Niger. Un Père catholique rédemptoriste et un Frère protestant de Taizé — mais ces dénominations confessionnelles ont-elles encore un sens sous de telles latitudes ? — vivent ici depuis 1966.

Ils ont tout mis en œuvre pour faire oublier leurs origines européennes. Vivant à l'indigène, tant pour l'habitat que pour la cuisine, vêtus de shorts, couchant à la belle *étoile, sans électricité ni réfrigérateur*, les missionnaires occupent un enclos circulaire délimité par une barrière de tiges de mil tressées horizontalement. Six cases rondes en crépi et en briques d'argile surmontées d'un toit en paille de brousse : l'ensemble est d'une élégance spartiate. Un puits de 8 mètres fournit parcimonieusement l'eau ; le téléphone le plus proche se trouve à 40 kilomètres.

Comment ces hommes si parfaitement intégrés aux conditions de vie de leurs voisins — vingt mille à trente mille personnes — rendent-ils compte de leur mission ? Deux thèmes reviennent constamment sur leurs lèvres : le développement et l'évangélisation, dont ils ne conçoivent pas que l'on puisse les dissocier l'un de l'autre. Dans les deux cas, le principe est le même : ne rien entreprendre que les indigènes ne puissent continuer par eux-mêmes le jour où les missionnaires partiraient.

L'enseignement ou la formation sont donc à la base de tout : aussi peu didactiques que possible. Ils se font « sur le tas » : apprendre à cultiver les plantes maraîchères, à cimenter et à entretenir les puits, à créer de petites coopératives, etc.

Sur le plan religieux, il s'agit de dépouiller au maximum le catéchisme de son enveloppe doctrinale et théologique qui porte la marque de l'Europe. L'enseignement se donne autant que faire se peut au cours de conversations. Appel est fait aux indigènes laïcs. Ceux-ci ne sont pas forcément baptisés, à cause de la polygamie, qu'il ne saurait être question d'abolir inconsidérément, car elle est un des piliers du système économique et familial.

Le respect des coutumes — telles que la circoncision et l'excision — est un point fondamental, ainsi, bien entendu, que l'étude et la pratique de la langue locale (grammaire, lexique, etc.).

La liturgie emprunte divers éléments aux traditions du pays (instruments de musique, chants). La chapelle de la mission est une case semi-circulaire à l'ombre d'un tamarinier. Assis en arc de cercle sur des troncs dépouillés de leur écorce, les fidèles font face à un autel fait d'un mortier. Une calebasse sert de tabernacle. Le pain fabriqué au village est utilisé pour l'Eucharistie. Seul le vin est importé d'Espagne, faute de pouvoir utiliser de la bière de mil qui est proscrite par le droit canon (1).

Jadis les missionnaires baptisaient par groupes, notamment les enfants des écoles confessionnelles, sans se soucier outre mesure de l'environnement à venir de ces néophytes. Ici, à Makalondi comme dans la plupart des missions d'aujourd'hui, il n'en est pas question. La théologie n'enseigne plus que l'enfer guette les hommes non baptisés. « *Arracher l'âme des païens à la damnation éternelle* », comme on l'apprenait encore au début du siècle, ne fait plus partie des mots d'ordre dispensés aux séminaristes. De 1970 à 1974, il y a eu cent dix baptêmes, surtout d'adultes. On attend que le désir des indigènes soit clairement exprimé. Détail significatif : on ne donne plus aux convertis des prénoms de saints blancs. Enfin, et cela est capital, les prêtres font en sorte de ne pas s'occuper en priorité des « élites » : le christianisme n'est pas une religion réservée d'abord aux privilégiés.

Ainsi, l'évangélisation progresse *lentement*, mais d'une manière *plus* authentique. Les indigènes se sentent aimés pour ce qu'ils sont et non plus en fonction d'une conversion hypothétique. Le complexe d'infériorité éprouvé par les Gourmantchés, tribu de faible importance, est en voie de recul. « *La mission a contribué à les débarrasser de ce sentiment* », nous dit le frère de Taizé.

En va-t-il partout de même qu'à Makalondi ? Oui et non. Dans les missions prospères, comme à Ouagadougou (Haute-Volta), où la communauté chrétienne est nombreuse, a pignon sur rue avec ses églises, ses écoles, ses dispensaires, ses quartiers, l'ambiance est, comme il est inévitable, extrêmement différente. Musulmans et catholiques, en dépit de contacts protocolaires, ne sont pas très en confiance et médisent parfois les uns des autres. Les souvenirs colonialistes ne sont pas tous effacés. Un climat concurrentiel joue encore.

La liturgie y a pourtant fait de grands progrès. La cérémonie de la nuit pascale, sommet du cycle liturgique annuel, est caractéristique de cette évolution. A Ouagadougou, par exemple, l'africanisation de l'office atteint un maximum : procession de femmes tenant des jarres, danses, pétards, acclamations périodiques de la foule, rite du feu, proverbes locaux appliqués au Christ, etc.

Aux termes d'une conversation amicale avec un notable musulman, Mgr Pierre Barthélémy Hanrion, évêque de Dapango (Togo), prenait congé de lui en ces termes : « *Priez Dieu pour que nous devenions de meilleurs chrétiens, et nous-même nous prierons pour que vous deveniez de meilleurs musulmans.* »

De tels propos ne sont pas de pure courtoisie. Ils ne trahissent pas davantage, bien entendu, une sorte d'indifférentisme religieux ou un glissement vers le syncrétisme.

Ils sous-entendent une théologie de l'œcuménisme amorcée par le concile Vatican II. De son côté, Mgr Patient Redois, évêque de Natitingou (Dahomey), estime : « *L'animisme n'est pas un obstacle au christianisme. Il constitue une pierre d'attente ou, si vous préférez, le tronc sur lequel se greffe et se greffera le christianisme. Nous n'avons pas à détruire les traditions animistes, mais à les purifier.* »

Même son de cloche chez Mgr Hippolyte Berlier, évêque de Niamey, dont la mission modeste en plein pays musulman date de 1947 seulement : « *L'Islam constitue une préparation au christianisme meilleure que d'autres religions entachées de superstitions. En baptisant naguère, systématiquement, pour faire barrage aux musulmans, nous avons eu tort. Notre intention est aujourd'hui bien différente : ne pas faire changer les musulmans de religion, mais nous efforcer ensemble à une conversion permanente.*

» *L'Eglise du Niger doit devenir nigérienne dans sa structure. Il nous faut préparer l'ordination sacerdotale d'hommes mariés et pères de famille.* »

La relève des missionnaires européens est, en effet, loin d'être assurée...

HENRI FESQUET.

(1) On touche ici du doigt la difficulté rencontrée par une religion qui se veut pourtant universelle. Que signifie le vin dans un pays où la vigne ne peut pousser ? Évidemment rien. Le Christ a utilisé la boisson locale. Pourquoi les missionnaires n'en feraient-ils pas autant ? Les papes auraient parfaitement le droit de les y autoriser.

Mgr ANDRÉ QUELEN EST NOMMÉ ÉVÊQUE COADJUTEUR DE MOULINS

Paul VI a nommé Mgr André Quelen, actuellement évêque auxiliaire d'Angers, évêque coadjuteur, avec droit de succession, de Mgr Francis Bougon, évêque de Moulins (Allier).

[Mgr Quelen, né à Brest le 29 novembre 1922, a été ordonné prêtre le 28 juin 1946 et a obtenu sa licence en théologie à l'université grégorienne de Rome. Après un an d'études complémentaires à l'Institut catholique de Paris, il fut nommé successivement vicaire de Plouescat et aumônier de la JAC, professeur de théologie dogmatique au grand séminaire de Quimper en 1951, et aumônier des Equipes enseignantes, curé archiprêtre de Saint-Louis de Brest en 1960, et, enfin, évêque auxiliaire d'Angers, le 24 décembre 1968. Il a été ordonné évêque par Paul VI, le 6 janvier 1969, en la basilique Saint-Pierre de Rome. Il reste membre du bureau doctrinal de l'épiscopat, de la commission Enfance-Jeunesse et de la commission d'enseignement religieux.]

POURQUOI UN ÉVÊQUE SAVOYARD EN BRETAGNE ?

Le magazine *Armor*, de septembre 1974, commentant la récente nomination de Mgr Joseph Duval comme évêque auxiliaire de Rennes, écrit notamment :

« *Nous n'avons rien contre ce prélat, qui possède certainement beaucoup de qualités, mais nous n'admettons pas qu'on nomme à ce poste, près d'un cardinal archevêque qui nous est également étranger, un Savoyard de Chenex, alors que tant de prêtres bretons sont condamnés à l'exil. L'Eglise a bien tort, elle qui se plaint de ne plus trouver de vocations et de voir diminuer le nombre de ses fidèles, de ne pas tenir compte de la renaissance puissante du sentiment breton dans notre peuple.* »

CATASTROPHES

Au Honduras

LES SECOURS AUX VICTIMES DU CYCLONE «FIFI» COMMENCENT A S'ORGANISER

La solidarité internationale commence à se manifester envers les pays d'Amérique centrale frappés lors du dernier week-end par le cyclone « Fifi », et notamment envers le Honduras, le plus durement touché. L'Organisation des Etats américains a débloqué un crédit de 500 000 dollars, et la République fédérale d'Allemagne mettra 400 000 marks à la disposition des sinistrés. Les Etats-Unis ont organisé un véritable pont aérien au départ de la zone du canal de Panama. Les Etats latino-américains sont particulièrement actifs, notamment certains de ceux qui ont eux-mêmes été atteints par le cyclone, comme le Guatemala ou le Mexique. Médicaments, vêtements et nourriture commencent à parvenir à Tegucigalpa, capitale du Honduras.

M. Giscard d'Estaing a adressé un télégramme de condoléances au général Osvaldo Lopez Arellano, chef de l'Etat du Honduras. Un avion chargé de matériels et de produits nécessaires aux sinistrés devait incessamment quitter la France. La Croix-Rouge française a d'autre part lancé un appel à la solidarité en faveur du Honduras (1).

Aucun bilan de la catastrophe ne peut encore être établi. Le nombre de victimes des inondations continue ainsi à osciller, selon les sources, entre cinq mille et dix mille. De nombreux cadavres seraient enfouis sous d'épaisses couches de boue, ce qui rend impossible leur décompte, et augmente, à terme, les risques d'épidémie. Des économistes, membres du Comité de coordination des secours, ont évalué à 900 millions de dollars les dégâts causés par Fifi. Le chef de l'Etat, le général Lopez Arellano, a assuré que le Honduras vivait « *la crise la plus grave de son histoire* ».

Au Mexique, le cyclone aurait provoqué la mort d'une trentaine de personnes. Une dizaine de milliers d'autres seraient sans abri. Un nouveau cyclone, baptisé Oriène, était attendu sur les côtes mexicaines dans la nuit du 24 au 25 septembre.

Au Guatemala, enfin, on déplore huit morts et environ huit mille sinistrés. *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

(1) Chèques bancaires à adresser à la Croix-Rouge française, 17, rue Quentin-Bauchart, 75008 Paris. Chèques postaux à adresser au C.C.P. 600-00, en précisant : Honduras.

Près de Corte (Corse)

NEUF JEUNES CAMPEURS SONT EMPORTÉS PAR LA CRUE D'UNE RIVIÈRE

Neuf jeunes campeurs, garçons et filles, ont été emportés, dans la nuit du 23 au 24 septembre, par la crue subite de la rivière Tavignano, près de Corte (Corse). Cinq corps ont été, pour l'instant, retrouvés. Les quatre autres jeunes gens sont portés disparus. On ignore encore l'identité des victimes.

Le drame s'est produit vers 3 h. 30 du matin. Soudainement grossie par des pluies torrentielles, la rivière, transformée en torrent, a tout balayé sur son passage, emportant les quatre tentes et leurs occupants, surpris durant leur sommeil.

DÉFENSE

M. SOUFFLET : on peut penser à diversifier la durée du service militaire suivant les affectations.

Les conséquences de l' « appel des cent » en faveur d'une réforme du service national et des manifestations des jeunes appelés à Draguignan ont été analysées, lundi après-midi 23 septembre, par M. Jacques Soufflet, ministre de la défense, devant les membres de la commission de la défense à l'Assemblée nationale : « *Ces manifestations sont sérieuses, sans être graves*, a-t-il dit. *Le rôle de certains meneurs gauchistes doit être souligné et a motivé la saisine de la justice militaire.* »

Après avoir marqué sa résolution de défendre vigoureusement « *l'armée, actuellement attaquée, car c'est une institution nationale au service de la nation* », M. Soufflet a indiqué qu'en l'état actuel des études, on pouvait penser à diversifier la durée du service militaire suivant les affectations. « *On abandonnerait ainsi la notion d'égalité des Français devant le service militaire, pour retenir celle d'une égalité dans ses conditions d'exécution* », a déclaré le ministre.

● *M. Kristian Gestrin, ministre finlandais de la défense*, est en visite officielle en France du lundi 23 au vendredi 27 septembre, sur l'invitation de M. Jacques Soufflet, ministre de la défense. Mercredi, il sera à Marseille-Marignane (Bouches-du-Rhône), où il pourra voir les hélicoptères produits par la Société nationale industrielle aérospatiale. Au centre d'essais en vol, à Istres, il assistera à une présentation du biréacteur d'entraînement franco-allemand Alpha-Jet, dont on dit qu'il intéresse l'armée de l'air finlandaise.

MÉDECINE

● *Un opéré du cœur*. M. Jean-Claude Jenot, vingt-neuf ans, qui avait subi une transplantation cardiaque, dans la nuit du lundi 5 au mardi 6 août, au centre hospitalier universitaire de Montpellier, est décédé, samedi 21 septembre, quarante-sept jours après l'intervention. Le greffé avait été opéré par l'équipe du professeur Eric Nègre, qui dirige le département thoracique et cardio-vasculaire.

ÉDUCATION

INSCRIPTIONS A L'INSTITUT D'ANGLAIS CHARLES-V

L'institut d'anglais Charles-V (université de Paris-VII) informe les étudiants désirant s'inscrire pour la première fois, et qui, pour une raison valable, n'ont pu se présenter au service d'inscription dans les délais administratifs, qu'ils peuvent solliciter une dérogation jusqu'au 25 septembre. Ils doivent se présenter au 10, rue Charles-V, secrétariat général, bâtiment C, de 9 heures à 11 h. 20 et de 13 heures à 17 heures.

● *Nouvelle préparation aux Arts et Métiers*. — De nouvelles classes préparatoires scientifiques technologiques, en deux ans, vont être créées à partir de la rentrée 1975, pour la préparation du concours d'entrée à l'Ecole nationale supérieure des arts et métiers, annonce un arrêté publié au *Journal officiel* du 22 septembre. Cette mesure est la conséquence de la réforme de l'ENSAM : la durée de la préparation a été portée d'un à deux ans, tandis que la scolarité était abrégée d'une année. Deux voies sont offertes aux candidats : les classes préparatoires technologiques, ou un *cycle préparatoire* (avec recrutement sur dossier) intégré au centre interrégional de Paris de l'ENSAM (*le Monde* du 13 août).

● ERRATUM. — Dans le compte rendu de l'assemblée générale de l'Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés (UNAPEI), une erreur typographique nous a fait écrire, dans la première édition du *Monde* du 24 septembre, que le projet de loi d'orientation des handicapés prévoit la suppression de l' « *obligation militaire* » pour les prestations dont ils bénéficient. Il s'agissait évidemment de l' « *obligation alimentaire* », imposée jusqu'à présent aux familles des ayants droit.

● *Cours accélérés d'italien*. — Des cours accélérés de langue italienne, assurés par des professeurs italiens, sont organisés par la société Dante Alighieri (pour la diffusion de la langue, de la littérature, de la civilisation italiennes), à partir du 8 octobre. Renseignements et inscriptions au secrétariat de l'association, 6, square Rapp, Paris-7e, tous les jours sauf samedi et dimanche, de 17 à 19 heures, tél. 551-16-36.

LA VIE DES RÉGIONS

Vivre en Alsace

M. ANDRE JARROT, ministre de la qualité de la vie, fait le 26 et le 27 septembre un voyage d'étude dans les deux départements alsaciens. Les sujets de réflexion ne devraient pas lui faire défaut : ce sont les mêmes que les Alsaciens ont essayé de proposer au premier ministre lorsque ce dernier les a visités le 5 et 6 septembre dernier.

L'Alsace, qui peut apparaître comme une région où s'est réfugiée la joie de vivre, est aussi, et pour cela même, une des plus menacées. En toutes ses parties : le Rhin, c'est un cliché, est devenu un égout international ; la plaine est creusée de gravières, semée d'usines de plus en plus polluantes ; le massif vosgien commence lui-même d'être menacé par d'ambitieux projets de mise en valeur.

L'affaire de Markolsheim — deux usines chimiques allemandes qui pourtant apportent plusieurs centaines d'emplois sont refusées par une partie de la population — montre combien les Alsaciens sont sensibles à tout ce qui met en danger leur cadre de vie.

Celui-ci c'est la beauté de leurs paysages, la qualité de l'eau ou de l'air, c'est aussi (surtout ?) une certaine façon de vivre que ce pays de marche a su et voulu préserver face aux ambitions de ses voisins d'outre-Rhin et aux prétentions de la patrie « intérieure ». L'écologie en Alsace a un sens beaucoup plus étendu qu'ailleurs parce que, en un sens, c'est une forme de patriotisme.

LA POLLUTION DES EAUX SOUTERRAINES

Va-t-on devoir renoncer à boire l'eau du robinet ?

Par MARC AMBROISE-RENDU

IL y a longtemps déjà que les Alsaciens ne puisent plus l'eau dans les rivières. Elles sont trop sales. Ils la pompent sous leurs pieds même, dans les sables et les graviers de la plaine qui recèlent la plus grande nappe d'eau souterraine d'Europe. Un immense fleuve invisible de 80 à 100 mètres d'épaisseur, qui filtre vers le nord à la vitesse de quelques mètres par jour. Les Alsaciens commencent avec inquiétude à s'en apercevoir : ce capital unique, inestimable, ils sont en train de le gâcher. La nappe phréatique est déjà polluée sur des centaines de kilomètres carrés et les zones souillées s'étendent chaque jour. On y trouve du sel, des nitrates, des sulfates.

Les médecins de Colmar recommandent aux femmes enceintes astreintes à un régime sans sel de ne plus boire l'eau de la ville. Les pompes et tuyauteries du service des eaux sont corrodées par le sel, de même que les chaudières des usines. Les sulfates obligent certains industriels à filtrer l'eau avant de l'utiliser. D'où un alourdissement des coûts de production. Quant à l'eau contenant des nitrates, elle est dangereuse pour les nourrissons.

Les coupables ? Ils sont nombreux. D'abord les mines des Potasses d'Alsace qui, depuis quarante ans, entassent leurs résidus salés en terrils ou les jettent dans le Rhin. Dans l'un et l'autre cas des infiltrations gagnent la nappe phréatique. Les eaux souterraines sont salées de Mulhouse jusqu'à Sélestat, sur 60 kilomètres. Les sulfates viennent d'une usine de bioxyde de titane à Mulhouse, d'une raffinerie et d'une usine de caoutchouc à Strasbourg.

Six ans d'enquête

Les engrais que l'on répand à profusion dans les vignobles et les ordures ménagères que l'on déverse n'importe où laissent filtrer leurs nitrates dans le sous-sol.

Ces constatations alarmantes résultent d'une enquête menée depuis six ans par la commission interministérielle d'étude de la nappe phréatique d'Alsace (1). Prélèvements et analyses ont été faits sur plus de mille points. Les résultats, reportés sur une carte, sont particulièrement éloquents.

La commission avait été créée il y a dix ans pour surveiller la hauteur de la nappe phréatique lors du creusement du canal d'Alsace. Puis, en 1960, elle fut chargée de surveiller l'installation du pipe-line qui sabre la plaine. Dans les deux cas, les eaux du sous-sol n'avaient pas bougé, mais, en revanche, on découvrit qu'elles étaient déjà polluées ici et là. D'où, à partir de 1968, une campagne d'étude systématique dans les deux départements alsaciens. Elle n'a porté jusqu'ici que sur le sel, les sulfates et les nitrates. Mais on vient de déceler dans la nappe la présence de mercure provenant des industries pharmaceutiques et chimiques de Bâle et d'une usine produisant du chlore et de la soude, près de Mulhouse. Il faudrait surveiller aussi les détergents, les métaux lourds, et, en cas de fuite ou d'accident dans les centrales nucléaires, la radio-activité.

Un million par an

Actuellement, on dépense un million par an en Alsace pour contrôler la qualité des eaux souterraines. Mais on est loin de tout savoir. Certains pollueurs dissimulent leurs déversements, les mécanismes de la pollution et les substances dangereuses sont mal connus. Il faudrait doubler les crédits d'études que fournissent l'Etat, l'agence financière de bassin, les industriels et les départements.

C'est ce que les responsables de la commission interministérielle demandent au conseil régional. C'est ce qu'ils demanderont aussi à M. Jarrot.

Ensuite, en pleine connaissance des faits et des responsabilités, on pourra convaincre industriels et collectivités locales de ne plus entasser leurs déchets au hasard. On pourra aussi les obliger à les traiter. Enfin la détérioration de la nappe phréatique conduit à se demander si l'industrialisation de l'Alsace doit se poursuivre au rythme et dans les conditions actuelles. Car, ne l'oublions pas, il s'agit de sauvegarder la nappe d'eau souterraine la plus vaste d'Europe. Celle où s'abreuvent un million et demi d'Alsaciens.

(1) *Commission interministérielle* d'étude de la nappe phréatique d'Alsace, 24, Grand-Rue, à Horbourg, 68000 Colmar ; tél. (89) 41 48 11.

0 10 20 km
Haguenau
STRASBOURG
Molsheim
ALLEMAGNE
Ribeauvillé
Sélestat
RHIN Limite de la nappe
Colmar
Guebwiller
Thann
Mulhouse
Chlorures
Sulfates
Nitrates
Dépôts d'ordures
RHIN
BALE

LES CHASSEURS LOCAUX : DE VIGILANTS DÉFENSEURS DE LA NATURE

« LES chasseurs d'Alsace s'inquiètent, ce n'est pas d'hier, devant l'afflux massif des non-domiciliés fortunés. La cause : la disparition de la faune dans les régions d'origine de ces chasseurs, les facilités de communication aussi, et l'argent surtout...

La solution ? Que ces non-domiciliés trouvent enfin chez eux le gibier qu'ils viennent poursuivre ici. C'est tout le mal que les « locaux » leur souhaitent (1). »

Pour les chasseurs alsaciens, la chose est simple : si leurs forêts regorgent de cerfs, de biches, de chevreuils, de sangliers, si eux-mêmes ont la juste réputation d'être les plus vigilants défenseurs de la nature — la vraie, celle qui vit, — ils le doivent à une institution qui a eu raison de bien des vicissitudes historiques : la loi de chasse locale. Les Alsaciens en sont fiers, contestent son *origine allemande* (« elle s'est manifestée dès 1864 »), et la parent de toutes les vertus. C'est, disent-ils, bien qu'elle date du siècle dernier, une loi moderne, parfaitement adaptée aux problèmes de l'heure et surtout tout à fait applicable à la France entière.

Toujours en vigueur, de nos jours, dans le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et la Moselle, elle déclare que le droit de chasse est administré par la commune, au nom et pour le compte des propriétaires, et que pour chaque territoire communal la chasse est louée par voie d'adjudication publique. Elle lie donc étroitement, légalement et obligatoirement, et cela pour neuf ans, des chasseurs, en nombre imposé, à un territoire. A ces hommes de la contrôler cynégétiquement. En clair, c'est attribuer aux locataires la propriété de tout animal vivant sur leurs territoires. C'est aussi leur reconnaître le droit de dénoncer toute ingérence.

Aussi — et c'est une expression que l'on entendra souvent *là-bas du côté d'Obernai*, — dans une telle situation, seule une « gestion de bon père de famille » permet de préserver la forêt vivante, d'assurer par des ponctions raisonnables, donc scientifiques (tirs quantitatifs mais aussi tirs sélectifs), la pérennité du cheptel sauvage en place.

Et comment pourrait-on imaginer qu'un « bon père de famille » aille par inconscience et à l'image de certains « chasseurs bruyants d'autres provinces » exterminer en quelques jours tout le fruit d'années de patience et de travail ?

Surenchères

Or un danger menace le système : la surenchère à l'époque du renouvellement des baux. Ne voit-on pas alors surgir de Paris et d'ailleurs, depuis le cœur de l'Europe, des chasseurs fortunés ? Ne voit-on pas renaître une sorte de « marché noir » ? Et peut-on admettre, dit-on ici, que l'argent l'emporte toujours ?

Cette crainte devient une obsession. On en parle, on dénonce, on va parfois jusqu'à menacer de tout détruire plutôt que de céder.

Ainsi, peut-être la seule parade serait-elle d'exiger comme le réclamait l'année dernière Paul Haegel, membre de la commission du gros gibier de la Fédération des chasseurs du Haut-Rhin, trois conditions aux éventuels nouveaux « fermiers de chasse » : que le droit de participer aux adjudications soit dorénavant subordonné à un examen de probation d'un haut niveau technique ; que le montant des enchères ne puisse dépasser un plafond raisonnable par hectare, avec droit pour la commune, en cas d'enchères équivalentes, de choisir ; qu'un droit de préemption soit institué en faveur du preneur en place, dont la qualification et la gestion auraient été reconnues.

Autant de questions qui ne manqueront pas d'être à nouveau posées.

CLAUDE LAMOTTE.

(1) Christian Wagner, dans *Annuaire de la chasse* (seconde édition).

Des gravières par dizaines ...et ce sont les Allemands qui les creusent

LA chambre de commerce de Strasbourg et celle de Karlsruhe proposent de construire, au nord de Strasbourg, un aéroport international dont la mise en service est prévue pour 1985. Ce projet suscite de très vives protestations de la part des huit communes alsaciennes qu'il concerne. Le maire de Roeschwoog, M. Lohr, qui est également président du comité de défense et de vigilance contre l'implantation d'un aéroport, les a rappelées au cours d'une récente conférence de presse, au cours de laquelle un autre projet brûlant pour la défense du paysage alsacien a également été évoqué. Il s'agit de la prolifération des gravières exploitées par des Allemands.

« Les élus alsaciens, *a déclaré M. Lohr*, ont attiré l'attention de M. Chirac, lors de son dernier voyage en Alsace, sur les achats fonciers réalisés dans la région par des étrangers. Aussi envisage-t-on de s'inspirer des législations allemande et suisse pour freiner ces acquisitions de terres et de propriétés. Sait-on à Paris que, depuis 1960, on a concédé dans notre ried plus de 2 000 hectares aux gravières ? »

Et M. Lohr a expliqué qu'entre Offendorf et Lauterbourg, sur 35 kilomètres à vol d'oiseau, vingt-cinq gravières exploitent ces 2 000 hectares, et que sur ces vingt-cinq sociétés d'exploitation vingt et une sont d'origine allemande. Chaque année, plus de 11 millions de tonnes de ce gravier sont ainsi extraites. « Aussi, espérons-nous, *a conclu le maire de Roeschwoog*, que cette nouvelle législation mise à l'étude sur les problèmes fonciers sur les ordres de M. Chirac n'oubliera pas de prévoir une clause mettant définitivement fin à cette scandaleuse mise à sac par l'étranger de notre magnifique gisement de gravier. »

Si les anciennes municipalités, compte tenu des profits qu'elles en tiraient, se sont lancées à corps perdu dans l'ouverture des gravières, les nouvelles équipes municipales semblent vouloir changer d'attitude.

Le maire de Seltz déclare ainsi : « Notre première action en prenant la municipalité était de mettre un frein à l'expansion des gravières, qui devaient s'étendre sur 180 hectares. Nous sommes parvenus à les limiter dans notre commune à 140 hectares. »

Et celui de Beinheim précise : « Il n'existe aucune politique des gravières, contrairement à ce qui nous avait été promis. Le comité réclame donc un schéma directeur des gravières. »

J.-C. PHILIPP.

Une certaine culture qui n'est pas un folklore

POUR éviter ce qu'il appelle *la mort lente de la culture régionale*, M. Adrien Zeller, député réformateur de l'arrondissement de Saverne, vient de remettre au président du conseil régional d'Alsace des propositions pour une politique de promotion de la culture régionale alsacienne.

En rappelant que la base et l'inspiration de la culture alsacienne est rhénane, le député de Saverne souligne dans une interview publiée dans « le Nouvel Alsacien » que des hommes mondialement connus comme Albert Schweitzer, René Schickelé, Hans Arp, tous pétris de la culture française, mais écrivant en langue allemande, « *sont superbement ignorés dans les écoles et les lycées de notre région* ».

M. Zeller constate aussi que la culture alsacienne dépasse le simple folklore pour touristes, que le patrimoine populaire concerne l'habitat, la manière de vivre, la manière de penser, de réagir, de s'exprimer par les poésies, les chants, la musique et les danses. « *Il n'est pas besoin de se voiler la face*, déclare-t-il, *ni de brosser de longues analyses pour pouvoir affirmer que l'issue évidente du maintien* du statu quo *actuel en matière de politique culturelle en Alsace est la mort de la culture alsacienne sous tous ses aspects autres que ceux qui ont un rapport direct avec le tourisme commercial (folklore et cuisine).* »

Et M. Zeller dénonce ce qu'il considère comme « *Le pire des dangers... : la dépersonnalisation des Alsaciens et le processus de réduction au niveau du Français moyen et standardisé, interchangeable, sans originalité, ni saveur.* »

Que faire ?

Il ne faut pas compter sur le pouvoir central, c'est à la région de défendre et de valoriser sa culture : « *Les Alsaciens seraient-ils crédibles et responsables, s'ils n'entreprenaient pas eux-mêmes et de leur propre initiative les tâches qui sont à leur portée ? Mais les mesures proposées actuellement sont totalement insuffisantes. La consolidation des châteaux forts n'aurait aucun sens si on continuait d'ignorer à peu près totalement dans les programmes et les manuels scolaires à la fois l'histoire de ces châteaux forts, c'est-à-dire l'histoire d'Alsace et notamment d'avant 1648 — date du rattachement de l'Alsace à la France — et la littérature alsacienne de cette époque.* »

Le député de Saverne propose ensuite dans son rapport des actions « *cohérentes et peu coûteuses* ».

D'abord la création auprès du conseil régional, et sous son égide, d'une association de promotion et de développement de la culture alsacienne.

En second lieu, la création d'une université populaire d'Alsace. « *Celle-ci aurait pour objectif de permettre très concrètement à chaque Alsacien, quel que soit son âge, d'ouvrir son horizon, d'approfondir ses connaissances, de réfléchir sur les grands problèmes de notre temps.* » Cette université devrait permettre de familiariser chaque Alsacien avec l'histoire de sa région, avec son expression culturelle et avec ses problèmes économiques, sociaux, écologiques, etc., etc.

M. Zeller propose enfin de créer des bourses d'études régionales destinées aux jeunes chercheurs et aux étudiants sur le point de terminer leurs études supérieures, d'éditer et de diffuser dans les écoles maternelles et élémentaires des ouvrages, des cassettes, des disques et autre matériel audio-visuel mettant en valeur le patrimoine culturel régional, favoriser l'édition d'ouvrages sur l'histoire régionale, l'art et la littérature, les problèmes écologiques et la connaissance du milieu naturel régional.

J.-C. P.

A L'HOTEL DROUOT

EXPOSITIONS

Mercredi

S. 12. - Beaux meubles rustiques et de style. Tableaux. Etude Audap, Godeau, Solanet.

VENTES

Mercredi

S. 1. - Meubles et objets d'art des XVIIIe, XIXe. Grav. Tabl. MM. B. et J.-P. Dillée. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 5. - Tableaux. Argenterie. Mobil. ancien et de style. Me Oger.

S. 8. - Timbres. — M. Pasquet. Mes Ribault-Menetière, Marlio.

S. 11. - Tableaux modernes et XIXe. S.C.P. Loudmer, Poulain, Cornette de Saint-Cyr.

S. 14. - Ameublem. Mes Boisgirard.

S. 17. - Meubles. Me Thuillier.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

District parisien

Plusieurs projets importants vont permettre de tester les intentions de l'Élysée

Les directives que vient de formuler le président de la République dans sa lettre au premier ministre sur l'aménagement de la capitale provoquent déjà de nombreux commentaires. Si personne ne conteste le bien-fondé des intentions de M. Giscard d'Estaing, beaucoup s'interrogent sur la méthode adoptée par le chef de l'État pour obliger au changement les responsables de l'urbanisme parisien.

Dans l'immédiat, des décisions vont devoir être prises concernant plusieurs projets importants, dont certains sont déjà largement engagés. Elles permettront de voir comment, dans la pratique, il est possible de passer des intentions aux actes. Elles devraient obliger en particulier à revoir de fond en comble le schéma directeur d'aménagement, qui, bien que plusieurs fois écorné, représente depuis 1967 la charte de l'urbanisme parisien.

● *Les bureaux.* — Plusieurs *« coups de frein »* officiels à la prolifération des bureaux dans la région parisienne ont déjà été donnés depuis quelques années, notamment grâce à l'interdiction d'autoriser les constructions de bureaux « en blanc », dont l'utilisateur n'est pas connu. La crise qui sévit sur ce marché depuis plus de deux ans ne peut qu'aider à *« observer une pause »* dans la construction des bureaux. Ceux-ci occupaient, en 1970, à Paris, plus de 10 millions de mètres carrés de plancher, et leur surface s'accroissait régulièrement, aussi bien par des constructions nouvelles que par des transformations de logements.

● *La rénovation.* — La politique de rénovation des quartiers vétustes de la capitale, engagée il y a vingt ans, concerne la plupart des arrondissements périphériques du nord, de l'est et du sud de Paris. De vastes opérations comme Front de Seine (15e), quartier Italie (13e), Hauts de Belleville (19e), Plaisance-Vandamme (14e), couvrant au total 266 hectares, ont permis de supprimer certains îlots vétustes et insalubres, mais aussi des quartiers populaires aux constructions peu denses, au profit d'immeubles modernes inaccessibles aux classes défavorisées, obligées de quitter la capitale.

Déjà, en 1973, une commission mixte élus parisiens-administration avait étudié les moyens de favoriser la restauration des logements anciens et de protéger les occupants des immeubles.

● *Les autoroutes urbaines.* — Après l'abandon de la voie express rive gauche, la directive présidentielle vise tout un ensemble d'autoroutes qui devaient aboutir dans Paris, au niveau de l'enceinte des fermiers généraux : radiale Vercingétorix de Maine-Montparnasse au boulevard périphérique, radiale de Bagnolet jusqu'à la place de la République ; ainsi que l'axe nord-sud, prévu à l'emplacement du canal Saint-Martin.

● *Les espaces verts.* — L'aménagement de jardins le long de la Seine pourrait commencer par la rive gauche, à la place de la voie express. D'autres terrains publics importants sont situés sur les rives du fleuve : ceux qu'occupaient les usines Citroën du quai de Javel, et les entrepôts de Bercy, où est prévue une vaste opération d'aménagement.

La lettre de M. Giscard d'Estaing à M. Chirac

« Mon cher premier ministre,

» J'ai été conduit à prendre, avec les ministres intéressés, un certain nombre de décisions relatives à l'aménagement de Paris, afin qu[illegible] puisse être engagée dans la cap[illegible]tale une politique urbaine nouvel[illegible]le.

» Il [illegible]le que c[illegible] m'apparait indispensable que cette politique soit définie par une étroite concertation entre les pouvoirs publics et la Ville de Paris. Aussi, je vous demande de préciser avec le Conseil de Paris les grands objectifs qui devront être poursuivis conjointement par l'État et par la Ville, en ce qui concerne l'aménagement de Paris.

» A mes yeux, cet aménagement doit s'inspirer en particulier de quatre principes :

» Une pause devrait être observée concernant la construction de bureaux dans Paris, au cours des prochaines années. la mise en œuvre de nouveaux moyens pourra être nécessaire à cet effet.

» Les opérations d'aménagement qui seront entreprises devront respecter, dans toute la mesure du possible, le caractère actuel des quartiers de Paris et maintenir ou rétablir la possibilité d'y résider, pour les diverses catégories sociales ; cela implique que la part des actions de restauration soit accrue par rapport aux actions dites de « rénovation ».

» Plutôt qu'à de nouvelles voies de circulation à caractère autoroutier, qui favorisent l'accroissement de la circulation automobile, la préférence doit être donnée à des avenues urbaines améliorant les commodités de la circulation et l'agrément des quartiers. L'aménagement de la voirie doit également favoriser les transports en commun par des dispositifs appropriés.

» Enfin, un effort doit être développé pour améliorer le cadre de vie des Parisiens, grâce notamment à l'aménagement d'espaces verts et d'espaces de loisirs sur les terrains rendus disponibles, le long du site de la Seine et du site des canaux parisiens, en particulier.

» Il souhaite que la réflexion nouvelle et l'examen concerté qui seront ainsi entrepris permettent, vers la fin du mois de novembre 1974, de fixer, dans un document connu de tous, les objectifs et les modalités essentielles de l'action de l'État à l'égard de l'aménagement de Paris. »

PARIS VILLE VERTE ?

(Suite de la première page.)

Nous devons d'urgence choisir. Ou laisser sévir l'« urbanisme industriel » qui, depuis un siècle, atrophie la vie urbaine en traitant la ville comme une machine à dormir, à circuler et à produire, et ce en la privant de la nature. Ou bien inventer une voie toute nouvelle : l'« urbanisme écologique » qui réintégrera la nature dans la ville pour y recréer une communion des hommes avec l'espace et enrichir le cadre de vie par un apport de poésie et de beauté.

Indispensable à la santé des citadins, ce nouvel urbanisme est aussi un élément essentiel du progrès social dans une civilisation où la nature est le bien le plus demandé et le plus rare.

Nos « villes noires » doivent devenir des « villes vertes ». Pourquoi les Français resteraient-ils les prolétaires de l'Europe pour les espaces verts urbains ? Véritable « paria écologique », le Parisien a sept fois moins de parcs et jardins publics que le Londonien ou le Romain, dix fois moins que le Berlinois, vingt fois moins que le Viennois. Dans l'« urbanisme écologique », les espaces verts auront un rôle fondamental. Arme remarquable contre la pollution de l'air et le bruit, lieu irremplaçable de détente psychique et physique, ils sont aussi l'équipement collectif le plus social — car il profite à tous et surtout aux plus pauvres — et le plus fréquenté.

En sauvant la rive gauche de la Seine et la Cité fleurie, en créant un grand espace vert aux Halles, en promettant dans son programme électoral d'établir un plan de dix ans pour donner à chaque agglomération au moins 10 mètres carrés de parc ou jardin public par personne, M. Giscard d'Estaing engage spectaculairement l'urbanisme dans une voie nouvelle.

Encore faut-il en dégager les moyens : c'est-à-dire l'argent et le sol. Les crédits consacrés aux espaces verts ont été jusqu'ici dérisoires. En 1974, le ministère de l'équipement dispose de 10 centimes par Français pour payer la création et l'aménagement d'espaces verts urbains, et le District de Paris dépense moins de 90 centimes par habitant de la région parisienne pour acquérir forêts et espaces verts urbains.

Pourquoi ne pas instituer une ressource supplémentaire en étendant à toute la France la redevance départementale d'espaces verts, déjà appliquée dans certains départements côtiers depuis la loi du 23 décembre 1960, assise sur les constructions neuves, pour financer l'achat par les départements d'espaces naturels à préserver et à ouvrir au public ? Dans la seule région parisienne, au taux de 1 000 F par logement construit, elle rapporterait 100 millions par an. Où créer cette verdure ? Des possibilités importantes existent, même à Paris. Rien qu'en plantant certains terrains publics — La Villette, les Halles, le parking des Invalides, les usines Citroën et les espaces disponibles de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F., — une centaine d'hectares de nouveaux jardins pourraient, en quelques années, être offerts aux Parisiens.

Surpeuplement

Mais, pour aller plus loin dans cette voie, il faudra réduire le surpeuplement urbain. Il y a pour chaque ville un optimum écologique de population. Si les villes allemandes, anglaises ou néerlandaises sont tellement plus vertes que les nôtres, c'est qu'elles sont beaucoup moins denses : cependant, la densité moyenne de ces pays est beaucoup plus forte que celle de la France.

Or le culte du gigantisme urbain, fortement encouragé par M. Pompidou, a beaucoup aggravé le surpeuplement urbain au cours de ces dernières années. A Paris, la rénovation urbaine privée a détruit, de 1958 à 1968, 13 000 logements pour y construire 97 000 logements pour toutes les grandes opérations de rénovation publique — front de Seine, Bercy, place d'Italie — aboutissent à une surdensification effarante : dans l'opération « Italie », 50 000 habitants au km2, le triple de la densité antérieure et quatre fois celle de Tokyo.

Impossible de réintroduire la nature dans les villes sans lui faire une place. D'où l'urgence de réduire très substantiellement la densité d'occupation à Paris et dans la région parisienne et, à un moindre degré, dans les très grandes agglomérations provinciales pour les aérer et y réimplanter le monde végétal. Ce qui doit conduire à une nouvelle politique d'aménagement du territoire arrêtant la monstrueuse croissance de la région parisienne et remettant fondamentalement en cause le schéma directeur défini en 1965. Sinon, prochainement, la révolution éclatera dans les grandes villes et contre elles.

PHILIPPE SAINT-MARC.

Sur la rive gauche de la Seine

Un exemple d'autoroute urbaine contestée

Le tronçon de voie express rive gauche, qui est en chantier entre le pont d'Austerlitz et le pont Sully, est, à un double titre, l'exemple des autoroutes urbaines dont le président de la République ne veut plus entendre parler.

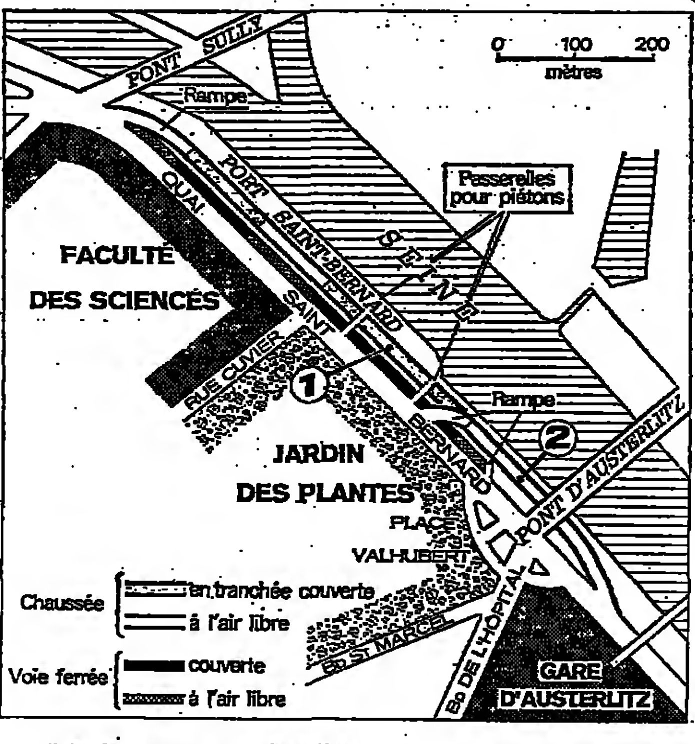
La nouvelle voie quitte le quai haut, dès avant le pont d'Austerlitz sous lequel elle passe, évitant les embouteillages de la place Valhubert : elle longe ensuite la voie S.N.C.F. située en tranchée devant le Jardin des plantes et la faculté des sciences, sur toute la longueur du quai bas, à l'emplacement de l'ancien port de Saint-Bernard et remonte sur le quai Saint-Bernard juste avant le pont Sully.

Plusieurs améliorations ont été apportées à l'ouvrage. Deux caissons de plusieurs centaines de mètres dissimuleront le trafic automobile ; des passerelles relieront le quai Saint-Bernard au jardin de 25 000 mètres carrés qui s'étendra sur l'ancien port entre la voie express et la Seine.

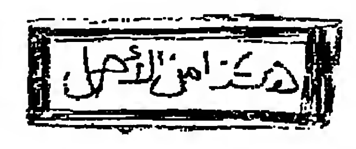
Des avantages réduits

Les avantages de cet espace vert seront réduits par la proximité de la circulation, car il est bien connu qu'un jardin isolé par une route est peu fréquenté. Encore pourrait-on accepter ce désagrément si la nouvelle voie permettait d'améliorer la circulation, ce qui ne paraît pas le cas, puisque les automobilistes « buteront » de toutes les façons sur le carrefour de la tête de pont rive gauche du pont Sully. Cette réflexion de bon sens a conduit M. Georges Mesmin, conseiller de Paris (centriste - Libertés de Paris) à poser, le 3 août dernier, au préfet de la capitale, une question écrite dans laquelle il propose *« de situer la bretelle de sortie provisoire immédiatement après le pont d'Austerlitz en vue de dégager le maximum de surface pour le jardin »*. Le quai Saint-Bernard absorberait aisément le trafic supplémentaire.

Tout le monde est d'accord pour souligner l'inutilité de ces centaines de mètres de goudron. Le Conseil de Paris saisira-t-il cette occasion de renforcer son image de marque vis-à-vis de la présidence de la République en prenant l'initiative d'abandonner le projet actuel ? — AL. F.



(1) Projet en cours de réalisation.
(2) Solution de remplacement.



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

TRANSPORTS

Changement de cap dans l'affaire du « France » ?

Une forte tempête soufflant ce mardi 24 septembre sur les côtes normandes, le paquebot « France », immobilisé depuis treize jours dans le chenal du Havre, a dû lever l'ancre et appareiller pour des raisons de sécurité. Mais on ignorait encore quelle devait être sa destination. D'autre part, une réunion devait avoir lieu en fin de matinée, chez le directeur de cabinet du premier ministre, pour examiner d'éventuelles solutions de sauvetage du bateau.

S'achemine-t-on vers une issue dans l'épineuse affaire du paquebot « France » ? Alors que, jusqu'à la fin de la semaine dernière, la situation apparaissait irrémédiablement bloquée — le secrétaire d'État aux transports, M. Marcel Cavaillé, et la Transat, d'une part, n'acceptant de discuter avec les marins que des modalités de reclassement et les syndicats, de leur côté, exigeant de négocier la survie même du paquebot pendant deux ou trois ans, — M. Michel Poniatowski, ministre d'État et ministre de l'intérieur, lançait une « petite bombe ». Il révélait lundi 23 septembre, à Saint-Étienne, qu'il avait demandé à l'un de ses services, la DATAR, une étude sur la possibilité d'utiliser le « France » pour des croisières sociales.

Selon cette étude, des croisières à bon marché pourraient être organisées à bord du « France » en alternance avec des voyages réservés à une clientèle aisée. Mais il faudrait réaménager certaines parties du navire, licencier tout le personnel hôtelier et le remplacer par des agents recrutés, par exemple, par le Club Méditerranée et prévoir enfin des subventions d'exploitation de plusieurs dizaines de millions de francs pour le démarrage de la nouvelle entreprise. C'est pourquoi ce plan est jugé par certains experts comme tout à fait « irréaliste ».

L'« ingérence » du ministère de l'intérieur dans une affaire à l'origine purement maritime, financière et sociale ne manquera pas d'étonner. Elle a surpris en premier lieu les dirigeants de la Transat, qui apparemment n'avaient pas été associés à ces travaux, et le propre service d'information de la délégation à l'aménagement du territoire. Mais on sait depuis quelques mois que le ministre d'État — qui a représenté la France lors de son dernier voyage en Pologne et qui a pris personnellement en main l'affaire des otages de La Haye — ne conçoit pas son rôle de manière restrictive.

Outre qu'on s'interroge sur les compétences particulières de la DATAR pour mettre au point un plan de conversion des paquebots, on ne peut manquer de remarquer que le ballon d'essai de M. Poniatowski est lancé quelques jours seulement après les propos très fermes tenus par le premier ministre à ce sujet au micro de France-Inter.

L'affaire du « France » prend donc au fil des jours un tour nettement politique et l'intervention de M. Poniatowski, qui a provoqué un certain étonnement dans les milieux maritimes intéressés, n'est pas de nature à clarifier la position du gouvernement sur cette question ni à faciliter la tâche de la Transat face à des syndicats qui ont toutes les raisons de penser désormais que la détermination est payante.

Les dissonances, pour ne pas parler de divergences, qui apparaissent à travers les propos du premier ministre et de son ministre de l'intérieur ne peuvent pas ne pas rappeler les péripéties il y a un an de l'affaire Lip. Là aussi, contrairement aux affirmations récentes de M. Chirac, « France », aidé par l'État, « es-ce vraiment fini » ?

F. Gr.

Nous sommes prêts à discuter la mise en service d'un nouveau bateau de croisière

nous déclare M. Augustin Gruenais, secrétaire général des marins C.G.T.

« Quelles conclusions peut-on tirer après douze jours d'occupation du France *? Et après la grève nationale des marins, les 16 et 17 septembre derniers ?*

— A bord, nos camarades sont toujours aussi déterminés. Comme dans toutes les grèves, il y a eu évidemment quelques défections, mais on peut les juger insignifiantes par rapport à la masse des marins du paquebot. La liberté règne; celui qui veut partir débarque. Nous avons l'appui des centrales syndicales C.G.T., C.F.D.T. et FEN, des partis de gauche, du comité de défense au Havre. Quant à l'attitude de F.O., c'est à cette organisation de se déterminer dans un sens ou dans un autre; mais ce n'est pas à nous de demander son appui. La solidarité se manifeste aussi chez les paysans pour la collecte des vivres. Dans les grandes villes, des comités de défense de la marine marchande sont en cours de constitution. Le premier devrait voir le jour à Marseille prochainement. En Bretagne, pays de marins, des initiatives de soutien de toutes sortes sont préparées.

» Sur le plan international, nous avons l'appui de l'Union internationale des syndicats des transports affiliée à la F.S.M., de l'International Transport Federation, affiliée à la C.I.S.L., et je suis en contact constant avec eux. Les marins italiens, soviétiques, australiens, allemands, britanniques nous ont adressé des lettres et des télégrammes de soutien.

» L'action engagée est donc un succès compte tenu du peu de temps dont on disposait pour organiser la grève des 16 et 17 septembre.

— *Demandez-vous à d'autres catégories de travailleurs intéressées par les problèmes maritimes, par exemple la puissante fédération C.G.T. des dockers, de vous rejoindre dans l'action revendicative ?*

— Pour l'instant, nous n'avons pas pris de contact dans ce sens avec eux, mais nous verrons, selon le déroulement des événements, ce qu'il y a lieu d'entreprendre.

» En tout cas, l'action va continuer et, probablement à la fin de cette semaine, nous allons lancer un nouveau mouvement qui ne touchera pas les entreprises de remorquage, mais tous les marins du large. La durée exacte et la forme de ce mouvement ne sont pas encore arrêtées, mais il pourrait s'agir d'une grève des équipages suivie ultérieurement de retards à l'appareillage, au fur et à mesure que les navires viennent dans un port.

— *Y a-t-il eu des négociations avec les pouvoirs publics et la Transat ?*

— Non. La Transat dit qu'elle est prête à ouvrir le dialogue mais à condition qu'on ne lui parle pas du *France*, qu'elle considère comme liquidé. De notre côté, nous voulons discuter précisément du *France* et des conditions de la survie du paquebot.

— *Est-ce que pour vous le* France *est un paquebot « pour milliardaires » ?*

— En 1952, nous avions déjà créé un comité de défense des paquebots de la ligne de New-York. Il s'agissait de remplacer les « liners » *Ile-de-France* et *Liberté*. Nous demandions la mise en service de deux paquebots du modèle *Flandres* et *Antilles* améliorés, afin d'obtenir une meilleure souplesse d'exploitation, mais le gouvernement et la Transat, à l'époque, décidèrent de construire un seul grand bateau. (1)

» Pour assurer un meilleur emploi du *France* pendant l'hiver, il a fallu l'affecter à des croisières. Evidemment, ce bateau n'est pas un bateau pour milliardaires même s'il faut reconnaître que ceux qui font des croisières autour du monde sont des gens qui ont de l'argent. Car, vous savez, les passagers qui voyagent sur la ligne Le Havre-New-York en classe touriste, même si le prix est plus cher que l'avion, ne sont pas des richissimes.

— *Y a-t-il des solutions pour sauver ce paquebot et pour l'exploiter sans un trop lourd déficit ?*

— Cela fait maintenant six mois que nous demandons l'ouverture d'une discussion pour examiner toute solution susceptible de maintenir le paquebot en activité. Et nous ne formulons qu'un seul préalable : que ne soit engagé sur ce paquebot aucun marin étranger. Si, demain, on nous propose d'armer le navire et de l'exploiter par le biais d'une filiale de la Transat ou d'une autre société, *nous nous mettrons autour d'une* table pour discuter, mais ce n'est pas à nous de faire des propositions toutes prêtes aux pouvoirs publics et à la Transat.

» Toutefois, il nous semble que l'on pourrait discuter des moyens susceptibles de réduire le déficit du paquebot. Par exemple, les frais généraux imputés au *France* ne sont-ils pas trop lourds ? Au bilan, le poste des amortissements, pour un paquebot qu'on veut liquider, ne devrait-il pas être revu en baisse ?

» On peut aussi essayer de trouver des recettes supplémentaires en majorant le prix des passages ou le prix des consommations servies à bord ; et pourquoi jusqu'à présent le gouvernement n'a-t-il pas autorisé l'installation sur le *France* de jeux d'argent, comme l'avait suggéré il y a plusieurs années l'ancien président de la Transat, M. Edmond Lanier.

» En revanche, certaines « solutions » ne résistent pas à l'examen. Le bateau est fait pour naviguer, et on ne peut concevoir de le transformer en hôtel flottant. En plus, au moment où le gouvernement affirme qu'il faut favoriser les exportations, le *France* apparaît plus que jamais comme un incomparable ambassadeur.

» Il faut donc maintenir le *France* en activité tant qu'un bateau spécialement conçu pour les croisières n'aura pas pris la relève. On sait bien que le personnel actuellement employé par le *France* ne pourra être repris en totalité sur ce nouveau bateau, *mais on sait aussi que la croisière* est un marché d'avenir.

» Ce navire nouveau devrait être, comme l'avaient montré les études préalables au VIe Plan, un bateau très automatisé avec un personnel peu nombreux, d'un entretien facile, aménagé de façon simple. Sa capacité serait d'environ huit cents passagers. Son coût était estimé, il y a quatre ans, à 13 milliards d'anciens francs.

Des secteurs délaissés

— *Quelles devraient être les caractéristiques principales et les modalités d'élaboration du plan de croissance de la marine marchande dont les pouvoirs publics admettent la nécessité ?*

— Cette fois-ci, nous voulons que les syndicats soient pleinement associés à la discussion de ce plan, car, dans les plans précédents, nous avons été laissés dans l'ignorance du contenu du programme arrêté de concert par les armateurs et les pouvoirs publics. Résultat : on n'a construit que les navires qui apparaissaient les plus rentables, et on a laissé de côté les catégories de navires qui, en définitive, nous font défaut. Les grands armateurs ne se sont pas intéressés aux petits trafics. Les lignes entre la France et la Grande-Bretagne, par exemple, sur lesquelles le nombre de bateaux battant pavillon tricolore est insuffisant par rapport aux navires étrangers.

» Il y a des secteurs où la France est quasiment absente. Quelques exemples : les importations de bois et de pâte à papier, en provenance de la Scandinavie. On encore le trafic algérien : selon l'accord franco-algérien, il est prévu une répartition des trafics moitié-moitié entre les transporteurs français et les transporteurs algériens ; or les armateurs français qui desservent Dunkerque et Rouen, estimant insuffisants les taux de fret, se sont purement et simplement retirés de ces lignes et on a affrété à la place des navires étrangers.

» Dans le même ordre d'idées, nous exigeons que les armateurs nous fassent connaître à l'avance les retraits de navires qu'ils prévoient.

» Ce sont toutes ces questions qui devraient être débattues au Conseil supérieur de la marine marchande, dont la réunion est prévue un jour prochain, mais nous savons que le débat ne sera pas facile. Nous savons que les armateurs, entre lesquels il y a des rivalités, n'aiment pas qu'on s'intéresse trop publiquement à leurs affaires. »

(Propos recueillis par FRANÇOIS GROSRICHARD.)

(1) *La lettre de commande du* « France » fut signée le 25 juillet 1956, avec l'accord du gouvernement. A cette époque, M. Guy Mollet était président du conseil ; M. Jacques Chaban-Delmas, ministre d'État ; M. François Mitterrand, ministre d'État garde des sceaux ; M. Paul Ramadier, ministre des affaires économiques et financières ; M. Auguste Pinton, secrétaire d'État aux travaux publics, aux transports et au tourisme, et M. Roger Duveau, sous-secrétaire d'État à la marine marchande. — (N.D.L.R.)

● LA JOURNÉE D'ACTION DES ROUTIERS. — « *Les transporteurs routiers ont manifesté à Paris et dans de nombreuses villes de province, afin d'être entendus par les pouvoirs publics. Cette « opération escargot » peut être considérée comme un succès* », déclare l'Union nationale des organisations syndicales de transporteurs routiers automobiles (UNOSTRA). L'ensemble des organisations syndicales demandent aux pouvoirs publics un rajustement de 9 % de leurs tarifs, afin de rattraper en partie une augmentation de leur prix de revient, estimée à 33,83 % en dix-huit mois, alors que les tarifs n'ont été majorés que de 20,6 % pendant la même période.

POINT DE VUE

L'emploi et l'expansion

Par LOUIS COPPIN (*)

POUR nous syndicalistes, que représente le *France* ? Avant tout, 1 522 emplois de navigants et 614 emplois de sédentaires.

Personnel navigant : 66 officiers, 109 marins du service pont, 207 marins du service machine, 1 140 marins du service général, appelé par certains personnel hôtelier. Il faut savoir que les marins du service général sont passés par les écoles d'apprentissage maritime, qu'ils bénéficient du statut social du marin et qu'ils sont donc à considérer en tant que marins.

Quel reclassement propose-t-on à ce personnel *dans la profession* ? Aucun !

Parmi ces marins du service général, nous trouvons des gens de tout âge. Certains ont *quarante-quarante-cinq* ou cinquante ans. Ils comptent entre dix et vingt ans de navigation, originaires de Bretagne ou habitant Le Havre pour la plupart, beaucoup y ont fait construire « leur petite maison », leurs enfants fréquentent les écoles de la ville. Boulangers, bouchers, garçons de cabine, etc., où vont-ils aller ? Il n'y a pas de travail pour eux au Havre. Où va-t-on les reclasser ? Personne ne le sait. Une fois de plus, le gouvernement et le patronat feignent d'ignorer les problèmes véritables qui sont posés et ne sont nullement résolus. Ils escamotent les conséquences terribles qu'engendre sur la dignité de la personne humaine tout licenciement.

N'oublions pas non plus les 614 membres du personnel sédentaire menacés eux aussi de licenciement en cas de désarmement du *France*.

D'autre part, il est important de savoir que, en 1962, la marine marchande française comptait 37 500 marins en activité : en 1974, elle n'en compte plus que 24 733, soit 12 767 emplois de moins en douze ans, c'est-à-dire *34 % de postes supprimés*.

Du 1er janvier 1973 au 1er janvier 1974, cette diminution s'est accentuée ; 1 123 emplois dans la marine marchande ont été supprimés, à peu près l'effectif du *France*, cela s'est fait alors, et malheureusement, sans tapage.

En 1939, la flotte mondiale atteignait 66 millions de tonneaux, la France avec ses 3 millions de tonneaux venait au quatrième rang avec environ 4,5 % du tonnage global de la flotte marchande mondiale.

En 1973, cette dernière atteint 230 millions de tonneaux de jauge brute. Avec ses 8 millions, la France ne vient plus qu'au dixième rang de la flotte mondiale, avec à peine 3 % du tonnage global.

Sur 100 tonnes de marchandises exportées à partir de nos ports, 40 % seulement le sont à partir des navires français. Pour le reste, 60 %, nous devons faire appel à des navires étrangers. Le déficit de la balance des transports maritimes avec les pays étrangers s'est élevé à 2,3 milliards de nouveaux francs. *Voilà la réalité.* Ces chiffres émanent des services mêmes de la marine marchande (commission nationale de l'emploi, conseil supérieur de la marine marchande).

Quel est donc, dans ce contexte, le sens de la bataille du *France* pour nous syndicalistes C.F.D.T. Il est simple :

1) C'est celui *de la défense de l'emploi*. (Rappelons, d'ailleurs, notre *désaccord lors de la construction du France* auquel nous préférions, plutôt qu'un seul gros paquebot, la construction de deux paquebots croisiéristes *plus simples*, et engendrant donc moins de frais.) ;

2) C'est celui de *l'expansion de la flotte marchande*, afin qu'elle soit génératrice d'emplois et ne soit plus seulement source de profits financiers réservés à quelques capitalistes.

(*) Président de la Fédération des gens de mer C.F.D.T.

Une suggestion : un navire-exposition

De notre correspondant

Tours. — Il est possible de maintenir le paquebot *France* sous pavillon français et de continuer à le faire naviguer en l'exploitant comme exposition flottante internationale et permanente.

Ce projet a été élaboré par un groupe d'hommes d'affaires français qui ont eu ces derniers mois une série d'entretiens à ce propos avec la Transat et les pouvoirs publics.

Le porte-parole des promoteurs de cette solution, qui sont immédiatement prêts à constituer la société nécessaire au cadre juridique de l'opération, est un Tourangeau : M. Guy Chevrier, assureur d'une caisse de cadres et de professions libérales. Il affirme disposer du concours de financiers et d'experts commerciaux importants décidés à mettre en œuvre l'affaire dès que les pouvoirs publics auront précisé leur propre attitude.

« *Notre idée d'une pareille exposition flottante*, précise-t-il, *remonte déjà à 1953... Nous avions, à cette époque, étudié la transformation d'un navire en vente : il s'agissait de l'Athos-II. Mais ce paquebot n'offrait pas une capacité suffisante.*

» *Le paquebot* France, *en revanche, répond parfaitement à ce genre d'exploitation sans coûteuses transformations. Selon les calculs de notre société, il peut offrir 60 000 m2 de plancher répartis sur dix niveaux ; les grandes surfaces nécessaires à certains types de présentations occuperaient 15 000 m2. L'installation de cinq cents stands avec bureau de réception et de travail, ainsi qu'appartements, y est aisée. Cuisines, restaurants, bars et salles de spectacles seront bien sûr intégralement sauvegardés.* »

Plusieurs pays du Marché commun, informés du projet, ont manifesté leur intérêt pour la formule. Selon M. Chevrier, le budget est de l'ordre de 180 millions de francs... « *Nous pouvons y parvenir aisément avec cinq cents exposants sans qu'il en coûte plus à chacun de ceux-ci que pour une grande exposition internationale classique, dont le coût est de quelque 1 000 francs par jour.* »

M. Chevrier compare d'ailleurs ce chiffre à l'actuel déficit d'exploitation estimé, en 1974, à 110 millions de francs. « *Pour nous, sans faire appel dans nos comptes à aucune subvention de l'État, ni à aucune aide financière de la Transat, qui resterait propriétaire du navire et nous assurerait la location, France pourrait alors continuer à traverser des océans avec un équipage conservé pratiquement dans son intégralité, si ce n'est quelques conversions nécessaires pour certaines catégories de fonctions.* »

Dans son dossier, la future société a déjà inscrit une liste des ports (cent trente-sept dans le monde) où le paquebot pourrait faire escale, soit à quai soit dans des rades.

Les promoteurs de ce projet évaluent les recettes à 630 000 F par jour, les charges (sans le carburant et les frais de port) à 361 000 F seulement.

BERNARD POUPEL.

LE BILAN DU PAQUEBOT (1)

	1973 (résultats estimés)	1974 (prévisions au 8 janvier)
Passagers transportés	48 289	46 465
Total passagers-jours	337 816	395 936
Recettes nettes (en milliers de francs)	143 507	181 975
A) Dépenses commerciales	58 505	68 218
Dont nourriture	13 149	15 700
Dont blanchisserie	1 585	2 731
Dont distractions	13 845	15 717
B) Dépenses maritimes	20 973	75 622
Dont frais de port	6 248	6 861
Dont combustibles	14 725	68 761
C) Dépenses d'armement	111 426	131 992
Dont salaires	83 136	101 715
Total des dépenses d'exploitation (A + B + C)	190 904	273 832
Marge d'exploitation (déficit)	— 47 397	— 91 857
Frais dits de « structure passages »	— 9 318	— 7 815
Frais dits de « structure générale »	— 13 400	— 13 754
Résultat avant subvention	— 70 115	— 113 426
Subvention	+ 38 530	+ 36 500
Résultat final à la charge de la Transat	— 31 585	— 76 926

(1) D'après les chiffres établis en mars dernier par la direction de la Compagnie générale transatlantique.

RÉUNI EN ASSEMBLÉE A LYON

Le Comité d'action des prisonniers estime que la situation pénitentiaire reste explosive

Lyon. — L'assemblée générale que vient de tenir dans la banlieue de Lyon, les 21 et 22 septembre, le Comité d'action des prisonniers (CAP) et la « table ronde », à laquelle sa section locale avait convié ensuite pour la journée du 23 ceux qu'on appelle les professionnels de la justice, illustrent assez bien les ambitions et les difficultés d'un mouvement dont la plupart des membres pour être d'anciens détenus s'estiment non sans raison les premiers « professionnels » de cette justice.

De notre correspondant régional

Si dans le débat sur la condition pénitentiaire — qu'ils entendent d'ailleurs élargir à celui de la délinquance — ils sont désormais des participants qu'on ne peut plus ignorer, devaient-ils l'être ou non en solitaires ? La question s'est posée lors de l'assemblée de Lyon, et l'unanimité ne s'est pas faite pour y répondre quand on s'est demandé si le CAP devait continuer à intervenir auprès des autorités judiciaires pour être associé à tous travaux et études relatifs à la question pénitentiaire. Dès lors, peut-il ambitionner d'être à tout moment l'initiateur, la locomotive ? A y regarder de près, à Lyon tout au moins, la situation existe, qui fait que ce n'est pas seulement le CAP qui est connu de certains magistrats ou de tels ou *tels autres professionnels* des questions pénitentiaires, mais bien les hommes qui le représentent.

Pas d'effet

Mais le CAP demeure fort jaloux d'une totale indépendance, et l'assemblée de Lyon a rappelé à ce sujet qu'il entendait se démarquer très nettement de tous mouvements, et notamment des mouvements d'extrême gauche, et rejeter tout ce qui peut lui apparaître de la part des uns ou des autres comme des tentatives de « récupération ».

C'est dans cet état d'esprit que les délégués réunis à Lyon ont fait leur analyse de la situation pénitentiaire après les révoltes de juillet et d'août. De la réforme d'abord il a été dit et sans autre forme de procès qu'elle apparaissait à tous les participants comme « de la poudre aux yeux » dans la mesure où il faudrait y voir la solution à une réinsertion des détenus après leur libération.

C'est une réforme, estime le CAP, qui n'aura pas plus d'effet que les précédentes de 1945 ou de 1972. La non-inscription au bulletin n° 3 du casier judiciaire des peines inférieures à trois mois et un jour pour les délinquants primaires ? Déjà l'article 771, paragraphe I, du code de procédure pénale laissait aux magistrats de la juridiction de jugement la faculté de décider de cette inscription ou non. La fin de l'obligation de présenter un casier judiciaire à un employeur qui l'exigeait ? Illusion là encore tant qu'on ne pourra pas changer les mentalités. Le CAP voit même dans cette mesure un risque de développement des polices parallèles ou d'autres officines qui, à la demande d'un chef d'entreprise, pourront toujours retrouver la réalité d'une situation pénale. La mise en liberté de droit au bout de six mois de détention provisoire si l'instruction n'est pas terminée, s'agissant d'infractions pour lesquelles la peine encourue est inférieure à cinq ans ? Déjà depuis 1972 existait la possibilité d'en appeler dans ce cas à la chambre d'accusation.

Et puis, dit le CAP, sur vingt-sept mille détenus, cela n'en concernera que mille, « à tout casser ». Car il suffira de trouver des circonstances aggravantes pour empêcher l'application de ce texte.

Mais, surtout, l'assemblée du Comité d'action des prisonniers a relevé ceci : la réforme s'appliquera essentiellement aux délinquants primaires actuels ou à venir. Elle a oublié, et c'est le grand grief qu'on lui fait, les quelque cinq cent mille anciens détenus qui sont actuellement en liberté.

La répression persistante

Voilà donc jugées sans appel des mesures dans lesquelles le CAP, avec la méfiance innée qui le caractérise, croit deviner chez leurs auteurs de sombres arrière-pensées.

« *De toute évidence*, ont affirmé ses représentants, *on cherche à faire désormais une discrimination entre bons et mauvais détenus. Aux premiers, et cela dépendra uniquement des directeurs de prison, on accordera avantages matériels, grâce, mesures de semi-liberté, libération conditionnelle. Des autres, on dira ce sont les mauvais, et ce seront précisément ceux qui n'acceptent pas de se faire « casser la gueule ». Ainsi, quand ils contesteront de nouveau, puisque rien n'aura été fait pour eux, on aura beau jeu de dire à l'opinion, en généralisant la situation : « Vous voyez, on leur a tout » donné et ils recommencent !* »

On a aussi évoqué à l'assemblée de Lyon certains faits qui témoigneraient de la persistance d'une volonté de répression contre ceux qui ont « bougé » pendant l'été. Ainsi a-t-il été fait état d'une instruction de la chancellerie exigeant des juges de l'application des peines des compléments d'information sur ce chapitre pour les dossiers de remise de peine qui étaient en instance. On a même assuré qu'à la centrale de Poissy un de ces magistrats, qui avait refusé de fournir les renseignements souhaités, s'est vu retourner ses dossiers avec une note comminatoire par laquelle on lui disait que l'on savait parfaitement ce qu'avait fait tel ou tel.

Enfin, le CAP a annoncé qu'il effectuerait lui-même ses propres enquêtes sur chaque décès de détenu durant les événements de l'été, car il n'entendait pas se contenter des informations judiciaires habituelles, qui ont été effectivement ouvertes. Déjà, a-t-il affirmé, nous avons terminé notre enquête sur ce qui s'est passé à la maison d'arrêt de La Talaudière (Loire), où un jeune détenu, M. Gilles Besnard, fut tué par un surveillant. « *Nous avons la certitude que ce fut bel et bien un meurtre et de surcroît que le surveillant qui a tiré n'est pas celui dont on avait dit le nom au début. Nous allons multiplier les démarches auprès du parquet de Saint-Etienne.* »

Voilà l'essentiel et voilà le ton. Il allie la détermination à un pessimisme non déguisé qui fait dire aux membres du CAP : « *Quoi qu'on en dise, la situation dans les prisons reste aujourd'hui explosive et dangereuse, car le fameux ordre de tirer à vue demeure. En juillet et en août, il y a eu sept morts. Quel serait le bilan la prochaine fois ?* »

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Cinquante-huit kilos d'héroïne traités en 1972

La «latin connection» devant le tribunal de Paris

« *Es una mentira muy grande !* » Le président Schlexer semblait bien agacé par cette dénégation du Mexicain Max Rivera-Castillo, un des huit coinculpés de détention et d'exportation d'héroïne — 58 kilos — dans l'affaire Descarguès, examinée lundi 23 septembre par la seizième chambre correctionnelle de Paris.

Les quatre autres inculpés présents à l'audience niaient également avoir connu l'existence des 58 kilos d'héroïne, soit près de soixante millions de doses, récupérés le 25 novembre 1972 dans une voiture en stationnement, 22, rue de Pontoise, à Paris (5e). (*Le Monde* du 29 novembre et du 1er décembre 1972.) Trois coinculpés n'ont pas — et pour cause — été entendus : l'ancien général mexicain Umberto Marilès-Cortès, soupçonné d'avoir accepté d'acheminer à Mexico les 58 kilos d'héroïne, décédé à cinquante-neuf ans d'une crise cardiaque, dans sa cellule, le 6 décembre 1972 (*le Monde* du 7 décembre 1972), et deux Français, Rachid Gharbi, trente-trois ans, évadé de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, le 30 juin 1974, et Jean-Claude Flerschinger, *trente-sept ans*.

Le démantèlement de la Latin Connection, selon l'expression du président Schlexer, s'est effectué lorsque l'Office central français de répression du trafic illicite de stupéfiants a appris, par son homologue américain, qu'un Français, André Condemine, alors âgé de trente-neuf ans, réfugié sous un faux nom en Amérique du Sud, où il organisait un trafic de stupéfiants vers les Etats-Unis, s'apprêtait à fournir environ 60 kilos d'héroïne à une « personnalité » qui devait descendre à l'hôtel George-V, à Paris. Le cadavre de Condemine sera retrouvé, en juin 1973, avec deux balles dans la tête.

En novembre, les services de « filature » français retrouvent Rachid Gharbi chez sa maîtresse, 22, rue de Pontoise, à Paris, en compagnie du Français Marcel Mouchighian. A la même époque, un hôtelier urugayen descend au George-V à Paris sous le faux nom de Montalvo : c'est, comme il le reconnaît, Miguel Descarguès Riotorto, âgé de trente-trois ans, considéré avec Marcel Mouchighian et Rachid Gharbi comme une des « têtes » de ce réseau de trafiquants. Ses empreintes digitales ont été retrouvées dans le dernier logement d'André Condemine.

Dans la même chambre cohabitait Max Rivera Castillo, un industriel mexicain âgé de cinquante ans dont il avait fait connaissance à Las Vegas. Tous deux venaient, à leurs dires, du Mexique pour acheter en France des pierres précieuses. Quelques heures plus tard, Rachid Gharbi, Marcel Mouchighian, Miguel Descarguès et le Français Jean-Claude Fleschinger, trente-six ans, ajusteur, se retrouvaient pour parler de ces pierres précieuses.

A Marseille, au Bar du Canal, un certain Jacques Cassandri (trente ans), barman, recevait un appel téléphonique de Marcel Mouchighian qui lui demandait de l'héberger : il s'était engagé vis-à-vis de Miguel Descarguès à conduire une voiture à Marseille puis à la ramener ensuite à Paris pour la somme de 20 000 F.

Finalement, le voyage se fit en compagnie de Rachid Gharbi et de Jean-Claude Fleschinger. Jacques Cassandri demanda alors à son ami Jean-Claude Migozzi, magasinier, d'héberger deux de ses hôtes. Le séjour dura trois jours.

Entre temps, Descarguès avait accueilli à Orly, avec Max Rivera Castillo, l'ancien général mexicain Umberto Marilès Cortès. Ce dernier, accompagné de Max Rivera Cortès avait, dès son arrivée, acheté quatre valises en maroquinerie.

Le 25 novembre, le commissaire Aimé Blanc, qui avait appris l'intention du général Marilès Cortès, de Miguel Descarguès et de Max Rivera Castillo de se rendre au Mexique, fait arrêter simultanément les huit inculpés : Marcel Mouchighian fut arrêté 22, rue de Pontoise, avec Rachid Gharbi, au moment où il sortait du coffre de leur voiture trois des quatre valises du général Marilès Cortès, contenant 58 kilos d'héroïne en sachets.

A l'exception de Marcel Mouchighian, tous les prévenus ont plaidé non-coupable. Le substitut Pomier a réclamé quinze ans de réclusion pour Miguel Descarguès, Marcel Mouchighian et Rachid Gharbi (par défaut), de six à huit ans pour Max Rivera Castillo, Jean-Claude Migozzi, Jacques Cassandri et Jean-Claude Flerschinger (par défaut) pour les « *dangers exceptionnels qu'ils font courir à l'ordre et à la santé publique* ».

Plaidoiries mardi 24 septembre.

UNE MOITIÉ DU DOSSIER DU FETICH'S CLUB DISPARAIT LORS DE SON TRANSFERT A LA COUR DE CASSATION

Dijon. — La moitié du dossier de l'affaire du Fetich's club a disparu au cours de son transfert entre la cour d'appel de Dijon et la Cour de cassation. Deux colis, de 24 kilos chacun, contenant les documents et les pièces du procès avaient en effet été envoyés le 15 juillet de Dijon à Paris. Un seul de ces paquets est parvenu à destination.

L'affaire du Fetich's club avait été jugée une première fois en décembre 1973 par le tribunal de grande instance de Dijon qui avait prononcé quatorze condamnations. Sur appel général du parquet, le procès était revenu en juin dernier devant la cour d'appel de Dijon, qui, après avoir prononcé la relaxe de l'ancien commissaire Charles Javilliey, avait maintenu ou légèrement réduit les peines des autres inculpés. Trois de ces derniers avaient toutefois décidé de se pourvoir en cassation, et, afin de permettre à la Cour suprême de se prononcer, le dossier (3 500 cotes et 16 800 pages), devait lui être transmis en totalité.

Le paquet disparu contenait de nombreuses pièces importantes concernant notamment Mme Dulac dont le cas avait été disjoint et qui devait être examiné le 4 décembre par la cour d'appel de Dijon.

● *Charles-Joseph Agram*, dit le « pyromane de Mulhouse », âgé de trente-neuf ans, a été condamné à vingt ans de réclusion criminelle, le 23 septembre, par la cour d'assises du Haut-Rhin, pour une soixantaine « *d'incendies volontaires, vol qualifié et port d'armes prohibées* ». Les psychiatres lui avaient reconnu une responsabilité limitée. Charles-Joseph Agram, sujet à des obsessions et présentant de nombreux symptômes névrotiques, avait subi, à l'âge de quatorze ans, un internement psychiatrique pour avoir allumé quatre incendies. Il avait été exempté de service militaire pour des motifs psychologiques.

UN AVOCAT PARISIEN COMMENCE UNE GRÈVE DE LA FAIM

Soutenu par la Fédératon nationale des unions de jeunes avocats, qui se déclare solidaire de son action, un avocat parisien, Me Gaby Cohen-Bacri, a annoncé lundi 23 septembre qu'il était décidé à commencer une grève de la faim de huit jours pour soutenir un de ses clients, M. Jean-Claude Gendre, incarcéré le 6 juillet sous l'inculpation de vol qualifié et à qui la chambre d'accusation a refusé le 10 septembre la mise en liberté qu'il réclame.

M. Gendre, qui a été transporté à l'hôpital central des prisons de Fresnes, avait lui-même entamé une grève de la faim le 13 juillet. Son avocat, qui lui a demandé d'y mettre fin — et l'a obtenu, — a décidé de se substituer à lui pour protester contre le libellé de l'arrêt de rejet de la chambre d'accusation. Celle-ci expliquait : « *La justice ne saurait sans se déconsidérer et manquer à son premier devoir, qui est de protéger la société contre les malfaiteurs, céder à un pareil chantage. Au surplus, Gendre, qui n'a qu'à s'en prendre à lui-même de son mauvais état de santé, reçoit à l'hôpital des prisons de Fresnes tous les soins qu'il veut bien permettre de lui donner et qui lui seront au besoin administrés de force, comme le prévoit l'article D. 330 du décret du 23 décembre 1958.* »

Une nouvelle demande de mise en liberté a déjà été déposée par Me Cohen-Bacri.

POLICE

Le Syndicat autonome des policiers en civil réclame un accroissement des effectifs et une meilleure formation

De notre envoyé spécial

Colmar. — Insuffisance en nombre, insuffisance en qualité : ces deux maux que le Syndicat national autonome des policiers en civil (80 % des inspecteurs et enquêteurs de la police nationale) n'a cessé de dénoncer — et d'opposer depuis de nombreuses années à l'exploitation irraisonnée des flambées de violence — seront encore au centre des débats du congrès de l'organisation, qui s'ouvre ce mardi 24 septembre, à Colmar (Haut-Rhin).

On compte actuellement dans l'ensemble de la France un peu moins de treize mille inspecteurs, c'est-à-dire sensiblement autant qu'il y a quinze ans. Et il y en aurait encore moins sans un recrutement exceptionnel de mille cent trente-cinq hommes à la fin de l'an dernier.

Ces chiffres cachent une réalité préoccupante. Car tandis que le volume de la criminalité accusait une croissance rapide, l'administration a, depuis 1968, choisi systématiquement de favoriser les services « politiques » — renseignements généraux, surveillance du territoire. Si bien qu'à l'heure actuelle, la police judiciaire ne compte guère que neuf mille hommes. Dans de nombreux services de province — y compris dans les grandes villes, — le nombre des fonctionnaires de P.J. est inférieur à celui qui existait à la libération. En son temps, M. Raymond Marcellin dut indirectement convenir de ces carences puisqu'il exploita à fond les ressources du « détachement » : des gardiens de la paix distraits par milliers de leur service initial furent amenés à exécuter des travaux pour lesquels ils n'avaient pas été formés, voire à « faire fonction » d'inspecteurs, en violation flagrante du code de procédure pénale. Par la suite, à défaut de se résoudre à engager des inspecteurs en nombre suffisant, le ministre de l'intérieur créa un nouveau corps subalterne de policiers en civil : les enquêteurs qui juridiquement n'ont pas davantage de pouvoirs que les gardiens de la paix.

Cette politique de « police au rabais » risque d'avoir des conséquences regrettables puisque plus du tiers des inspecteurs actuellement en fonctions — quatre mille cinq cent dix personnes — partiront en retraite entre 1974 et 1978.

L'adaptation de la police en civil à ses nouvelles tâches passe aussi, selon le S.N.A.P.C., par une meilleure qualification du personnel. Le syndicat juge le niveau de recrutement — baccalauréat pour les inspecteurs, aucun titre pour les enquêteurs — trop bas, et souhaite le voir élevé à la fin du cycle court de l'enseignement supérieur pour les premiers, et au B.E.P.C. pour les autres.

A la modestie des exigences actuelles de l'administration s'ajoute, dans les griefs du S.N.A.P.C., la médiocrité de la formation. Le décret du 16 août 1972 portant statut du corps des inspecteurs prévoit une scolarité d'une durée maximale d'un an. En réalité, faute de place à l'école de police de Beaujon, le temps de formation des inspecteurs n'excède pas trois mois et demi. Le remplacement des installations de Paris, par celles de Cannes-Ecluse, en Seine-et-Marne, ne permettra certainement aucune amélioration, la capacité de la nouvelle école ne lui permettant d'accueillir que cinq cents élèves par an au rythme pédagogique actuel.

Aussi, le secrétaire général du syndicat, M. Robert Chabrillange, lance déjà, dans son rapport d'orientation, un avertissement : « *Nous allons connaître des années où l'encadrement fera défaut puisque les départs à la retraite sont très nombreux, et si les jeunes ne bénéficient pas d'une formation sérieuse, complète, il y aura de plus en plus de bavures qui rejailliront sur l'ensemble du corps et dont pâtiront les citoyens.* »

L'effort de formation doit aussi, affirme le S.N.A.P.C., s'accompagner de l'institution de recyclages qui, dans la police n'existent que pour les commissaires. « *Il ne suffit pas de prévoir, par exemple, l'affectation de mille inspecteurs dans les sections financières des S.R.P.J.*, dit M. Chabrillange. *Il faut les « armer » si l'on veut qu'ils combattent ce que l'on appelle la délinquance en col blanc qui, incontestablement, est la plus dangereuse sur le plan économique et a des conséquences souvent dramatiques.* »

JAMES SARAZIN.

SOCIÉTÉ

Le grand refus

II. — LA MAIN VERTE

Par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Des milliers de Français ont déjà quitté — ou quittent aujourd'hui — un certain type de vie, une société qu'ils ne supportent plus. Toutes ces fuites individuelles, ces « grands refus », forment une France marginale éclectique et mal connue, quoiqu'elle aiguise depuis longtemps les curiosités à la mode. En réalité, même s'ils témoignent de l'échec collectif d'une société, chacun de ces refus est un cas particulier (« le Monde » du 24 septembre).

C'est La Mecque du « grand refus ». Voici les « lieux saints » d'une religion sans prêtre. Dans ce triangle ardéchois que bornent (*sans le clorent*) Annonay, Privas et La Voulte, dans ces beaux villages à l'abandon des boutières vivaroises, on marche littéralement sur les « marginaux ». Sans les voir, tout de suite, bien sûr. Le pays est secret. Mais trouvez donc le premier éleveur de chèvres rescapé de Juvisy ou de Grenoble, goûtez ses fromages et puis, suivez le fil...

D'une conversation à l'autre, d'une « Serres » (1) en friche à une grosse ferme en ruine, vous entrez vite dans le dédale infini de cette franc-maçonnerie ébouriffée. Là, une communauté anarchiste, ici un ingénieur reconverti dans les châtaignes, plus *haut un couple d'enseignants* vivant de leur poterie... Entre eux tous, guère de points communs ; ni l'origine, ni le milieu, ni même l'idéologie. Certains ont lu Wilhelm Reich, ou Ivan Illich, d'autres Sénèque (2) (la plupart désormais lisent surtout le catalogue Manufrance). Mais de l'un à l'autre court, visiblement, un espèce de fil ténu, une solidarité au moins tacite, la conscience vague de participer sous une forme ou sous une autre à la même entreprise. On se surveille, on se visite, on se conseille. Quelquefois, on s'aime...

Des chèvres et un potager

Une entreprise ? Quelle entreprise ? Disons qu'il y a au moins trois manières de décrire tant d'aventures en les réunissant. Trois « niveaux de conscience du phénomène ». Puisqu'il s'agit — à l'origine — d'une « fuite » on peut d'abord en soupeser les motivations, en décrire les mécanismes. De l'avocat de Saint-Cierge-la-Serre fuyant la spirale sans fin de son chiffre d'affaires au jeune manœuvre de Chambéry déçu par la « révolution fraternelle » et l'action militante, l'éventail est grand ouvert. Mais, au bout du compte, assez bien connu. Dans tous les cas, on a fuit brutalement un système raté, une vie *piégée qui vous « séparait de vous-même ». « C'est pas seulement parce qu'on manquait d'arbres ou de fleurs, bien sûr,* dit une ex-Parisienne en bottes de caoutchouc. *On manquait de choses bien plus essentielles encore. D'un rythme accordé à celui de la terre peut-être.* »

On peut ensuite — puisqu'il s'agit « aussi » dans tous les cas de « refabriquer » une vie — parler gros sous et « système D ». Vivre mieux, d'accord. Mais comment ? Voilà un vrai reportage d'économiste rural, qui réserve quelques surprises. Ceux-là vivent avec dix chèvres, 8 hectares et un potager. « *La vente des œufs, des champignons et des châtaignes, apporte un complément.* » D'autres ont ouvert sur le marché touristique de la poterie une petite brèche suffisante pour écouler ce qui sort de leur four. Celle-ci gagne « *l'équivalent du SMIC, net chaque mois* », avec cinquante brebis bizets implantées « scandaleusement » dans un pays de préalpes (3). La plupart en tout cas subsistent tant bien que mal après avoir doucement grignoté le petit magot de départ arraché à l'« autre vie ».

Pas tous bien sûr. Les chances de survie sont essentiellement fonction du « niveau de vie » que l'on considère comme minimal. Si la terre est « largement nourricière » pour certains, elle est singulièrement avare aux yeux de ceux qui pensaient naïvement gratter — en plus — sur 15 hectares le prix d'une voiture, d'un téléviseur et — tout de même — de quelques week-ends. Mille exemples de ces échecs piteux qui renvoient vers la ville tous les Paul et toutes les Virginie qui croyaient dur comme fer que les lapins s'élevaient sans problème avec les épluchures de la cuisine et que les salades pousseraient toutes seules. Le « *marginal transi* » qui, après six mois, grelottant dans le Cantal, retrouve avec délices son H.L.M. bien tempérée et le métro est désormais un personnage bien connu. Assez amusant mais pas très significatif.

Les « res nullius »

A tous ceux qui, au contraire, s'accrochent, s'arrangent pour « tenir », l'espèce de « contre-système » qui s'organise dans l'ombre fournit les secours d'une solidarité concrète. Du simple « coup de main » entre voisins à l'échange puis au troc régulier et à la « coopérative-bouffe » c'est la sympathie agissante et balbutiante de tous les autres qui réinvente peu à peu un fragment d'économie pré-industrielle.

Quant à polémiquer à l'infini sur la question de savoir si on peut s'exclure totalement du « système » (*« mais non puisque tu achètes au moins un clou qui a été extrait, fondu, taillé, qui implique des mineurs, des usines, etc... »*), c'est une manière de jeu de la barbichette qui n'est plus guère pratiqué. Ces marginaux sont *bien sûr* — et à mille points de vue — les parasites d'un système qu'ils condamnent. Contraints, forcés « d'assumer » cette ambiguïté qui n'empêche pas tout le monde de dormir.

Mais au-delà du « pourquoi » et du « comment », il reste une troisième façon d'interroger les « marginaux ». Sûrement la plus intéressante. Que vient-on chercher et que trouve-t-on exactement à mille années-lumière de la porte d'Italie ? Pourquoi, comment, mais, surtout, « quoi » ? Si on ne se contente pas de bredouillages un peu niais sur le bon air, la « liberté » et les beaux oiseaux, quelle richesse ! Et quelle leçon ! D'une redécouverte à l'autre, d'une « retrouvaille » à une réinvention, le préfixe « re », sur lequel on bute sans arrêt, indique à lui tout seul le vrai sens des choses. Il s'agit bien de déterrer, de sortir de l'oubli, de rénover un fil cassé, de « *retrouver* ». Quoi ? Le « pays natal », après les banlieues ; la « maison » après l'appartement ; le « travail physique » après l'étiolement des « buveurs d'encre » (4) ; le « dehors » après le « dedans » ; la lenteur et les saisons, le risque libre après la sécurité dépendante, le silence...

Dans la tête de tous ces déserteurs fonctionne une boussole. Elle les conduit tout droit vers un « quelque chose » qui est, point par point, l'image renversée du monde industriel. Un « contre-système » dans lequel on a remis de l'ordre dans les « valeurs » et où c'est aux vieilles « res nullius » du droit romain, aux choses qui n'appartiennent à personne qu'on attache désormais du prix. Parce qu'elles en ont beaucoup acquis, même si la qualité de l'air et le goût des « vraies pêches » ne sont pas encore pris en considération par la comptabilité nationale.

A ce stade, il faut un exemple vivant. Au hasard. C'est une jeune femme divorcée, ce qui ajoute à son expérience la joie d'autres reconquêtes.

47 F d'œufs

Fiche signalétique : trente-huit ans, deux enfants, une solide charpente (c'est important) et une licence. Son « *refus* » et son départ de Paris datent de huit ans. Elle travaillait au Commissariat au Plan dans le service — oh ! ironie ! — de modernisation des villes de plus de 40.000 habitants. « *Je vivais dans les projets de ZUP et de ZAC. Je programmais des « bretelles » et des rocades. Bref, je voyais de près se fabriquer un monde fou.* »

La ruine qu'elle a choisi de reconstruire (en reconstruisant sa vie) est une grosse ferme fortifiée ardéchoise comme on les faisait au temps des guerres de Religion. Au bout d'une mini-route en lacet et d'un vieux chemin. Epaisse comme un gros tas de pierres, ouvrant sur des causses et du granit à perte de vue. Important ce mythe de « *la maison* » ! Son image — on pourrait dire son « personnage » — revient sans cesse dans les gros cahiers où Paule a minutieusement noté toutes les étapes de sa résurrection (*« 7 juillet. Ramassé 100 kilos de châtaignes. 9 août, le premier agneau est né. Vendu pour 47 F d'œufs, et ainsi de suite »*).

« Je suis persuadée que chaque maison a son rythme personnel et qu'elle est une sorte de moule dans lequel il est bon de se glisser. »

Aussi cette vieille baraque d'Ardèche aux poutres brisées, aux éboulis envahis par les ronces, devient-elle vite une sorte de partenaire quasi vivante. « *Je savais que quelles que soient les difficultés j'habiterais un jour cette maison et que ma vraie vie commencerait là.* »

Là ? Sur une pente paumée que les congères de février isolent du monde extérieur, dans une montagne âpre et caillouteuse. Un beau pays. Mais pas n'importe lequel. Ce pays de châtaigniers, c'est le sien. Tiens, tiens... Au mythe de la maison s'ajoute donc celui de l'enracinement — et Paule revendique avec une troublante insistance ses « quartiers de noblesse de paysanne ardéchoise ». « *Je suis aussi venue à la terre pour renouer avec la tradition de ma famille, interrompue pendant deux générations. Juste le temps d'oublier ses racines.* »

Or ça compte sacrément d'être « *du pays* » au milieu de ces paysans avec lesquels Paule va vivre, travailler, se battre aussi... (Rien de plus irritant que ces deux travers opposés dans lesquels tombent beaucoup de « revenus à la terre » confrontés aux « vrais » paysans : le mépris ou — plus fréquemment — l'humilité extasiée). Pourtant, ces mille paires d'yeux qui attendent de voir trébucher « la petite », tous ces garçons épais du village, sont « *dépositaires et porteurs* » d'une vieille culture. Peut-être, mais le plus souvent sans le savoir eux-mêmes. En la reniant pour cavaler derrière les « modernités » de la télévision. Ce monde déclinant que l'on aime et que l'on vient retrouver, il faut donc savoir le bousculer, le contester. *Aussi*, Paule, elle, peut le faire. A cause d'une grand-mère née à La Voulte, elle n'est pas tout à fait la « *Parisienne* ».

La voilà donc bouclée dans sa ruine ressuscitée, au creux d'un premier hiver glacial avec ses gosses, ses dix-sept premiers moutons, ses poules, et, à l'infini des talwegs, ces épaisseurs de broussailles qui « mangent » depuis vingt ans la propriété. Une sacrée bonne femme, la petite licenciée de géographie qui crapahute sur le verglas de la cour de ferme à six heures du matin et qui rafistole un domaine sous des yeux goguenards.

Elle n'est pas venue là à l'esbroufe. De minutieux calculs, un « programme » et un long stage à la Fédération ovine de la Drôme, au milieu de jeunes apprentis éberlués. Son « programme », elle le dévide peu à peu comme une pelote, entrecoupé qu'il est de « coups de cafard », de solitude... Pas de chauffage, moins sept dans les chambres, des nuits passées à l'étable pour soigner une brebis, en attendant avec nervosité *« les premiers grains qui vont lever »*... Et surtout cette espèce de face-à-face silencieux avec des « voisins » qui, de loin, surveillent, jaugent, soupèsent...

« Autour de moi, la mentalité paysanne est souvent faite de lassitude, de défaitisme. Des gens qui se sentent abandonnés, en marge... »

Cette crispation qui vire à l'aigreur est bien capable de produire des fruits amers. Paule, critiquée, enviée, tend la main au pays, bien sûr, mais aussi, quand il le faut, le poing. Belle bagarre à épisodes contre les « rapaces », les « jaloux » et les bureaucrates du Crédit agricole. « *Ceux pour qui tous les étrangers, ceux qui n'habitent pas la commune, sont du gibier de potence.* »

Mais, d'une saison à l'autre, d'un agnelage à l'autre, il avance le programme de la « vaillante petite », qui a décidément la « main verte » (c'est-à-dire le sens de l'agriculture). Au bout de quatre ans, son troupeau (cinquante bizets) prospère, la vieille maison est debout, les châtaigneraies nettoyées et le budget en (délicat) équilibre. Au village, Paule reprend peu à peu une place. Vaguement « capitaliste » (elle avait un peu d'argent au départ), mais respectée et « serviable ». (*« Je « fais souvent les papiers » administratifs pour mes voisins. »*)

Comme la « baraque » tourne assez bien, elle s'offre bientôt le luxe d'activités nouvelles qui « rapportent » un peu. Fabrication de bougies rustiques, filage de la laine (au rouet et à la quenouille, et oui), tissage et tannage des peaux de mouton. Aujourd'hui, la vieille maison est devenue le point de rendez-vous d'une quinzaine d'artisans qui y organisent des expositions. Elle n'est plus du tout seule, celle dont le fils aîné veut devenir « *vétérinaire pour rester à la campagne* »

Et puis, et puis... Il s'est passé, durant un certain hiver, quelque chose d'important. Le pays était sous la neige, les routes bloquées, les fermes de montagne totalement isolées. Paule, avec ses enfants sur les bras et ses moutons affamés, manquait de lait en poudre, de fourrage, de provisions. Les « plans de secours » de la préfecture n'arrivaient pas vite jusqu'à ces hameaux marginaux. La catastrophe à court terme...

« *Heureusement,* dit-elle, *je gardais le contact par téléphone avec le village, le buraliste, le facteur, l'institutrice et son mari. Ils décidèrent les hommes à faire une expédition jusque chez moi en mettant un ballot de foin de 20 kilos sur une sorte de traîneau confectionné avec des planches. Tous à pied, à travers la neige. Il y avait des jeunes à cheveux longs, des hommes et, fermant la marche, un vieillard de soixante quinze ans avec un sac de grain sur l'épaule. Il m'a dit : c'est pour vos poules, madame Paule...* »

(1) « Serres » ou « sereines » : les collines ardéchoises, les croupes ;

(2) « Il ne se trouve personne pour vouloir partager son argent ; entre combien chacun distribue-t-il sa vie ? On est serré quand il faut garder son patrimoine ; s'agit-il d'une perte de temps, on est particulièrement prodigue du seul bien dont il serait honorable de se montrer avare. » (Sénèque, *De la brièveté de la vie*) ;

(3) Bizets et préalpes, deux races de moutons bien différentes. Habitués aux préalpes, les éleveurs de l'Ardèche considérèrent longtemps comme une hérésie l'implantation de bizets dans le département ;

(4) L'expression est de Georges Bernanos.

Prochain article :

III. — VIVRE ENSEMBLE

SPORTS

TIR

Aux championnats du monde

MICHEL CARREGA REMPORTE LA MÉDAILLE D'OR A LA FOSSE OLYMPIQUE

Trois nouveaux titres ont été décernés lundi aux championnats du monde de tir, qui se déroulent en Suisse.

C'est d'abord Michel Carrega qui a remporté pour la troisième fois une médaille d'or au tir à la fosse olympique. Il avait déjà été sacré champion à Phœnix en 1970 et à Bologne en 1971.

Michel Carrega devance de quatre points deux Italiens, Giorgio Rosatti et Silvano Basagni. Ainsi, le tireur français, qui avait été battu à Munich d'une assiette par Angelo Scalzone, reprend la tête des meilleurs tireurs mondiaux à la fosse et efface sa défaillance des championnats d'Europe, où il ne s'était classé que vingtième, conséquence, disait-on, d'une chute à motocyclette qui avait contrarié son entraînement. En réussissant 199/200, Michel Carrega égalise d'autre part le record du monde, détenu par Scalzone depuis les Jeux olympiques de Munich.

Les deux autres titres décernés lundi 23 septembre, ceux du tir au pistolet-vitesse, ont été remportés par un Allemand de l'Ouest, Alfred Radke, et au classement par équipes par les Soviétiques.

FOOTBALL. — *Au Parc des Princes de Paris, dans une rencontre comptant pour la neuvième journée du championnat de première division Paris-Saint-Germain et Bastia ont fait match nul (1 à 1). Les autres rencontres auront lieu ce 24 septembre.*

AUTOMOBILISME

LIGIER REMPORTE LE TOUR DE FRANCE

De notre envoyé spécial

Le Castellet. — Ces dernières années, le Tour de France était revenu à des constructeurs bien établis. Changement en 1974 : une marque moins célèbre, Ligier, a succédé à Lancia, Ferrari, Matra et Porsche. Derrière cette réussite se trouve un homme de quarante-quatre ans, Guy Ligier, qui a choisi il y a cinq ans de tout risquer pour construire des voitures à son goût, rapides et sûres. C'était une gageure. Guy Ligier peut considérer qu'il l'a tenue, le 21 septembre, en classant ses deux Ligier-JS 2 aux deux premières places du Tour.

Pour ne pas s'ennuyer

C'est en 1969 que Guy Ligier a décidé de tourner le dos à la tranquillité. Il a dit simplement : « *On va faire des voitures* », comme « *on va à la pêche ce dimanche* ». La différence, c'est que « *faire des voitures* », en 1969, relève d'un défi, même si l'on a de l'aplomb, une confiance à toute épreuve, des idées et quelques moyens. Jusqu'alors, Guy Ligier avait tout pour vivre *heureux : de l'argent*, une entreprise de travaux publics, avec les seuls soucis qui en découlent. Le fait est sans doute que le bonhomme devait s'ennuyer dans la facilité. Et qu'il a toujours eu le goût de la bagarre : international de rugby, champion de France d'aviron, pilote de formule 1, de prototype, on l'a retrouvé un peu partout depuis vingt ans sur le front du sport et à la distribution de coups. Difficile à dire qu'il trompe son monde : contact direct, de la gentillesse plein les yeux, le coup de gueule quand il faut. Ligier se présente à vue. Pas besoin de bristol. La confiance qu'il inspire est même physique : une allure de pilier de rugby qu'il a d'ailleurs été, une vraie tête d'homme, la « boule », comme on dit dans les milieux du sport. Pour un peu, avec ce mélange d'amabilité et de force tranquille, on pourrait un instant l'imaginer naïf. Il s'y prête d'ailleurs un peu. A l'écouter, tout le monde est « son copain ». Belle formule pour que ceux qui auraient de la curiosité y voient surtout qu'il n'a, en réalité, que quelques amis et que sa gentillesse n'est pas forcément une seconde nature.

Le voilà aujourd'hui constructeur arrivé. Au tout premier stade, bien entendu, car nul mieux que lui ne mesure le chemin qui reste à parcourir. Ligier est lucide, conscient, tenace surtout. Il sait bien que la conjoncture est défavorable à l'automobile et encore plus aux voitures sportives qu'il produit.

En cinq ans, quelques illusions sont restées en route. Notamment celle qu'il pouvait exister tout seul, sans l'aide d'un grand constructeur. Ligier a payé pour le savoir. En cinq ans, il a englouti, personnellement, plus de 5 millions de francs dans l'aventure. « *Sans la voiture, je serais riche,* dit-il dans un éclat de rire, *mais, sans la voiture, je m'ennuierais comme le plus fauché des pauvres. Ma vie, c'est ça, vu ?* »

Comme Alpine a trouvé Renault, Ligier a reçu l'aide de Citroën, plus qu'un appui même, puisque depuis trois mois Citroën a pris le contrôle (68 %) des automobiles Ligier. Aujourd'hui, à Vichy, dans l'usine Ligier, sont produites les Citroën SM à la cadence de quatre par jour. Plus une Ligier tous les deux jours. De toute évidence, Guy Ligier n'a plus que ce vœu : demeurer le partenaire « sportif » de Citroën, contribuer à maintenir ou à améliorer l'« image » de la marque. Plus le souhait que les moteurs Maserati (1) qui équipent ses voitures soient montés à Vichy.

En 1974, Ligier a participé au championnat du monde des constructeurs. Ses voitures, qui ne sont pas de vrais prototypes, n'avaient guère de chance contre les Matra, Alfa-Romeo ou Mirage. Il en sera autrement en 1976, avec la création de deux championnats du monde distincts : l'un pour les prototypes, l'autre pour les voitures genre Ligier, à la condition d'en fabriquer deux cents par an. Comme d'autres avant lui, son objectif est de gagner un jour les Vingt-Quatre Heures du Mans. Ni plus ni moins.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Maserati appartient à Citroën (98,75 %).

RUGBY

A L'ENSEIGNE DE YOURI GAGARINE

Quinze garçons robustes avides de jouer

De notre envoyé spécial

Toulouse. — Ils sont venus, on les a vus, ils n'ont pas déplu. Le rugby soviétique, dont on sait qu'il est à l'âge utérin, franchissant pour la première fois le Rideau de fer, a montré samedi 21 septembre à Toulouse sa joie de vivre et une naïveté de bon aloi à cet âge (1). Conclusion de mon voisin au béret basque : « *Y sont pas vicieux, pas encore !* »

Mais voyez les idées qu'on se fait. Comment les imaginiez-vous, les rugbymen russes ? Peut-être un peu balourds, un tantinet pataudz, mais formidables, soudés, cadenassés, piétinant puissamment le terrain : le fameux « rouleau compresseur » en un mot. Mort aux stéréotypes ! On a vu, certes, quelques malabars majestueux ; un nommé Chapovalov notamment, crâne pelé comme un volcan et des épaules d'haltérophile, fait penser à un Haroun Tazieff qui, lassé de jouer pilier, aurait posé sa tête sur le corps de Claude Spanghero. Mais, dans l'ensemble, les joueurs de Moscou nous ont paru, comparés à leurs sœurs basketteuses ou lanceuses de javelots, plutôt fluets. Et le rouleau compresseur, dont on attendait monts et merveilles en mêlée, y a perdu les chances offertes à leur équipe par les cavaliers de l'arrière.

Que représentait, à vrai dire, cette équipe ? L'armée soviétique ? On nous l'avait dit. On exagérait. *Le « XV » venu de* Moscou était celui d'un club qui se présente sous le titre « A la gloire de Youri Gagarine », et comprend bon nombre de civils, plus ou moins mêlés à la recherche astronautique. Quelque chose qui se situerait chez nous entre le PUC et le Bataillon de Joinville. Un bon échantillon, donc. Mais peut-être pas la fleur du rugby de là-bas.

On a vu quinze garçons robustes, avides de jouer, c'est-à-dire de prendre des risques, dont les deux défauts semblent être le jeu de pied, franchement incertain, et la poussée en mêlée, on l'a dit. Mais ils sont forts en touche, bon coureurs, bien en souffle et pratiquement un jeu de passes un peu « téléphonées », trop longuement « armées », mais variées, dangereuses parfois.

Assez différents en somme de leur rivaux roumains, et faisant plutôt penser à une bonne équipe d'université sud-africaine, une certaine verve en moins. Ce qui paraît leur manquer, c'est la faculté de dépassement, la possibilité de passer en surmultipliée, le coup de patte du talent mis à part un superbe joueur, le numéro 8, Aliochine, « casque d'or », carrure de discobole, silhouette de sprinter et souffle de marathonien, qui n'a fait qu'une bouchée de son vis-à-vis, Paul Biémouret, capitaine de la sélection française, qui, on l'a vu samedi soir, a fait preuve de bon sens en se retirant l'an dernier de la haute compétition.

Faut-il en faire grief à celui qui fut longtemps le sapeur de l'équipe de France ? Cette sélection de la seconde division nationale portait le maillot tricolore avec une absence de panache, on dirait même de sens de l'hospitalité frisant la provocation. Coups de pied à suivre, touches, pressings, contres, interceptions : on ne saurait jouer un rugby moins propre à amuser l'adversaire et le public. Quand on pense que les visiteurs ont fait en sens inverse le voyage de la grande armée pour tomber sur cette escouade de matraqueurs acariâtres, on n'en est pas trop fier.

Une demi-heure durant, on vit les Français submerger les visiteurs, les asphyxier, les tenir à la gorge sans rien pouvoir faire de mieux que de les empêcher *de jouer en marquant une pénalité.* Dès que les Russes eurent desserré l'étau et pris leur vol, on vit, ingénu, jaillissant, un peu rustique, une demi-heure de rugby de sources et de bois, de plein air et de chansons, et un bel essai de débordement. Mais les disciples de Gagarine souffraient trop en mêlée. Dix minutes avant la fin, ils ralentirent leur rythme. Et alors trois essais donnèrent la victoire aux bleus sur les rouges, rappelant que le rugby est une longue patience : 15 à 7.

Mais dans cinq ans, dans dix, ils en battront beaucoup d'autres, les cosmonautes de Moscou. En attendant, allez les voir jouer à Paris mercredi, tant qu'ils jouent vraiment pour jouer.

JEAN LACOUTURE.

(1) L'équipe soviétique devait disputer un autre match, le mercredi 25 septembre, à Paris, au stade Jean-Bouin (19 h. 30).

UN LIVRE

« LES TOURISTOCRATES » ou le spleen de Daninos

C'est du bon Daninos. Non qu'il y en ait jamais vraiment de mauvais, mais le cru a ses millésimes. Celui-là vieillira bien. Paraissant au moment des vendanges, il a déjà le dépouillé, le fruité sec, l'âpreté légère qui ne trompe pas le connaisseur.

Il faut dire qu'avec le dernier tour du monde du « France » Daninos avait un sujet sur mesure. C'est l'exact mélange pour son talent de cocasserie mélancolique, d'absurde savouré, de philosophie désabusée, parfois amère, mais entrecoupée de brefs éclats de rire : une gaieté qui n'est pas forcément de la bonne humeur.

Le titre est une bonne trouvaille verbale, mais peut-être ne rend-il pas assez justice au livre qui ne tombe pas dans le piège de la facile galerie de portraits — sans oublier tout de même les indispensables croquis, empreints cette fois, me semble-t-il, d'une lointaine tendresse. Tendresse pour qui ? C'est difficile à dire. Peut-être pour ce monde qu'on tient de nos jours si facilement dans ses mains. Les quatre-vingt-dix jours du « France » ne sont pas au fond tellement différents des centaines d'heures sans durée au cours desquelles ceux que leur travail oblige ou leur goût pousse aux voyages aériens, tissent autour de la Terre un réseau aux mailles toujours plus serrées et toujours plus monotones.

Ce qu'il y a d'important, c'est que, dans ce salmigondis d'escales où le dernier de nos grands transatlantiques promène sa claustrophobie autour de nulle part, Daninos nourrit son spleen du crépuscule d'un monde dans lequel son vieux pessimisme ne découvre dans les dernières pages que des espoirs blafards d'aubes sans joie. Mais il ne faut pas se laisser tromper par ce ton désabusé. Il fait partie du jeu. L'humoriste qui ne jouerait pas les Cassandre ne serait qu'un fabricant d'humour. Or Daninos est bien autre chose. Il n'aurait pas écrit ce livre s'il n'était pas plus ou moins secrètement — et parfois très ouvertement — amusé, et il ne serait pas amusé s'il ne portait en lui cet invincible espoir en l'aventure humaine qui fait le véritable humoriste.

Ce qui donne la qualité secrète de ce livre, c'est justement la disproportion entre une aventure inépuisable qui va maintenant connaître un nouvel épisode et le dernier voyage du « France » qui fait trois petits tours et puis s'en va comme une marionnette à qui on n'a pas su trouver un emploi dans la distribution du nouveau guignol. On aurait pu, on pourrait peut-être.

Il reste à dire un mot du *langage de Daninos qui évite* ici un de ses péchés mignons : le recours perfide et ingénu au cliché piégé. On ne tombe pas toujours dans le piège et cela agace, car le cliché reste cliché. Dans ce livre, le style est sans redondance, ce qui ne veut pas dire qu'il soit sans recherche. J'en relève page 71 un exemple qui m'amuse. Il s'agit du voyageur qui rêve de grandes catastrophes maritimes et imagine le « France » perdu dans les brumes et les banquises : « Il extrapole, il extrapôle... »

Daninos aurait-il lu San Antonio ? Pour ma part, j'en serais ravi. Par bien des points ils se ressemblent et je les aime bien tous les deux.

ROBERT ESCARPIT.

★ « Les Touristocrates » de Daninos. Denoël, 283 pages 28 F.

ARTS ET SPECTACLES

Théâtre

« LA BANDE A GLOUTON »

En France, il n'existe pas tellement de « bêtes de théâtre », ces « comédiens de tempérament » qui défient le jugement par leur truculence et leur manière de dépasser les limites. Il en existe au moins deux : Jacques Fabbri et Marechal. Marcel Marechal s'en est donné à cœur joie et s'est taillé un beau succès en jouant un délirant directeur de troupe ambulante dans Fracasse. Avec la Bande à Glouton, *Jacques Fabbri semble vouloir tenir un pari : faire mieux qu'un subventionné et critiquer le théâtre politique. Il confond « politique » et « subventionné ».*

Dans la Bande à Glouton, *donc, il est le directeur d'une troupe minable de mélodrames qui, en 1846, joue* Robert Macaire pas mort. *Un véritable Robert Macaire intervient, et tout s'embrouille pendant deux heures d'un ennui consternant, que viennent à peine distraire quelques cascades, la voix aigre de Claudine Collas, le comique ahuri de Jean-Pierre Ramdal et le numéro de grommelots de Jacques Fabbri. Les gags sont élimés comme de vieux costumes mités de Laurel et Hardy et des Marx Brothers, oubliés dans le coin d'un studio en démolition.*

Les gens de théâtre se délectent à montrer leur métier au rabais, à montrer l'envers du décor et leur misère. Ils aiment se pencher avec attendrissement sur ces troupes, aujourd'hui presque disparues, qui parcouraient les villages pour y jouer les Deux Orphelines *ou* la Prise de la Bastille *avec sept comédiens. Sans la poésie d'un Jérôme Savary, l'entreprise est vouée à l'échec. Le Monsieur Glouton de Jacques Fabbri a, paraît-il, existé.*

Ce Monsieur Glouton-là semblait aimer le théâtre, sans aigreur, sans rancœur, avec toute la force de sa naïveté et de sa misère. Pour sa part, à la fin du spectacle, Jacques Fabbri expose son point de vue : « Je ne fais pas de politique, je gêne... » *Il a raison. On est gêné de le voir oublier qu'il est un véritable acteur, et s'agiter à ce point pendant deux heures, pour rien.*

COLETTE GODARD.

★ Œuvre, 21 h.

Musique

L'Américain George Baker grand prix d'orgue de Chartres

Le niveau du concours d'orgue de Chartres semble avoir quelque peu baissé malgré un nombre de candidats (35) jamais atteint ; et son président, M. Pierre Firmin-Didot, a sagement décidé, sur les conseils du jury, d'espacer les prochaines compétitions, qui n'auront plus lieu que tous les deux ans. Mais le lauréat du concours d'interprétation, un Américain de vingt-trois ans, George Baker, a bien mérité son prix, dominant nettement ses camarades, même si le programme ne permettait pas aux concurrents d'affirmer une personnalité très tranchée.

George Baker a donné une belle interprétation, large, aérée, du *Dialogue en ut* de Louis Marchand, avec des réponses bien registrées et un sens très sûr de la poésie des timbres. Dans le choral de Leipzig, *Seigneur Jésus, regarde vers nous*, de J.-S. Bach, d'une fine écriture en trio si délicate à réaliser sur le grand orgue de Chartres, il a joué un jeu difficile avec des couleurs très proches pour les deux parties manuelles, emportées dans un tourbillonnement qui était comme une dentelle au point ravissant où les dessins d'ensemble s'évanouissaient parfois, concluant avec une merveilleuse touche de couleur au pédalier pour la fin du choral. Et sous ses doigts, la belle architecture de la *Toccata* de Duruflé était emportée par un souffle fougueux et poétique.

Le grand prix d'improvisation n'a pas été décerné cette année.

De ce fait, le jury a attribué deux mentions supplémentaires d'interprétation, l'une au Sud-Africain Willem Viljoen, le seul à avoir bien équilibré l'écriture en trio de Bach avec un Duruflé chaleureux mais un Marchand assez lourd, et à l'Américain William Paul Haller, perdu dans ses registrations du *Dialogue* et du *Choral* mais très brillant dans la *Toccata*.

Répétons en conclusion que le règlement du concours de Chartres aurait besoin de quelques retouches. Celui-ci ne méritera pleinement sa grande audience qu'en faisant droit à une autre esthétique que celle de l'orgue néo-classique et symphonique de Chartres ; on souhaite que les éliminatoires se fassent dorénavant sur un instrument à traction mécanique. D'autre part, il est inconcevable que les éliminatoires soient jugées sur l'enregistrement des épreuves ; les risques d'erreurs sont grands, d'autant que la prise de son peut largement influer sur l'effet sonore étant donnée l'importance de la registration. Enfin, comme l'a reconnu M. Firmin-Didot, il est regrettable de lier l'accès aux finales du concours d'interprétation aux résultats des épreuves d'improvisation, ce qui a empêché un candidat valeureux de concourir à Chartres.

Un grand improvisateur n'est pas forcément le plus éblouissant des virtuoses.

JACQUES LONCHAMPT.

INSTITUT

MORT DE L'HISTORIEN VICTOR-L. TAPIÉ

On annonce la mort, survenue lundi, de Victor-Lucien Tapié, membre de l'Institut. Il était âgé de soixante-quatorze ans.

Né le 24 juillet 1900 à Nantes, Lucien-Victor Tapié a consacré toute sa carrière à l'histoire, dont il a contribué à renouveler les méthodes et à découvrir et à étudier les nouveaux objectifs. Agrégé de l'Université, docteur ès lettres, il enseigna d'abord aux lycées de Châteauroux, de Strasbourg et Louis-le-Grand, de 1929 à 1937. Il devient alors professeur à l'université de Lille, puis, à partir de 1949, à la Sorbonne.

Il était membre de l'Académie des sciences de Bohême depuis 1935, membre de la Société Chateaubriand. En mars 1965, l'Académie des sciences morales et politiques l'élit au fauteuil de Daniel Halévy, dans la section d'histoire et de géographie. Il y fera de fréquentes et remarquables interventions, notamment sur la méthode de Louis XIV en politique étrangère, sur le baroque français, sur la véritable et savante histoire.

En ce dernier domaine il prêchait d'ailleurs l'exemple depuis son premier ouvrage, Une église tchèque au XVe siècle : l'unité des Frères. *La liste est longue des livres qui font autorité :* la Politique étrangère de la France et le début de la guerre de Trente Ans (1616-1621), le Pays de Teschen et les rapports entre la Pologne et la Tchécoslovaquie, les Temps Modernes, XVIIe et XVIIIe Siècles, 1680-1789, Baroque et Classicisme, le Baroque, Histoire de l'Amérique latine au XIXe siècle, la France de Louis XIII et de Richelieu, Chateaubriand, Monarchie et Peuples du Danube, Retables baroques de Bretagne, *etc., et, l'an dernier,* l'Europe de Marie-Thérèse, du baroque aux lumières, *où, comme toujours, il se replace dans l'optique de l'époque.*

Jazz

LE GROUPE « PERCEPTION » ET MILFORD GRAVES

Fondé voici quatre ans par quatre musiciens de quatre pays d'Europe (Didier Levallet, Siegfried Kessler, Jeff Seffer, Jean-My Truong), Perception est sans nul doute, comme le Portal Unit ou le Machi Oul, l'un des ensembles qu'il faut écouter aujourd'hui. Les habitués du Studio 105 à Paris, où Perception a joué chaque saison depuis sa naissance, ont pu suivre cette aventure toujours prenante : la personnalisation progressive d'un groupe qui s'est d'abord interrogé sur lui-même, cherchant à découvrir et à décider dans l'action ce qu'il pouvait et devait être.

Perception est devenu reconnaissable sans qu'il se fige, homogène sans qu'il dissolve la singularité de ses acteurs, interrogatif à l'égard de ce qu'il accomplit mais lucide suffisamment pour se convaincre qu'il existe des vérités musicales pour un temps, et qui apparaissent dans l'expérience, qui se rencontrent dans la pratique. D'où l'engagement sans trop de destructrices réserves mentales en une musique raisonnablement folle, musique de feu qui sait s'aimer jusque dans ses colères et qui, finalement, laisse la victoire au plaisir. Nous pourrons l'entendre cinq jours durant. (1)

Un peu plus tard viendra Milford Graves, dont le propos philosophique endort mais dont l'activité esthétique réveille. L'art de Graves — l'un des maîtres afro-américains de la percussion — nous rappelle que si nous pâtissons souvent de chocs indésirables, nous ne nous morfondons pas moins péniblement de ne pas bouger. Milford Graves nous secoue dans nos paresses, dans nos abandons, et nous arrache à l'ennui. (2)

LUCIEN MALSON.

(1) *Théâtre Mouffetard*, 78, rue Mouffetard, Paris (5e), à 22 h., du mardi 24 septembre au samedi 28 septembre.

(2) *Musée Galliera*, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, Paris (16e), à 20 h. 30, du mercredi 2 octobre au samedi 5 octobre.

ARTS ET SPECTACLES

En bref

Cinéma

« Justice immédiate »

Un jeune Américain bien tranquille du style colosse, marié à une ravissante rousse, père de deux beaux enfants et propriétaire d'une coquette maison dans une petite ville du Tennessee, est victime d'une bande de truands, patrons d'une boite à jeux et à filles. Il en réchappe par miracle, prend un énorme gourdin et part se faire justice. Les truands le citent au tribunal, le jury le gracie.

Ce Zorro superman devient shérif pour rétablir l'ordre dans le comté, où sévissent chantage, proxénétisme et fabrication illégale d'alcool. Avec son *big stick* (gros bâton), il paraît imbattable jusqu'au jour où sa femme est froidement abattue et lui-même gravement défiguré. Frankenstein vengeur, le visage masqué de blanc, il posa son bâton et part en voiture défoncer le tripot, « supprimer », au sens littéral, les derniers truands.

L'Amérique s'est reconnue dans cette fable pour grands enfants, menée à un train d'enfer, lourde d'une morale biblique (œil pour œil, dent pour dent) assez terrifiante. Sauf que dans la folie ambiante, la force naturelle du cinéma multipliée par cent, c'est la réalité elle-même qui ressemble à la fiction. Le « gros bâton » de l'oncle Sam au Vietnam, lui, n'était pas du tout du cinéma. — L. M.

★ U.G.C.-Odéon, Napoléon (v.o.) ; Rex, Miramar, Telstar (v.f.).

« Ne vous retournez pas »

Un architecte anglais et sa femm,e traumatisés par la mort de leur fillette, qui s'est noyée dans un étang, rencontrent, à Venise, deux vieilles dames — deux sœurs — dont l'une, aveugle, a le don de double vue. Et un petit être en vêtement rouge — comme l'enfant disparue — hante les sombres canaux des bas quartiers.

L'argument esti tiré d'une nouvelle de Daphné du Maurier, et Nicolas Roeg joue sans tricher — nous sommes toujours au spectacle — la carte du fantastique romanesque, que la mise en scène, très habile, met souvent en évidence — par exemple dans une scène d'intimité érotique entre les époux, qui n'est pas un simple sacrifice à la mode, mais la vraie clé de cette étrange histoire. Même le titre français est un indice ! Avis aux astucieux. Venise délabrée, hivernale, superbement photographiée, se prête à ravir à ces jeux de l'imagination, de l'angoisse psychologique et des rencontres avec la mort dont Julie Christie et Donald Sutherland (double redécouverte) sont les intéressantes victimes. — J. S.

★ Studio des Ursulines, Bilboquet, Ermitage (v.o.) ; Omnia Gaumont-Madeleine, Miramar, Magic-Convention, Paramount Maillot, Clichy-Pathé, Parly II, Artel Rosny, Alpha Argenteuil (v.f.).

Expositions

La « Corrida » de Goya au musée Marmottan

L'Académie des beaux-arts a la bonne fortune de pouvoir offrir au public parisien une peinture de Goya qui n'avait jamais été présentée en France.

En échange d'un Claude Monet, prêté par le musée Marmottan au Metropolitan Museum de New-York, qui célèbre lui aussi le centenaire de l'impressionnisme, le musée américain s'est dessaisi, temporairement, de la *Corrida*.

Il s'agit en réalité d'une double corrida se déroulant dans une arène de bois séparée en deux parties. A droite, un taureau charge les picadors, à gauche, le torero s'apprête à la mise à mort. Une vie intense anime aussi bien les protagonistes du drame — ou des drames — que la foule des spectateurs massés au premier plan et au fond. Le tout exprimé en demi-teintes par des couleurs fluides et contrastées.

Maintenant indiscutable, l'authenticité de ce tableau de 126,4 × 98,3 centimètres avait été longtemps contestée. Il a dû être peint entre 1810 et 1812. Les impératifs du musée prêteur ont malheureusement empêché le conservateur de la fondation Marmottan de libérer la toile de son verre protecteur, et il faut se livrer à une certaine acrobatie pour que l'œil élimine les brillances. Mais on va remédier à cet inconvénient. Car notre pays possède trop peu de peintures de Goya pour que ses admirateurs ne profitent pas de l'aubaine. — J.-M. D.

★ 2, rue Louis-Boilly.

■ Une représentation de la nouvelle pièce de François Billetdoux, « la Nostalgie, camarade », sera donnée en avant-première à l'Odéon, à l'occasion du centenaire de l'Ecole alsacienne (rens. : 325-79-32).

Mardi 24 septembre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« Le MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 272-42-34
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 21 h : Chicago Symphony Orchestra.
Comédie-Française, 20 h. 30 : On ne saurait penser à tout ; le Malade imaginaire
T.E.P. : cinéma (20 h., la Ligne générale ; 21 h. 40, le Quartier du corbeau).

Les autres salles

Athénée, 21 h. : le Sexe faible.
Biothéâtre, 20 h. 30 : 12, rouge, pair, manque, carré, cheval et plein.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : Monsieur Amilcar.
Carré Thorigny, 21 h. : Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Colombe.
Cour des miracles, 18 h. 30 : Chansons à dix balles ; 20 h. : Gueule de tabouret : Boulouschka-song ; 21 h. 30 : Caush' reves ; 22 h. 30 : Appelez-moi maître.
Daunou, 21 h. : Les portes claquent.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : Marco Millions.
Gymnase, 21 h. : le Cheval evanoui.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon
La Bruyère, 20 h. 45 : De l'influence des rayons gamma sur les marguerites.
Le Lucernaire, 18 h. 30 : Chansons de guerre, chansons d'amour ; 20 h. 30 : Pasiphae ; 22 h. : Molly Bloom ; 24 h. : Super-8 (cinéma).
Madeleine, 20 h. 30 : le Tournant.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 20 h. 30 : l'Arnacœur.
Montparnasse, 21 h. : Madame Marguerite.
Mouffetard, 20 h. 30 : Guerres d'amour ; 22 h. : Free jazz.
Nouveautés, 20 h. 45 : Pauvre France.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier
Saint-Georges, 20 h. 30 : l'Arc de triomphe.
Tertre, 20 h. 30 : le Sauvage.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : la B.I.D.
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Comment harponner le requin. — Salle II, 20 h. 30 : Phèdre ; 22 h. 30 : Haut-parleurs et cargos lents.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : les Vampires subventionnés.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : Zut.
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.

Le music-hall

Alcazar, 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.
Casino de Paris, 20 h. 45 : Zizi, je t'aime.
Caf' Conc' de Paris, 21 h. : Coluche.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 45 : Grand jeu.
Mayol, 16 h 15 et 20 h. 15 : Q ou
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Olympia, 21 h. 30 : Claude Nougaro, B. Powell ; 20 h. 45 : Hootenanny.
Renaissance, 21 h. : Mouloudji.
Tour Eiffel, 20 h. : Viva Mexico.

Les festivals

MUSIQUE DE CHAMBRE DE PARIS
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Orchestre de chambre Bernard Thomas (Haendel, Delalande).
Centre culturel canadien, 20 h. 45 : M. Jablonski, piano (Chopin).

Les opérettes

Bobino, 20 h. 30 : Il était une fois l'opérette.
Châtelet, 20 h. 30 : les Trois Mousquetaires.

Les comédies musicales

Européen, 20 h. 30 : Gomina.
Variétés, 20 h. 45 : Godspell.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : La p'tite bal-baisse qui monte.
Deux-Anes, 21 h : Satire... dans tous les coins.
Dix-Heures, 22 h. : l'Esprit fraudeur

Le cirque

Carré Thorigny, 20 h. : Cirque Gruss.

Audio-visuel

Jardins du Palais-Royal, 20 h. 30 : Molière côté jardin.

Les concerts

Opéra, 21 h. : Chicago Symphony Orchestra, dir. Georg Solti (Stravinski, Beethoven).

Le jazz

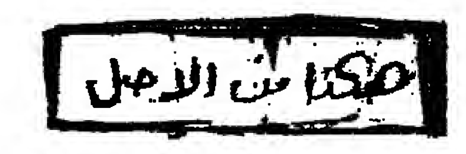
Espace Cardin, 21 h. : Shirley Bassey.

CALENDRIER DES CONCERTS

ABBAYE DE ROYAUMONT Samedi 28 septembre à 20 h. 15 (Werner.)	SAISON MUSICALE DE ROYAUMONT Violoncelle et piano F. LODEON D. HOVORA Brahms, Debussy, Bach, Fauré
CHARTRES Salle à l'Italienne du Musée Samedi 28 septembre à 21 heures (Kiesgen.)	Samedis Musicaux Orch. de Chambre de PARIS Dir. P. DUVAUCHELLE Lejeune, Vivaldi, Leclair, Couperin, S. Barber
SALLE PLEYEL 30 septembre 1er, 2 octobre à 20 h. 30 (De St-Ours, O.A.I.)	MOZART intégrale Concertos piano (première série) DANIEL BARENBOIM ENGLISH CHAMBER ORCH.
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Mardi 8 oct. à 20 h. 30 (Valmalète.)	RECITAL DE GUITARE Alexandre LAGOYA
Mercredi 2 octobre à 20 h. 45 EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES et Mercredi 9 octobre à 20 h. 45 EGLISE SAINT-ROCH Location ouverte places numérotées (P.e. Dandelot.)	J.-S. BACH PASSION s. ST JEAN NOUVELLE PRESENTATION CHOEURS BACH DE PARIS PETITS CHANTEURS DE LA RESURRECTION ORCHESTRE DE VERSAILLES R. BOURDIN flûte Chorals chantés par le public TRADUCTION VISUELLE SIMULTANEE Direction : PIERRE BOULOT

CONCERTS PUBLICS ORTF

MAISON de l'O.R.T.F. Studio 104 Jeudi 26 septembre à 20 h. 30	LE BARBIER DE SÉVILLE de ROSSINI (en italien) av. M. GONZALES, A. TERZIAN, C. BURLES, G. SOCCI, P. MARINOV ORCHESTRE LYRIQUE Dir. E. Boncompagni Ch. Chœurs : J.-P. KREDER
MAISON de l'O.R.T.F. Studio 104 Mercredi 2 octobre à 20 h. 30	ORCH. DE CHAMBRE Dir : Janos KOMIVES Soliste : D. REMY Mozart, Jolivet
THEATRE des CHAMPS-ELYSEES. Mercredi 2 octobre à 20 h. 30	ORCH. NATIONAL Dir. SERGIU CELIBIDACHE Sol. P. FOURNIER Rossini, Dvorak, Dutilleux, Ravel
MAISON de l'O.R.T.F. Studio 104 Samedi 5 octobre à 18 heures	Même programme que le 2 octobre (Concert télévisé.)
SORBONNE (Grand Amphithéâtre Vendredi 4 octobre à 20 h. 30	GROUPE DE RECHERCHES MUSICALES FESTIVAL D'AUTOMNE Films musicaux du Service de la Recherche de J.-M. Maurice, M. Chion, J. Keiradian, M. Tregner, J.-C. Lubtchansky



SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Dimanche d'août ; 18 h. 30 : la Macchina Ammazzacattivi ; 20 h. 30 : Miracle à Milan ; 22 h. 30 : Onze fioretti de François d'Assise ; 0 h. 30 : l'Atlantide.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées S.F.2, 8e (225-67-29) ; v.f. : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Templiers, 4e (272-94-56) (sauf le Mar.).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24), Bretagne, 6e (222-57-97)

LE CANARDEUR (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Galaxie, 13e (580-76-86), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-44-58), Grand Pavois, 15e (531-44-58), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24), Capri, 2e (508-11-69).

COMME UN POT DE FRAISES... (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Mercury, 8e (225-75-90), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA COUSINE ANGELIQUE (Esp., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)

CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)), Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Cambronne, 15e (734-42-96), Passy, 16e (288-62-34), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE CRI DU CŒUR (Fr.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), France-Elysées, 8e (225-19-73), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-60-74), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

LES DERNIERES FIANÇAILLES (Can.) : Marais, 4e (278-47-86).

DITES-LE AVEC DES FLEURS (Fr.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Colisée, 8e (359-29-46), Français 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47), Marivaux, 2e (742-83-90), Grand-Pavois, 15e (531-44-58), Plaza, 8e (073-74-55), Triomphe, 8e (225-45-76), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), Paramount - Montmartre, 18e (606-34-35), Arlequin, 6e (548-62-25).

EXECUTIVE ACTION (A., v.o.) : Terminal-Foch, 16e (704-49-53).

LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12)

LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-84), Ermitage, 8e (359-15-71), Caméo, 9e (770-20-89), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les films nouveaux

CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU, film français de J. Rivette, avec Dominique Labourier, Juliet Berto, Bulle Ogier, Marie-France Pisier et Barbet Schroeder. Dragon, 6e (584-54-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)

TROLL, film suédois de V. Sjoman (Titre français : Faites donc l'amour, on n'en meurt pas). — (v.o.) : Saint-Germain-Village 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln 8e (359-36-14) (v.f.) : Gramont 2e (742-95-82), Montparnasse 83 6e (544-14-27), Saint-Lazare Pasquier 8e (387-56-16), Axis 9e (874-70-63), Maxeville 9e (770-72-87).

NE VOUS RETOURNEZ PAS, film américain de Nicolas Roeg, avec Julie Christie, Donald Sutherland ; (v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Bilboquet, 6e (222-87-23), Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Omnia, 2e (231-39-36), Gaumont-Madeleine 8e (073-56-03), Miramar 14e (326-41-02), Magic Convention 15e (828-20-32), Clichy-Pathé 18e (522-37-41), Paramount Maillot 17e (747-24-24).

L'EXORCISTE, film américain de W. Friedkin, avec Ellen Burstyn, L.J Cobb, et Max von Sydow — (v.o.) Hautefeuille 6e (633-79-38), Normandie 8e (359-41-18), Publicis St-Germain 6e (222-72-80) (v. f.) : Gaumont Convention 15e (828-42-27), Caravelle 18e (387-50-70), Paramount-Opéra 9e (073-34-37), Max-Linder 9e (770-40-04), Bretagne 6e (222-57-97).

ERVINKA, film israélien de E. Kishon, avec Topol. — (v.o.) : Studio de l'Etoile 17e (380-19-93).

VIVE LA FRANCE ! film français de Michel Audiard. — Ciné-Halles 2e (236-71-72), Omnia 2e (231-39-36), Cluny-Ecoles 5e (033-20-12), Rotonde (359-15-71), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Mistral 14e (734-20-70), Murat 16e (288-99-75), Clichy-Palace 17e (387-77-29) Liberté 12e (343-01-69).

JUSTICE SAUVAGE, film américain de P. Karson, avec Joe Don Baker et Elizabeth Hartman. — (v.o.) : U.G.C. Odéon 6e (325-71-08), Napoléon 17e (380-41-46), (v.f.) : Rex 2e (236-83-93), Miramar, 14e (326-41-02), Telstar 13e (331-06-19).

LA FOLLE DE TOUJANE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).

GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

GOLD (A., v.o.) : Danton, 6e (326-08-18), Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-71), Montparnasse - 83, 6e (544-14-27), Fauvette, 13e (331-60-74), Cambronne, 15e (734-42-96), Images, 18e (522-47-94)

GRANDEUR NATURE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 5e (325-71-08), Biarritz, 8e (359-42-33)

LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Opera, 9e (073-95-48), Gaumont - Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-51), Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02)

L'INITIATRICE (It., v.f.) (**) : Alpha-Elysées, 8e (225-76-83), Méry, 17e (522-59-54)

JEUX INTIMES (Angl., v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; (v.o) : Alpha-Elysées, 8e (225-76-83)

LES JOYEUSES AVENTURES DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Studio République, 11e (805-51-97)

MAHLER (Angl., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont - Rive Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs - Elysées, 8e (225-67-29) ; (v.f.) Impérial, 2e (742-72-52).

MICKEY, DONALD, DINGO ET PLUTO EN VACANCES (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66)

MARSEILLE CONTRAT (Angl.-Fr., v.f.) : Gramont, 2e (742-95-82) ; Murat, 16e (288-99-75)

LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; Ciné-Halles, 2e (236-71-72) ; (v.f.) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).

LE MILIEU DU MONDE (Suisse) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)

MISTER MAJESTIK (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82).

LA PALOMA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40)

LES SEINS DE GLACE (Fr.) : Boul'Mich', 5e (033-48-29) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount - Maillot, 17e (747-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Capri, 2e (508-11-69)

SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C. - Marbeuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-87) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

SWEET MOVIE (Fr.-Can., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).

LE VERDICT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse - Pathé, 14e (326-65-13) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les festivals

DEUX VISAGES, de Dustin Hoffmann (v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) : Alfredo, Alfredo.

L'AGE D'OR DES COMEDIES AMERICAINES (v.o.) : Grands-Augustins, 5e (633-22-13) : Pousse-toi chèvre.

INGMAR BERGMAN (v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) : la Prison.

ETE 74 : La Pagode, 7e (551-12-15) : Rude journée pour la reine ; Uccellacci, Uccellini (v.o.).

FRED ASTAIRE (v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74), à 20 h. et 22 h. : Parade de printemps.

JULES DASSIN (v.o.) : Boîte à films I, 17e (754-51-50), 14 h., 22 h. : les Chemins de la liberté ; 16 h., 20 h. : la Cité sans voile ; 18 h. : Black Point.

R. BURTON et E. TAYLOR (v.o.) : Boîte à films II, 17e (754-51-50) 14 h., 20 h. : Qui a peur de Virginia Woolf ; 16 h. : Cérémonie secrète : 18 h., 22 h. : l'Escalier.

MEILLEURS POLICIERS (v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39) : le Détective.

HITCHCOCK (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) : les Oiseaux.

H. BOGART (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) : le Grand Sommeil.

KAZAN FOR EVER (A.) : Olympic-Marylin, 14e (783-67-42) : l'Arrangement (v.o.).

Les grandes reprises

AVOIR VINGT ANS DANS LES AURES (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LE BLUES ENTRE LES DENTS (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

2001 ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LE JARDIN DES FINZI CONTINI (It., v.o.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).

LIFEBOAT (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

LES FEUX DU MUSIC-HALL (It., v.o.) : Olympic-Pigozzi, 14e (783-67-42).

LES LUMIERES DE LA VILLE (A.) : Champollion, 5e (033-51-60).

LE MECANO DE LA GENERALE (A.) : Champollion (033-51-60).

MACUNAIMA (Brés., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

MASH (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

MUSIC LOVERS (Angl., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

De nouveaux rythmes pour les élèves et les professeurs

DEUX PRIORITÉS : • des cours de 45 minutes • un « vrai » troisième trimestre

IL en va des réformes, dans l'éducation nationale, comme des modes vestimentaires. Sitôt apparues, sitôt controversées, bien vite oubliées voire abandonnées. Un ministre arrive et présente ses projets. Lance des expériences, des groupes d'études, déchaîne des passions. Un autre vient, qui enfourche d'autres chevaux... Qu'est-il advenu, par exemple, du débat national qui eut lieu en 1972 à la suite des initiatives prises par M. Olivier Guichard, alors ministre, concernant les « rythmes » scolaires : possibilité donnée aux établissements scolaires de « libérer » le samedi matin, congé hebdomadaire déplacé du jeudi au mercredi ?

Sans doute l'excessif centralisme, uniformisateur, du système d'enseignement français freine-t-il en permanence des changements qui devraient s'opérer avec beaucoup de souplesse, par région, par établissement même. Sans doute aussi, dans l'ordre des priorités, la modification des rythmes scolaires apparaît-elle, aux yeux de beaucoup, moins urgente que celle des structures et du contenu des enseignements du second cycle, ou que la suppression des redoublements, l'une des plaies de notre enseignement primaire.

Pourtant : les cours des élèves des lycées et collèges durent toujours une heure, alors que tous les travaux scientifiques, anciens ou récents, montrent que l'attention des élèves ne peut être captée plus de quarante minutes : « certains élèves fournissent un *nombre d'heures de travail que n'accepterait aucun syndicat d'adultes* », écrit Mme Jane Fortunel, inspectrice générale de la vie scolaire, dans un numéro des « Amis de Sèvres » (1) : et l'année scolaire elle-même est obérée par un troisième trimestre-croupion, suivi de la longue coupure des vacances d'été.

Depuis plusieurs années, un important travail d'études et d'expérimentation a été mené sur ces thèmes, sans pour autant rejaillir en débat public. M. Joseph Fontanet, le précédent ministre de l'éducation nationale, l'avait prudemment laissé de côté, pour l'essentiel, dans ses projets de *réforme*. Il semble en revanche que son successeur, M. René Haby, veuille prendre en compte certains aspects, en particulier l'équilibre des trimestres, vivement encouragé, notamment, par les associations de parents d'élèves. Mais le ministre et son administration semblent peu enclins à aborder de front une série de questions, qui entraînent une remise en cause des méthodes d'enseignement et risquent de provoquer une inquiétude générale.

QU'IL s'agisse de la journée continue, de la semaine anglaise ou de l'étalement des vacances, l'éducation nationale est prise entre deux feux. D'un côté, la pression d'une société en évolution, dont elle doit assurément tenir compte. De l'autre, des impératifs pédagogiques ou le souci de la santé des élèves, qui ne sont pas toujours compatibles avec le souhait de la majorité des familles. « *Il nous faut parfois dire à la société casse-cou* », déclare à ce sujet un haut fonctionnaire du ministère.

Les écoliers, collégiens et lycéens français auront, en 1974-1975, 146 jours et demi de travail scolaire et 124 jours de vacances (dont 78 jours en été), le reste représentant les congés hebdomadaires réguliers. Ces chiffres éloquents indiquent les faiblesses du système actuel : d'une part, la concentration excessive du travail, obligeant à des horaires hebdomadaires eux-mêmes chargés ; d'autre part, la rupture qu'introduit, pour l'acquisition des connaissances, une longue période de vacances.

Aux deux mois et demi de congé s'ajoute, en effet, pratiquement, le mois de juin, puisque, dans de nombreux établissements secondaires, la fin de l'année scolaire est complètement perturbée par les conseils de classes, les procédures d'orientation, et surtout les examens qui occasionnent absence des professeurs et occupation des locaux. Pour M. Jean-Louis Bruch — ancien recteur de l'académie de Créteil, qui préside une commission nationale sur les rythmes annuels de la vie scolaire, — il s'agit là d'une « *formidable déperdition d'énergie* », en raison surtout de l'« effet d'oubli » constaté chez les élèves. « *Il faut contester la conception d'une éducation faite de discontinuités successives* », a-t-il notamment déclaré au cours de journées interacadémiques d'études sur les rythmes scolaires, à Sèvres, en novembre 1973.

Mais comment y remédier ?

L'éducation nationale avait été contrainte, sous la pression sociale, d'avancer les congés d'été au 1er juillet (au lieu du 14), ce mois bénéficiant, en France, d'un ensoleillement bien supérieur à septembre. Aujourd'hui, les efforts des prosélytes de l'étalement des vacances se soldent par un échec. Malgré les campagnes officielles, les congés sont de plus en plus concentrés sur juillet et août. Une enquête du commissariat général au tourisme — qui a interrogé cinq mille personnes sur leurs vacances de 1972 — indique que 35 % des Français ont pris leurs congés en août, 19 % en juillet-août, 17 % en juillet, 9 % seulement en septembre et 5 % en juin... Périodiquement, on accuse le système scolaire de favoriser cette concentration. En fait, les chefs d'entreprises répugnent à garder leurs usines ouvertes tout l'été, préférant fermer en août. Le poids des habitudes, ici comme dans l'ensemble de l'opinion, est considérable.

Aussi les exhortations de M. Jacques de Chalendar — qui propose de faire commencer l'année civile et scolaire en avril et d'établir des vacances par roulement sur la période mai-octobre — font-elles apparemment autant d'effets qu'un prêche dans le désert. Si, d'autre part, de nombreuses familles voient d'un assez bon œil un raccourcissement des vacances scolaires (il n'est pas toujours facile d' « occuper » les enfants pendant deux mois et demi), il n'en va pas de même pour les enseignants, qui considèrent que leurs congés annuels sont l'un des rares « *avantages acquis* » qui leur restent. Une levée de boucliers, de la gauche à la droite, avait accueilli, en 1971, la réduction de quelques jours des vacances d'été.

La rentrée scolaire en janvier ?

Les propositions de faire coïncider l'année scolaire avec l'année civile — la rentrée s'effectuant au début de janvier — offriraient un avantage technique, celui de l'aligner sur l'année budgétaire, ce qui entraînerait des simplifications appréciables. Ce système devrait permettre un raccourcissement de la durée des vacances d'été, en allongeant d'autant les vacances d'hiver et de printemps. Mais alors, où, et comment, accueillerait-on les enfants pendant les vacances d'hiver ? Les conditions climatiques de cette période, le nombre insuffisant des équipements pouvant accueillir les jeunes, le coût plus élevé des activités d'hiver, le nombre très restreint de Français qui prennent des congés à cette époque rendent cette entreprise impraticable

Reste, dans l'état actuel des choses, les examens. L'un des points qui ont fait l'unanimité des participants aux journées d'études de Sèvres est justement « *la nécessité d'une transformation radicale du système des examens* ». Sans toucher à l'organisation actuelle de l'année et des vacances scolaires des élèves, deux éléments de solution peuvent être avancés : d'une part, décaler en juillet tous les examens, pour que le troisième trimestre scolaire soit effectivement un trimestre de travail (au Québec, par exemple, les enseignants ont trois semaines de vacances de moins que les élèves). D'autre part, remplacer au maximum les examens finaux de l'enseignement général ou technique par un contrôle continu des connaissances, comme l'expérimentent déjà certains C.E.T. (*le Monde* du 18 septembre). Ces mesures, dissociables d'une réforme d'ensemble des rythmes scolaires, pourraient être prises en compte dans le projet de réforme de M. Haby.

Quarante-cinq minutes maximum

De tous les systèmes européens d'enseignement, la France possède celui qui a la « séquence » de cours la plus longue : une heure (2). Pourtant les pédagogues et les techniciens de l'éducation ont depuis longtemps été alertés sur ce qu'il faut bien appeler une tare. En 1962, le rapport du professeur Robert Debré et du docteur Daniel Douady sur « *la fatigue des écoliers français dans le système scolaire* » avait été le premier et très sérieux cri d'alarme. L'attention des élèves ne pouvait dépasser, pour les écoliers les plus âgés, quarante-cinq minutes. Ces indications ont, depuis lors, été chaque fois étayées par les travaux scientifiques et les observations des chercheurs.

Ainsi, un groupe de travail opère à Besançon, à la demande du ministère, auprès de M. Pierre Magnin, recteur de l'académie (qui vient d'être nommé directeur des sports au secrétariat d'État à la jeunesse et aux sports). Il réunit notamment des étudiants en médecine, qui consacrent leurs thèses de doctorat aux problèmes de la fatigue scolaire aux divers niveaux de l'enseignement. Leurs conclusions renforcent le rapport Debré-Douady : au-delà de quarante minutes, quels que soient le jour, la discipline enseignée, le professeur ou la méthode pédagogique employée, les courbes de fatigue des élèves concordent, indiquant un relâchement de l'attention.

Tous les colloques ou séminaires d'études qui ont eu lieu depuis plusieurs années — et encore en juillet dernier, l'un des groupes de travail réuni à l'initiative du ministre de l'éducation — ont produit les mêmes conclusions : la « séquence » de cours devrait être ramenée à quarante-cinq minutes. On peut alors se demander pourquoi l'on ne semble pas plus empressé à mettre en œuvre une réforme souhaitable, qui ne met rien en cause de l'acquisition des connaissances, des méthodes pédagogiques ou du système d'orientation... La réponse est simple.

Toucher à l' « *heure* » de cours, c'est toucher en même temps au « service » hebdomadaire des enseignants, calculé en nombre d'heures (15, 18, 21 selon les grades et les types d'enseignement). Alors, de deux choses l'une : ou bien, sur la base du « service » actuel, on redéfinit un nombre de séquences hebdomadaires — d'un quart supérieur, en raison des quarts d'heure « récupérés » sur chaque heure de cours — ou bien les enseignants ne seraient plus astreints qu'à 15, 18 ou 21 « séquences » de quarante-cinq minutes. L'administration ne voit généralement que des avantages dans la première hypothèse ; elle ne semble pas disposée, en revanche, dans la seconde, à faire ce cadeau aux professeurs.

M. Fontanet avait pris la décision ferme, au printemps dernier, d'abaisser les cours de soixante à cinquante minutes, mais aucune discussion n'avait eu lieu avec les organisations syndicales d'enseignants pour déterminer comment seraient utilisées les dix minutes ainsi « gagnées ». Le ministère des finances était alors partisan d'une augmentation du nombre des séquences de cours pour chaque professeur (trois ou quatre) ; le ministre de l'éducation nationale penchait plutôt vers l'utilisation de ce contingent pour la concertation pédagogique et la « participation ». En outre, rien n'était décidé concernant l'organisation de la journée scolaire des élèves, qui aurait pu être réduite par la diminution de la durée des séquences.

Certains professeurs estiment parfois que la mise en route du cours justifie une séquence d'une heure. Qu'en outre, certaines questions, dans les grandes classes surtout, nécessitent un temps de travail suffisamment long. Comme pour d'autres aspects des « rythmes » scolaires, davantage de souplesse permettrait de répondre à ces objections. Ainsi aux États-Unis on a introduit des « modules » de vingt à trente minutes. Les élèves peuvent suivre, selon les disciplines, un module isolé ou, au contraire, une suite de deux, trois... six modules.

Il va de soi, en fait, que la solution correcte de ce problème passe par une redéfinition plus large du « service » des enseignants, englobant l'enseignement, la préparation des cours, les conseils individuels aux élèves, la participation à des réunions de concertation, les activités périscolaires, etc. Une minorité d'enseignants est disposée à cette refonte complète ; les syndicats — et principalement le plus gros d'entre eux (le Syndicat national des enseignements de second degré) — y sont en revanche, pour la plupart, nettement opposés.

Deux écoles primaires sur mille font la semaine anglaise

Les obstacles sont de nature différente en ce qui concerne les modifications possibles dans l'organisation de la journée et de la semaine de travail scolaire. Les questions posées sont ici surtout : journée continue ou non ; libération du samedi matin ou non. Compte tenu des expériences déjà faites, des études menées, aucune opinion unanime ou simplement majoritaire ne semble émerger.

L'opinion généralement admise dans les colloques ou les confrontations qui ont eu lieu ces dernières années est que l'organisation actuelle est trop fatigante pour les élèves, les transports scolaires aggravant encore la situation. La journée de travail est souvent trop longue, le nombre d'heures hebdomadaires, tant dans l'enseignement primaire que secondaire, est trop élevé. On préconise donc souvent une réduction de l'horaire global hebdomadaire, en liaison avec une diminution — très souvent réclamée depuis de nombreuses années — des programmes scolaires, qui réclament des enfants l'acquisition de connaissances encyclopédiques.

A l'inverse, la libération du samedi matin, rendue possible depuis la rentrée de 1972 pour les établissements qui le désirent, est très controversée. Dans le rapport que lui avait demandé M. Joseph Fontanet, à l'occasion de ses projets de réforme, le professeur Jean Bernard avait expressément condamné, pour des motifs médicaux, la libération du samedi matin. Le groupe de travail réuni autour du recteur Magnin, de la même façon, rejette une interruption de deux jours comme facteur de « désynchronisation » et d'inadaptation chez l'enfant. En revanche, les médecins scolaires, qui ont suivi les expériences de libération du samedi dans la ville de Niort (depuis la rentrée de 1971) ou dans dix-sept établissements de l'académie de Créteil, n'ont remarqué aucune fatigue supplémentaire chez les élèves.

Ce qui est certain, c'est qu'il n'y a eu aucun engouement pour la libération du samedi matin. Pour la première année où cette liberté était donnée (1972-1973), 2,3 pour 1 000 des écoles maternelles, 1,9 pour 1 000 des écoles primaires et 17,9 pour 1 000 des établissements secondaires en ont usé (les 72 établissements de Niort figurant dans les 255 total). La seconde année, ces proportions se sont établies à 2,5 pour 1 000, 2,6 pour 1 000 et 33,7 pour mille... Mais dans les établissements où l'expérience a été tentée, elle est généralement irréversible. Ainsi un sondage effectué auprès des familles de Niort, au cours du second trimestre de l'année 1972, a donné les résultats suivants (6 623 bulletins) : 4 533 avis favorables à la libération du samedi — soit plus des deux tiers, — 1 642 avis réservés, 488 avis défavorables.

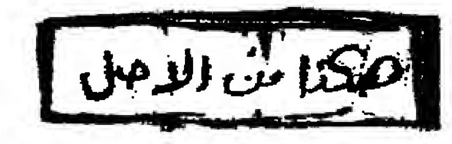
Selon M. Beis, doyen des inspecteurs généraux de la vie scolaire, et M. H. Gleizes, inspecteur général qui a suivi l'expérience de Niort, ces résultats — corroborés par d'autres — sont une preuve que si l'on parvient à faire accepter une innovation valable, les intéressés ne désirent pas revenir à l'état antérieur. Ils estiment en revanche que, en raison du poids des habitudes et des mentalités, ces innovations doivent être proposées par l'administration à qui revient le rôle de donner l'impulsion initiale.

A l'appui de cette thèse, l'expérience qui est menée, depuis novembre 1968, au lycée Racine à Paris (8e). Cet établissement de second cycle fonctionne désormais en journée continue, avec une interruption d'une heure un quart à *midi* (un *self-service* permet d'assurer la restauration par roulement). Les cours ont lieu de 8 h à 15 h 30, les enseignements facultatifs et les activités périscolaires en fin d'après-midi. En présentant l'expérience aux journées de Sèvres de novembre 1973, Mme Lasne, inspecteur de l'académie de Paris, a pu noter qu'elle avait été « *critiquée, surtout dans l'imperfection de son application, mais jamais au point que s'exprime nettement le vœu d'un retour en arrière* », et que « *l'évolution de l'état d'esprit a été rapide et considérable* » parmi les professeurs, où il ne subsiste qu'un « *très petit nombre d'irréductibles* ».

YVES AGNÈS.

(1) *Le Temps scolaire*, édité par l'Association des amis de Sèvres, 1, avenue Léon-Journault, 92310 Sèvres, tél. 027 08 00.

(2) Dans les différents autres pays industriels, la « séquence » varie de quarante à cinquante minutes.



Un enseignement de sciences physiques dès la sixième ?

RÉPONDRE A LA CURIOSITÉ DES ENFANTS

LES élèves du premier cycle de l'enseignement secondaire vont-ils bientôt recevoir une formation scientifique cohérente ? M. René Haby souhaite ouvrir l'enseignement sur le monde moderne (et notamment sur l'environnement technique), et rééquilibrer par un enseignement de type plus expérimental les disciplines intellectuelles comme les mathématiques et le français. Ces idées sont défendues depuis trois ans par la commission de réforme de l'enseignement des sciences physiques présidée par M. André Lagarrigue, professeur à l'université Paris-Sud. Celle-ci n'est plus isolée : son travail a créé peu à peu un certain mouvement « à la base », parmi les enseignants et les scientifiques et même chez certains dirigeants d'entreprise. Il a rencontré aussi des initiatives spontanées, comme l'enseignement scientifique expérimental qui a commencé dans plusieurs classes de la région grenobloise à la rentrée 1972.

L'expérimentation conduite par la commission a aussi mis en relief les transformations de la pédagogie et de la formation des maîtres nécessaires pour la création d'un enseignement scientifique dès le début du second degré.

C'EST un premier sujet de satisfaction pour les membres de la commission Lagarrigue que d'avoir survécu, alors que celles consacrées aux mathématiques et au français sont depuis un an mises en sommeil (*le Monde* du 3 janvier). La commission a conservé les crédits qui lui étaient attribués et a pu continuer le programme qu'elle s'était fixé : non seulement moderniser des programmes de sciences physiques « *vieillots et livresques* », mais concevoir et expérimenter les éléments d'un enseignement scientifique et technique moderne pour tous les enfants et les adolescents. La commission voulait à la fois permettre à ces derniers de comprendre le monde technique qui les entoure et les fascine, et éviter que l'orientation à la fin du premier cycle ne se fasse presque uniquement par une sélection selon les résultats obtenus en mathématiques.

Pour équilibrer un enseignement secondaire « *presque exclusivement théorique et déconnecté du réel* », elle voulait introduire à côté des mathématiques, sur l'ensemble du second degré, une autre forme d'enseignement — et de raisonnement — scientifique. A partir d'objets concrets, il s'agit d'apprendre aux élèves à observer, à expérimenter, à raisonner, et les familiariser progressivement avec les différents modes de représentation des phénomènes physiques et naturels, la « *formalisation* » n'intervenant qu'à partir de seize ans, à l'entrée dans le second cycle.

La tâche de conception et d'expérimentation de ce nouvel enseignement a été confiée à un groupe de travail qui comporte actuellement une vingtaine de personnes, chercheurs et universitaires en sciences et en psychologie, professeurs du second degré et de l'enseignement technique.

Sept « modules »

Commencée à la fin de 1971, l'expérimentation dans le premier cycle concerne actuellement deux cents classes et trois mille cinq cents élèves dans quinze villes, et couvre largement la durée de deux années scolaires d'enseignement (à raison de deux heures par semaine). En janvier 1975, elle touchera cinq cents classes et huit mille cinq cents élèves. Mais ce ne sont pas des « programmes » au sens traditionnel, autour de notions (comme le temps, l'espace, la matière), que le groupe de travail met au point, mais des « *thèmes* » choisis pour les possibilités de travail qu'ils offrent aux élèves. Chacun doit correspondre à un ou plusieurs problèmes scientifiques et techniques importants ; se fonder sur des objets ou des phénomènes susceptibles d'intéresser les élèves et offrir à ceux-ci des possibilités d'agir, d'observer, de réaliser eux-mêmes des objets, enfin avoir un caractère interdisciplinaire : associer sciences physiques et technologie, et ouvrir si possible sur la biologie, la géologie, les travaux manuels éducatifs, voire sur d'autres disciplines présentes dans le premier cycle, les mathématiques par exemple.

Ces enseignements sont conçus sous forme de « *modules* » correspondant en général au travail d'une demi-année scolaire. Sept « *modules* » sont déjà expérimentés : astronomie, chimie et électronique, depuis le début de 1972 (*le Monde* du 12 avril 1972) ; photographie, automatismes, polymères et plastiques, et techniques de fabrication depuis 1972-1973.

Le module « *automatisme* » veut amener les élèves à résoudre des problèmes concrets liés à la mathématique (connecteurs logiques, notions de « *oui* », « *non* », « *et* », « *ou* », de codage et de décodage) en faisant fonctionner des maquettes de wagonnets, d'ascenseurs, de portiques de manutention... En photographie, les élèves apprennent à réaliser seuls toutes les opérations : prise de vues, développement, agrandissement, tirage sur papier. Ils prennent un premier contact avec la chimie et l'optique en constatant le rôle de la lumière dans la transformation de l'émulsion photographique et la formation des images (généralement insoupçonné par les enfants), la trajectoire des faisceaux lumineux... Avec le module « *polymères et plastiques* », ils apprennent à reconnaître différentes matières plastiques et leur utilisation, à les travailler, après avoir étudié leur composition (par analyse et synthèse).

Enfin, le dernier module fait utiliser les techniques de fabrication mécanique (tournage, perçage, fraisage, sciage de métal, conformation de plaques minces, moulage) pour construire un compresseur de taille modeste à l'aide d'un petit tour, de cisailles et d'une plieuse. Les élèves doivent découvrir la nécessité de combiner une suite d'opérations et d'employer une technique de représentation (dessin coté). Ainsi, dans chaque cas, acquièrent-ils un savoir-faire et sont-ils confrontés à des schémas scientifiques. Trois autres modules sont en préparation, consacrés aux moteurs à explosion, à l'énergie, aux statistiques et aux mesures.

« Comment ça marche »

L'expérimentation a lieu en classe de quatrième parce qu'on peut l'insérer dans l'horaire actuel de technologie sans « perturber » une préparation d'examen ni la procédure habituelle d'orientation. Mais les thèmes choisis pourraient être étudiés en troisième, ou même plus tôt — en cinquième au moins, — sous réserve de modification des « *modules* » en fonction du « *public* » concerné. Ainsi, en quatrième, les élèves pourraient-ils suivre un module de technologie mécanique (moteur ou technique de fabrication) et un autre consacré à la structure de la matière (chimie ou polymères, par exemple) ; en troisième, un module portant sur l'énergie, et un autre à des « technologies de contrôle » (électronique, automatisme).

Les chercheurs du groupe de travail ont étendu leur étude en direction de l'enseignement primaire. Dans plusieurs classes de cours moyen première et deuxième année de La Rochelle, on a fait manipuler des circuits électriques simples (réaliser une ampoule, démonter une pile, en mettre plusieurs en batterie...) pour observer les réactions des enfants, développer des activités manuelles ou d'expression. La même étude a été faite sur le thème général de la lumière. Une réflexion a été également entreprise sur le rôle des sciences physiques et de la technologie dans les activités d'éveil de l'école primaire, à partir d'expériences ponctuelles dans des classes d'application d'une dizaine d'écoles normales d'instituteurs. Ainsi pourrait-on reconnaître les thèmes et les conditions d'une initiation scientifique et technique depuis l'école primaire jusqu'à la fin du premier cycle.

Un tel enseignement, fondé sur la pratique et l'expérimentation, est relativement répandu à l'étranger, notamment en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, où il est l'objet d'importantes recherches (la National Science Foundation américaine a prévu de dépenser 100 millions de dollars en dix ans pour des recherches sur l'enseignement scientifique). Mais l'enseignement français est attaché à une présentation conceptuelle. L'expérimentation a confirmé la curiosité des élèves pour les phénomènes qui leur étaient présentés, leur satisfaction à découvrir « *comment ça marche et comment ça se fabrique* », leur intérêt pour un enseignement plus vivant et plus créateur. Le groupe de travail souhaite pouvoir leur donner encore davantage d'initiative, en développant dans les modules la part des « *projets* » à partir de « *plans types* ».

Les élèves éprouvent souvent des difficultés à comprendre les notions scientifiques, *a fortiori* à les « *formaliser* ». Aussi les recherches actuelles tendent-elles à examiner dans quelle mesure l'image que les enfants ont de la réalité se transforme avec l'expérimentation, à mettre au point des méthodes d'observation utilisables par les enseignants expérimentateurs, afin d'établir des objectifs spécifiques pour chaque module.

Le travail de la commission Lagarrigue a, dans l'ensemble, provoqué des réactions favorables. Parmi les enseignants tout d'abord : on ne manque pas de volontaires pour expérimenter les « modules », et les thèmes suscitent l'intérêt. Dans la communauté universitaire et scientifique d'autre part : le groupe de travail a pu constituer une « *équipe de recherche* », de quatre personnes, associée au Centre national de la recherche scientifique. Il devient ainsi vraiment l'embryon de « *l'organisme permanent de recherche* » réclamé par la commission depuis 1973. La Société française de physique et la Société chimique de France, l'Académie des sciences, ont apporté leur soutien à la commission Lagarrigue. Celle-ci a même reçu l'appui d'un certain nombre de directeurs de grandes écoles et de responsables de grandes entreprises (*le Monde* du 27 octobre 1973). Enfin l'administration elle-même, et notamment l'inspection générale, n'a pas fait obstacle à l'expérimentation. Ce succès a des raisons diverses : intérêt pour un type de recherche insuffisamment développé en France, renfort contre les transformations de l'enseignement des mathématiques, ou même appui à l'industrialisation.

Réconciliation avec les mathématiciens ?

Alors que la commission Lagarrigue était née en pleine controverse entre mathématiciens et physiciens, les relations se sont améliorées : des « *discussions intéressantes* » ont eu lieu avec des membres de la commission de réforme des mathématiques ; les instituts de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM) ont souvent apporté une aide financière à la formation permanente de professeurs de physique dans les universités ; à l'IREM de Montpellier ou à Lyon, des travaux communs ont été menés par des physiciens et des mathématiciens, et dans certains établissements scolaires se sont aussi formés des groupes de travail réunissant des professeurs des deux disciplines.

Mais certaines différences apparaissent maintenant parmi les « réformateurs ». Si les principes directeurs de l'expérimentation en quatrième sont admis, certaines réalisations du groupe de travail sont controversées. L'association des professeurs de technologie a formulé les critiques les plus nettes : elle lui reproche d'avoir voulu « *séduire* » les élèves et de ne pas offrir une étude sérieuse de la technologie et de ses outils (dessin et schéma techniques), des études de mécanismes et des notions pratiques d'électricité, comme dans l'enseignement actuel de la technologie en quatrième et en troisième. Les responsables de la commission trouvent au contraire que cet enseignement pèche par excès de formalisme, et offre un champ trop étroit pour « *répondre à la curiosité des enfants* » et pour permettre une véritable initiation scientifique. D'autres, à l'inverse, se méfient des objets techniques qu'ils jugent souvent « *ou peu intéressants, ou obéissant davantage à une logique économique qu'à une logique scientifique* », et préfèrent une liaison directe avec la biologie. C'est le cas des responsables de l'enseignement scientifique expérimental de Grenoble, qui sont cependant très proches de l'esprit du « groupe de travail ». Au contraire, la commission de réforme estime, avec M. Lagarrigue, que « *l'environnement technique peut jouer dans l'enseignement le même rôle qu'en 1900 la campagne jouait pour l'école primaire* ».

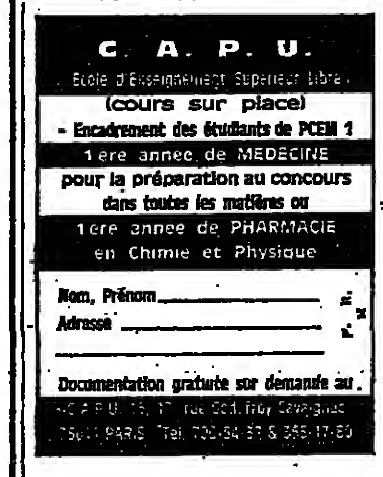
Le ministère paraît décidé à développer dans le premier cycle un enseignement de sciences expérimentales ouvert sur le monde moderne. M. René Haby a demandé à l'inspection générale de préparer très rapidement des projets de programmes pour les classes de sixième et de cinquième, afin que l'enseignement puisse commencer dès la rentrée 1976, ou même 1975.

De quels moyens disposerait le ministère pour appliquer une telle réforme ? Dans le rapport qu'elle avait établi en janvier 1973, la commission jugeait nécessaire la création de quatre mille huit cents postes de professeurs sur dix ans (un par établissement) pour introduire cet enseignement en sixième et cinquième. 130 *millions de francs* devaient être prévus pour doter chaque établissement du matériel correspondant à six « *modules* », et d'un minimum de laboratoires et d'ateliers. 55 millions devaient être consacrés sur dix ans au « recyclage » des maîtres déjà en fonctions. Somme considérable, d'autant qu'il faut y ajouter le coût de la réforme du second cycle, évalué à 170 millions de francs. Pour commencer à la rentrée de 1976, il faudrait définir en 1974-1975 les programmes de sixième, trouver les formateurs et le matériel afin que la formation des enseignants puisse commencer à la rentrée suivante.

Quelques universités ont commencé en 1973-1974 des actions de formation continue des professeurs de sciences physiques et de technologie : le nombre de candidats dépasse celui des places disponibles. Mais il s'agit d'initiatives spontanées : dès 1973, la commission Lagarrigue avait réclamé que les opérations de recyclages menées par certaines universités soient *officialisées* et étendues, en attendant « *la création d'organismes analogues aux IREM* ».

Mais la conception même de cette formation semble étroitement liée à l'organisation de l'enseignement. Si l'on veut établir un nouveau type d'enseignement, il faut non seulement améliorer la formation scientifique mais changer l'état d'esprit des professeurs. Un changement de méthodes ne peut être obtenu que par une réflexion collective sur les objectifs de l'enseignement et sur leur ajustement aux élèves. Mais cette prise de conscience progressive n'est possible que si les professeurs disposent eux-mêmes, avec leurs élèves, d'une assez grande liberté de choix.

GUY HERZLICH.



LE MINISTÈRE S'APPRÊTANT A LANCER SON PROPRE BULLETIN D'INFORMATION

La revue «l'Éducation» ne publie plus les «pages roses» officielles

L'HEBDOMADAIRE « l'Éducation » reparaît, après l'interruption des vacances, sous une présentation légèrement modifiée. Les « pages roses » qui figuraient au milieu de la publication, et qui diffusaient les informations officielles en provenance du ministère, ont disparu. A leur place figurera un dossier pédagogique imprimé sur papier bleu. Pour ce numéro, il s'agit d'une étude de M. Louis Cros sur les aspects de la réforme de l'enseignement sur lesquels il existe une convergence d'idées. D'autre part, le dossier de la semaine abordera désormais des sujets non strictement pédagogiques. Le premier est consacré à la démographie. On note, enfin, l'apparition d'une bande dessinée « Magister 2000 ».

Convention non reconduite

La disparition des « feuilles roses » correspond au désir du ministère de reconsidérer sa politique d'information. Le nouveau service d'information envisage, en effet, de rassembler les documents habituellement publiés par le ministère (« feuilles roses » de « l'Éducation », « Informations rapides », jaunes, notes d'information), en une seule publication qui sera largement diffusée. La nature exacte de cette publication n'est toutefois pas encore définitivement arrêtée. Il pourrait s'agir, dans un premier temps, d'un bulletin sur quatre ou huit pages, hebdomadaire ou bimensuel, tiré à 110 000 exemplaires, et adressé à tous les établissements scolaires, ainsi qu'à la presse et aux différents services administratifs (rectorat, inspections académiques). Dans une deuxième étape, (peut-être à partir du 1er janvier 1975), ce bulletin, tiré à 600 000 exemplaires, serait adressé à tous les enseignants par l'intermédiaire de leur établissement. Si, du moins, M. Haby trouve dans ses crédits de quoi financer cette vaste entreprise.

Ces transformations entraîneraient la non-reconduction de la convention qui lie actuellement « l'Éducation » et l'Institut national de recherche et de documentation pédagogique (I. N. R. D. P.). Cette convention, qui prend fin en juillet 1975, prévoyait qu'en échange de la publication des « feuilles roses », « l'Éducation » recevrait une aide matérielle du ministère (notamment des locaux et quatre emplois).

Ainsi « l'Éducation » deviendrait entièrement indépendante du ministère sur le plan matériel. Cette évolution est déjà perceptible dans le fait qu'il n'y a plus, cette année, d'abonnement couplé entre « l'Éducation » et le « Bulletin officiel » du ministère de l'éducation.

POINT DE VUE

Pour un enseignement supérieur en alternance

LES ENFANTS D'ILLICH ET DE MAO TSE-TOUNG

Par RAYMOND REICHENBACH (*)

A quoi sert l'Université ? La majorité des étudiants s'interrogent sur l'utilité des études supérieures qui donnent un savoir désuet sans rapport avec un monde en restructuration permanente. Face à des mandarins qui dispensent un enseignement « rétro », les étudiants demeurent dans une situation d'adolescence prolongée, au sein d'une Université qui a survécu au « meurtre du père » en 1968. Attendant l'ultime gratification du diplôme, malgré sa dévaluation permanente, les futurs capitalistes du savoir se résignent à subir l'Université de 1974.

Les étudiants les plus lésés dans cette situation sont naturellement les jeunes issus des milieux sociaux actuellement défavorisés : leur espoir de promotion par l'enseignement supérieur est devenu très aléatoire, car les « relations » de leur famille ne leur permettront pas, à leur sortie de l'Université, de compenser l'accueil réservé du marché du travail.

L'Université française est entourée de murailles qui l'isolent des mutations que connaît notre société post-industrielle. Ce n'est plus le cas pour des régimes politiques aussi différents que ceux de la Chine et des Etats-Unis. A l'université Beida de Pékin, les étudiants en lettres vont travailler dans les campagnes ou dans les usines, illustrant la formule de Mao Tse-toung : « *C'est la société tout entière qui sert d'usine aux étudiants.* » Dans la North Eastern University de Boston, les années d'études, à l'exclusion de la première, se font en alternance : un trimestre d'études est toujours suivi d'une période de travail de trois mois.

Les expériences d'alternance, que l'on rencontre aussi au Canada, en Grande-Bretagne et dans les pays socialistes, pourraient inspirer la nécessaire réforme de l'Université française autour du principe essentiel de la liaison entre la théorie et la pratique, condition de l'insertion de l'Université dans le tissu économique et social. Des périodes de travail seraient prévues dans le cursus universitaire, selon une double alternance, « externe » ou « interne ».

Une plongée dans la vie économique et sociale

L'alternance externe signifie que les bacheliers exerceraient une activité professionnelle de un ou deux ans avant d'entrer à l'Université. Pour les garçons, un service militaire du type « service civil » aurait alors toute sa raison d'être avant de poursuivre des études supérieures. Cette période de travail réaliserait un véritable brassage social si elle se répartissait entre les trois secteurs économiques : un tiers dans l'agriculture ; un tiers dans l'industrie (manœuvre ou O.S.) ; un tiers dans le tertiaire (banque, hôpital, centre culturel...) suivant les centres d'intérêt du futur étudiant. Cette plongée dans la vie économique et sociale, aux niveaux les plus humbles, permettrait d'acquérir un « background » professionnel diversifié qui serait ensuite confronté à l'enseignement universitaire.

Ce vaste mouvement des jeunes vers des travaux souvent pénibles aurait pour conséquence de faire accomplir les tâches ingrates de notre société par une population qui ne serait plus fixée à vie à ces postes, ce qui permettrait aux actuels O.S. de l'industrie et du tertiaire de se requalifier grâce à une véritable formation permanente.

Cette politique ne devrait cependant pas devenir un prétexte pour renoncer à transformer les conditions de travail ; la parcellisation des tâches ne pourra pas survivre au vingtième siècle, étant données les frustrations qu'elle implique.

L'alternance interne consisterait soit à travailler à mi-temps, soit à insérer des périodes de travail dans le cursus universitaire, soit encore à créer des unités de production sur les campus.

Travail à la carte

La formule travail à mi-temps, études à mi-temps assurerait la simultanéité des vécus universitaires et professionnels. Elle pourrait s'articuler sur un système d'éducation permanente où les salariés iraient se former à mi-temps dans une université rénovée. Cette formule d'avenir ne sera possible que lorsque le « travail à la carte » sera une réalité. Chacun aurait le choix de sa durée de travail, avec par exemple un plancher de vingt heures et un plafond de cinquante heures. L'Université deviendrait alors un véritable « self-service » éducatif où chacun choisirait les mets culturels qu'il souhaite, cela dans la tranche horaire rendue libre par le « travail à la carte ».

Des « unités de production » dans les universités

Cette Université serait alors l'institution de « convivialité » souhaitée par Ivan Illich, car elle fournirait à tout non-spécialiste les instruments de connaissance désirés quand le besoin s'en fait sentir. (1)

Le travail à mi-temps des étudiants permettrait une rétroaction constante entre les disciplines enseignées et leur application. L'Université verrait enfin surgir une véritable demande éducative, et les enseignants seraient bien obligés de remettre en question le contenu de leurs cours ainsi que les méthodes pédagogiques utilisées. Ils seraient rapidement amenés à actualiser leur savoir, non plus dans les bibliothèques mais sur le terrain.

Le premier emploi à mi-temps aurait essentiellement une fonction de sensibilisation à la vie active, sans lien obligatoire avec les disciplines choisies. Les posses ultérieurs devraient correspondre à des profils professionnels de compétence croissante, afin de permettre la souhaitable unité de la théorie enseignée et de la pratique vécue. Le risque de la formule du travail à mi-temps réside cependant dans un manque de temps possible pour les études elles-mêmes.

La formule des périodes d'études alternant avec des périodes de travail à temps plein évite ce risque. Si on prend l'exemple de la licence en lettres ou en droit, on pourrait instaurer quatre périodes de travail pendant les 4 années de licence et de maîtrise, l'année universitaire représentant chaque fois la succession d'une période d'études (4 à 5 mois) et d'une période de travail (4 à 5 mois) à temps plein. Les postes occupés devraient, ici aussi, se succéder dans un ordre de complexité croissante.

Les universités françaises pourraient créer des unités de production, prolongement naturel les disciplines enseignées. Pour cela, elles disposent déjà d'un capital humain et d'un capital de connaissances non négligeables. Les universités littéraires pourraient créer des maisons d'éditions et des ateliers de traduction ; les universités juridiques ou économiques, et les instituts d'administration des entreprises (I.A.E) des sociétés de conseil ; les universités médicales, des centres de soins...

Des garde-fous

Il ne faut pas méconnaître le danger de ces propositions : l'asservissement des programmes universitaires aux objectifs de formation à court terme des entreprises, et le risque d'abandon des étudiants issus des milieux économiquement et culturellement défavorisés.

L'Université doit conserver ses objectifs de formation à long terme et son indépendance pédagogique. Les bacheliers et les étudiants ne doivent pas être envoyés dans les entreprises transformées alors en « trappes à étudiants », ce qui reviendrait à instaurer une forme nouvelle et subtile de sélection sociale. C'est pourquoi les périodes de travail avant ou pendant les études doivent se faire après une préparation pédagogique en terminale, ou après un semestre de cours à l'Université. Ainsi, l'envol sur le terrain n'aboutirait pas à semer définitivement un grand nombre d'étudiants. Des enseignants - coordinateurs pourraient jouer le rôle de garde-fou en conservant un contact avec les étudiants en activité professionnelle. Dans ces conditions, l'application du principe de la liaison nécessaire entre la théorie et la pratique serait un facteur certain de démocratisation de l'Université.

Cette nouvelle façon d'aborder les problèmes universitaires paraîtra utopique à certains, et elle se heurtera vraisemblablement à l'hostilité d'un grand nombre d'enseignants, de décideurs publics ou privés, voire d'étudiants. Cependant, l'utopie est parfois souhaitable et, face à l'alternative actuelle qui consiste à défendre le *statu quo* ou à se prononcer pour la croissance zéro des effectifs universitaires, une autre problématique de l'enseignement est nécessaire.

(1) *Inverser les institutions*, de Ivan Illich. Revue *Esprit*, n° 3, mars 1972.

(*) Assistant en sciences économiques à l'université de Paris-X (Nanterre).

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

L'AGE DES ANIMAUX ET LA QUALITÉ DE LA VIANDE

Par PIERRE VIGNERON, MICHEL PRUD'HON et LOUIS DAUZIER (*)

LA modernisation des élevages, l'élaboration des techniques d'alimentation du bétail, la diversification des productions et l'utilisation à grande échelle des plans de sélection ont permis, au cours des dernières années, de limiter l'accroissement du déficit en viande dans la Communauté économique européenne et même de provoquer une crise de surproduction. Cependant, nombreux sont les consommateurs qui déplorent une baisse de la qualité dont ils rendent responsables, d'une manière plus ou moins raisonnée, le progrès technique. Le cas du poulet est, à cet égard, exemplaire.

Une des principales raisons de cette dégradation est liée au fait que l'on mange des animaux de plus en plus jeunes. Les sélectionneurs ont réussi à produire des races de grande taille, mais que l'on abat avant l'âge adulte. Ce faisant, on profite de la vitesse de croissance rapide d'un animal jeune et on réduit le temps de la « production ». La viande qui en résulte n'est cependant pas identique à celle d'un animal adulte de même taille. D'où une baisse de qualité.

Des recherches permettent d'espérer que l'on arrivera, par une sélection appropriée, à obtenir chez des animaux jeunes des muscles équivalents à ceux d'animaux plus âgés.

ENTRE la naissance et l'âge adulte tous les tissus ne se développent pas à la même vitesse. Certains sont précoces, comme le tissu nerveux ou le tissu osseux, et leur vitesse de croissance est maximale avant la naissance. D'autres sont plus tardifs, tels le muscle et surtout les dépôts adipeux, et se développent essentiellement après la naissance. Par conséquent, un animal abattu jeune (à un stade éloigné de son état adulte) donnera une carcasse comportant une proportion relativement élevée d'os et de muscles et peu de graisses. A un stade plus avancé de la croissance, la proportion de « gras » augmentera de façon sensible. On comprendra aisément que l'un des moyens de diminuer la proportion du « gras » des carcasses est de sélectionner des animaux ayant une taille adulte élevée. Etant abattus au même poids que les animaux d'autres races moins lourdes, ils sont alors physiologiquement plus jeunes, donc moins gras.

Il est possible également de modifier la composition corporelle en jouant sur le niveau d'alimentation et la vitesse de croissance. De tels essais amènent à conclure que plus le niveau alimentaire est élevé, plus la croissance est rapide et plus la proportion de « gras » est importante. Les restrictions alimentaires réduisent davantage l'état d'engraissement si elles sont pratiquées tardivement, à une époque où les tissus nerveux et osseux n'augmentent que lentement mais où les dépôts adipeux se développent. Economiquement toutefois, il est généralement moins coûteux d'assurer à l'animal destiné à la boucherie une croissance rapide et de l'abattre le plus jeune possible.

Le désir du consommateur d'une viande dépourvue de dépôts adipeux importants et la mise au point, par le producteur, de méthodes d'amélioration de la vitesse de croissance ont conduit à abattre des animaux de boucherie de plus en plus jeunes. Les proportions de viande et de muscle n'en sont pas modifiées, mais peut-on dire qu'il s'agit du même produit, du même muscle ?

La texture, la structure, les caractéristiques biochimiques des muscles de sujets à croissance rapide abattus jeunes sont-elles les mêmes que chez des sujets plus âgés ? La viande subit-elle une maturation semblable ? C'est au niveau de la croissance musculaire que l'on trouvera les réponses.

Fibres rouges et fibres blanches

Le muscle est un tissu composite : des fibres musculaires élémentaires allongées sont groupées en faisceaux entourés de tissu conjonctif (tissu d'emballage) où courent les nerfs et les vaisseaux. On y trouve également du tissu adipeux, plus ou moins abondant selon les espèces et les muscles, dont les infiltrations, dans une entrecôte par exemple, constituent le persillé ou le marbré. L'abondance relative de chacun de ces éléments influe sur la qualité de la viande, mais leurs caractéristiques physiologiques interviennent également. Ainsi, les fibres musculaires ne sont pas d'un type uniforme : elles se différencient essentiellement par leur vitesse de contraction, lente ou rapide, et les sources d'énergie qu'elles utilisent. Certaines, et en particulier les fibres à contraction lente, ont un métabolisme oxydatif ou aérobie : elles brûlent en présence d'oxygène les graisses apportées par le sang. Ce sont des fibres dites rouges, car elles sont également plus riches en myoglobine, qui est un pigment respiratoire. D'autres, les fibres blanches, utilisent la puissance dégagée par la dégradation anaérobie des sucres. Fibres rouges et fibres blanches possèdent donc des équipements enzymatiques très différents.

Un muscle est rarement constitué d'une seule catégorie de fibres. La règle est au contraire la juxtaposition des divers types de fibres selon une distribution en damier plus ou moins régulière, caractéristique de chaque muscle. Les proportions où se trouvent chacun de ces types de fibres dans un même muscle entraînent en outre des différences de structure et de composition.

La structure et la composition d'un muscle ne sont jamais définitivement fixées. Elles évoluent au cours de la croissance, en fonction de l'activité physique des individus et de leur état nutritionnel. Seul le nombre de fibres d'un muscle semble génétiquement déterminé et fixé dès la naissance ou peu après. Croissance en longueur et en épaisseur se font par la suite harmonieusement, en fonction des efforts effectués, ce qui entraîne une augmentation relative plus ou moins importante de la quantité de protéines contractiles. On observe de plus une diminution très nette de la teneur en eau, qui passe, chez le porc par exemple, de 82 % à la naissance à 75 % chez l'adulte ; dans le même temps la teneur en lipides (graisses) augmente. En outre, alors que la teneur en collagène tend à diminuer, cette protéine fibreuse se polymérise et devient de plus en plus insoluble dans l'eau, ce qui se traduit par une augmentation de la dureté.

C'est également après la naissance que se différencient les divers types de fibres musculaires, car elles possèdent toutes à cet instant un métabolisme énergétique aérobie. Par la suite, certaines acquièrent un type de métabolisme anaérobie prédominant. Mais cette évolution est en partie réversible, en fonction de l'activité physique des individus. Chez l'homme, il est bien connu que l'entraînement des athlètes favorise par exemple le développement des fibres à métabolisme anaérobie chez les sprinters (fibres blanches à contraction rapide), et des fibres à métabolisme aérobie (fibres rouges) chez les coureurs de fond.

Le muscle est donc un tissu relativement variable dans sa composition et son métabolisme, caractéristiques qui entrent en ligne de compte lors de la transformation du muscle en viande.

La bonne sélection et la mauvaise

La qualité finale de la viande dépend de l'état physiologique du muscle au moment de l'abattage, notamment de ses teneurs en fibres blanches et rouges, de sa richesse en eau et en lipides. La sélection d'animaux à croissance rapide, possédant une masse musculaire importante et une faible quantité de graisses de réserves, permet certes de réduire les coûts de production en améliorant la proportion de muscle des carcasses, mais l'expérience acquise, en particulier chez le porc, montre que l'on obtient ainsi des animaux présentant une proportion plus importante de fibres blanches anaérobies. Le métabolisme basal de l'individu semble aussi modifié. Cela pourrait être aussi le cas chez les bovins et en particulier chez les « culards » à la musculature extrêmement développée.

Les inconvénients de ce type de sélection, associé à l'abattage de plus en plus précoce des animaux sont de plusieurs sortes :

— la teneur en lipides (graisses) de la viande peut devenir voisine ou inférieure à celle désirée par le consommateur avec augmentation relative de la dureté, et diminution du goût ;

— la teneur en eau est plus importante, mais l'acidification *post-mortem* plus rapide entraîne une diminution notable de la capacité de rétention de l'eau. Cela peut conduire pratiquement à l'impossibilité de faire griller convenablement un beefsteack et à des difficultés technologiques de transformation. Dans certains cas, cette chute de rétention est telle qu'un exsudat s'écoule des masses musculaires, ce qui provoque le caractère « pisseux » de la viande. Le défaut est moins apparent chez les petits animaux, dont la carcasse se refroidit beaucoup plus vite, ce qui limite les risques de dégradation des protéines.

La sélection des animaux sur les seuls critères quantitatifs de croissance rapide est donc insuffisante pour obtenir une viande intéressante. Il convient de faire intervenir aussi des critères de qualité.

A l'Institut national de la recherche agronomique, des chercheurs de Montpellier, de Clermont-Ferrand, de Toulouse, ont senti la nécessité de faire converger dans ce but les connaissances et les techniques acquises dans différents domaines.

Le cas du lapin

Le lapin a été choisi comme modèle expérimental du fait de son importance économique, mais aussi en raison de sa remarquable vitesse de croissance, ainsi que de la rapidité avec laquelle les générations se succèdent. Ces caractéristiques laissent espérer des résultats rapides dans le cadre d'une sélection encore débutante. Les objectifs visés sont l'amélioration de la vitesse de croissance et l'abaissement du coût de production, mais avec le maintien d'une proportion suffisante de fibres rouges dans les muscles pour un âge d'abattage classique. Les résultats d'une telle sélection et leurs conséquences sur la qualité de la viande seront étudiés à l'issue de circuits de vente traditionnels, ou après que la viande ait subi de nouveaux types de présentation, de conservation ou de transformation.

Différents critères de qualité de la viande ont été définis. Ils se rapportent soit à la musculature (types de fibres, teneur en myoglobine, activités enzymatiques musculaires ou sériques), soit aux transformations du muscle *post-mortem* (vitesse d'acidification, jurys de dégustation...). L'expérience permettra de retenir les critères les plus satisfaisants par leur commodité et leur efficacité.

Des premiers résultats, obtenus à Toulouse, montrent déjà que le développement de l'acidité *post-mortem* dans certains muscles présente une variabilité d'origine génétique. Le lapin est donc susceptible de présenter, si l'on n'y prend garde, l'accélération de l'acidification *post-mortem* constatée chez des espèces fortement sélectionnées, comme le porc, et qui commence à être ressentie chez les bovins. Cela montre l'importance et même l'urgence du travail proposé. Son aboutissement permettra peut-être de répondre à cette question : en matière de production de viande, comment peut-on concilier l'amélioration de la quantité et de la qualité ?

(*) Chercheurs à la station de physiologie animale de l'Institut national de la recherche agronomique.

UN TRANSISTOR QUI S'ALLUME TOUT SEUL

Pour qui s'intéresse à l'actualité, l'écoute de la radio est une nécessité. C'est par ce canal qu'arrivent le plus rapidement les nouvelles du monde entier. Mais cette écoute peut également être un pensum : en attendant le flash d'information, il faut subir de la musique, les commentaires, pas toujours passionnants, des animateurs et, dans de nombreux cas, de la publicité. Qui n'a rêvé d'un poste de radio qui se déclencherait *tout seul* juste au moment où passe sur l'antenne une information intéressante ?

Ce qui semblait être une utopie est maintenant réalité. Depuis le début de la semaine dernière, très exactement le lundi 16 septembre, à 19 heures, R.T.L. met à la disposition de ses auditeurs un système qui réalise ce prodige. Ceux qui possèdent un récepteur à transistors disposant d'un dispositif dit de veille, peuvent en bénéficier. Ils règlent leur appareil sur R.T.L., l'allument et appuient sur un bouton spécial « veille ». La plupart du temps ils n'entendent rien. C'est que la station émet de la musique ou tout autre programme non sélectionné. Survient-il un événement ? Les programmes sont interrompus pour passer un flash d'actualité. Et le récepteur se met automatiquement en marche pour la durée du flash. Puis il s'éteint de lui-même. L'heureux propriétaire de ce transistor est ainsi tenu immédiatement au courant de l'actualité sans subir des programmes qui ne l'intéressent pas.

C'est sur l'initiative de R.T.L. que la société I.T.T.-Oceanic a mis au point un dispositif qui permet d'obtenir ce résultat. Le récepteur actuellement mis en vente et qui porte le nom de « R.T.L.-Matic », n'est pas très onéreux puisqu'il est vendu moins de 350 francs. Il comporte en plus de ce que l'on trouve habituellement dans un récepteur à transistor le bouton spécial de commande de veille et les circuits électroniques correspondants qui se composent de deux circuits intégrés et six transistors qui commandent la mise en marche automatique du récepteur et son arrêt également automatique en fonction des signaux émis par R.T.L.

Un ré aigu

C'est en effet la station émettrice qui commande l'ouverture et la fermeture automatique du récepteur. Un signal spécial est émis au début du flach d'information et un autre, légèrement différent, à la fin. Le premier commande l'ouverture du récepteur chez le particulier, et le second, sa fermeture. D'ailleurs même les auditeurs qui ne disposent pas d'un récepteur spécial peuvent s'en rendre compte : les signaux de commande sont des « tops » audibles qui durent une seconde et qui sont émis au début et à la fin du message.

Toute la difficulté technique consistait à bien choisir ces tops de manière, d'une part, qu'ils commandent sans ambiguïté l'ouverture ou la fermeture du récepteur, et que, d'autre part, ils soient assez différents des sons normalement émis par la station pour qu'une note de trompette par exemple ne déclenche pas le récepteur. Ces signaux sont donc relativement complexes. Celui qui commande l'ouverture a alternativement une fréquence de 2 500 et de 2 150 cycles par seconde (approximativement un ré aigu). Les changements de fréquence ont lieu cent quinze fois pendant la durée d'une seconde du signal. Celui qui commande la fermeture a alternativement une fréquence de 2 400 et 2 250 cycles par seconde, ses variations existant également cent quinze fois pendant la seconde que dure le « top ».

Pour l'instant, seule R.T.L. utilise cette méthode. La station espère d'ailleurs garder pendant assez longtemps cette avance puisque c'est elle qui a eu l'idée du système. Mais il est probable qu'ultérieurement elle ne pourra pas empêcher les autres stations soit d'employer le même procédé, soit peut-être d'en inventer un autre. Du moins, s'il apparaît que ce système n'est pas un gadget inutile et que le public s'y intéresse.

Le problème le plus délicat est de savoir quel type d'information sera choisi par les responsables de R.T.L. S'ils ne prennent, par exemple, que des informations de type politique, ils ne toucheront pas le même public que s'ils sélectionnent des résultats sportifs. Il y a donc une période inévitable de rodage et d'adaptation à la demande. Une semaine de pratique est une période trop courte pour juger. Le système a montré son efficacité avec les nouvelles répétées et contradictoires fournies par les journalistes qui suivaient l'affaire des otages de La Haye. Mais une telle actualité brûlante n'existe pas, heureusement, tous les jours. R.T.L. sera peut-être amenée à choisir un autre type de sélection. Tout dépend en fait du public visé.

On peut être étonné que ce soit une chaîne privée qui ait eu ce type d'initiative. Son financement est en effet assuré par des recettes de publicité. Le système tel qu'il est employé actuellement supprime l'audition des messages publicitaires. Mais rien n'empêche, ultérieurement, d'insérer après un flash un message publicitaire, qui se trouverait ainsi privilégié...

On peut aussi reprocher à ce procédé une trop grande sélection d'un type d'information. Aussi n'est-il pas inimaginable que l'on voie dans l'avenir des systèmes plus perfectionnés comportant différents types de veille : une pour les informations à caractère politique, une autre pour l'économie, les sports, etc. Il faudrait alors que le récepteur à transistors dispose d'autant de boutons que de types de veille, et que l'on ait inventé autant de « tops » codés d'ouverture et de fermeture de transistors. Techniquement, cela ne semble pas impossible.

Il est nécessaire également de s'interroger sur les possibilités énormes que possèdent, à longue échéance, de tels types de dispositifs. Le fait qu'un émetteur puisse commander l'ouverture et la fermeture d'un récepteur à transistors peut être généralisé à bien d'autres domaines. Il pourrait commander l'ouverture d'un récepteur de télévision, la mise en marche d'un magnétophone, commander la sonnerie d'un réveil ou l'allumage de la lumière électrique. Un grand nombre de possibilités sont donc ouvertes. Il est difficile, aujourd'hui, de dire si l'on devra s'en réjouir ou les regretter.

J.-L. L.

LES HOMMES ET LES MACHINES

• Un calculateur au poignet

LES calculateurs de poche ont beau se vendre actuellement comme des petits pains, ils seront peut-être considérés à l'avenir comme de véritables dinosaures. On annonce déjà le calculateur-montre-bracelet. Sur un carré de quatre centimètres de côté, on trouve vingt touches, chacune ayant deux fonctions différentes. On y trouve en plus des voyants lumineux permettant l'affichage de résultats comportant jusqu'à neuf chiffres. Quand on n'utilise pas le calculateur, c'est l'heure qui s'affiche.

Tout cela est fort beau mais ne va pas sans problème. Frapper la bonne touche exigera probablement une précision d'attaque digne d'un pianiste professionnel. La nature nous a dotés d'un doigt, l'auriculaire, que sa taille moyenne rend propre à une fonction spécifique de nettoyage. Mais il est à craindre qu'il ne soit encore trop gros pour ce mini-mini-calculateur.

• L'eau du whisky

LE whisky écossais est spécifiquement... écossais. Toutes les tentatives étrangères de fabrication, — les Australiens sont allés jusqu'à importer de l'eau d'Ecosse — ont lamentablement échoué. Des analyses chimiques poussées ont détecté, dans le whisky, quelque deux cents composés chimiques différents, mais le rôle de ces différentes substances reste bien mystérieux.

C'est du moins la vérité officielle. Mais d'après la revue britannique New Scientist, *l'un des principaux distillateurs aurait, en partie, levé le mystère. Peut-être pas au point de fabriquer du whisky synthétique, mais sans doute suffisamment pour qu'on puisse envisager de modifier les processus de fabrication et d'accélérer le vieillissement. Va-t-il se produire une révolution dans la fabrication de la plus célèbre spécialité écossaise victime ainsi de son trop grand succès ? Le goût des Britanniques pour la tradition rend heureusement cette hypothèse peu concevable.*

En toute logique

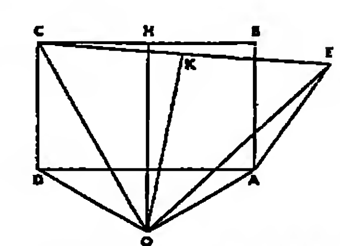
GÉOMÉTRIE

Un angle droit peut-il être obtus ?

ABCD est un rectangle. E est quelconque, tel que AE soit égal à AB. KO est la médiatrice de CE et HO celle de CB.

Les triangles CDO et EAO sont manifestement égaux : AE = AB = CD, OC = OE, OD = OA. Donc les angles CDO et EAO sont égaux. Puisque les angles ADO et DAO sont égaux, il en résulte que CDA = DAE. Or le premier est droit et le second aussi obtus qu'on le désire.

Où est l'erreur ?



(Solution ci-dessous à l'envers.)

En réalité, OE ne coupe pas le rectangle, mais passe au-delà de A. L'angle EAO ne contient donc pas l'angle DAO.

PROBLEME N° 27

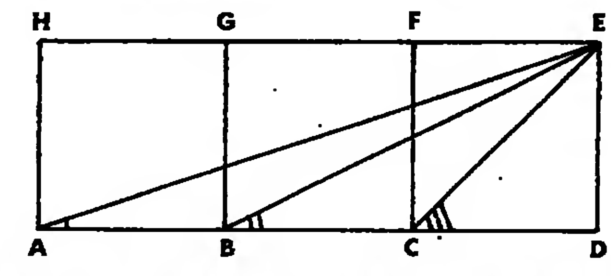
A la démonstration simple (mais fausse) d'une proposition évidemment fausse peut être opposée la démonstration délicate (mais juste) d'une proposition peu évidente.

Sur ces trois carrés, saurez-vous démontrer, en n'utilisant que la géométrie élémentaire, sans trigonométrie, cette relation entre angles :

ECD = EBD + EAD

Martin Gardner ayant posé le problème (1), Charles-W. Trigg exhiba un total de cinquante-quatre démonstrations (2) sensiblement différentes, réparties en quatorze catégories nettement divergentes.

Combien en trouverez-vous ?



Solution du problème n° 26

(Un escargot avance de 1 millimètre par seconde sur un fil élastique de 1 kilomètre s'allongeant de 1 nouveau kilomètre à la fin de chaque seconde.)

Comme plusieurs lecteurs nous l'ont écrit, il n'y a pas de véritable paradoxe puisque l'escargot atteint effectivement l'extrémité de son fil. Il constitue cependant une remarquable et trop rare utilisation pratique de la série harmonique.

Le succès de l'escargot étant reconnu, il est intéressant de chiffrer son record. Il atteint B au bout de N secondes, tel que :

$$N + \frac{N}{2} + \frac{N}{3} + \dots + \frac{N}{N} = 10^6 (N + 1)$$

$$N \left(1 + \frac{1}{2} + \frac{1}{3} + \dots + \frac{1}{N}\right) = 10^6 (N + 1)$$

N étant grand, $\frac{N}{N + 1}$ peut être assimilé à 1. Il reste donc :

$$1 + \frac{1}{2} + \frac{1}{3} + \dots + \frac{1}{N} = 10^6$$

La formule d'Euler donne :

$\text{Log } N + g = 10^6$

ou

$g = 0{,}577\,215$

et : $N = e^{10^6 - g}$.

soit environ : $1{,}7\ 10^{434\,294}$

L'hypothèse d'un allongement continu permet d'analyser plus finement le phénomène. La distance parcourue par l'escargot en mètres au bout de t secondes est :

$$10^{-3} (t + 1) \text{ Log } (t + 1)$$

Il lui reste à parcourir :

$$(t + 1) [10^3 - 10^{-3} \text{ Log } (t+1)]$$

La dérivée de cette fonction est négative jusqu'à

$$t = e^{10^6 - 1} - 1$$

et positive ensuite. L'escargot perd donc d'abord du terrain pendant une partie du temps puis reprend l'avantage pendant un sprint final.

Notons que l'escargot n'atteindrait jamais le bout du fil si celui-ci s'allongeait successivement de 1, 2, 3, 4, 5... millimètres.

PIERRE BERLOQUIN.

(1) *Scientific American*, février 1970.
(2) *Journal of Recreational Mathematics*, avril 1971.

LA MESURE DE L'AMPLITUDE DES ONDES SISMIQUES

Des « points brillants » pour détecter plus sûrement les couches pétrolifères

Forer un puits et trouver du pétrole à coup sûr : tel est le rêve des pétroliers. Ils en sont loin puisque, à l'heure actuelle, sur dix puits forés, en moyenne neuf sont stériles. Une nouvelle technique de prospection pétrolière se développe actuellement, qui pourrait permettre, quand les conditions sont favorables, d'augmenter nettement le pourcentage de forages productifs. La méthode du « bright spot » (point brillant) permet aux techniques sismiques de faire apparaître, avec un haut degré de probabilité, les gisements d'hydrocarbures, alors que, auparavant, ces techniques indiquaient seulement l'existence dans le sous-sol de structures géologiques favorables, sans aucune garantie sur la présence effective de pétrole ou de gaz.

LA détection des gisements pétroliers s'appuie principalement sur des techniques sismiques. Par une ou plusieurs explosions, on crée dans le sous-sol une onde sonore. Celle-ci se réfléchit partiellement quant la nature du terrain change. L'amplitude de ces « échos » est très variable, et dans les années 60, on n'attachait pas d'importance à cette amplitude. Seul comptait le temps après lequel l'écho était reçu. Connaissant la vitesse du son dans le terrain, on en déduisait la profondeur de la couche réfléchissante. Cela permettait d'établir une carte géologique de la région prospectée, de connaître la forme et l'épaisseur des différentes couches, de détecter des failles éventuelles, et, finalement, de déterminer les emplacements où des hydrocarbures pourraient s'être accumulés. Il ne restait plus qu'à forer pour voir s'ils étaient bien là.

Si les pétroliers négligeaient l'amplitude des échos et ne s'intéressaient qu'à leur instant d'arrivée, c'est principalement parce qu'ils ne pouvaient pas faire autrement. On utilisait, en effet, des enregistreurs analogiques, où le signal provoque le déplacement d'un stylet. Un tel dispositif ne peut enregistrer que des signaux dont l'amplitude ne varie guère ; du plus grand au plus petit, il ne peut y avoir qu'un rapport de quelques centaines. Or, parmi les échos reçus, certains peuvent être un milliard de fois plus intenses que d'autres. On ne pouvait enregistrer de telles variations et, en pratique, le signal électronique produit par l'écho entrait dans un amplificateur à gain variable ; il en ressortait un signal calibré, acceptable par le système d'enregistrement.

Vers 1965, on a commencé à se servir d'enregistreurs digitaux. Ces appareils mesurent l'amplitude du signal qu'ils reçoivent. Cette amplitude doit rester à l'intérieur d'une gamme assez étroite ; il faut donc encore faire transiter les signaux par un amplificateur à gain variable. Mais on peut mesurer le gain de l'amplificateur et l'enregistrer simultanément sous forme numérique. Il est ensuite aisé de retrouver l'amplitude initiale de l'écho sonore.

La polarité des ondes

On peut même aller plus loin. Ce qui est intéressant en effet, ce n'est pas l'intensité sonore que l'on reçoit ; c'est celle qui a été réfléchie à la séparation de deux couches géologiques. Elle permet de savoir comment varie d'une couche à l'autre l'impédance acoustique, c'est-à-dire le produit de la densité du matériau et de la vitesse du son dans ce matériau. On a mesuré de façon détaillée l'impédance acoustique des divers sédiments. La mesure de l'impédance acoustique d'une couche géologique permet alors de déterminer sa nature, et donc la façon dont elle amortit les sons. On peut donc tenir compte de cet amortissement. En procédant de proche en proche à partir de la surface, on arrive ainsi à déterminer l'épaisseur et la composition des diverses couches de sédiments.

Connaître la nature des sédiments est déjà un progrès. Un gisement exploitable doit être situé dans une couche poreuse, et il doit être surmonté d'un matériau imperméable. Ces exigences réduisent déjà le nombre des sites potentiels, et l'on peut éviter des forages inutiles. Mais, de plus, les gisements d'hydrocarbures, particulièrement ceux de gaz, se signalent d'eux-mêmes par des échos particulièrement intenses. La présence de gaz réduit beaucoup la vitesse du son, donc l'impédance acoustique. Comme l'écho est proportionnel à la différence des impédances acoustiques, il est très supérieur à celui que renvoie la séparation de deux couches quelconques. La zone de gaz apparaît donc, comme un bon réflecteur des ondes sonores, ou, par analogie avec l'optique, comme un point brillant.

Mais l'intensité des ondes réfléchies n'est pas la seule manifestation. La polarité de ces ondes fournit aussi des indications. Une onde sonore est une suite d'alternances de compression et de dépression. Quand l'onde passe d'un milieu d'impédance acoustique faible à un milieu d'impédance plus forte, l'écho renvoyé a même structure que l'onde qui lui a donné naissance. Si la propagation se fait au contraire d'un terrain d'impédance forte à un terrain d'impédance plus faible, l'écho a une polarité opposée : les zones de compression sont remplacées par des zones de dépression, et *vice versa*. Il se trouve que, dans le cas le plus favorable à la présence d'hydrocarbures, celui d'une couche de sable prise en sandwich entre deux couches argileuses, l'impédance du sable est plus faible que celle de l'argile s'il contient du gaz ou du pétrole, plus forte au contraire s'il contient de l'eau. On peut donc distinguer les gisements pétroliers des zones aquifères, qui renvoient des échos d'intensité comparable mais de polarité différente.

Deux chances sur trois

Il est fréquent qu'un gisement de gaz ou de pétrole surmonte une nappe d'eau. Leur séparation renvoie un écho très net ; elle est, bien sûr, parfaitement horizontale. Or, cette horizontalité est rare en géologie, les couches de sédiments étant toujours plus ou moins plissées. L'observation d'un écho important émis par une surface horizontale est donc un très bon indice de la présence d'hydrocarbures.

La prise en compte de l'amplitude des échos est une amélioration importante. Elle ne permet cependant pas de forer à coup sûr. Déduire des échos reçus la nature exacte du sous-sol suppose un énorme travail d'analyse. Les gros ordinateurs programmés dans ce but comparent des myriades de données, les filtrent et, à la suite de nombreux tâtonnements, finissent par proposer un modèle de structure géologique compatible avec toutes les observations. Il peut cependant être assez éloigné de la réalité.

De plus, la méthode n'est pas partout applicable. Elle fournit de bons résultats dans les terrains argilo-sableux ; elle est bien moins efficace dans les zones calcaires, où les contrastes d'impédance sont moins marqués. Elle a surtout été appliquée à la prospection du golfe du Mexique. On estime que, dans cette région, quand un « point brillant » a été confirmé par un forage, on a environ deux chances sur trois de trouver du pétrole dans les « points brillants » du voisinage. Deux chances sur trois au lieu d'une sur dix. Au prix de revient des forages sous-marins, c'est un progrès considérable.

MAURICE ARVONNY.

DOSSIER Le Centre national de la recherche scientifique

LE Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) est un organisme très diversifié qui ne se laisse pas facilement cerner. Il occupe une place centrale dans l'organisation française de la recherche, du moins la recherche de base. Ses préoccupations sont très variées et vont de la préhistoire à la physique des particules.

La recherche étant avant tout le fait des hommes qui la font, c'est par l'intermédiaire de statistiques sur les chercheurs que nous avons essayé d'apporter des éléments de définition du C.N.R.S. Ces chiffres sont éloquents. Ils montrent que derrière l'uniformité des statuts se cache une variété considérable de comportements. Le lecteur trouvera ci-dessous douze « pyramides » qui sont autant de représentations imagées des différents secteurs du C.N.R.S. Elles sont composées d'une manière classique avec en abscisse (horizontalement) le nombre de chercheurs (femmes à gauche, hommes à droite), en fonction soit de l'âge, soit de l'ancienneté au C.N.R.S. Un simple coup d'œil permet d'apercevoir des différences importantes (la même échelle a été employée pour tous les dessins). Le poids respectif des disciplines apparaît ainsi à l'évidence. Beaucoup de physique, de chimie, de biologie et de sciences humaines, mais peu de sciences de la terre et de mathématiques.

La forme même des pyramides est également instructive. Par exemple, en physique, on trouve peu de femmes. Alors que, dans les sciences de la vie, leur nombre égale presque celui des hommes.

En fait, il est presque possible de reconstituer l'histoire de chaque discipline à partir de ces pyramides. Celles qui ont été dessinées en fonction de l'ancienneté au C.N.R.S. permettent de juger des politiques de recrutement qui ont été suivies. D'une manière générale, on constate que ce sont les chercheurs qui ont entre cinq et dix ans d'ancienneté qui sont les plus nombreux.

C'est le reflet des engagements assez nombreux qui ont eu lieu il y a quelques années et qui ne continuent pas aujourd'hui. La plupart des pyramides ont donc une base plus petite que leur premier étage. Il y a toutefois deux exceptions : les mathématiques et les sciences humaines.

Les pyramides en fonction de l'âge des chercheurs sont aussi instructives. D'une manière générale, c'est la tranche d'âge des trente à trente-cinq ans qui est la mieux représentée. Il y a relativement peu de jeunes chercheurs en raison de la baisse de recrutement de ces dernières années. Pour l'instant, les résultats n'en sont pas affectés : la majorité des chercheurs sont dans la force de l'âge. Mais il faut faire attention à ce qui arrivera dans cinq et surtout dix ans, quand la classe la plus nombreuse aura entre quarante et quarante-cinq ans... Les pyramides montrent que toutes les disciplines ne sont pas identiquement menacées.

Si les pyramides de la physique, des sciences humaines, des sciences de la terre et de la vie ont une base plus petite que leur plus grande largeur, la chimie et les mathématiques ne suivent pas la règle générale. Elles devraient moins souffrir à l'avenir. Et que dire de la forme très spéciale de la pyramide des sciences humaines ?...

Chaque discipline vit donc avec ses particularités, ses mœurs et ses habitudes. Il y a des secteurs qui voient leur importance décroître en proportion relative : c'est le cas de la physique et de la chimie, car on engage relativement peu de personnels dans ces branches. Leur vieillissement est inéluctable, car il y a peu de départs. D'autres sont plus favorisées : les sciences de la vie et celles de l'homme. Ce qui ne veut pas dire que l'âge moyen y est plus faible, soit que l'on y engage des personnels plus âgés, soit que le corps déjà constitué soit déjà assez vieux.

Il y a quatre grades principaux au C.N.R.S. Les attachés de recherche (auxquels on peut ajouter les stagiaires), qui sont de jeunes chercheurs. En principe, on ne peut pas rester plus de huit ans à ce grade. Puis les chargés de recherche, les maîtres, et enfin les directeurs de recherche. Les différentes pyramides permettent de se rendre compte de la répartition des chercheurs en fonction de ces grades, donc des problèmes de promotion interne que p o s e le ralentissement du recrutement.

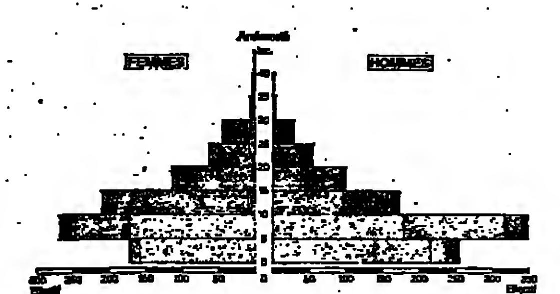
Les deux principaux goulets d'étranglement se situent au niveau du p a s s a g e d'attaché de recherche à chargé de recherche, et au passage de chargé de recherche à maître de recherche. Le premier de ces passages est particulièrement critique, car un chercheur qui ne le réussit pas non seulement n'a pas de promotion, mais surtout se trouve automatiquement mis à la p o r t e du C.N.R.S. s'il y est depuis plus de huit ans. Un problème particulièrement aigu en sciences de la vie, en sciences de la terre et en mathématiques.

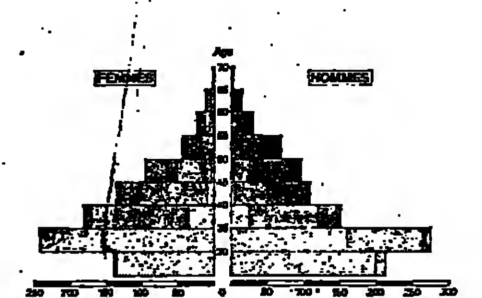
Enfin, il ne faut pas oublier que, outre les chercheurs du C.N.R.S. seuls considérés ici, il existe un grand nombre de chercheurs non payés par cet organisme, mais qui se trouvent dans sa mouvance soit parce qu'ils travaillent dans des laboratoires dépendant du C.N.R.S., soit qu'une partie de leurs crédits en dépendent. Aux six mille cinq cent cinquante chercheurs du C.N.R.S. proprement dit, il conviendrait donc d'en adjoindre près de treize mille, qui, d'une manière ou d'une autre, y sont rattachés. Sans oublier, bien sûr, plus de douze mille techniciens et administratifs.

Seul un examen attentif des différents secteurs permet donc d'avoir une vue à peu près exacte du C.N.R.S. C'est pourquoi on trouvera, sous chaque couple de pyramides, en fonction de l'âge et de l'ancienneté, un court commentaire qui permettra d'en apprécier la signification.

JEAN-LOUIS LAVALLARD.

SCIENCES DE LA VIE



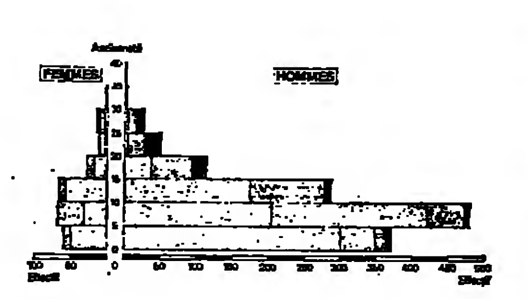


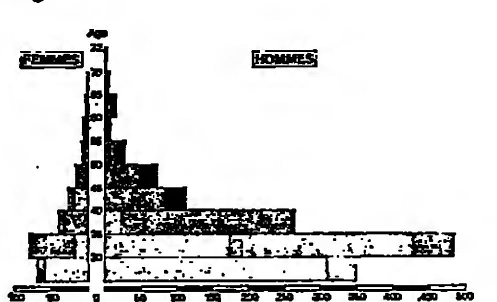
Au premier rang

Les sciences de la vie, avec 1 854 chercheurs, sont les mieux représentées au C.N.R.S. Elles devraient le rester puisqu'elles bénéficient le plus souvent des augmentations d'effectifs (qui restent cependant faibles en valeur absolue, de l'ordre de 40 par an). C'est aussi le secteur le plus féminisé : près de la moitié des chercheurs et 70 % des 2 500 techniciens et administratifs sont des femmes. On y retrouve les mêmes problèmes qu'en physique ou en chimie. La mobilité y est encore plus faible (à peine supérieure à 2 % par an), ce qui s'explique par une plus grande stabilité du personnel féminin.

La tranche d'âge des trente à trente-cinq ans, ainsi que celle d'ancienneté comprise entre cinq et dix ans sont nettement les plus nombreuses. Mais les chercheurs âgés sont aussi en grand nombre. De telle sorte que l'âge moyen est élevé : près de trente-neuf ans, ce qui n'est pas sans inconvénient. Remarquons que les engagements féminins ont tendance à diminuer sans que pour cela le pourcentage de femmes diminue ; très peu d'entre elles quittent le C.N.R.S. Les départs sont, pour l'essentiel, volontaires. Mais les mises à la retraite comptent pour 23 %.

PHYSIQUE

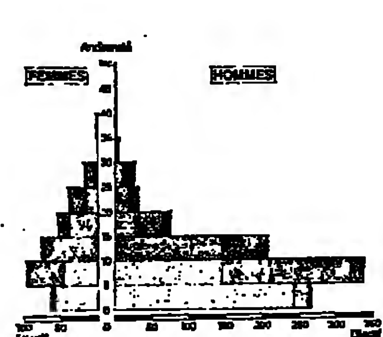


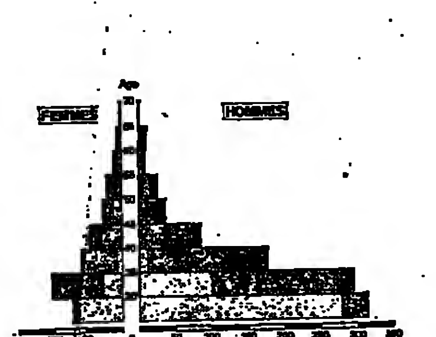


En danger de vieillissement

La physique est une des disciplines les mieux représentées. On ne compte pas moins de 1 585 chercheurs, des hommes pour la plupart : il n'y a que 250 femmes, soit à peine plus de 15 %. Cet ostracisme s'étend aux techniciens et administratifs assez nombreux, plus de 3 200, où l'on ne trouve guère plus de 25 % de femmes. Les pyramides se trouvent donc fortement déplacées vers la droite. On y remarque une « bosse » pour les chercheurs dont l'âge est compris entre trente et trente-cinq ans et dont l'ancienneté est comprise entre cinq et dix ans. Les profils sont assez comparables pour les hommes et les femmes, bien que l'on puisse remarquer que le recrutement a été un peu plus féminin il y a une dizaine d'années. Il y a très peu de chercheurs âgés. C'est pourquoi, malgré un recrutement actuel assez faible, l'âge moyen n'est que d'un peu plus de trente-cinq ans. Mais les recrutements sont maintenant limités : les nouveaux postes sont chaque année inférieurs à 20 (10 en 1973, 18 en 1974) et les départs rares (de l'ordre de 3 % par an), ce qui n'assure pas un renouvellement suffisant. Ces départs sont pour l'essentiel volontaires. Ils se répartissent à peu près également vers l'enseignement supérieur et l'industrie privée.

CHIMIE





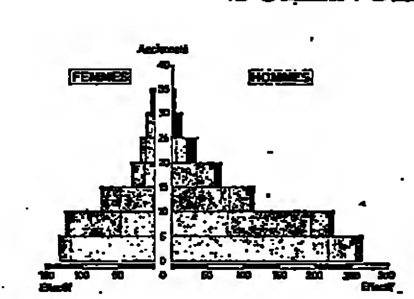
Harmonie dans la pénurie

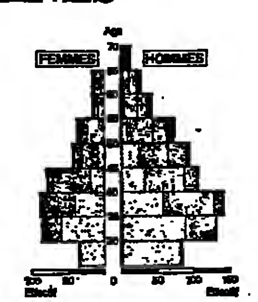
La chimie, qui rassemble 1.305 chercheurs, a un personnel dont le profil ressemble à celui de la physique. Mais il est déjà beaucoup plus féminisé : 26 % de femmes. On y retrouve la « bosse » caractéristique de la tranche d'âge des chercheurs qui ont entre cinq et dix ans d'ancienneté. Mais le recrutement s'étant fait plus jeune, la pyramide en fonction de l'âge n'a pas une base plus petite que son premier étage : les moins de trente ans sont encore les plus nombreux. On remarquera que les difficultés de recrutement se sont traduites par une diminution du recrutement féminin.

Les techniciens et administratifs sont moins nombreux proportionnellement qu'en physique ou en biologie. Sur un total de 1.470, on trouve près de la moitié de femmes.

La recrutement actuel est limité. D'une part le nombre de postes nouveaux n'est chaque année que de l'ordre de 15. D'autre part la mobilité est faible : moins de 4 % par an. L'âge moyen des chercheurs est de trente-six ans, comparable à celui de la physique mais avec une répartition différente : il y a à la fois plus de jeunes et plus de chercheurs âgés.

SCIENCES HUMAINES





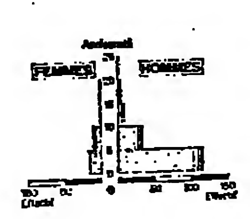
Le quatrième « grand »

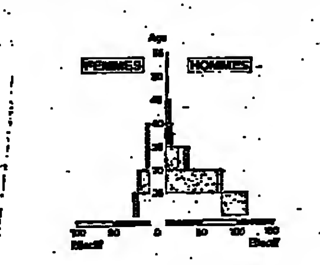
Les sciences humaines sont le quatrième « grand » du C.N.R.S. avec 1 116 chercheurs. Mais la situation n'a aucun rapport avec ce que l'on peut trouver en physique, en chimie ou en sciences de la vie. On trouve un nombre assez important de femmes (35 %), ce pourcentage atteint 70 % parmi les 1 346 techniciens et administratifs.

Les pyramides n'ont aucun rapport avec celles des sciences exactes. La pyramide par ancienneté est certes des plus régulières avec une base particulièrement large de personnes travaillant au C.N.R.S. depuis moins de cinq ans. Celle des âges a, au contraire, une forme renflée totalement atypique. L'âge moyen est d'ailleurs élevé : plus de quarante-deux ans. On peut trouver une bonne raison à cela. Il faudrait plus d'expérience pour faire un bon chercheur en sciences humaines qu'en sciences exactes. En fait, ce raisonnement n'est que partiellement vrai. Il dépend des disciplines et aussi du type d'études.

L'examen des grades est également instructif : on trouve de nombreux attachés de recherche (c'est-à-dire, en principe, des débutants) dans les tranches d'âge élevé. L'explication est la suivante. On recrute en sciences humaines un grand nombre de chercheurs qui sont engagés en fin de thèse. Ces derniers n'y restent pas toujours. La mobilité est assez grande (près de 7 %) non seulement parce qu'il y a des départs à la retraite (plus de 21 % des causes de départ), mais aussi parce que l'on ne renouvelle pas les contrats d'engagement (26 % des départs).

MATHÉMATIQUES - INFORMATIQUE





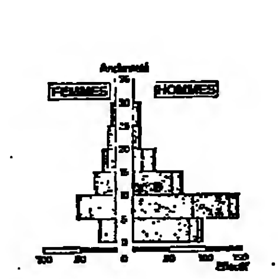
Jeunesse et mobilité

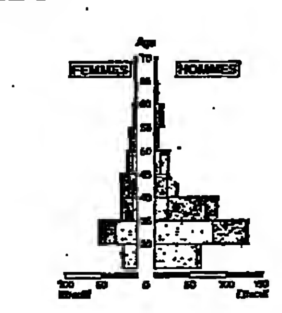
Le secteur informatique-mathématiques est très différent du reste du C.N.R.S. Avec 187 chercheurs seulement, il n'influe pas sur les statistiques globales. Peu féminisé (14 % de femmes parmi les chercheurs), il compte surtout des femmes parmi les techniciens et les administratifs (55 % des 270 techniciens et administratifs sont des femmes). Les pyramides sont donc étroites et orientées vers la droite.

La principale caractéristique de ce secteur est sa jeunesse : l'âge moyen est inférieur à trente ans. On retrouve ainsi, dans ces statistiques, l'affirmation classique selon laquelle un chercheur en mathématiques est productif quand il est jeune. Un nombre assez important de chercheurs (42) ont même moins de vingt-cinq ans, ce qui nous a amené à ajouter sur le graphique une classe d'âge des moins de vingt-cinq ans qui était inutile dans les autres disciplines.

La mobilité est particulièrement grande, près de 13 % par an, ce qui explique que l'ancienneté au C.N.R.S. est en moyenne seulement de trois ans et neuf mois contre neuf à dix ans dans les autres disciplines. En mathématiques, on entre au C.N.R.S. pour faire sa thèse avant de trouver un poste dans l'enseignement supérieur. L'enseignement des mathématiques continue en effet d'avoir toujours besoin de professeurs, à l'inverse de ce qui se passe dans les autres disciplines.

TERRE - ESPACE



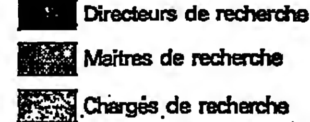


Un secteur intermédiaire

Le secteur terre - océan - espace - atmosphère avec 551 chercheurs est moyennement féminisé : un peu plus de 28 %. Il se trouve donc dans une situation intermédiaire entre les sciences physiques et biologiques, ce qui se comprend assez bien. Il emploie un grand nombre de techniciens et d'administratifs, 1 236, féminisé à 37 %.

La forme générale des pyramides est également intermédiaire entre celles des sciences de la matière et celles de la vie. Les problèmes que l'on peut y rencontrer sont donc analogues. Un recrutement assez réduit et surtout un nombre de départs très limité (2,5 % par an) risquent d'entraîner un vieillissement progressif du corps.

L'âge moyen est assez comparable à celui des sciences de la vie (trente-huit ans), donc déjà plus élevé qu'en physique ou en chimie.



LA VISITE DE Mme SIMONE VEIL

Le grave sous-équipement sanitaire de la Bretagne

La Bretagne est l'une des régions de France les plus sous-équipées sur le plan médico-hospitalier : peuplée de 2 millions 530 000 habitants, elle se place au quinzième rang des vingt-deux régions françaises quant au nombre de ses lits, encore que ceux qui existent sont pour près de la moitié à rénover. Quant au nombre des médecins, elle occupe le dix-septième rang.

C'est la démarche faite il y a un peu plus d'un an par le Comité d'études et de liaison des intérêts bretons (CELIB) auprès de M. Michel Poniatowski — qui venait d'être nommé ministre de la santé publique et de la Sécurité sociale, — et la grève des étudiants en médecine de Rennes qui ont, à l'époque, sensibilisé l'opinion publique.

Le ministre décida alors la mise en œuvre d'un plan médico-hospitalier pour permettre à la Bretagne de combler ses insuffisances. Cinq groupes de travail, rassemblant une centaine de personnes, ont élaboré depuis un avant-projet qui est examiné ce mardi 24 septembre, en présence de Mme Simone Veil, ministre de la santé, à l'occasion de la session du conseil régional de Bretagne.

L'INSUFFISANCE du nombre des médecins et leur mauvaise répartition, révélés par l'avant-projet présenté au conseil régional et dont l'un des mérites est d'exposer les faits sans concession, apparaissent d'autant plus graves que la Bretagne occupe en France, du point de vue de la mortalité générale, le second rang après l'Alsace (2 576 décès par an pour 100 000 habitants, la moyenne nationale étant de 2 125). Les affections respiratoires, les morts violentes mais surtout l'alcoolisme sont à l'origine de cette situation. Ainsi, en 1972, le taux des décès imputables à l'alcoolisme s'est élevé à 69,8 pour cent mille habitants alors que la moyenne nationale était de 42,8. En outre, et il y a sans doute lien de cause à effet, la consommation médicale en Bretagne est inférieure de près du tiers à celle des autres régions françaises.

Quelle est la densité médicale bretonne ? Quarante-six généralistes privés et 96,1 médecins toutes catégories pour 100 000 habitants. Les moyennes nationales étant respectivement de 54 et 133,5. Ces médecins se répartissent de façon très inégale. Ainsi, un recensement fait au niveau des 172 cantons de Bretagne révèle-t-il que si 75 d'entre eux (la quasi-totalité étant des cantons urbains) ont une densité de généralistes égale ou supérieure à la moyenne nationale, en revanche, trente et un — pour la plupart ruraux, avec des populations le plus souvent âgées et un habitat médiocre — voient cette densité réduite de moitié. Parmi ces cantons défavorisés, sept souffrent d'une sous-médicalisation grave et dix d'une sous-médicalisation modérée *(voir notre carte)*.

Sorte de cercle vicieux, la mauvaise répartition des médecins mais aussi le fait qu'une proportion importante d'entre eux soient âgés, et ont de ce fait une activité assez faible, entraînent une diminution de l'offre médicale qui aggrave la morbidité, touche particulièrement les personnes âgées et ne permet pas de diffuser correctement les informations médicales auprès de certaines couches de la population.

Pour améliorer cette situation préoccupante, les auteurs de l'avant-projet estiment nécessaire de développer les activités de soins et de médecine préventive en Bretagne et de renforcer l'éducation sanitaire et sociale. Cela implique d'accroître le nombre des médecins et notamment celui des étudiants en médecine à l'issue du concours de fin de première année d'études. Y parvenir suppose le développement des équipements hospitaliers, mais aussi des possibilités d'accord avec les autorités universitaires et hospitalières des régions limitrophes.

Par ailleurs, il est proposé d'inciter à l'exercice de la médecine de groupe dans les zones sous-médicalisées : sur les cent quarante-huit cabinets de groupe de Bretagne, cinq seulement sont installés dans les dix-sept cantons déficitaires. Quant aux médecins hospitaliers, il est souhaité que les créations de postes soient moins restrictives qu'actuellement dans les centres hospitaliers-universitaires.

Enfin, pour les professions paramédicales, l'avant-projet constate une pénurie qui n'est pas propre à la Bretagne. *Mais* il est prévu, avec l'aide financière de l'État (8 millions de francs sur les 20 millions programmés pour 1974-1975), d'accroître la capacité de quatre écoles d'infirmières (Saint-Malo, Saint-Brieuc, Morlaix et Fougères) et d'en créer quatre autres auprès des hôpitaux rénovés de Redon, Concarneau, Auray et Lannion.

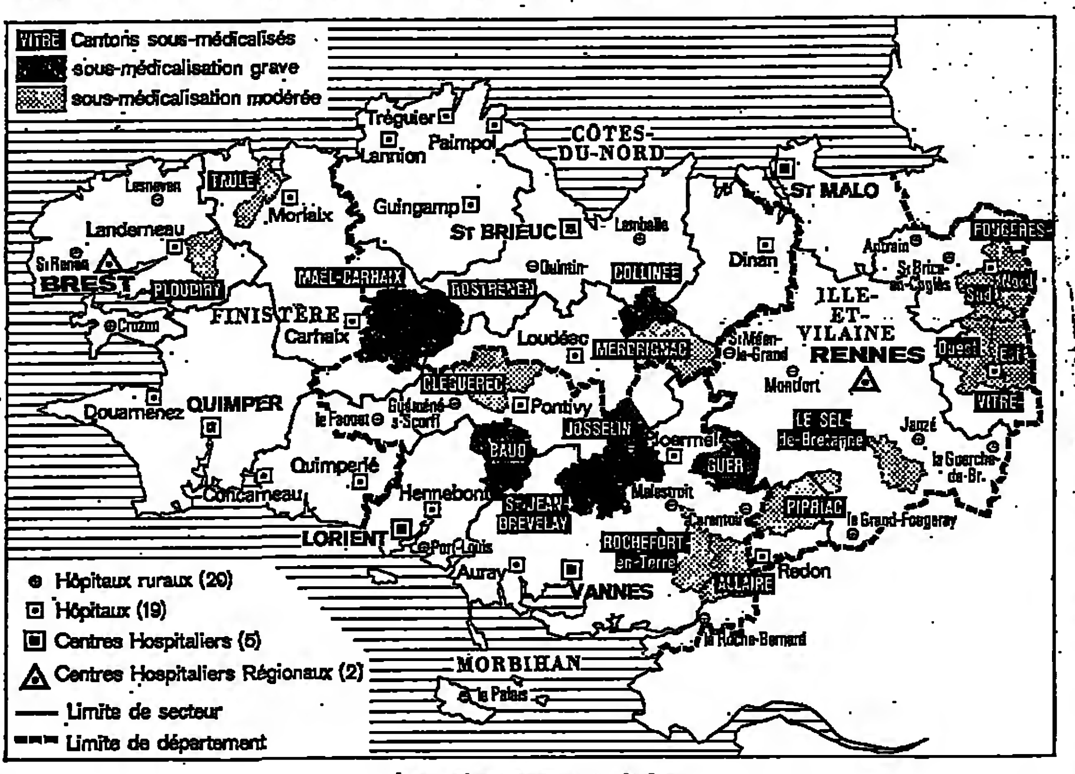
La situation des équipements n'est pas plus brillante. La Bretagne compte 46 établissements publics, totalisant 11 063 lits de médecine, chirurgie et obstétrique *(voir notre carte)*. Un quart environ de ces lits sont répartis dans les deux centres hospitaliers régionaux de Brest et de Rennes, un peu moins du tiers dans 5 centres hospitaliers, un peu plus dans 19 hôpitaux et 700 lits dans 20 hôpitaux ruraux.

A ces lits s'ajoutent ceux du secteur privé : 6 334, dont près de 4 500 pour le secteur lucratif. Enfin, la Bretagne dispose actuellement de 10 605 lits psychiatriques (répartis dans 5 hôpitaux publics, 3 hôpitaux privés assimilés et 12 cliniques), soit un indice supérieur de 4,2 % à la norme officielle et nationale. Cette différence s'explique par l'importance de l'alcoolisme, traité, depuis la sectorisation psychiatrique, avec les maladies mentales et la toxicomanie.

A l'insuffisance de lits constatée — 51 pour mille habitants au lieu de 60 selon la moyenne française — par l'avant-projet s'ajoute, dans la majorité des cas, un défaut de qualité : suroccupation, manque de confort, niveau insuffisant d'équipement technique. C'est le cas notamment à Rennes et à Brest, qui devraient être des centres hospitaliers régionaux de pointe et hautement qualifiés, alors qu'ils sont à la fois sous-équipés et surchargés. Quant aux centres hospitaliers, aux hôpitaux et aux hôpitaux ruraux qui totalisent plus de 8 400 lits sur les 11 063 existants, ils sont souvent vétustes ou rénovés tant bien que mal, et leur capacité est loin de répondre aux besoins des populations qui en dépendent.

L'élaboration de la carte sanitaire française a divisé la Bretagne en treize secteurs sanitaires, effaçant la notion de département. Cela signifie qu'actuellement les besoins en équipements médico-hospitaliers ne sont plus évalués par rapport à la population des quatre départements qui forment la région de Bretagne, mais en fonction des besoins par secteurs *(voir la carte)*. Ceux-ci doivent garantir la sécurité de la santé d'environ 100 000 à 150 000 habitants. Dans cette optique, les auteurs de l'avant-projet ont évalué les besoins théoriques de chaque secteur pour 1978 et 1986 au regard des lits existants au 1er janvier 1973, et en fonction des perspectives démographiques : il manquerait, en 1978, 1 517 lits, pour les trois disciplines de base (médecine, chirurgie, obstétrique), et 2 744 lits en 1986. Les quatre zones les plus touchées étant Rennes, Brest-Landerneau, Lorient-Hennebont et Quimper-Douarnenez.

Globalement, le coût du programme de rénovation de l'équipement hospitalier breton, à l'horizon 1986, dépasse 1 milliard et demi de francs, soit en moyenne 125 millions de francs par an pendant douze ans. Compte tenu des délais d'exécution et des urgences, les deux tiers de ce programme, soit 1 milliard de francs, devraient être engagés d'ici à 1979, comme l'avait promis M. Poniatowski. Dans cette première tranche, seraient retenus la construction du bloc central de Brest, les deux premières extensions du centre hospitalier régional de Rennes et les cinq centres hospitaliers de Saint-Brieuc, Quimper, Saint-Malo, Vannes et Lorient.



Les treize secteurs sanitaires

Obtenir de Mme Veil le programme de réalisation du plan médico-hospitalier breton traduirait la volonté sincère du gouvernement de rattraper le plus vite possible les graves retards d'équipements dont souffre cette région de France. Encore que cela permettrait seulement de rattraper le niveau général dont on ne peut dire qu'il soit optimal.

A. Rd.

GAIN DE TEMPS ET D'EFFICACITÉ

L'informatique au service des hôpitaux

La simple idée d'introduire l'informatique dans le domaine médical suscitait, il y a à peine quelques années, un sentiment d'indifférence, voire de défiance, de la part de la majorité du corps médical et administratif des hôpitaux. Deux manifestations traitant de ce sujet, auxquelles se sont pressés de nombreux congressistes et qui viennent d'avoir lieu à Paris, l'une à l'occasion des Journées informatiques internationales, dont le thème était « Le pharmacien et l'informatique », l'autre dans le cadre du SICOB, où une journée entière a été consacrée à « L'informatique hospitalière », témoignent de l'intérêt grandissant que portent, aujourd'hui, ces mêmes professions aux moyens informatiques.

OÙ en est l'informatique hospitalière en France ? *« Elle est une réalité »*, a affirmé M. Beer-Gabel, représentant la division Organisation et Méthodes informatiques du ministère de la santé. Les chiffres qu'il a cités en sont la preuve : depuis 1971, dans le seul domaine de la gestion, deux millions de factures concernant les personnes hospitalisées sont émises chaque année par ordinateur, et chaque mois deux cent mille agents ont leur bulletin de paie émis par le même moyen.

Il existe actuellement en France trente centres régionaux d'informatique hospitalière (C.R.I.H.), un par centre hospitalier régional. Cinq cents spécialistes de l'informatique y travaillent sur ordinateurs lourds. A l'exception de l'Assistance publique de Paris, qui emploie des moyens qui lui sont propres, la moitié des hôpitaux publics utilisent actuellement ces services, dont le montant des dépenses mensuelles s'élève à 2 700 000 francs pour la location de l'ensemble des ordinateurs. Cette somme représente en moyenne 0,6 % du budget des hôpitaux publics. D'autre part, depuis deux ans, le ministère de la santé a standardisé les programmes de gestion des personnels, des malades et des matières, de façon qu'ils soient adaptables à tous les centres hospitaliers qui ont recours à l'un de ces centres d'informatique. 10 millions de francs ont été consacrés à cette standardisation. Sur le plan médical, des mini-calculateurs ont permis d'automatiser la gestion de trois laboratoires de biochimie et d'hématologie (entrée des demandes, répartition des analyses entre les postes de travail, saisie en temps réel des résultats, contrôle de leur qualité et de leur diffusion). Enfin, des programmes standards d'aide sociale sont actuellement diffusés dans plusieurs départements. Ils devraient couvrir l'ensemble du territoire dans cinq ans. Mais d'ores et déjà est assurée dans onze départements la gestion des aides à l'enfance : cent mille enfants sont suivis, mensuellement, par ce système ; en outre, dans sept départements, les informations inscrites sur les trois certificats de santé (à la naissance, à neuf mois et à vingt-quatre mois) de cent cinquante mille enfants sont déjà enregistrées sur ordinateur.

Il existe aussi, en France, des systèmes spécifiques utilisés par des équipes indépendantes. Au total, à côté des trente centres d'informatique régionaux, soixante-seize établissements utilisent l'informatique dans le secteur médical.

GAMM et SIGMA

Quant à l'Assistance publique elle a mis en place un réseau indépendant de moyens informatiques. M. Gardie, secrétaire général de cette administration, a décrit comment, depuis 1969, à travers deux systèmes non standardisés, « GAMM » (gestion administrative et médicale des malades) et « SIGMA » (système intégré de gestion médicale et administrative), l'Assistance publique parvient, aujourd'hui, à obtenir dans dix-huit de ses établissements (dix-huit mille lits) une véritable gestion informatique des dossiers des malades hospitalisés. Il s'agit de système en temps différé, l'installation d'un réseau en temps réel représenterait une charge financière trop lourde. Le budget annuel de GAMM et SIGMA s'élève à 25 millions de francs. Deux cents personnes spécialisées ou formées par l'Assistance publique s'y consacrent à plein temps. La masse d'informations rassemblées (entrées, sorties, mouvements, facturation, convocation des malades, actes médicaux, etc...) par ces systèmes a considérablement diminué les travaux d'écriture, non seulement pour le personnel administratif mais aussi pour le personnel infirmier : on estime que chaque infirmière gagne en moyenne une demi-heure par jour. L'ensemble des opérations réalisées par GAMM et SIGMA ont aussi permis d'abaisser les pourcentages d'erreurs de 15 à 0,5 %. Cependant il reste une lacune : celle de la gestion des dossiers des malades externes qui ne peut être, pour le moment, intégrée à ces deux systèmes.

« La prudence de rigueur »

Mais, au-delà de la gestion proprement dite, le ministère de la santé publique a, par le biais de l'informatique et pour la première fois, le moyen d'analyser objectivement une gestion, la possibilité de comparer des gestions entre elles ; en quelque sorte d'établir un « profil ». Il y a en effet trois ans, maintenant, que le ministère de la santé a mis au point, un système d'analyse comparative du fonctionnement des principaux hôpitaux français. Une banque de données a été constituée, groupant six cent mille informations sur le coût, l'activité et la productivité des secteurs administratifs, hôteliers et médicaux de l'hôpital. Ces informations sont renouvelées tous les ans. Elles font apparaître non pas tant des « lacunes » à contrôler, mais des *« écarts qu'il faut analyser »*. Le traitement informatique joue en ce domaine un rôle impitoyable. Il a permis de révéler des carences, parfois considérables, même dans de grands hôpitaux. Cependant, souligne M. Yves Mossé, conseiller technique auprès du directeur de l'Assistance publique, *« la prudence est de rigueur pour apprécier et interpréter les résultats »*.

Les divers systèmes d'analyse de gestion ont atteint un tel niveau de développement que l'on ne peut plus sous-estimer les perspectives qu'ils ouvrent, notamment celle d'une plus grande objectivité dans les rapports avec les autorités de tutelle. Mais, si l'analyse de gestion donne l'occasion au corps médical d'accepter de remettre en cause certaines de ses habitudes de dépenses ou de consommation, on doit s'interroger sur les problèmes particuliers qu'elle pose : circulation des documents, comparaison d'activité ou de consommation, en particulier.

A terme, l'analyse de gestion devra-t-elle comporter des mécanismes d'incitation ou de sanction à la bonne ou à la mauvaise gestion ? Mais selon quels critères, quelle procédure ?

ANITA RIND.

★ La journée du SICOB a été organisée par le ministère de la santé, la Fédération hospitalière de France, l'Assistance publique de Paris et le centre d'information médicale automatisée de l'INSERM.

Sema - Sélection

directeur financier — 170.000 F +

Un important Groupe français de distribution (CA consolidé : 500 millions F) leader sur un marché de produits de marque et contrôlant six filiales en Europe, recherche pour son siège situé dans la grande banlieue Nord de Paris un Directeur Financier pour un service comptant plus de soixante personnes. Sous l'autorité du Directeur Général, il assurera, outre les missions spécifiquement financières, comptables et budgétaires, la coordination des tâches administratives et juridiques. Son premier objectif sera de **réorganiser** son Service en le dotant d'une structure et de procédures efficaces. Un poste à ce niveau de responsabilité ne peut intéresser qu'un homme maîtrisant parfaitement les méthodes de **gestion financière anglo-saxonnes,** et très à l'aise dans l'élaboration de montages financiers complexes. Cette proposition conviendrait à un candidat de **35 ans minimum,** diplômé d'enseignement supérieur ou mieux titulaire d'un MBA, énergique et possédant l'aptitude naturelle au commandement. Une excellente connaissance de l'**anglais est indispensable.** (Réf. 8782M)

conseil de direction — Lyon

Actuellement en plein essor, la Division **Entreprises et Développement** de SEMA (Metra International) spécialiste des interventions pluridisciplinaires dans les sociétés indépendantes des grands groupes industriels recherche un **Ingénieur de haut niveau** pour participer au développement de ses activités de conseil dans la **région lyonnaise,** dont il sera responsable. Il aura essentiellement un rôle **commercial** auprès des Chefs d'entreprises et d'**encadrement** d'équipes d'ingénieurs ou d'experts sur les divers contrats. Ce poste conviendrait à un Diplômé Grande École, 35 ans minimum, ayant eu d'importantes responsabilités dans l'industrie mécanique ou électrique de préférence ou dans une société de conseil. Cette fonction requiert une personnalité **résidant à Lyon** depuis longtemps et connaissant parfaitement le milieu industriel de la région Rhône-Alpes. La rémunération sera en rapport avec les exigences du poste et la valeur du candidat. (Réf. 9739M)

directeur commercial — 120.000 F +

La filiale d'un important Groupe français de distribution (CA : 500 millions F), située dans la région lyonnaise, fabriquant et commercialisant des petits équipements de marque s'adressant à un grand public jeune, recherche un Directeur Commercial pour développer ses ventes sur les marchés français et européens. Sa mission consistera d'abord à élaborer et mettre en œuvre une **politique marketing-vente** répondant aux objectifs ambitieux du Groupe, puis progressivement à prendre en main la direction complète de l'affaire (CA : 60 millions F). Ce poste peut convenir à un **jeune** cadre commercial, **diplômé** d'une Grande Ecole d'ingénieur (textile par ex.) ou commerciale, 30 ans minimum, ayant une expérience confirmée de la distribution de produits grand public, à base **textile** de préférence, dans les circuits **détaillants** en particulier. Il aura déjà animé avec succès une petite équipe de représentants sur le plan national. Cette responsabilité exige un candidat de forte personnalité qui pourra faire une carrière brillante au sein du Groupe. (Réf. 10022M).

directeur relations humaines — 100.000 F

Une Société française de produits de luxe, bénéficiant d'une renommée internationale dans le domaine de la couture et de la parfumerie, crée la fonction de Directeur des Relations Humaines. Sous l'autorité de la Direction Générale, il sera chargé d'élaborer et de mettre en œuvre la politique du personnel de la Société (450 personnes). Responsable de la gestion et de l'administration du personnel, il traitera les problèmes liés au recrutement, formation, salaires, etc. De plus, il assurera les liaisons sociales et syndicales. Ce poste conviendrait à un candidat (homme ou femme) de 35 ans minimum, diplômé d'études supérieures, justifiant d'une bonne expérience de l'ensemble des questions de personnel. Connaissance de l'**anglais** souhaitée. (Réf. 6644M)

organisateur formation — 75.000 F

Région Rouen, la filiale (900 personnes) d'un Groupe international recherche un **Organisateur de formation.** Les missions qui lui seront confiées exigent une première expérience dans ce domaine, la parfaite **connaissance de l'anglais,** de la tenacité et de la **diplomatie ;** en effet, il devra collecter les besoins en Formation exprimés par les différents Départements, préparer les programmes pour chaque exercice en liaison avec la Commission Formation du Comité d'Entreprise, au sein duquel il est appelé à représenter la Direction, en assurer la réalisation avec le concours d'organismes spécialisés extérieurs et suivre les budgets de fonctionnement. (Réf. 5694M)

responsable exportation — 150.000 F +

Une société de construction mécanique française (CA : 500 millions F), leader incontesté en Europe sur un marché en plein essor lié aux transports et faisant partie d'un important groupe industriel, cherche à s'assurer la collaboration d'un **spécialiste de l'exportation** pour développer ses ventes à l'étranger, en particulier dans les pays de l'Est, en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. Ce poste, basé à Paris, conviendrait à un cadre commercial de **haut niveau** (HEC, Sup. de Co), de 35 ans minimum, possédant une large expérience de l'exportation des **biens d'équipement** et ayant déjà des contacts personnels avec les responsables des **Centrales d'Achats** dans les pays précités. La pratique courante de l'**anglais** et de l'**allemand** et des qualités de négociateur sont nécessaires pour réussir dans cette fonction qui peut ouvrir de très intéressantes perspectives de carrière au sein du Groupe. (Réf. 6648M)

directeur commercial — 130.000 F

Une importante Centrale d'un groupement de coopératives agricoles, située à 90 km à l'Est de Paris, assurant des prestations diverses à ses adhérents (laboratoires agronomique, vétérinaire, etc.) et fabriquant des produits de base entrant dans la composition d'aliments pour le bétail, recherche son futur Directeur Commercial. Répondant devant le Directeur Général, et avec une équipe de 25 personnes (ingénieurs agronomes et vétérinaires), il aura pour mission de développer les ventes des produits de base au niveau des coopératives adhérentes et de promouvoir auprès d'elles les différents services rendus par la Centrale. Il sera aussi chargé de mettre en œuvre la politique commerciale du Groupement au plan national. Ce poste conviendrait à un cadre commercial de 38 ans minimum, niveau études supérieures, et ayant déjà une forte expérience de la distribution, soit dans les circuits de grande consommation « foods », soit dans le monde agricole. Une forte personnalité jointe à un esprit d'initiative sont nécessaires pour réussir dans ce poste. (Réf. 10021M)

directeur d'usine — 120.000 F +

Une société française à vocation européenne fabriquant du matériel destiné au grand public sous une marque réputée recherche le Directeur de son usine, occupant plus de 200 personnes et située dans la région de STRASBOURG. Il aura pour mission d'assurer la réalisation des **objectifs de production** fixés par la Direction-Générale Paris et parallèlement il assumera la **responsabilité commerciale.** Sur les plans financier et comptable, il sera suivi et aidé par les Services financiers du Siège parisien. Il s'agit d'un poste à **fortes responsabilités,** nécessitant un tempérament ouvert et dynamique et un sens aigu des initiatives. Age minimum : 35 ans. (Réf. 8777M)

compensation and employee development coordinator — 80.000 F

He will be responsible for developing and administering **career planning** and **compensation** program at a major manufacturing plant employing 1000, located in western France. The plant is the manufacturing facility for the French affiliate of a major multinational chemical Company. The successful candidate will be 32 years of age, hold a university degree preferably in applied science, and have a minimum of 4 years professional Employee Relations experience, including specific exposure to **compensation, job evaluation** and career planning. He must be a French national fluent in English, willing to spend part of his career abroad. (Réf. 5693M)

chef de produit alimentation — 70.000 F +

La filiale française (CA : 600 M. de F) d'un très important Groupe alimentaire multinational, leader sur la plupart de ses marchés, étoffe son département Marketing - Nouveaux Produits. A cet effet, le Directeur du Développement souhaite intégrer au sein d'une équipe jeune et dynamique un Chef de Produit ayant 2 ans d'expérience minimum dans la gestion de produits de grande consommation, pour participer au lancement de nouveaux produits. Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'une Grande École, M.B.A. de préférence, parlant de toute façon l'**anglais** couramment. Les possibilités de carrière rapide au sein du Groupe sont incontestables. (Réf. 10023M)

sema (metra international) — France/Etranger

Compte-tenu du rapide développement de ses activités hors d'Europe, le Groupe SEMA (Metra International) souhaite s'assurer la collaboration, à court et à moyen terme, d'un grand nombre de spécialistes pour leur confier d'importantes missions à Paris ou à l'étranger, impliquant soit de fréquents déplacements, soit une résidence de quelques années hors d'Europe. Les profils recherchés sont les suivants :

économiste bois tropicaux

Economiste ou ingénieur avec compétences économiques et une expérience de quelques années des problèmes d'exploitation, de transformation des bois tropicaux et de l'industrie du bois. Il sera chargé d'étudier, pour le compte d'une administration africaine, divers projets industriels dans ce secteur et dans des secteurs annexes et de préparer des négociations éventuelles avec des groupes étrangers. Ce poste est à l'étranger. (Réf. 3901M)

économiste mines/métallurgie

Ingénieur économiste avec une expérience de quelques années dans les secteurs Mines, Métallurgie, Matériaux de construction. Il sera appelé à évaluer pour une administration africaine des projets industriels et à définir une stratégie de négociation avec des groupes étrangers. Le lieu de travail est à l'étranger. (Réf. 3902M)

spécialiste déchets urbains et industriels

Un spécialiste avec 5 à 10 ans d'expérience des problèmes de collecte et traitement des ordures ménagères et de traitement des déchets industriels afin de diriger l'élaboration par une équipe d'ingénieurs et d'économistes d'un plan national d'action dans ces deux domaines dans un pays méditerranéen. La résidence est à l'étranger. (Réf. 3903M)

économiste industriel

Un ingénieur économiste industriel de 8 à 10 ans d'expérience d'études et éventuellement de réalisation de projets dans plusieurs secteurs industriels, ayant si possible déjà effectué une mission de longue durée dans ce domaine dans un pays en voie de développement, afin de participer ou diriger des études de factibilité économique et financière et des études de développement industriel. Ce poste est à Paris et comporte de fréquents déplacements hors d'Europe. (Réf. 3904M)

psychologues et pédagogues

Un certain nombre de psychologues et pédagogues ayant acquis une première expérience des problèmes d'alphabétisation fonctionnelle et des formes nouvelles d'éducation dans les pays en voie de développement pour participer à des missions de longue durée à l'étranger. (Réf. 3905M)

économiste investissements publics

Un économiste de 2 à 3 ans d'expérience intéressé par les problèmes de programmation financière des investissements publics, la préparation des dossiers de négociation avec les sources de financement extérieures (BIRD, FED, Aides bilatérales) et la participation éventuelle à ces négociations dans le cadre d'une administration africaine. Le poste implique une résidence à l'étranger. (Réf. 3906M)

spécialistes formation professionnelle

Plusieurs spécialistes ayant 1 à 8 ans d'expérience des problèmes de formation professionnelle, en particulier dans l'analyse des populations à former, la définition et conception de programmes de formation, les plans de formation, la formation de formateurs. Les postes sont à Paris avec fréquents déplacements hors de France, ou basés à l'étranger. (Réf. 3907M)

spécialistes développement agricole

Plusieurs spécialistes du développement agricole dans les domaines de la commercialisation des produits — localement ou à l'exportation — de l'organisation des coopératives, de la formation rurale, de l'organisation du crédit. Il est nécessaire d'être déjà intervenu dans les pays en voie de développement. Les postes sont soit à l'étranger, soit à Paris. (Réf. 3908M).

ingénieurs en organisation

Des ingénieurs en organisation administrative, organisation de la production ou de la commercialisation, conception et mise en place de système de gestion pour intervenir dans des entreprises privées ou publiques, des services publics ou des administrations. Les postes sont à l'étranger. (Réf. 3909M)

experts industriels

Des ingénieurs de haut niveau ayant une expérience confirmée des techniques de production dans certains secteurs industriels tels que industries agricoles et alimentaires, industries mécaniques, cuirs, textiles et susceptibles d'intervenir de manière **temporaire** (quelques jours à quelques mois) sur des études en Europe ou hors d'Europe. (Réf. 3910M)

La majorité des interventions sera effectuée dans des pays francophones, mais la connaissance de l'**anglais** et de l'**espagnol** sera appréciée en vue de développements futurs. Les rémunérations (auxquelles s'ajoutent des indemnités de déplacement ou de dépaysement) sont en rapport avec les exigences des postes et la valeur des candidats. Perspectives de carrière intéressante au sein de la première société européenne de conseil.

Adresser votre curriculum vitae, avec une courte lettre manuscrite, en rappelant la référence choisie à :



Immeuble Sema-Metra International — 16, rue Barbès - 92128 Montrouge
(membre de l'ANCERP) — Tél: 657 13 00 *(120 lignes groupées)*

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		-
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPT GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS RIOM - LABORATOIRES - LYOCENTRE - RETE recherche

DÉLÉGUÉ(E)S MÉDICAUX
(DÉBUTANTS ou CONFIRMÉS)

DÉBUT DU STAGE : LE 28 OCTOBRE 1974.

Voiture fournie pour les secteurs suivants :

1° - SECTEURS 50 et 53.
Se présenter :
le jeudi 26 septembre, de 9 heures à 18 heures, M. JAIS, Grand Hôtel Univers, 1, av. Briovère, 50000 SAINT-LO. Tél. : 57-11-53.

2° - SECTEURS 46 - 47 et 19.
Se présenter :
le jeudi 26 septembre, de 9 heures à 18 heures, M. BENISTAND, Hôtel de Provence, 22, cours du 14-Juillet, 47000 AGEN. Tél. : 66-35-11.

3° - SECTEURS 63 et 15.
Se présenter :
le mercredi 25 septembre, de 9 heures à 18 heures, M. EISENBERG, Hôtel Frantel, bd De-Gaulle, 63000 CLERMONT-FERRAND. Tél. : 93-05-75.

4° - SECTEURS 45 et 18.
Se présenter :
le jeudi 26 septembre, de 9 heures à 18 heures, M. HOUDART, Novotel Orléans-la-Source, rue H.-de-Balzac, 45000 ORLEANS. Tél. : 66-41-41.

5° - SECTEURS 10 et 89.
Se présenter :
le mardi 24 septembre, de 9 heures à 18 heures, M. HOUDART, Grand Hôtel le Champagne, av. Maréchal-Joffre, 10000 TROYES. Tél. : 43-92-84.

---

ingénieur grande école

pour Etudes et Organisation de Procédés et Travaux Neufs.

Responsable de l'intégralité de projets variés (étude, expérimentation, réalisation), en liaison avec les différentes Directions de la Société (Informatique - Exploitation - Développement...).

Pour un ingénieur débutant, ou ayant quelques années d'expérience acquise par exemple en Bureau d'Études ou en Exploitation, ce poste doit être un tremplin pouvant amener à de hautes responsabilités.

La formation interne et le dynamisme technique de notre Groupe ouvrent de larges perspectives d'avenir dans des domaines variés pour un ingénieur compétent.

Adresser C.V., prétentions, sous réf. 4.29.32 M, à

La Redoute Division Cadres
57, rue de Blanchemaille - 59100 Roubaix

S.T. DUPONT, Briquets
74210 FAVERGES
Département : Recherches et Développement
DEMANDE :

UN INGÉNIEUR PHYSICIEN
débutant, libéré des obligations militaires, poste conviendrait particulièrement à INGENIEUR INSA Section Génie Physique ou équivalent.

UN AGENT TECHNIQUE
3e ECHELON, CHIMISTE, 36 ans min.
bonne expérience dans domaine résines naturelles, peintures, vernis.
Expérience d'application des vernis en bijouterie appréciée.

AGENTS TECHNIQUES
1er, 2e ECHELONS, PHYSICIENS
niveau B.T.S., bac technique.
Libérés obligations militaires.

AGENT TECHNIQUE
1er ECHELON, CHIMISTE
niveau B.T.S., Bac technique, connaissance en galvano appréciée.

AGENT TECHNIQUE
POUR REDACTION DES SPECIFICATIONS
niveau B.T. ou équivalent. Esprit d'analyse. Pratique 1 ou 2 ans dans dessin ou contrôle fabrication.

Adresser candidatures.

ACIÉRIE ET LAMINOIRS DE BEAUTOR
recherche pour son
Usine de Beautor (140 km de Paris)

JEUNE INGÉNIEUR

de formation (A.M., CENTRALE, I.D.N.) ayant deux à trois ans d'expérience en électricité et mécanique,

qui, après une période de formation et d'information sur les structures, l'organisation et les méthodes de fonctionnement de l'entreprise, sera affecté à un poste d'ingénieur Electro-mécanicien au service Entretien.

sélé CÉGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et dernière rémunération sous référence M 73.295.
33, quai Gallieni, 92153 Suresnes.

BANQUE PRIVÉE
recherche
pour son Agence de
BORDEAUX

DÉMARCHEUR

Ayant solide connaissance bancaire et expérience du poste.

Envoyer C.V., prétentions et photo à n° 72.546, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

PAPETERIE moderne, en pleine expansion, recherche pour son unité du PAS-DE-CALAIS un

ingénieur

• ayant une expérience solide de la régulation électronique - mécanique - électricité - vapeur - pour prendre en mains tout le service Entretien.

• Ses qualités humaines et de commandement pourront l'amener rapidement à une promotion très intéressante, en fonction de son dynamisme et de son enthousiasme.

Adresser lettre manuscrite + C.V., photo et prétentions sous réf. 2257/M, (discrétion assurée), à

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 85, av. des Vosges - 67000 Strasbourg

ARDOISIÈRES D'ANGERS S.A.
Premier Producteur Mondial
(1.800 personnes)
recherchent

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

— diplômé Grandes Ecoles : ENSI, INSA ou équiv.,
— ayant une première expérience en programmation,
— souci d'une grande rigueur méthodologique,
— apte à accéder au rang de CHEF de PROJET et à encadrer une équipe d'analystes-programmeurs

Lieu de travail : ANGERS. Service 20 personnes. N.O.R. Century 100, 2 bandes 4 disques. De nombreux projets en cours. Formation assurée chez le constructeur.

Adresser C.V. lettre manuscr., photo et prétentions à ORDIS, 18, rue Tronchet, 75008 Paris, s. réf. AB 3.

CONTROLEUR DE GESTION

ayant la pratique de méthodes élaborées

Notre Société industrielle, en forte expansion — C.A. 120 Millions HT, 1.100 personnes, 8.000 produits finis par jour, animée par une équipe de direction jeune — fait partie d'un groupe américain, leader dans son domaine d'activités, pratiquant des méthodes de gestion avancées.

Nous souhaitons intégrer dans notre équipe Finance-Gestion, un homme jeune capable de concevoir — nous l'aiderons — et de faire fonctionner un système de gestion intégré, compatible avec les systèmes en usage dans notre Groupe.

Vous dépendrez du « Controller » responsable de l'ensemble de la gestion interne et aurez à travailler en collaboration avec la Direction Technique et les Chefs de Fabrication. Il s'agit d'analyser la situation présente, de mettre en place une méthode de comptabilité analytique et d'assurer la collecte et l'utilisation des informations dans le cadre d'un contrôle budgétaire.

Ce poste est à créer : il s'adresse à une personnalité de formation supérieure — Grande Ecole de préférence — ayant une expérience réelle de la comptabilité analytique et du contrôle budgétaire.

Une bonne connaissance de l'informatique et de la production en série est très appréciée, la pratique de l'anglais très souhaitable.

Nous sommes installés dans le centre-ouest, à proximité d'une ville universitaire.

sélé CÉGOS

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé sous réf. M. 71344.
Discrétion totale garantie.
33, quai Gallieni, 92153 Suresnes.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES
recherche

INGÉNIEUR
FORMATION A. et M. ou ECAM

— Agé de 30 ans minimum.
— 5 à 7 ans d'expérience en B.E. de constructions mécaniques mécano-soudure.

pour lui confier :
— Responsabilité importante équipe d'études spécialisée en réalisation d'installation de manutention continue de produits pondéreux.

Lieu de travail : SAINT-ETIENNE.

Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions, sous la référence numéro 1.188, à P. LICHAU S.A., 18, quai Jean-Moulin - 69 LYON-2e, qui transm.

LE LABORATOIRE DE RECHERCHES
BALISTIQUES ET AÉRODYNAMIQUES
27207 VERNON
recherche

DEUX INGÉNIEURS
DE GRANDES ÉCOLES

pour compléter son équipe d'ingénieurs travaillant dans les domaines suivants :
guidage, pilotage des missiles, navigat. par inertie.

Travail dans une ambiance jeune et dynamique, dans un cadre agréable, à 80 km de PARIS.

Possibilités de logement, importants équipements sportifs et de loisirs.

Pour tous renseignements, écrire ou téléphoner au Chef du Personnel du L.R.B.A. - 27207 VERNON.

LESIEUR COTELLE & ASSOCIÉS
C.A. 1,5 milliard - Leader sur son marché, recherche pour sa principale Usine, située dans le Nord (1 000 personnes).

GROUPE LESIEUR

Chef du Personnel

Le candidat retenu aura :

• une formation supérieure, de préférence juridique ou technique complétée par une connaissance approfondie de la législation du travail et des relations avec les syndicats, acquise pendant 5 ans en milieu industriel ;

• il sera rattaché au Directeur de l'usine et sera principalement chargé d'assurer la gestion administrative de l'ensemble du personnel de l'usine, des relations avec les syndicats ; de développer la gestion prévisionnelle.

La rémunération proposée ne sera pas inférieure à 85 000 F par an.

Adresser candidature et curriculum vitae au Département Gestion des Cadres :
122, av. du Général-Leclerc - 92100 BOULOGNE-SUR-SEINE

CHEF DE FABRICATION
LA BAULE

La Société -160 personnes- C.A. H.T. 14 millions- spécialisée dans la mécanique de précision, fabrique sur plans, des pièces détachées, des ensembles et des machines spéciales comme sous-traitant de grandes entreprises.
Elle recherche un ingénieur (A et M ou formation similaire) ayant déjà eu la responsabilité d'un atelier de MECANIQUE GENERALE, qui assumera simultanément les fonctions de Chef de Fabrication et d'Adjoint Technique attaché à la Direction Générale.

France Cadres
26 RUE MARBEUF -75008 Paris- vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 446M

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PÉTROCHIMIQUE
recherche
POUR SON SERVICE DE TECHNOLOGIE DE TRANSFORMATION DES MATIÈRES PLASTIQUES

JEUNE INGÉNIEUR
ECOLE CENTRALE PARIS OU EQUIVALENT

— Pratique de l'anglais
— Expérience des matières plastiques appréciée
Première affectation :
Centre de Recherches de la Banlieue Lyonnaise

Ecrire HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, sous référence 34433.

---

responsable ordonnancement
CHARTRES

Devenu premier fabricant européen dans notre branche (biens d'équipement électro-mécanique) notre forte croissance nous amène à devoir coordonner plus systématiquement aujourd'hui la production de nos usines.

Notre Directeur de production souhaite s'adjoindre un ingénieur spécialiste des problèmes de lancement en fabrication.

Il lui confiera la responsabilité complète de la mise en place du suivi et de l'animation de l'ordonnancement : définition des approvisionnements, gestion des stocks, programmation générale des fabrications (1 500 ordres de lancement par mois)..., et le laissera coiffer directement plus de 45 collaborateurs.

Pour réussir à ce poste, de solides qualités de personnalité sont nécessaires mais également une bonne pratique des techniques modernes de programmation et une bonne connaissance des méthodes de saisie et de traitement de l'information.

Écrivez rapidement sous réf. 90/M à EUREQUIP à qui nous avons confié le soin de réunir les candidatures.

EUREQUIP
40, av. du Président Wilson 75116 Paris

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE CÉRAMIQUE
AYANT POSITION PRIVILÉGIÉE
DANS FABRICATION PRODUITS
DE BASE DIVERSIFIÉS
offre carrière intéressante à

DIRECTEUR TECHNIQUE

• Sera responsable de la production des unités de fabrication en France.
• Reportera directement à la Direction Générale et participera au travail de réflexion du Comité de Direction.

Ce poste peut convenir à un INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE (ECP, AM, ENSI, etc...) de 35 ans minim. ayant plusieurs années d'expérience industrielle de fabrication.

Connaissances céramique seraient très appréciées.

POSTE A POURVOIR DANS VILLE UNIVERSITAIRE

Adresser C.V. et prétentions REF. 121.289
30, rue de Mogador, Paris-9e



---

directeur de département
100 000 F

Nous sommes un important groupe bonnetier. Nous souhaitons confier la responsabilité d'un de nos départements (C.A. 25 Millions) à un homme ayant une bonne formation commerciale et l'expérience d'un produit de grande consommation.

Il sera responsable de la gestion du département et chargé d'en définir et d'en appliquer la politique commerciale France et export : conception du produit, responsabilité des résultats, animation et contrôle d'une équipe de représentants avec l'aide d'un chef des ventes.

Résidence 150 km de Paris.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 1883/M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton 75006 Paris *(Membre de l'ANCERP)*

CREDIT AGRICOLE DU GARD
recherche

INGÉNIEUR SYSTÈME

ayant responsabilité du Groupe Système
Formation supérieure. Expérience ou connaissance DOS et si possible OS. Formation télétraitement CICS indispensable.

Adresser C.V. et prétentions à Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Gard.
Boîte Postale 40 - 14, bd des Arènes, 30007 NIMES.

BANQUE PRIVEE
SUD-EST
AFFILIEE à un GROUPE FRANCAIS PUISSANT
RECRUTE
EN PHASE D'EXPANSION

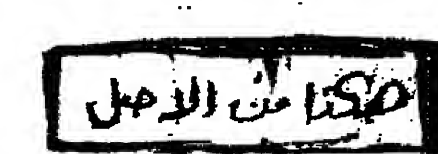
CHEF D'AGENCE
MARSEILLE-CL.VII/VIII

RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT et de la GESTION de l'AGENCE N° 1 de la Banque

• Formation supérieure générale et bancaire
• EXPERIENCE BANCAIRE d'HOMME d'AGENCE "développeur"
• BON ANIMATEUR d'UNE EQUIPE - TRES COMMERCIAL -

DISCRETION ABSOLUE. Lettre manuscr., CV détail., rémunér. phot. (ret.) ss réf. 3024 à

sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS



	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,81
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

(GRANDES ECOLES)

Le groupe **PRINTEMPS - PRISUNIC - EUROMARCHÉ** cherche des Ingénieurs pour sa

DIVISION SYSTÈMES INFORMATIQUE

Après une formation de 8 semaines (*débutant le 21-10-74*) aux méthodes de développement de projets, ils seront intégrés aux équipes chargées de concevoir et réaliser les nouveaux systèmes d'information du groupe, faisant notamment appel au télétraitement et à l'utilisation des terminaux points de vente et de réseaux mini-ordinateurs.

Envoyer C.V. détaillé et photo à
M. COUDURIER

4, place Charles-Richet
93330 Neuilly-sur-Marne



emplois régionaux

CHEF DU SERVICE LANCEMENT ORDONNANCEMENT

CENTRE OUEST

Implantée dans une petite ville du Centre-Ouest, la Société, qui emploie 650 personnes et réalise un C.A. de 75 millions, est l'un des premiers fabricants de mobilier de bureau et de mobilier scolaire.
Elle recherche un responsable de son service ordonnancement-lancement. Ce cadre, rôdé à l'usage de l'ordinateur, sera chargé d'assurer la programmation efficace de la production, en liaison avec le commercial, et la gestion des stocks de produits finis, semi-ouvrés et de matières premières.



26 RUE MARBEUF - 75008 Paris - vous adressera une note d'information et un dossier de candidature sur simple demande référencée 447M

SOCIETE EN EXPANSION - Secteur Chimie recherche

AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

Niveau cadre.

Dynamique, disposant d'une expérience dans secteurs fluides de coupe et produits à usage mécanique et métallurgique.

Mission :
— Prospection et vente d'une gamme de produits spéciaux dans ces secteurs ;
— Recrutement et animation des agents locaux.

Déplacements fréquents.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à HAVAS GRENOBLE N° 14284.

Important Groupe Français
C.A. 40 millions de Francs.



directeur marketing

Bourgogne — 80-100.000 F/AN

Diplômé d'études commerciales supérieures, ayant à la fois une expérience marketing et direction des ventes dans un domaine d'activités faisant intervenir des revendeurs.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière - SVP 11.11 de 9 h à 18 h. qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.
Référence : 373



37, rue du général Foy
75008 PARIS

INGÉNIEUR ASSISTANT DIRECTION

A.M. ou ÉQUIVALENT

ayant quelques années d'expérience, ou débutant, est recherché par usine du Centre :
— *MECANIQUE.*
— *FABRICATION* PRODUITS INDUSTRIELS.

Ecrire lettre man., avec C.V. et prétent., n° 8.722, PUBLICITES REUNIES
112, boulevard Voltaire. — 75011 PARIS.

---

directeur commercial

Une des premières Sociétés de vins mousseux, distribuant plus de 50 % de sa production à l'exportation, crée, pour faire face à son développement, le poste de Directeur Commercial.

Il se verra confier la responsabilité de la stratégie commerciale de la société et son application parce qu'il est à la fois homme de marketing, homme de gestion et animateur des ventes.

Une expérience de la grande distribution faciliterait l'exercice du poste. L'anglais courant est indispensable et la pratique d'une autre langue fortement appréciée.

Le poste est à pourvoir en province (250 km de Paris).

Pour recevoir descriptif du poste, adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. 8510 M

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. Victor Hugo - 75116 Paris

Ecole architecture recrute TECHNICIEN SUPERIEUR pour département audio-visuel. Envoyer C.V., photo, référence : U.P.A., rue Massenet, 44000 NANTES.

SEVME INFORMATIQUE cherche 2 B.T.S. Electronique 2 ans expérience logique ou télé-transmission. Ecrire Zone Industr. 13400 AUBAGNE.

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION MECANIQUE du NORD de la FRANCE (près de Valenciennes) recherche

JEUNE-INGENIEUR

ARTS ET METIERS ayant si possible 2 ou 3 années d'expérience industrielle.

Pour poste :

D'ADJOINT AU CHEF DE SERVICE

DES ATELIERS DE MECANIQUE
Larges possibilités d'évolution de carrière.

Logement assuré.

Ecr. n° 72.961, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE STE PAPETERE

EN PLEIN DEVELOPPEMENT FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL recherche pour ses

SERVICES FABRICATION

JEUNE INGENIEUR

(ARTS ET METIERS, I.D.M., E.F.P.).

Débutant ou de préférence avec quelques années de pratique. Situation d'avenir pour élément dynamique. Formation spécifique assurée par l'entreprise.

Env. lettre de candidature man., C.V. et photo à I.A.S.H., chemin de Carnasse, 38150 SAUVETERRE.

STE FABR. TEXTILE

Implantée à MONACO
C.A. intéressant en développement constant recherche

SON COMPTABLE

(comptabilité - gestion).
Faire candidature manuscrite avec C.V., photo et prétent. à S.I.M.T., B.P. 117, MONACO.

FONDERIE MODERNE d'acier moulé (380 personnes). Petite ville, agréable région touristique. Nord de la Lorraine

recherche

ADJOINT DU DIRECTEUR TECHNIQUE

A.M., E.N.S.I. ou similaire, 5 à 8 ans d'expérience acier moulé ou formation E.S.F.
Mission :
— supervision des services de fabrications acier liquide fonderie, ébarbage, usinage, entretien général, études de prix.
Logement en pavillon. Ets scolaires sur place permettant études secondaires complètes. Poste d'avenir stable.

Adresser curr. vitae détaillé à :

SELETEC

Conseil en recrutement,
67009 STRASBOURG CEDEX,
sous référence 570.

Société d'Etudes de Systèmes mécaniques et électroniques Région méditerranéenne recherche

1 INGENIEUR ELECTRONICIEN

5 à 10 années d'expér., E.S.E. ou équivalent pour prendre responsabilité du service Electronique. *Une bonne expérience* en asservissements centrales de mesure interfaces calculateur exigée. Env. C.V. manuscrit et prétentions, à METAYER, 164, r. du Fg-St-Honoré, Paris-8e réf. 640, qui transmettra.

emplois féminins

ORLEANS
CLINIQUE CHIRURGICALE DE L'ARCHETTE
504, av. du Loiret, 45 - Olivet
Tél. : 66-03-45
recherche de suite
— INFIRMIERES D.E. jr et nt.
— INFIRMIERES D.E. panseus.
— AIDES-SOIGNANTES diplôm.
Pour services :
CHIRURGIE GENERALE
NEUROCHIRURGIE
BLOC OPERATOIRE
Ecrire avec curr. vitae ou tél. au Directeur pour rendez-vous.

---

etap *membre de l'ANCERP*

TRÈS IMPORTANTE ENTREPRISE DU SECTEUR TERTIAIRE PARIS

groupant en plusieurs établissements (France entière) un personnel nombreux (plus de 20.000 personnes) recherche pour

ANIMER ET DÉVELOPPER UNE POLITIQUE MODERNE DE RECRUTEMENT DE SUIVI DE CARRIÈRE ET MUTATIONS

CHEF SERVICE RECRUTEMENT ORIENTATION MUTATION

Il s'agit d'un poste important impliquant une participation à la politique du groupe en matière de recrutement, l'élaboration et le perfectionnement de méthodes modernes, l'animation d'un service structuré.

UNE SOLIDE FORMATION DE PSYCHOLOGUE ET L'EXPÉRIENCE PRATIQUE DU RECRUTEMENT A TOUS NIVEAUX, ACQUISE DANS L'INDUSTRIE OU UNE GRANDE ENTREPRISE SONT INDISPENSABLES.

Age minimum 38 ans.

Ecrire sous référence ZS 186 AM.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE APPARENTÉE A IMPORTANT GROUPE AMÉRICAIN
Région Nord-Est 100 km Paris, recherche

ADJOINT DIRECTION GÉNÉRALE

CE CADRE TRAVAILLERA EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC LE P.-D.G., AFIN DE LE SECONDER DANS DES SECTEURS VARIÉS :

- coordination et gestion des services techniques ;
- études de nouveaux marchés ou produits ;
- contrôle de gestion et relations Société Mère.

CE POSTE POLYVALENT ET ÉVOLUTIF POURRAIT CONVENIR A INGÉNIEUR

ayant si possible formation complémentaire type I.A.E. et environ 3 ans d'expérience professionnelle en milieu industriel impliquant des fonctions de gestion, organisation...
Connaissance de l'anglais nécessaire.

Ecrire sous référence CV 189 AM.

IMPORTANT GROUPE PRIVÉ RECHERCHE POUR SON BUREAU D'ÉTUDES (TRANSPORTS URBAINS DE VOYAGEURS) PARIS

JEUNE INGÉNIEUR CONSEIL

ECP - Mines - Ponts ou niveau supérieur équivalent ayant déjà acquis une expérience de conseil en entreprise et capable d'assumer avec autonomie des missions

DE CONSEIL, D'ASSISTANCE TECHNIQUE ET D'ÉTUDES AUPRÈS DES SOCIÉTÉS DE TRANSPORTS URBAINS.

Situation intéressante, au sein petite équipe *dynamique, dans secteur en fort* développement.

Ecrire sous référence WG 174 BM.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'AMEUBLEMENT DE STANDING
recherche

ATTACHÉ DE DIRECTION COMMERCIALE

COLLABORATEUR DIRECT DU DIRECTEUR COMMERCIAL.

Ce cadre assurera les contacts avec les différents points de vente du distributeur exclusif de cette Société en France (et éventuellement à l'étranger si le candidat connaît l'anglais ou l'allemand) et il

TRAITERA AVEC INITIATIVE ET DIPLOMATIE TOUS PROBLÈMES COMMERCIAUX DE PROMOTION, ANIMATION, ASSISTANCE.

La réussite dans ce poste implique une expérience commerciale, le goût des voyages, des qualités marquées de contact et de méthode.
Résidence Amiens (ou éventuellem. Paris).

Ecrire sous référence AT 187 AM.

IMPORTANT GROUPE SECTEUR INDUSTRIES DE SERVICES

impliquant effectifs nombreux et mise en œuvre parc important de matériels

RECHERCHE POUR ÊTRE RATTACHÉ AU DIRECTEUR D'UNE DE SES UNITÉS - VILLE TOURAINE

CHEF DE PRODUCTION

Ce poste peut convenir à un Ingénieur ayant acquis quelques années d'expérience professionnelle lui ayant permis d'exercer une activité impliquant animation de personnel et gestion (par exemple en production) à même d'assumer des responsabilités variées impliquant :

- animation d'un effectif de 200 pers. ;
- esprit commercial ;
- gestion budgétaire ;
- relations extérieures.

SITUATION INTÉRESSANTE DANS SECTEUR D'AVENIR EN FORTE EXPANSION.

Formation aux techniques propres du groupe assurée.

Ecrire sous référence BU 188 CM.

SOPELEM
SOCIÉTÉ D'OPTIQUE PRÉCISIONS ÉLECTRONIQUE ET MÉCANIQUE RECHERCHE A PARIS

DIRECTEUR ACHATS APPROS

Il s'agit d'un poste couvrant l'ensemble des achats : matières premières, composants, sous-ensembles, sous-traitance, usinage et investissements qui nécessite de solides compétences en mécanique (si possible méthodes) et une forte expérience pratique de la conduite d'un service Achats et Approvisionnements.

CES FONCTIONS IMPORTANTES PEUVENT CONVENIR A INGÉNIEUR A.M. OU ÉCOLE ÉQUIVALENTE AYANT 15 ANS ENVIRON DE VIE PROFESSIONNELLE ET QUALITÉS MARQUÉES D'ANIMATEUR ET DE GESTIONNAIRE.

Ecrire sous référence OE 181 AM.

etap 4, rue Massenet, 75016 Paris. discrétion absolue

Société Internationale d'Ingénieurs-Conseil

recherche des
COLLABORATEURS QUALIFIES PARLANT COURAMMENT ANGLAIS POUR IMPORTANTS PROGRAMMES DE CONSTRUCTIONS ROUTIERES

PROJECT MANAGER

(Référ. PM 17)

Ingénieur diplômé ayant une grande expérience d'études de transport et en particulier de direction de projets routiers et de supervision de travaux.

RESIDENT ENGINEERS

(Référ. IR 14)

Ingénieurs diplômés ayant au moins 8 ans (certifiés) d'expérience en construction de routes.

CIVIL ENGINEERS

(Référ. IC 19)

Ingénieurs diplômés ayant au moins 5 ans (certifiés) d'expérience, dont 3 ans au moins en construction de ponts et structures d'autoroutes.

MATERIALS ENGINEERS

(Référ. MI 12)

Ingénieurs diplômés en génie civil avec au moins 5 ans d'expérience, dont 3 ans en laboratoire de constructions routières pour essais sur ouvrages en terre et béton bitumineux.
ou
GEOLOGISTS ayant au moins 5 ans d'expérience en laboratoire de constructions routières.

JUNIOR ENGINEERS

(Référ. JE 21)

Ingénieurs diplômés en génie civil ayant entre 6 mois et 3 ans d'expérience en construction de routes.

Adresser C.V. dactylographié avec photo si possible, précisant la référence du poste ainsi que le numéro de téléphone où vous joindre rapidement sous référence « Monde » 02.



CONSEILS EN RECRUTEMENT
5 bis, rue Keppler,
75116 PARIS.

Poursuivant son expansion sur le marché mondial des biens d'équipement

IMPORTANTE ENTREPRISE MECANIQUE DE PRECISION BANLIEUE SUD

renforce la gestion de son potentiel de production et recherche

ingénieur gestion de la production

(CORRESPONDANT INFORMATIQUE)

DIRECTEMENT RATTACHE AU CHEF DU DEPARTEMENT GESTION DE LA PRODUCTION

Il sera chargé d'assurer avec le Département Informatique les liaisons relatives à la conception, au suivi et à l'amélioration des procédures automatisées de gestion de la production.

LE CANDIDAT RETENU :
- sera diplômé d'une école d'ingénieurs,
- aura un minimum de trois années d'expérience en production, (gestion ou atelier ou méthodes),
- maîtrisera les techniques de gestion par l'Informatique,
- présentera des qualités de contact et devra pouvoir collaborer étroitement avec le Département Informatique.

Ce poste ouvre sur des perspectives de carrière motivantes et une rémunération attractive pour un candidat de valeur.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous No 72457 CONTESSE Publicité - 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui tr.

C&C3655

offres d'emploi

TRÈS IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

Siège social PARIS, recherche

● **Pour la Direction Financière :**

Jeune cadre

Il sera formé à des responsabilités variées : Trésorerie - Bourse - Change - Prêts, etc.

Le candidat sera de niveau élevé : HEC - ESSEC - ESCP - IEP.

Référ. DOSEL.

● **Pour la Direction Financière :**

Jeune cadre comptable

A l'échelon du groupe il participera à la consolidation des comptes des sociétés, au contrôle financier, l'inspection comptable, au suivi des plans de financement, etc.

Il devra avoir une formation supérieure : HEC - ESSEC - ESCP, le DECS serait très apprécié. Deux langues vivantes souhaitées : ESPAGNOL - ANGLAIS.

Référ. DUREM.

● **Pour la Direction Comptable :**

Jeune cadre comptable

Il sera responsable de la section fiscale et à ce titre chargé de contrôler l'application comptable de la fiscalité des relations avec les administrations fiscales (déclarations, vérifications...).

Sa formation d'un niveau supérieur comprendra le DECS, la connaissance du droit des sociétés et du droit fiscal (licence, DES). ANGLAIS ou ALLEMAND souhaité.

Référ. DURON.

Pour ces trois postes larges perspectives de carrière au sein d'un groupe important et diversifié

Ecrire sous la référence indiquée avec C.V., photo, références, prétentions à



EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

UN DES PREMIERS GROUPES BANCAIRES FRANÇAIS recherche un

informaticien chef de projet

80 - 100 000 F

pour lui confier le poste de responsable d'études d'un département de son service informatique.

Il jouera d'une part un rôle de conseil, assurant la qualité technique et l'économie de traitement des chaînes de gestion.

Il concevra d'autre part des systèmes complexes suivant la réalisation informatique et la mise en place des procédures manuelles en amont ou en aval.

Le candidat recherché a une expérience approfondie des techniques d'informatiques de gestion utilisant des grandes configurations, si possible dans le secteur tertiaire et de la direction de projets de la conception à la programmation.

Adresser C.V. détaillé en rappelant le poste Informaticien Chef de Projet et la référence : BA-498.

Discrétion professionnelle strictement garantie.

Il sera répondu rapidement à tous les candidats correspondant au profil décrit ci-dessus.

EGS

CONSEIL EN RECRUTEMENT — 19 RUE DE LA PAIX 75002 PARIS

COMPAGNIE D'ASSURANCES

Groupe Privé

recherche

ANALYSTE FONCTIONNEL

Pour cette fonction, il convient de posséder une expérience concrète de l'analyse fonctionnelle et organique ainsi qu'un niveau Etudes Supérieures (licence, maîtrise, etc.).

Le candidat choisi sera chargé de la rédaction d'un cahier des charges, de la définition du système informatique ainsi que de l'établissement des dossiers nécessaires à l'analyse organique.

La connaissance du secteur « Assurances » serait un atout supplémentaire et devrait permettre une évolution rapide vers le poste de Chef de Projet.

Matériel utilisé IBM 370/145 (OS/VS).

Faire acte de candidature sous la référence 1.844 M à Jean PORRACCHIA.



"CARRIÈRES INFORMATIQUE"
conseil en recrutement
[illegible] RUE SAINT-HONORÉ [illegible] PARIS

JEUNES D.U.T. ou B.T.S. Génie civil

● Vous voulez démarrer votre carrière dans les meilleures conditions.
Vous êtes dynamique mais réfléchi.
La prise de décision immédiate et les responsabilités ne vous effraient pas.

● Nous vous proposons d'être

conducteur de travaux ou technicien commercial

dans une Entreprise importante, en développement constant.
Des postes sont à pourvoir à Paris et en Province.

Au moment de faire votre choix, mettez tous les atouts de votre côté et prenez contact avec nous en adressant votre C.V. (avec photo) sous référence 7997 à :

ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 PARIS

ARCT

Important constructeur matériel électro mécanique premier mondial dans sa branche, recherche

technicien expérimenté

pour poste préparateur au service Méthodes. Fabrications petites et grandes séries. Une expérience de 6 années minimum à un poste similaire serait nécessaire.

jeunes techniciens supérieurs ou diplômés I.U.T.

(Electroniciens, électro-techniciens, mécaniciens)

en vue orientation, après formation complémentaire, vers départements Etudes, Production, ou Technico-commercial.

Adresser lettre manuscrite, c.v. détaillé et photo à Direction du Personnel ARCT rue Cuvier 42300 Roanne.

HAVAS CONTACT

POUR LE SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS
les PTT recrutent sur titres
POUR PARIS ET LA PROVINCE

250 DIPLÔMÉS

de certaines **écoles d'ingénieurs** ou titulaires d'une **maîtrise d'informatique** (âge maximum 30 ans)

FONCTIONS

Exploitation technique et maintenance des installations
●
Lancement de travaux neufs
●
Contrôle de chantiers
●
Etudes pour la mise en place de nouveaux systèmes d'exploitation

CANDIDATURES REÇUES JUSQU'AU 11 OCTOBRE 1974

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS DANS LES DIRECTIONS REGIONALES DES TELECOMMUNICATIONS

- **Paris :** 18, Boulevard de Vaugirard 75531 PARIS CEDEX 15
- **Banlieue :** 103, Rue de Grenelle 75700 PARIS
- **Province :** au chef-lieu de la région de résidence.

Constructeur de matériels de mine, de matériels et d'installations complètes de manutention continue produits pondéreux recherche

POUR SON BUREAU DE PARIS

technico commercial

DE HAUT NIVEAU

● âgé de 30 ans minimum,
● formation d'ingénieur ou équivalente,
● bonnes connaissances de la mécanique générale acquise en B.E. ou bureau engineering,
● EXPÉRIENCE OU APTITUDE ET GOUT COMMERCIAL,
● connaissances Anglais ou Allemand.

Lieu de travail : ASNIERES 92.
Déplacements de courte durée.

Adresser lettre de candidature avec C.V. et photo s/réf. 1189 à Pierre LICHAU S.A. 10, rue de Louvois - 75063 Paris cédex 02 qui transmettra

---

CEGI — compagnie d'études économiques et de gestion industrielle

Recrute — AFRIQUE FRANCOPHONE

UN EXPERT INDUSTRIALISTE

L'expert sera détaché pour une durée d'un an renouvelable auprès d'une Administration chargée de la politique d'aménagement du Territoire et du développement régional.

Il sera chargé d'étudier et de mettre en œuvre une politique régionale d'industrialisation. Il participera, dans ce domaine, aux travaux de planification.

Les candidats doivent avoir une bonne culture industrielle et l'expérience des études économiques de développement.

En outre, des connaissances en matière d'aménagement du Territoire et l'expérience de l'Afrique sont souhaitées.

Le poste (à pourvoir immédiatement) est dans la capitale d'un Etat indépendant où les conditions de vie sont très satisfaisantes.

Les candidats sont invités à adresser d'urgence un résumé de carrière *avec photo* en précisant bien « REFERENCE 9333 » à :

CEGI - Département Recrutement
94, boulevard du Montparnasse, 75014 PARIS.
Une entière discrétion leur est assurée.

Société Minière

recherche :
POUR CONSTRUCTION USINE

INGÉNIEUR TRAITEMENT DES MINERAIS

Expérience ingénierie nécessaire

Poste à pourvoir Banlieue Ouest avec voyages en Afrique

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 72.734, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

GROUPE BANCAIRE Paris 8ème

en pleine expansion, recherche

● pour sa direction des engagements

chargés d'études

Classe IV ou V — réf. 1118 B

Mission :
- Participer aux décisions d'octroi des crédits à court, moyen et long termes ; en suivre l'évolution.
- Conseiller les agences sur les concours appropriés aux besoins d'une clientèle diversifiée.

● pour son agence de Marseille

chargé d'études

Classe IV ou V — réf. 1118 C

Mission :
- Etudier les demandes de crédits.
- Assurer le suivi clientèle.
- Participer à la gestion administrative de l'agence.

Ces postes requièrent une expérience pratique de plusieurs années, le sens du contact et un esprit d'équipe.

● pour ses agences parisiennes

attachés commerciaux

Classe III — réf. 1118 D

ayant une bonne expérience de la démarche bancaire, pour prospecter une clientèle commerciale, industrielle et privée.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi, à

plein emploi 10 rue du mail paris 2e

BIENS DE CONSOMMATION

pour Professionnels et Amateurs

FABRICANT FRANCAIS
(marque très connue-5 lignes de produits)
250 MF dont 15 % Export
(affiliée à un Groupe industriel puissant)
CREE LE POSTE DE

CHEF DU SERVICE EXPORTATION

POUR PROPOSER ET METTRE EN PLACE POLITIQUE AGRESSIVE (objectifs ambitieux) : action personnelle (sur place auprès Succursales, distributeurs, Agents et Gros Clients, de même que sur Administration des Ventes Export (30 pers.).

—SPECIALISTE EXPORTATION—

- Préférence en ELECTRO/MENAGER, OUTILLAGE électrique, Radio TV,...
- ANGLAIS/ALLEMAND COURANTS.

DISCRETION ABSOLUE — Lettre manuscr., CV détaillé, rémunér. et phot. ss réf. 3028 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

Société multinationale (2.500 personnes en France).
Nous développons actuellement le département Financier de nos unités de REVENTE DE COMPOSANTS ELECTRONIQUES
(C.A. 1973 : 73 millions de francs)
Pour aider à réaliser ces objectifs d'accroissement, nous créons un poste de

contrôleur budgétaire

(Budget Officer)

LES MISSIONS :
- établissement des budgets, contrôle et suivi,
- analyse et synthèse des données financières s'y rapportant,
- élaboration des plans à long terme.

Cette fonction convient à un jeune cadre diplômé d'une école de gestion (HEC, ESSEC, Sup. de Co. ...), ayant une très bonne connaissance de l'Anglais, avec si possible une courte expérience professionnelle de la comptabilité américaine.

L'évolution de ce poste peut se situer dans le contrôle de gestion, puis vers la direction financière d'une unité de moyenne importance.

Lieu de travail : PARIS Sud.

Merci d'envoyer votre CV au Service 5574

plein emploi 118 rue réaumur paris 2e

SOFRESID

recherche

pour son département MINES (SOFREMINES)

INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE

EXPERIENCE en conception et réalisation d'équipement de mines.

APTITUDE indispensable à s'adapter très rapidement à des contextes de projets divers.

ACTIVITE de bureau d'études et suivi de réalisation à l'étranger.

Déplacements fréquents pour candidats capables d'assumer rapidement de larges responsabilités.

Anglais PARLE impératif, rédaction souhaitable.

Adresser C.V. à SOFRESID
Service du Personnel (réf. M 14)
59, rue de la République
93108 - MONTREUIL-SOUS-BOIS

STE DE CONSTRUCTION ELECTRIQUE, leader dans sa branche et filiale d'un puissant groupe multinational recherche

le cadre commercial

à qui elle confiera

la direction d'un réseau de vente

MISSION :
étudier, développer et suivre la commercialisation d'une ligne de produits s'adressant à une clientèle d'industriels, d'architectes et de grossistes, du marketing à l'après-vente.
Il sera responsable de son budget comme de ses résultats.

MOYENS :
Il dirigera un réseau national d'une quinzaine de vendeurs et un service d'études pour la clientèle.

LIAISON :
Il sera rattaché directement au directeur commercial de la Société.

PROFIL :
Le candidat idéal aura un niveau d'études supérieures sanctionné par un diplôme d'ingénieur ou d'une grande école commerciale. Son expérience témoignera de son goût pour la Vente et l'animation des hommes de son esprit marketing et de ses capacités de gestionnaire commercial.

Une bne connaissance de l'anglais sera appréciée.

Envoyer C.V., photo et prétentions avec lettre manuscrite sous référence 1034 M :

VPO — 7, rue de Naples 75008 - PARIS

C&C3627

BAGNEUX — **F 100 000**

Une importante société Américaine qui supervise à l'échelon européen des travaux dans le domaine de l'électronique, recherche pour son Siège Social en création, un :

SENIOR ACCOUNTANT

La mission :
* il est responsable de la réalisation des comptes d'exploitation, des bilans et des Etats Mensuels à envoyer aux Etats-Unis avec analyses et commentaires ;
* il supervise toutes les opérations de comptabilité générale, les déclarations fiscales et la paie ;

Il faut :
* avoir une solide formation comptable D.E.C.S. ou équivalent ;
* pratiquer l'anglais ;
* avoir acquis une bonne expérience pratique de la comptabilité de préférence anglo-saxonne.

Il est offert une rémunération de l'ordre de F 100 000 selon expérience et capacité.

Les personnes intéressées doivent envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée, sous référence M.C.S. 22-165 M, à :

C & L Associates
Management Consultants
42, rue La Boétie - Boîte Postale 45108
75366 - Paris Cedex 08

Les Éditions Masson

recherchent

DIRECTEUR DE PRODUCTION

pour ses départements de

FABRICATION LIVRES

Il aura :
— la responsabilité de la fabrication des livres universitaires Médecine et Sciences.

Il sera chargé de :
— la définition et du suivi des plans de fabrication ;
— des contacts avec les auteurs des ouvrages en cours ;
— des relations techniques avec les fournisseurs ;
— de la coordination des équipes de fabrication.

L'homme que nous recherchons a 40 ans minimum, plusieurs années d'expérience similaire dans l'édition, un niveau universitaire assorti d'une culture réelle. Il a un excellent contact humain, le goût des responsabilités et un dynamisme constant. Il lit couramment l'Anglais.

Nous lui offrons, dans le cadre d'une maison en expansion, un salaire brut de 100.000 F pour la première année.

Le lieu de travail est au :
120, boulevard Saint-Germain, 75006 PARIS.

Réf. MR. 72.

Adresser lettre et C.V. détaillé à notre Directeur du Personnel, Michel ROLLAND, 3, rue Capitaine-Scott, 75015 PARIS. — DISCRETION ASSUREE.



FIRME INTERNATIONALE PRODUITS ALIMENTAIRES

propose un poste de :

CHEF de PRODUITS

Rattaché directement au Directeur du Marketing, il sera personnellement responsable de la gestion, du développement et de la rentabilité des produits qui lui seront confiés.

Une réussite complète suppose impérativement :
— une formation supérieure du type grande école commerciale ;
— 2 à 3 années d'expérience dans un poste similaire (produits de grande consommation, type alimentaire ou lessives).

Adresser curriculum vitae détaillé à :
B.P. No 8 - 92390 VILLENEUVE-LA-GARENNE.

C&C3647

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

offres d'emploi

GCT

CADRE JURIDIQUE

...Droit Privé et ayant acquis une bonne expérience en particulier du droit des obligations dans l'industrie où l'administration.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Le titulaire du poste serait chargé notamment des questions se rapportant aux contrats passés par la Société : contrôle juridique de marchés, établissements de contrats spéciaux et réglements de litiges.

Ecrire avec C.V. sous référence No 53 à COMPAGNIE GENERALE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES - Service du Personnel - 251 rue de Vaugirard - 75740 PARIS CEDEX 15

Nous sommes un des plus grands loueurs européens de voitures.
Nous avons déjà nos réseaux dans 31 pays.
Dans le cadre de notre expansion en France, une chance est offerte à de nouveaux collaborateurs au sein d'une firme jeune qui se propose des objectifs nouveaux.

Nous recherchons :

1. **District Manager** (Paris et province)
2. **Station Manager** (Paris et province)
3. **Représentants pour Paris**
4. **Agents de comptoir (H/F)** (Paris et province)
5. **Hôtesse jeune et dynamique** pour centre parisien

Si vous possédez une expérience dans le domaine du commerce automobile, tourisme ou aviation. Si vous parlez anglais, et si possible allemand (notre siège se trouvant à Hambourg).

Si vous avez un permis de conduire B et 21 ans min. Vous bénéficierez des possibilités de promotion d'une firme en plein essor, avec une rémunération en fonction de vos capacités.

Ecrivez-nous avec curriculum vitae MANUSCRIT, nous répondrons immédiatement.

Inter Rent
Location de voitures,
42-52, rue de l'Aqueduc,
75010 PARIS.
iR

CONSTRUCTEUR-PROMOTEUR
recherche
DIRECTEUR DES PROGRAMMES

Il faut :
— quelques années d'expérience ;
— aimer les responsabilités ;
— une bonne habitude et le goût des contacts humains ;
— l'esprit d'équipe ;
— du dynamisme et de l'organisation personnelle.

Le Directeur aura :
la responsabilité d'un ou plusieurs programmes immobiliers et dépendra directement du Président de la Société. Il devra assurer la coordination des programmes dont il aura la responsabilité dans les domaines :
— technique,
— administratif,
— juridique,
— commercial.

LA REMUNERATION sera fonction de l'expérience et des qualités du candidat.

Adresser lettre manuscrite et curriculum vitae avec photo récente à :
B & A : 56, rue Boissonade, 75014 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL
recherche
DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

Missions :
— Il dirigera et contrôlera les activités financières du groupe.
— Il formulera la politique financière du groupe.
— Il approuvera les plans de financement, comptes d'exploitation et bilans prévisionnels des sociétés du groupe.
— Il gérera les ressources financières du groupe et négociera avec les banques le financement à moyen et long terme des sociétés.

Lieu de résidence : PARIS.

Rémunération : élevée, fonction de l'expérience des candidats.
Nous retiendrons les candidats de formation supérieure ayant une grande expérience financière et sachant mener les négociations bancaires de haut niveau.

Toutes les candidatures seront examinées directement et discrètement par notre Direction des relations humaines.

Envoyer C.V. détaillé, photo, prétentions et lettre manuscrite, à ROYER, sous le numéro 100, 62, rue de Richelieu - 75002 PARIS.

BANQUE PRIVÉE
SPECIALISEE DANS LE
CRÉDIT IMMOBILIER
recherche
JEUNES DIPLOMÉS
(H.E.C. - E.S.S.E.C. - SC. ECO. - I.E.P., etc.)

NOUS OFFRONS :
— Plusieurs postes d'ATTACHES DE DIRECTION (à Paris) ;
— Des possibilités de promotion rapide.

NOUS DEMANDONS :
— Un goût prononcé des contacts commerciaux ;
— Un intérêt certain pour le travail en équipe.

Adresser curriculum vitae et photo à : ARCHAT, 34, bd Haussmann, 75009 PARIS (sa réf. L. 139), qui transmettra.

HEC - ESSEC
SC. ECO - ESCP
ou équivalent

NÉGOCE INTERNATIONAL

Vous êtes jeune, vous avez une formation supérieure, de préférence commerciale ou économique, vous avez un intérêt pour le monde agricole, vous parlez couramment l'anglais.

Vous êtes attiré par une activité qui déborde largement le cadre de l'hexagone. CARGILL, une des premières Sociétés mondiales dans le négoce des produits agricoles et dans leur transformation, vous offre, après une période de formation, de prendre rapidement des responsabilités commerciales ou administratives au sein de son organisation française à Paris.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous référence : 2030/M.
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF SELECTION
1, rue Danton 75006 Paris (*Membre de l'ANCERP*)

RAYCHEM S. A.
filiale française d'un Groupe International industrie de pointe
CREE LE POSTE
D'ANALYSTE PROGRAMMEUR

Le candidat devra justifier d'une expérience de 3 à 5 ans au sein d'une importante société, de préférence internat., sur système 3. Langage GAP II.

Les études s'appliqueront aux problèmes comptables, administration des ventes, stocks, prévisions, statistiques.

La fonction devra rapidement évoluer, à partir d'un premier temps consacré au démarrage de l'unité, vers la prise en charge de l'ensemble du service.

Anglais indispensable.

Adr. C.V. man., références, salaire actuel et photo, à l'attention du Directeur Administratif, 11, r. du Renard - 92250 LA GARENNE-COLOMBES.

Pour Algérie et Ouest Africain
INGENIEURS
spécialisés en Agronomie, Zootechnie, Génie Rural, Céréaliculture, Agro-vulgarisation, Agro-économie, Agro-formation.
Expérience variable suivant les postes.
Ecrire avec curriculum vitae Havas Contact 156 Bd Haussmann 75008 Paris sous réf. 54544 qui transmettra.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PÉTROLE
recherche pour son département
INFORMATIQUE
ANALYSTE
chargé études organisation générale ou administrative, pouvant déboucher sur systèmes informatiques à développer.

FORMATION SUPERIEURE OBLIGATOIRE :
- Grandes Ecoles ou équivalent ;
- Anglais indispensable.

CONNAISSANCES REQUISES :
- Techniques d'analyse administrative ;
- Gestion (finances - comptabilité).

EXPERIENCE SOUHAITABLE :
ENVIRON 2 ANS ANALYSE ADMINISTRATIVE

QUALITES PERSONNELLES :
- Esprit analyse et synthèse ;
- Contacts aisés ;
- Dynamisme ;
- Très bonne expression écrite et orale.

Adresser C.V. et photo sous nº 72.459 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, 75001 Paris, qui tr.

GRANDE SOCIETE FRANÇAISE
PRODUITS ALIMENTAIRES
région Parisienne recherche
jeune cadre commercial et publicité

directement rattaché à la Direction Marketing,
Il est chargé de :
- suivi des opérations commerciales
- comparaison des résultats avec les objectifs
- organisation et suivi des promotions,
- suivi des campagnes de publicité et contacts avec l'agence,
- conception et réalisation des matériels de Publicité : documents, PLV, objets publicitaires.

Les expériences pratiques de distribution moderne, de réseaux commerciaux et de publicité seront prises en considération.

Envoyer c.v. manuscrit détaillé, photo et prétentions sous réf. 43815 à Havas Contact 156 Bd Haussmann 75008 Paris.

Filiale Française de Société Américaine Leader de son marché :
IRRIGATION PAR ASPERSION
Agriculture - Espaces verts
recherche
INGÉNIEUR COMMERCIAL

Responsable : pour la France et les pays d'A.F.N. de la :
— promotion des produits et techniques d'utilisation ;
— formation technique des installateurs ;
— relations avec le personnel technico-commercial des revendeurs ;
— animation et développement des ventes ;
— études de marché ;
— actions auprès des membres influents de la profession.

Profil désiré : ingénieur avec aptitudes commerciales ou commerçant avec aptitudes techniques, dynamique, 28 ans minim., esprit d'équipe, quelques années d'expérience souhaitées, anglais nécessaire, libre rapidement.

A débattre : salaire, lieu de résidence, période de formation, etc...

Adresser : candidature, C.V., photo, prétentions à HAVAS 1795 PARIS, 62, *rue de Richelieu*.

ATEL
Société en pleine expansion, spécialisée dans l'étude et la réalisation de matériels électroniques de haute technicité à VELIZY
cherche
CADRES TECHNICO-COMMERCIAUX

En plus de la clientèle acquise, ils devront prospecter les Industries et les Administrations et négocier les contrats.

Ces postes conviennent à des Techniciens (B.T.S. Electronique ou équivalent) qui après une expérience en atelier ou en B.E. auraient opté pour une carrière commerciale où ils auraient au moins 3 années de références.

Il est offert la position cadre et un salaire intéressant.

Les Cadres Technico-Commerciaux intéressés envoient leur dossier de candidature sous réf. : 30/M à :

Elisabeth FRENCH
137, av. Mozart, 75016 Paris
qui les assure de la plus grande discrétion.

FILIALE GROUPE INTERNATIONAL
fabricant mondial de ressorts
recherche
DIRECTEUR USINE
MOYENNE IMPORTANCE, *Meaux (Sne-et-Mne)*
responsable devant le P.D.G.
Ce poste conviendrait à
INGÉNIEUR A.M.
30 ans minimum
ayant déjà exercé des responsabilités de commandement et de fabrication.

Le candidat devra être apte à résoudre les problèmes d'atelier aussi bien que de gestion et avoir un bon contact humain.

Connaissances d'anglais souhaitables.

Il s'agit d'un poste d'avenir avec une bonne rémunération.

Ecrire avec curriculum vitae à NO-SAG, 50, avenue de Wagram, PARIS (17e).

STEIN SURFACE

Impte société d'engineering et de construction d'équipements thermiques et de fours industriels

recherche pour
SON DEPARTEMENT FOURS DE SIDERURGIE
INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

1) *Pour projets vente, études et réalisations d'équipements thermiques divers.*

2) *Pour étude, réalisation et gestion technique et financière de commandes importantes de fours.*

- Anglais indispensable ;
- Libéré des obligations militaires.

PRIME, RETRAITE, CANTINE, AVANTAGES SOCX

Ecrire en indiquant C.V., référ. et prétentions à

STEIN SURFACE
Z.A.I. DU BOIS DE L'EPINE
COURRIER D'ENTREPRISE Nº 1107, 91015 EVRY.

LogAbax *informatique*

recherche pour étude et mise au point de prototypes de matériel

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS
Formation B.T.S. ou F.P.A.

ayant 1 à 2 ans d'expérience en électronique digitale et analogique.
Connaissances des problèmes électromécaniques appréciées. Référence 003

DESSINATEUR PE ou E1
ÉLECTRONICIEN
Expérience en implantation de circuits logiques demandée. Référence 004

PROGRAMMEURS
SYSTÈME
Pour renforcer son équipe software de base.
Pratique d'un assembleur ou d'un P.L. exigée.
Assembleur 370, PL 360 appréciée. Référence 005

Adresser candidature avec C.V. manuscr. et prét. à Direction du Personnel, 79, avenue Aristide-Briand, 94110 ARCUEIL.

INFORMATIQUE ASSURANCES

Cie privée d'ASSURANCES à PARIS (matériel IBM à bandes et disques) CREE LE POSTE DE

CHEF DU SERVICE EXPLOITATION & SYSTEME

Prise en mains de ce double Sce (20 pers.) : tous PLANNINGS - CONTROLE général-Liaisons façonniers-RELATIONS avec I.B.M., conc. SYSTEME - FORMATION/Inform. du Personnel,...

EXPERIENCE
INDISPENSABLE
- Matériel I.B.M. - Système DOS

TRES SOUHAITABLE
- A LA FOIS "Système" et "Exploitation"
- ASSURANCES.

Lettre manuscr., CV., salaire, phot. ss réf. 3022 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

FRAMATOME
SOCIETE D'ENGINEERING ET DE CONSTRUCTIONS NUCLEAIRES
recherche pour sa division des réalisations,
au Siège Social, COURBEVOIE - LA DEFENSE

TECHNICIENS PLANNING PROJET

MISSION :
Rechercher, analyser et élaborer les informations nécessaires au planning d'ensemble et réalisation d'une installation industrielle.

CANDIDATS :
Formation : Agent technique principal.
Expérience : 3 à 5 ans bureau d'études et/ou coordination travail sur chantier.
Age minimum : 30 ans.

Détachement à envisager sur chantiers Français ou Etranger. REF. 387.

Adresser C.V. détaillé, photo et salaire souhaité (précisant la référence du poste), au Service du Personnel, 77/81, rue du Mans - 92400 COURBEVOIE.

---

steria

Pour la conception et l'animation de **stages de formation**

nous recherchons des

INGENIEURS

- ayant au moins 2 ans d'expérience de conception et de réalisation en informatique, notamment en logiciel de base et en téléinformatique.
- attirés par les méthodes actives de formation.

Prière d'adresser C.V. et prétentions à

steria 3, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 78150 LE CHESNAY.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE (8e)
recherche
COLLABORATEURS
DEBUTANTS

Diplômés enseignement supérieur (grandes écoles scientifiques ou commerciales, université).

Adresser C.V. sous référ. 6712, P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui tr.

offres d'emploi

Société de Négoce de Métaux
non ferreux, filiale d'un Groupe important, rech. pour assister un Directeur de Département un

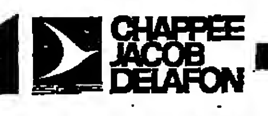
ATTACHÉ COMMERCIAL

Mission : se tenir au courant des cours, de la conjoncture et en informer les clients — suivre l'évolution complète des contrats (approvisionnement, transport, livraison) — négocier certains marchés en liaison avec le Directeur du Département.

Nous recherchons un homme jeune de bon niveau (Sc. Eco., Ecole de Commerce...) ayant une première expérience dans un service commercial ou économique, capable d'acquérir rapidement la formation proposée et de s'intégrer à une petite équipe dynamique responsable d'un chiffre d'affaires important.

Les contacts avec les clients pourront donner lieu à quelques déplacements. ANGLAIS parlé indispens.

Adr. votre curriculum vitae sous référence 2.088 à CORT 65, avenue Kléber, Paris (16e), en précisant votre niveau actuel de rémunération.



Groupe industriel en expansion rapide, C.A. supérieur à 1 milliard, recherche pour son Service Contrôle au Siège Social à PARIS,

1 AUDITEUR INTERNE

Il sera chargé du contrôle des comptes et des procédures des établissements de la Société.

Formation expertise comptable.

Expérience industrielle appréciée.

Déplacements en Province de courte durée.

Perspective d'avenir pr candidat de valeur.

Adr. C.V. et prét. au Service du Personnel S.G.F. - 8, Place d'Iéna - PARIS 16ème.

C&C3528

GRUPO FRANCES PROCURA :

DIRECTOR (Portugal)

— Dinamico, espirito de iniciativa e de responsabilidade visao da gestao de uma empresa comercial.
— Animador de uma equipa jovem.
— Propomos : a direcçao de uma empresa tambem jovem, em plena expansao, comercializando em Portugal um produto unico para a construcçao, que é protegido por patentes e difundido com sucesso na Europa.
— Idade : 30 anos minimo, bons conhecimentos de francês, experiência P.M.E., espirito técnico e qualidades pessoais.
— Envie hoje : carta manuscrita com C.V., referencias. Pretensoes fotografia e seu numero de telefone. Sigilo e resposta assegurados.
— Respostas ao No 72624, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

DIRECTEUR centre de profit

100 000 F

Notre Société est spécialisée dans le domaine des biens d'équipements.
Le Directeur que nous recherchons sera responsable de la gestion, de la fabrication et du commercial (France et Etranger) d'un centre de profit de 50 personnes réalisant un C.A. de 15 millions de F.
Il est Ingénieur, si possible de formation agronome, ayant une expérience confirmée en Marketing et Commercial, pratiquant l'Anglais couramment.

Envoyer C.V. détaillé sous référence 7929 à
ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 PARIS

responsable développement servo-moteurs

Pour être le Chef de file des Études et mises au point de servo-moteurs destinés à des organismes tels E.D.F., C.E.A., fabriqués par notre société, un des premiers robinetiers industriels européens, nous recherchons un ingénieur d'études confirmé.

Basé pendant la 1re année à Paris, il se rapprochera ensuite des unités de fabrication dans l'Ouest de la France, où il pourra goûter la qualité de vie que l'on trouve dans cette région.

Écrivez rapidement sous réf. 98/M à EUREQUIP à qui nous avons confié le soin de réunir les candidatures.



EUREQUIP
40, av. du Président Wilson, 75116 Paris

SOCIETE DE SERVICES PARIS 9e IMPLANTATION MULTINATIONALE

recherche

- **COMPTABLE 1 (Femme)**

elle sera la correspondante d'une de nos filiales au sein de la comptabilité générale. 2 à 3 ans d'expérience dans une P.M.E. seront appréciés.

- **EMPLOYÉE ADMINISTRAT. (Fme)**

pour son service trésorerie, solides connaissances en comptabilité sont indispensables.

POSTES A POURVOIR RAPIDEMENT

Téléphonez pour rendez-vous à : J.-F. GUITTON : 523-21-00, POSTE 325.

offres d'emploi

Chef des travaux de développement

Ingénieur Grande Ecole, expérimenté, vous aimez créer et améliorer techniquement des machines industrielles. Vous êtes un spécialiste de l'automatisation et avez si possible la connaissance des procédés de transformations des matières plastiques: extrusion, extrusion-soufflage du PVC, injection.

Filiale d'un des plus grands groupes français, nous sommes spécialisés dans les recherches de pointe de haute technicité pour le compte de nos usines et pour des clients extérieurs. Bras droit du Directeur Général vous êtes responsable des différents services : Bureau d'Etudes-Laboratoires-Bancs d'Essais-Achats.

Réponse et discrétion assurées à tte lettre man. + CV+ photo+ rém. adressée ss Réf. B/2583 à Madame Varene

bernard Julhiet psycom
93, av. Ch. de Gaulle - 92200 Neuilly membre de l'ANCERP

LA COMPAGNIE FRANÇAISE DE L'AZOTE
(C.A. 900.000.000 F)

recherche

LE CHEF DE SON SERVICE TRANSPORT

Afin de prendre l'entière responsabilité du Service sous l'autorité du Directeur de l'exploitation. De bonnes connaissances en tarifications Fer et Route et en gestion d'un parc wagons (celui de la Société comporte 200 unités) sont NECESSAIRES.

L'habitude des relations avec la S.N.C.F. au plus haut niveau est INDISPENSABLE.

Envoyer curriculum vitae, photo et rémunération souhaitée au no 1264, SWEERTS, B.P. no 269, 75424 PARIS cedex 09, qui transmettra.

LogAbax informatique

recherche pour Etude et Conception de Matériel

2 INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
ayant 3 à 4 ans d'expérience en Informatique

L'un d'eux devra bien connaître l'électromécanique et l'enregistrement sur périphériques magnétiques. Référence 001

L'autre devra être très au courant des problèmes des télétransmissions (programmation temps réel, micro-processeurs, procédures réseaux, etc...). Référence 002

Adr. candidat. av. C.V. man. et prét. à Direction du Personnel, 79, av. Arist.-Briand, 94110 Arcueil.

ELECMA
Division Electronique de la SNECMA
recherche

TECHNICIEN EN ORGANISATION

Possédant au moins 2 ans d'expérience de la fonction.

Le travail à effectuer concernera d'abord l'étude de problèmes d'administration et de gestion et devra ensuite être étendu au domaine de la production.

Restaurant d'entreprise.

Ecrire ou téléphoner au Service du Personnel, 22, q. Gallieni, 92150 SURESNES : 506-60-30, p. 536.

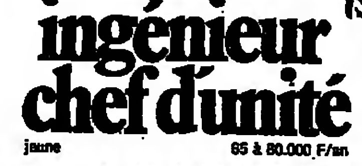
Groupe Industriel 600 personnes, 90 millions

ingénieur chef d'unité

jeune — 65 à 80.000 F/an

Diplômé A.M. ou équivalent et ayant plusieurs années d'expérience de fabrication en série, il aura la responsabilité complète d'une unité de 180 personnes.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par Information-Carrière SVP 11.11 de 9 h à 18 h. qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés.



Référence 397
37, rue du général Foy 75008 PARIS

Importateur matériels (800 personnes), 25 millions C.A. dans Z.I. de VELIZY recherche

CHEF COMPTABLE

ayant plusieurs années d'expér. mécanograph. et connaiss. ordinateur. Avant. sociaux, horaire variable. Adress. lettre manusc. curriculum vitae et prétent. à : Edit. BLEU, no 1.093-B, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

Labo. de Recherches sur l'environnement ch. :

INGENIEUR

SUPELEC ou équiv. Pour développement d'un radiomètre millimétrique. Expér. HYPER-FREQUENCES souhaitée. Lieu de travail : PALAISEAU.
Adresser C.V. et prétentions à : no 72.729, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J. H. diplômé Etudes supérieures pour Service personnel. - ORSTOM, 24, rue Bayard (8e).

BUREAU D'ETUDES PR INSTALLAT. CHIMIQUES ET PETROCHIMIQUES Banlieue OUEST (Saint-Lazare) FILIALE IMPORT. GROUPE recherche :

INGENIEURS

CONFIRMES PR ETUDES, REALISATIONS ET/OU AFFAIRES.
Ayant sérieuses références.

Bons appointements, avantages sociaux, restaurant d'entreprise. Parking assuré.
Ecr. no 72.207, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

BUREAU D'ETUDES PR INSTALLAT. CHIMIQUES ET PETROCHIMIQUES Banlieue OUEST (Saint-Lazare) FILIALE IMPORT. GROUPE recherche :

Bons DESSINATEURS

D'ETUDES ET PROJETEURS ayant références.

Bons appointements, avantages sociaux, restaurant d'entreprise. Parking assuré.
Ecr. no 72.205, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

offres d'emploi

DEVENEZ RÉVISEURS

Important Cabinet d'expertise comptable propose à des candidats possédant une expérience en cabinet des postes leur permettant d'acquérir une formation de réviseur comptable.

Les missions qui nous sont confiées permettent à nos collaborateurs d'aborder concrètement les problèmes d'entreprises les plus diverses, de compléter leur formation et d'acquérir très rapidement une large expérience.

Envoyer C.V. et prétentions sous le numéro 13.348, P.A. S.V.P., 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

BRUYNZEEL
leader européen du rangement industriel
recherche

UN TECHNICO-COMMERCIAL

ayant une expérience du stockage industriel et éventuellement du stockage mobile introduit auprès de l'administration.

Résidence PARIS
Véhicule demandé

Ecrire avec C.V à Mr COHEN
BRUYNZEEL B.P 25
78170 LA CELLE ST CLOUD

Pour poursuivre son expansion

SAPIAC INFORMATIQUE

SERVICES ET CONSEILS EN INFORMATIQUE I.B.M. 370 / 145 et SINGER SYSTEME 10

recherche

ANALYSTES PROGRAMMEURS

Ils réaliseront l'analyse d'applications de gestion sous la direction de Chefs de projets. Après une formation au langage d'analyse LENG I, ils utiliseront des SOFTWARES de génération automatique de programmes.

Adresser curriculum vitae et prétentions : 33, rue Adam-Ledoux - 92400 COURBEVOIE.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PROMOTION CONSTRUCTION

filiale de puissants groupes financiers

RECHERCHE

CHEF DE SERVICE APRÈS-VENTE

Ce poste conviendrait à homme 35 ans minim. de formation ingénieur ou conducteur de travaux ayant solide expérience des chantiers et des travaux de finitions, capable de créer et de prendre en charge au sein de la Société un service après-vente, appelé à livrer 1.000 logements/an.

Ecrire avec lettre manus., C.V., photo, no 71389, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE CHIMIQUE INTERNATIONAL

recherche

UN CHEF DES VENTES

POUR DIRIGER SON ACTIVITE BATIMENT

Le candidat, âgé de 30 ans minimum, aura une formation commerciale supérieure étayée par une expérience réussie et prouvée dans le bâtiment de préférence.

Anglais indispensable - Allemand souhaité.

Env. C.V., lettre d'accompagnement man. et photo, No 72.904, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, qui transmettra.

UNE DES PREMIÈRES ENTREPRISES DE CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

50 millions de C.A.
recherche
dans le cadre de sa restructuration
son

DIRECTEUR COMMERCIAL

- Formation Ingénieur exigée, connaissant parfaitement la Construction Métallique ou le Bâtiment.
- Grande expérience de la négociation au plus haut niveau.
- Esprit d'organisation. Capable de s'intégrer à une équipe pratiquant une direction participative.

Appointements en rapport avec l'expérience et la fonction occupée.

Age minimum 35 ans.

Activité exercée à PARIS et en PROVINCE

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à : no 7.222, « Le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris, qui transmettra.

CABINET IMMOBILIER en pleine EXTENSION BANLIEUE OUEST recherche pour son service APPARTS. ANCIENS

1 COLLABORATEUR

TRES EXPERIMENTE
Capable créer lui-même un fichier apparts. et de mener jusqu'à leur fin les négociations de vente. Libre immédiatement.
Ecr. av. C.V. à no 76.995, I.P.F., 12, r. de l'Isly-8e.

Commissionnaire agréé près Bourse Commerce recherche

CHEF DE SERVICE

parfaitement au courant des opérations de Liquidation en Bourse.

Ecrire avec C.V. No 71.928, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

COMPTABLE homme ou femme formation notariale recherché par étude notaire Banlieue Sud-Est R.E.R.
Ecr. no 7.195, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75009 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE D'ASSURANCES quartier Bourse recherche

ANALYSTES CONFIRMES

connaiss. programmation Cobol accès direct.
Niveau : études supérieures.

Adress. C.V. à LA FONCIERE, Département Informatique, 48, rue N.-D.-des-Victoires, 75082 PARIS CEDEX 02.

Sté produits chimiques Paris recherche

TRADUCTEUR (TRICE)

administratif, commercial et si poss. technique pour traductions de FRANÇAIS en ALLEMAND, temps partiel à domicile. Dactylo souhaitée. Envoyer C.V. et prét. à O.P.P., no 690, 12, rue de l'Isly, PARIS-8e, qui transm.

Sté ZONE INDUSTR. VELIZY recherche CHAUFFEURS P. L. Prise de travail Vélizy. TEL. : 946-96-25.

offres d'emploi

directeur industriel
Région Parisienne

P.M.E. MECANIQUE DE PRECISION DE SOUS-TRAITANCE, C.A. 10 Millions - Banlieue Sud-Est région Parisienne, recherche un

INGENIEUR A.M., E.N.I. ou équivalent, capable de prendre en charge, dans un premier temps, l'exploitation : production - commercialisation - puis ultérieurement la Direction Générale.

Ce doit être un meneur d'hommes apportant une expérience d'atelier.

Adresser lettre manuscrite indiquant prétentions, C.V. détaillé sous réf. 884/M (réponse et discrétion assurées), au :

Groupe Opéra Sélection
8, RUE DE LA MICHODIÈRE - PARIS 2e

IMPORTANTE SOCIETE MULTINATIONALE
(4.000 personnes en France)

recherche pour son Département

INFORMATIQUE
situé à PARIS

PROGRAMMEURS ANALYSTES-PROGRAMMEURS

DEBUTANTS ou ayant une première expérience

Formation supérieure souhaitée
Les candidats retenus seront intégrés dans une équipe d'analystes et de programmeurs.
L'environnement machine est composé d'un IBM 370/145 sous DOS/VS (téléprocessing prévu).
Connaissance P L 1 appréciée

Adresser C.V. et prétentions sous référ. 1.263 à : SWEERTS B.P. 269. — 75424 PARIS CEDEX 09.

SOCIETE FRANÇAISE DE CONSEIL
Membre d'un Groupe International

Spécialisée dans l'Organisation Industrielle (Production - Maintenance - Planification à long terme) et fortement implantée sur le marché français

cherche

successeur à son directeur général

Qui vient d'accepter un poste important dans l'industrie.

Opportunité exceptionnelle pour un Ingénieur Grande Ecole, 35 ans minimum, ayant une expérience de Consultant et une forte personnalité de vendeur et de meneur d'hommes.

Connaissance de la langue anglaise strictement indispensable.

Envoyez c.v. et photo à no 15238 P.A. SVP 37, rue du général Foy, 75008 Paris qui transmettra.

PA SVP

Banque Populaire — LA CHAMBRE SYNDICALE

DES BANQUES POPULAIRES

recherche pour son département des Crédits à PARIS :

RÉDACTEUR

libéré des obligations militaires, diplômé Ecole Supérieure de Commerce, licence en droit ou niv. équivalent.

Poste disponible immédiatement.

Adresser lettre de candidature manuscrite avec curriculum vitae et photo (retournée) à : (réf. 6044),
B.E.O. 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.
DISCRETION ABSOLUE ASSUREE.

HENKEL FRANCE
Produits de grande consommation
Produits industriels - 1 400 personnes
2 unités de production

ORGANISATEUR

- Formation supérieure - Grande Ecole, Université - complétée par une expérience d'environ 2 ans de la fonction.
- Etude et analyse des structures, méthodes et procédures existantes afin de les adapter constamment aux objectifs de développement de la Société.

Envoyer votre candidature en précisant la rémunération souhaitée à HENKEL FRANCE DRH BP 119 - 92220 Bagneux sous réf. M 805.

IMPORTANTE STE D'ENTREPRISE GENERALE D'ENSEMBLES INDUSTRIELS RECHERCHE

INGÉNIEUR

Ayant des connaiss. approfondies de la méthode PERT. Expérience industrielle préférable.

Connaissances de l'anglais souhaitées.

Ecrire av. C.V. sous référ. 2.372, GAUTRON Publ., 29, rue Rodier, 75009 PARIS, qui transmettra.

Groupe multinational (C.A. 850 millions nombre de personnes : 4 800) recherche

chef des services comptabilité

Il supervisera l'ensemble des Services comptables du Siège Social.
Le candidat sera diplômé de l'enseignement supérieur, et aura acquis 5 à 7 ans d'expérience professionnelle.

Si vous êtes intéressés, adressez-nous CV dét. et prétentions au Service 5579.

plein emploi 118 rue réaumur paris 2

offres d'emploi

PIERREFITTE
Grpe dyn. rech. pr son holding

DIRECTEUR ADM. ET COMP.

E.S.C. ou équiv., D.E.C.S. seuls, 3 ans min. expér. dans fonction.
MISSION :
— Diriger important service ;
— Etablir tableau de bord, sit. consolidation périodique ;
— Assister la direction ds ttes études jurid., fisc., financ., adm., inform.
Sér. réf. exig. Sit. d'av. ds Sté en progress. pr cand. compét. et réalisat. Rémun. en rapp. Adr. C.V. dét. et prét. à R.-B. Jais, 4, av. R.-Poincaré, Paris (16e).

Ecole contrat association ch. professeur mi-temps éducation physique P2 ou P3. Ecrire : Charles Péguy, 54, avenue de la République, Paris-11e.

H., 45 a. min. garç. de bureau, huissier d'étage ayant permis cond., quart. Etoile-Trocadéro. Tél. 727-12-90, h. b. pr rdez-vs.

POUR STE DE TRADUCTION 3 très bons traducteurs trilingu. angl. ou allem., 2e langue ital. ou néerland. Empl. stab. 8 h. 30 à 5, 13e mois. Avant. soc. Prét., C.V., photo ss no 027 à Unipresse, 26, r. 4-Septembre-2e.

INSTITUT GUSTAVE - ROUSSY, 16 bis, av. P.-V. Couturier, VILLEJUIF, recherche INFORMATICIENS (niv. Etudes supérieures) pour travailler sur application temps réel de gestion hospitalière. Ecrire avec C.V. au Service Informatique.

Important Groupe de Retraites et Prévoyance recherche pour PARIS

UN CADRE

destiné à seconder puis à remplacer le Responsable d'un Service de Prévoyance de 250 p. Ce poste doit évoluer rapidement vers une situation de CADRE SUPERIEUR
Conviendrait à candidat *H. ou F. min. 35 ans, de* formation supérieure, du niveau de la Licence en Sciences Economiques ou équivalent, ayant une expérience professionnelle confirmée dans une branche similaire ou dans les assurances ou dans la gestion administrative d'une Société de Services du secteur public ou privé.
Adr. lettre man. avec C.V. et photo à no 71.221, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

DISTRIBUTION SURGELES A DOMICILE

SOCIETE COMMERCIALE PARIS NORD
C.A. 9 MF + (participation dans Société plus impte) en phase développement

Chef Comptable

Pour DIRIGER Sce (4-5 pers.) COMPT. GEN., FACTURATION, STOCKS. Objectifs : mise en ordre, comptes mens. rapides. Contr. budgét. simple/efficace. Suivi comptes clients. INFORMATISATION (en 7-75).

— H. - Connaiss. pratiques INFORMATIQUE et C.B. ;
● INDISPENSABLE : 3 a. min. d'expér. de CHEF COMPT. DANS LA DISTRIBUTION (grossiste par exemple).

Lettre manuscr., C.V. détaillé, rémunération et photo (ret.), sous référence 3.026 à

sc sélection conseil 8, PLACE PEREIRE - PARIS 17e

IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION PARIS CENTRE

recherche

JEUNE ACHETEUR PRODUITS LAITIERS

EXPERIENCE VENTE

Connaiss. ds le domaine de la crèmerie exigées.

...B. 13 mois 1/2. Rest. d'ent. Nombreux avantages sociaux.

Adr. C.V., photo et prétentions sous le no 1.319 B
BLEU 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui trans.

Groupe International de réputation mondiale recherche pour ses établissements 80 kilomètres NORD DE PARIS

UN JEUNE INGENIEUR

même débutant (A.M., I.N.S.A., I.E.I.). Très bne connaissance de l'anglais indispensable.

Une période de formation aux méthodes et techniques de l'entreprise le préparera à des postes de responsabilité.

Ecrire avec C. V. manuscrit et photo réc. (ret.) en indiquant prétentions, no 87.463, Publicité ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transm.

Filiale d'un groupe industriel important recherche pour les services INTERIEURS de son établissem. de la banl. d'ARGENTEUIL (95)

2 AGENTS TECHNICO-COMMERCIAUX

— de formation technique de base ;
— ayant acquis une certaine expérience professionnelle.
Formal. commerciale assurée.
Postes exclusivement SEDENTAIRES.
Evolution de carrière possible avec *responsabilités*.

Adresser candidature avec C.V., photo, prétentions, no 63.449, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPTE SOCIETE PETROLE recherche pour mission 15 mois

CADRE COMPTABLE

pour assist. chef de comptabil. dans les différents domaines comptables.

Grande compétence et longue *expérience requises.*

Lieu de travail : Chps-Elysées.

Adresser C.V. manuscrit, photo (retour), et rémunérations souhaitées sous le no 669-B à :
BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

SOCIETE DE CONSEIL EN COMMERCE INTERNATION.
recherche
ADJOINT AU DIRECTEUR
HEC, ESSEC, ESCP ou équiv., débutant : 24 ans minimum. Anglais et espagnol courants. Célibataire.
Voyages six mois par an monde entier.
Ecr. av. C.V. : UNIMARKET, 4, rue Lyautey, 75016 PARIS

Ecole Notre-Dame de Bury MARGENCY (95) contrat association demande PROFESSEUR SCIENCES - PHYSIQUES. Téléph. Directeur : 959-30-87.

Société Leader. Secteur Optique *recherche*

ADJOINT DE DIRECT. COMPTABLE

Ce cadre sera chargé

— D'analyser les circuits d'informations et les méthodes comptables.
— D'établir des procédures internes de contrôle.
— D'assister au développement des systèmes informatiques de gestion : des achats, des stocks, des immobilisations et de la comptabilité analytique usine.

PROFIL DU CANDIDAT :

— 28 ans minimum.
— Bons contacts.
— Sens du travail en équipe et créativités.
— Expérience confirmée en organisation administrative et gestion comptable.

Carrières prometteuses dans groupe en expansion pour élément dynamique.

Envoyer C.V. manuscrit, photo à L. DEVILLY, Essilor International, 7, rue de la Liberté, 94-Joinville-le-Pont.

Groupe International de réputation mondiale rech. pour ses établissements 80 km NORD DE PARIS

UN JEUNE INGENIEUR

— A.M., Centrale, SUPELEC.
— Anglais courant.

Une expérience de deux années dans le milieu automobile serait très appréciée.

Ecrire avec C.V. manuscrit et photo récente (ret.) en indiquant prétentions No 87.463, Publicité ROGER BLEY, 101, r. Réaumur, 72002 PARIS, q. tr.

Parfums Caron rech. pour son président Secrétaire - direction, connaissance parfaite bilingue français-anglais avec sténo, tr. bne not. calcul. 3 a. expér. Age min. 26 ans. Adr. C.V. manusc. avec prétentions et photo Parfums Caron, 104, rue de Richelieu, Paris-2e.

EFFOR

Groupement formation continue rech. ANIMATEURS pour cycle technique nettoyage indust., exp. profession ou formation requise. Adr. C.V. + photo, 19, avenue Gourgaud, 75017 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE DISTRIBUTION PHARMACEUT.
recherche
pour son Centre Informatique ;

ANALYSTE PROGRAMMEUR ET PROGRAMMEUR CONFIRME

Connaissances matériel I.C.L. appréc., langage plan COBOL.

Adr. C.V. manuscrit et photo, DISTRIPHAR, Service Personn., 15-17, rue Cler, PARIS (7e).

UNE ENTREPRISE DE PRODUITS CHIMIQUES

solidement implantée en Europe recherche son

DIRECTEUR FRANCE

IL GERE L'AFFAIRE ET PARTICULIEREMENT DIRIGE L'ACTIVITE COMMERCIALE.

Fort vendeur, il a une formation de haut niveau HEC, ESCP ou ingénieur chimiste qui se serait tourné vers la vente.

Il a une solide expérience de la commercialisation des produits de base pour l'industrie.

Les directeurs intéressés adressent leur dossier de candidature sous référ. 2.747 M/DYLL à EMPLOIS ET CARRIERES, 30, rue Vernet, 75008 PARIS.

BEICIP - Ingénieur Conseil pétrole, pétrochimie recherche pour son service Bibliothèque et Développement Informat.

PERSONNE dynamique et organisée, formation scientifique, quelques années expérience. Anglais exigé. Envoyer C.V. à BEICIP, service Personnel, réf. BID, 366, av. Napoléon-Bonaparte, 92 Rueil-Malmaison

cours et leçons

Anglais résid. Paris-15e, accent et vocab. donne cours 35 F/h. Tél. : 577-18-18.

L'anglais rapide, prof. d'origine, cours intens. 225-96-60, le soir.

autos-vente

Particulier vend 1301 Spécial 74 12.000 kilomètres, prix Argus. Tél., après 19 heures, 204-74-87.

VOITURES DE DIRECTION

AUDI 80, AUDI 100, COUPE 100 S, RO 80.

Modèles réc. Faible kilométrage. Garantie 6 mois.

AUDI NSU
AUDI NSU
Direction Après-Vente
20, rue Barrault, PARIS-13e.
Téléphone : 589-43-86.

emplois féminins

Nous sommes un groupe industriel "de pointe" (nombreux cadres). Le directeur de nos installations à **SAINT-CLOUD**, cherche une

secrétaire de direction

Elle organise le travail d'un petit secrétariat et le dirige en déchargeant son directeur de ses soucis administratifs. Elle a des relations fréquentes avec tous les services.
Age 35 ans minimum ; formation secondaire, B.T.S.S. ou équivalent ; 10 années d'expérience dans des situations d'autorité. L'intérêt humain du poste est important.
Les secrétaires intéressées, envoient leur dossier de candidature (ss réf. 337 M) à Mlle R. GENSINGER.

CARRIERES FEMININES
10, RUE ROYALE, 75008 PARIS




LA SOCIETE DES

SUPERMARCHÉS DOC

poursuivant une politique sociale de progrès recherche

UNE ASSISTANTE SOCIALE

D.E.

Ce poste convient à une candidate confirmée qui saura donner au service social de l'entreprise (effectif 2.000 personnes) une impulsion nouvelle.
Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à Sté S.M.D., Service du Personnel, 17, avenue de la Résidence, 92160 ANTONY.

IMPORT. STE PORTE CLICHY recherche
— UNE SECRETAIRE sténodactylo bilingue anglais ;
— UNE DACTYLO archiviste, notions anglais.
Envoyer C.V. et prétentions à no 8.728, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, PARIS (11e).

LABORATOIRES

MERCK SHARP & DOHME

filiale de l'un des tout premiers laboratoires pharmaceutiques mondiaux.

LA SECRETAIRE DU PRESIDENT DU GROUPE venant d'être promue

NOUS RECHERCHONS POUR LA REMPLACER

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION BILINGUE FRANÇAIS-ANGLAIS

Nous demandons pour réussir dans ce poste :

— une expérience dans un secrétariat de Direction Générale ;
— une parfaite maîtrise de la sténo française et anglaise.

Nous lui proposons :
— une fonction dans un groupe lui permettant une perspective de carrière ;
— un salaire élevé ;
— des avantages sociaux importants ;
— un cadre de travail moderne et agréable.

Envoyer votre lettre de candid. avec curriculum vitae et photo. MERCK SHARP & DOHME CHIBRET, Direction du Personnel, 3, avenue Hoche, 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIES GRAPHIQUES recherche d'urgence pour son siège à Paris

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

CONFIRMEE
Sérieuses références exigées. Envoyer C.V. à Mlle Vigouroux BRODARD et TAUPIN 6, place d'Alleray 75015 Paris.

FILIALE DE SOCIETE ESPAGNOLE
Siège zone Versailles

recherche pour SEPTEMBRE

SECRETAIRE DE DIRECTION BILINGUE FRANÇAIS-ESPAGNOL

Ecrire avec C.V. *et prétentions* No 72.997 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CADRE DE DIRECTION d'un groupe important retraite et prévoyance recherche

SECRETAIRE-STENODACTYLO

titulaire BAC ou B.T.S. ou secrétariat médical, etc. Situation stable.
Sem. 5 jours, avant. sociaux. Restaurant libre-serv. 727-13-89.

URGENT
Société d'Electronique filiale Thomson C.S.F. Recherche

J.F. AIDE-COMPTABLE

pr trvx variés, lieu de travail près métro Cité-Universitaire. Se présenter l'après-midi de 14 h. 30 à 17 heures à : SAPHYMO-STEL 51, r. Amiral-Mouchez, Paris-13e.

LA VERRIERE
SECRETAIRE STENO parfaitem. bilingue anglais serv. commerc. tr. actif. Doit être vive, intelligente et habit. près gare Montparnasse ou sur ligne Versailles. Téléphone pr rz-vs à SERGANE. 387-62-97.

Pour un poste à pourvoir importante société recrute pour son siège social à PARIS

STÉNODACTYLO CONFIRMÉE

Pour travaux secrétariat de Direction :
● suivi dossiers,
● participation effective à contrôle courrier.
Age souhaité : minimum 25 ans.

Rémunération en fonction expérience basée sur 13 mois 1/2.

Envoyer lettre et C.V. manuscr., rémun. act., ss réf. 27.491 M à :
I.C.A. 3, rue d'Hauteville, 75010 PARIS, q. tr.

POUR PARIS-1er recherchons :

1) SECRETAIRE DE DIRECTION

minimum 35 ans
Capable d'assumer responsabilités. Connaissances marketing et planning.

2) SECRETAIRE BILINGUE OU TRILINGUE

anglais si possible allemand - minimum 30 ans POUR Service recrutement de Personnel.

Travail un samedi sur 3 de 9 à 11 h. - 5 sem. de vacances - 2 en hiver, 3 en été sauf du 1er juin au 10 août 13 mois 1/4.

Adress. C.V. photo, prétentions en précisant le poste souhaité à - No 72.396 CONTESSE Publ. 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

Société recherche AIDE COMPTABLE débutante ayant de bonnes connaissances de dactylographie. Demande manuscrite à S. E. E. C., M. Viot, 68, rue Jouffroy, 75017 Paris.

Organisation juridique recherche 1o Secrétaire très expérimentée ; 2o Bonne sténodactylo, connaissances termes juridiques non nécessaires - Téléph. 233 56 34

formation profession.

Institut éducation permanente rech. FORMATEURS (TRICES) toutes disciplines, pour format. continue des adultes. Expérience exigée. Ecrire + C.V. détaillé. M. MARETTE, 24, avenue de la Porte-de-Vincennes, PARIS - 12e.

proposit. com. capitaux

Importe Société d'informatique recherche d'urgence CAPITAUX. Ecrire à No 15.383 P.A. SVP, 37, r. du Gal-Foy, 75008 Paris.

Société emprunte 150.000 à 15 %. Garant. notar. Tel. : 346-56-52. M. FRAYT, 42, rue Sibuet, 12e.

A vendre Société travail temporaire en pleine expansion située à Paris. Ecrire : M. DUVAL, 124, bd Magenta, PARIS - 10e.

Importante Société Immobilière recherche CAPITAUX Garantie hypothèque sur immeubles appartenant à la Société Apports minimum : 200.000 F. Intermédiaires s'abstenir. Téléphoner : GIRPA 325-25-25.

AFF. de DISTRIBUTION en expans. rech. ASSOCIE pour CO-DIRECT. apport 140.000 TRANSNORD, TÉL. 687-40-84.

occasions

Achat - Vente tous bijoux, brill. Argenterie PERRONO 4, Chaussée-d'Antin, OPERA ; 37, av. Victor - Hugo, ETOILE.

SOCIETE INTERNATIONALE recherche beaux mobiliers, objets, tableaux toutes époques. A partir de 10 h. 508-40-03.

BEAUX LIVRES
Achat comptant à domicile
Cours le plus haut MER. 26-73

demandes d'emploi

DIRECTEUR MARKETING

38 ans

Formation supérieure : Licence
Diplômes de l'Institut de Psychologie
Institut d'Administration des Entreprises

Expérience :
1 - Marketing grande société de services ;
2 - Consultant ;
3 - Agence de publicité (nombreux marchés).

Cherche :
Direction Marketing ou Direction Générale.

Ecrire no 7.173 « LE MONDE » Publ.
5, rue des Italiens — 75427 PARIS.

Chef Studio dessin, créateur PUBLICITAIRE rech. poste chez annonceur. Ecrire M. ROLLET, 34, r. Balard, 75015 PARIS.

J.F., 26 a., M.A. hist. de l'art, lic. angl., parf. bilingue, 2 a. Canada, 2 a. ens. G.-B., ch. sit. Paris, province, étrang. 325-59-95. Assémat, 5, r. Lhomond (5e).

Maison P. à P. suisse cessant activités France, recommande son Directeur Général, référ. morales profession. 1er ordre, excell. organisat. et administr., relat. et client. Import. pour création ou dével. aff. sérieuse, ttes propos. étudiées. Ecr. 63.197, Press, 31, bd Bne-Nouvelle (2e).

AMERICAINE, 26 ans, excel. connais. franç., expérimentée, cherche place traductrice. Ecr. No 78.509, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

CADRE H., 41 a., niv. B.P. 49, cherche place stable chef compt. Ecr. No 1.733, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

JEUNE DIRECTRICE, 44 ans, Dynam., très bonne présentation, cessant affaire Prêt-à-porter, 12 employés, très au courant collect., croquis catal. Contacts clients, rlat. publ., présentant très sér., garant. Libre rapid. Cherche poste Paris avec responsabilités. Etudierait toutes autres propositions. *Ecr. No 1.280 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

Secrétaire Direction 8 a. expér. biling. angl. Etudes S. secrét. complet, rech. poste banl. Ouest proche St-Lazare. Ecrire No T 060.287 Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, q. tr.

ANIMATRICE. Fin cycle CAPASE. 4 ans exp., ch. poste option anml. socio-cultur., rech. ou formation. Ecr. No 1.336 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Etude droit cherche travail plein temps octobre. 870-88-58.

CADRE FRANÇAIS HAUT NIVEAU
INGENIEUR POLYVALENT CELIBATAIRE

DIRECTEUR D'EXPLOITATION ET DIRECTEUR GÉNÉRAL

● De très importantes société d'Outre-Mer ;
● Grande expérience conduite des hommes et des négociations à tous niveaux ;
● Dynamique, excellents contacts humains ;
● Anglais parlé couramment.
RECHERCHE POSTE PREFERENCE OUTRE-MER OU FRANCE, CENTRE, OUEST, SUD-OUEST.
Ecrire no 1.329, « le Monde » Publicité. 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Jeune homme 25 ans, cadre administratif, lic. sc. éco., 2 ans expér. secrétaire général, ch. poste respons. France ou étrang. No T 60.390, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

J. H. 29 ans, lic. physique + C.E.S. ondes et vibrations et C.E.S. électron., 5 a. d'enseign., voulant se reconvertir ds l'industrie électroniq., ch. poste ds société électronique. Accepter. province si logement assuré. — Ecr. no 1.221, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Chef de projet, 7 a. exp. I.B.M. 360 - 70 C.I.I. lang. Cobol, Ass., conn. compt. paye organis. et syst., ch. responsab. — Ecrire no 78.965, Régie-Presse, 85, rue Réaumur, PARIS (2e), qui tr.

Licenciée ès sciences économ. gestion, 26 ans, expérience, recherche poste avenir gestion administrative ou financière. — Ecr. no T 060.347, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Hme 32 a., niv. D.E.C.S., 6 a. exp., rech. poste chef comptable ou directeur fin. administ., libre immédiat., déplacem. poss. Ecr. M. Lassalle, 47, bd Magenta-10e.

30 a., secrét. de direction bil. *anglais cour., connaiss. allem.* Etudes supér., ch. sit. d'avenir. Ecr. no 1.345, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 27 ans, lic. droit des aff., droit immob., sauf contentieux. Ecr. no 1.341, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ÉDITION PRESSE PUBLICITÉ

CADRE SUPERIEUR DIRECTION
43 ans. Expérience complète édition, presse, publicité, cinéma.
Compétence polyvalente. Direction, Production. Promotion, Ventes, droits annexes, cherche poste à responsabilités. Libre de suite
Ecrire No 78.644, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

MATRISE DE GESTON

J.F., 24 a., bon niv. angl. Libre imm. Exp. 1 an Sté Exp.-Compt. ch. poste de collaboration avant rapport à la gestion. PARIS ou proche Banlieue. Ecrire E. ADAMS, 20, r. Marc-Seguin, 75018 Paris.

CADRE DE L'EDITION

J.F., 33 ans, lic. hist., géogr., dipl. cartographie, 18 a. expér. rédact., public., rev., tourisme ; rapide, méthodique, étudierait toutes propositions Paris. Ecr. no 7.217, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 35 a., 2 ann. lic. droit, sér. réf., ch. pl. ds admin. Paresys, 79, r. Saint-Blaise, Paris (20e).

CHIMISTE ORGANICIEN

— Docteur 3e cycle et licencié en Sciences.
— Jeune et dynamique.
— Grande expér. en synthèse organique (laboratoire et pilote).
— Ayant le sens de la respons.
— *Parlant et écrivant plusieurs langues.*
Recherche poste important dans la région parisienne.
Ecr. no 1.172, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. 27 ans PSYCHOLOGUE

expérience enseignement et recrutement cabinet Conseil ch. pl. stable. Lib. Imméd. Ecr. J. LOUIS, 44, av. J.-Jaurès, 75019

CADRE homme 38 ans

Diplômé sciences éco., sociologie et urbanisme.
Expérience, chargé études économiques et commerc
Bonne capacité adaptation.
Etudierait proposit. toute branche pour fonctions susceptibles développement
Ecrire sous le numéro 1.348, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Diplômé E. D. C. 1974 cherche poste assist. marketing à Paris. Téléph. 306-54-69.

Cadre, 32 a., ét. sup., Ec. Sup. d'Appro. Angl., conn. informatiq. 6 a. exp. approv., prév. budget cherche poste

RESP. APPROV.

Rég. Paris. Prét. 80.000 F/an. Ec. G. AJACA, 30, r. Borrego-20e.

J.F. SECRETAIRE DIRECT.

22 ans, libre 1er octobre.
— Anglais commercial et litt.,
— Sténo anglaise,
— Licence d'allemand,
— Initiatives et sens des responsabilités, rech. situation stable dans entreprise PARIS ou banlieue Saint - LAZARE.
Ecr. No 6.563 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE AVOCAT
2e année, cherche collaboration temps complet ou mi - temps. Ecrire JAROT, 241, rue Saint-Martin, Paris-3e qui transmettra ou tél. : 567-61.44.

Pour gérer au mieux votre service informatiq. (IBM3 disque), il vous faut quelqu'un de jeune, dynamique, entreprenant, qui assume ses responsabilités et a de l'expérience.
Peut - être l'avez - vous déjà ? Sinon, je suis votre homme. Si vous le désirez, je serai votre collaborateur à partir du 1er novembre.
Ecrire BOS, 16, avenue H.-Prost, 95200 SARCELLES.

INGENIEUR ELECTRICIEN - MECANICIEN
Option Electrotechnique
25 ans - langue anglaise - cherche situation stable et d'avenir.
M. PATRICK CHAUMIEN, 99, rue de Flandre, Paris (19e).

Jne f. 30 a., libre de suite, ch. empl. institutrice pr handicapés. Ecr. no 7.223, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Suite restructuration européenne

DIRECTEUR GENERAL

filiales françaises groupe U.S.A. INGENIEUR A ET M, 46 ANS. Expérience biens d'équipement France et Etranger
Marketing, Technique, Production, Administration et finance. Disponible pour poste PARIS 4e trimestre 1974.
Ecr. No 7.191 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE ADMINISTRATIF

Gest. financ. compt. et admin. 2 ans d'expérience ds bâtiment. Prod. industr. cher. situation simil. dans bâtiment, alimentat. ou loisirs, province ou O. M. Anglais parlé et écrit.
Ecrire ACEP, 113 bis, avenue Ch.-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

Cadre administratif, 2e certificat comptable, ITG gestion du personnel, prévision, sélection, embauche, budget, statist., format. cont., promot., inform. hygiène et sécurité, service social, service paie, relat. délégu. du personnel, C.E., syndicat, autorités civiles, 15 ans expérience, cherche emploi similaire, libre de suite. Ecrire sous le no 1.306 à : « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEF DU PERSONNEL

43 ans, expérience dans branche métallurgie, industrie chimique et compagnie aérienne. ...ch. poste similaire ou adjoint dans grande entreprise. Ecrire No 72.317 Contesse Pub. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS et des RELATIONS HUMAINES
49 a., posséd. 25 a. référ. dans grandes unités de production. Long. expér. des problèmes de Gestion, Administration, Droit du travail, Recrutement.
Gde habit. des négociations av. organismes syndic. et extér.
ch. DIRECTION de PERSONNEL ou ADJOINT dans Entreprise Paris ou prov. Libre tr. rapid. Ec. No 72.919, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

TECH. SUP. CAOUTCHOUC
24 ans, I.F.C., prom. 73, ch. poste à l'ETRANGER. *Afrique N. S., Asie, Amér. N. S.* Ecr. BROCHARD Paul, 151, av. P.-V.-Couturier, 94250 GENTILLY.

J. Fme, 26 a., lic. hist., connais. angl., étud. ttes prop. Chartier, 94, av. Aubert, 94300 Vincennes.

POLYTECHNICIEN, 2 ans expérience informatique gestion, M.B.A. de Stanford, D.E.C.S. ch. poste responsabilité dans direction financière comptable ou informatique à Paris ou Montpellier. Ecr. HAVAS PARIS 62, r. Richelieu, 75002, no 361.

Ingénieur électricien, 25 ans, diplômé de l'Ecole Polytechnique de Milan, franc., angl., italien, allem., dégagé O.M., ch. situat. Ingénieur débutant. Fabrication ou Technico - Commercial dans l'industrie. SAMET, 3, allée d'Andrézieux, PARIS (18e), ou tél. après 18 h. 30 : 252-10-15.

CADRE COMMERCIAL
30 a., étud. sup. + CESMA DIRECTEUR COMMERCIAL PME filiale groupe anglais. Expér. vente textile hypermarché, rech. poste offrant responsabilités au sein entreprise dynamique. — Ecrire MARC GRENOT, 5, rue A. - Chabrières, 75015 PARIS.

CADRE HAUT NIVEAU

Ingénieur diplômé, 46 ans, expérience technique, gestion, commercial.
Dynamique, réalisateur, bon contact humain et ayant la pratique de la négociation au niveau direction sociétés et administrations.
Anglais, espagnol.
Cherche à s'intégrer dans équipe de direction d'une société fabriquant ou distribuant des produits industriels comme

DIRECTEUR COMMERCIAL

ou
responsable développement produits nouveaux.
Région parisienne - Libre rapidement
Ecrire No 1.344, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris, qui transmettra.

J. F., 30 a. exp. secrét. direct. opér. et secrét. gén. ds industr. Conn. gest. contrôle budg. Angl. moyen. Ch. poste secrét. direct. Ecr. No 1.337 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGENIEUR Civil, 50 a., diplômé de Université Anglo-Saxonne, nationalité française ch. emploi Génie Civil France-Etranger. Ecr. HAVAS NICE 0648.

J. H., 25 ans, lib. O. M., titul. MAITRISE SOCIOLOGIE, ch. emploi dans dom. relat. soc. service personnel formation. Préf. Sud-Est. Ecr. HAVAS TOULON 17264.

E.S.S.E.C., 30 a., angl., espagn. courants, 6 ans, expér. gestion *et animation commerciale.* Etudie toute proposit. sur Toulouse, Midi-Pyrénées. Ecr. no 78.542, REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui tr.

Polytechnicien Ponts, 25 ans, ch. poste Paris ou Marseille 20 à 30 h. par semaine. Ecrire no T 60.339, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e q.t.

Jne femme 23 ans sténodactylo, expér. 2 ans bil. roumain, ch. emploi stable Paris lui permettant exploiter ses capacités. Téléph. 355-48-54.

Hme, 28 ans., responsable achats pour l'Europe dans une firme américaine, ayant 5 a. expér. rech. situation similaire dans l'industrie. Ecr. no 51.709, P.A. S.V.P., 37, r. Gal-Foy, Paris-8e.

J.H. 24 a., 2 a. pratiq. vente, E.C.P. 71, rech. poste vente prod. *industr. pour France* ou export. - Anglais et espagnol. Disponible de suite. — Ecrire à no 9.524, SPERAR, 75, Champs-Elysées, PARIS (8e), qui trans.

DIRECTEUR DU PERSONNEL

devant quitter prochainement Sté multinationale filiale groupe international de premier ordre
habitude des affaires
sociales, humaines (relation avec personnel, syndicats), pratique méthodes modernes formation, 16 années dans fonction, groupes multinationaux. Formation supérieure, Droit, Sup. Co., Certificats (administr., gestion, informatique, organisation), recherche *DIRECTION PERSONNEL - RELATIONS SOCIALES - HUMAINES.*
Ecrire No 8 646, COFAP, 40, rue Chabrol, 75010 Paris.

CONTROLEUR GESTION

ou Direction administr. financ., comptab. E.S.C., D.E.C.S., I.C.I., 10 ans exp., cherche situation. Ecr. no T. 60.381, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Actuellement en poste au sein d'une société de produits de gde consommation en qualité de *RESPONSABLE DU SERVICE COMMERCIAL*, 32 ans, format. Supér. (D.E.S.E. Option Gestion d'Entreprise), expér. de l'organisation et ds tous ses aspects de services commerciaux. Je désire progresser et le recherche poste de

DIRECTION DE MARKET. OU DE DIRECTION COMMERCIALE

Ec. no 72.664, Contesse P., 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

H. CADRE 33 a., dipl. enseign. sup., expér. jurid. administr. et contentieuse, habitude des relations av. administrations, sér., réf., rech. situat. à Montpellier ou région voisine. — Ecrire à no 72.626, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J.H. 27 a., niv. bac angl. parlé, ... recherche situation

BANLIEUE OUEST

court déplacement accepté. Etudie toutes propositions dévelop. les contacts humains ainsi que les responsabilités. Ecr. No 6.562 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 24 ans, dég. O.M., capacité en droit + institut de droit des affaires de la faculté de droit de Paris, ch. stage chez conseil juridique et fiscal. — Ecrire no 87.369, Pub. ROGER BLEY, 101, r. Réaumur, 75002 Paris, q.t.

MAROC
CADRE FRANÇAIS

implanté CASABLANCA
Libre 31 décembre 1974
Désirant rester au Maroc
ETUDIERAIT TOUTES PROPOSITIONS.
Références et expérience dans gestion commerciale et technique.
Ecrire no 1.312, « le Monde » Publicité
5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

PUBLICITAIRE

COMPLET
Chef de Publicité confirmé 10 ans d'expérience agences. Excellent concepteur-rédacteur. Libre immédiat. ch. poste de

CHEF DE PUBLICITE A MI-TEMPS

Ecr. no 1.353, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Comptable ch. trav. jusqu'à fin nov. S'adr. M. Spire Ph., 19, r. Alfr.-de-Vigny, 95600 Eaubonne.

Journaliste camerounais, 27 ans, lic. lettres et socio., dipl. instit. franç. de presse, ch. poste rédacteur presse quot. ou périod. Ecr. no 6.564, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE EXPORT

29 a., lic. Sc. Eco+DES+IAE. 3 a. marketing international. ét. de march., prospect., négoc., anglais courant + espagnol. Liberté de mouvements. Etudie propos. France - étranger. Ecr. no 1.313, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEFS D'ENTREPRISES

L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI
vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes :
— INGENIEURS TOUTES CATEGORIES ;
— CADRES ADMINISTRATIFS et COMMERCIAUX ;
— JOURNALISTES (presse écrite et parlée).

CADRE SUPERIEUR. — 35 ans - Docteur en Droit - Diplômé sciences Po. et I.A.E. - Français, anglais, italien courant - Expérience marketing international - Gestion - Conseil financier tant en France qu'à l'Etranger.
RECHERCHE : direction d'une filiale à l'Etranger.

DIRECTEUR FINANCIER ET SECRETAIRE GENERAL. — 11 ans en Australie pour un important groupe financier, plus 4 ans en EXTREME-ORIENT - Expérience du droit ANGLO - SAXON.
RECHERCHE : poste de responsable EUROPE, AUSTRALIE ou EXTREME-ORIENT.

INGENIEUR ETUDES OU TRAVAUX C.N.A.M. + I.C.H. — Architecture, Construction, Habitat - 40 ans - 14 ans Cabinets Architecture dont : 3 ans Chef d'Agence, 3 ans Directeur de Travaux d'une Société.
RECHERCHE : fonction responsable d'études, de travaux ou chargé d'affaires dans le domaine de la Construction ou de l'Habitat.

CADRE COMMERCIAL. — Grande expérience négociations secteur immobilier ; clientèle Entreprises et particuliers haut niveau.
RECHERCHE : poste à responsabilités. (Branche indifférente.)

AGENCE SPECIALISEE DES INGENIEURS ET CADRES,
12, rue Blanche, 75436 PARIS, CEDEX 09.
Téléph. : 280-61-46, Poste 38.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,52
REPRESENTAT. : Demandes	13,00	14,91
Offres	27,00	31,52
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" (2 col.) minimum 15 lignes de hauteur	35,00	40,86

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	21,00	24,51
AUTOS — BATEAUX	21,00	24,51
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	21,00	24,51

L'immobilier

exclusivités

constructions neuves

AUX PORTES DE PARIS - 94-SAINT-MAURICE
« Résidence du Manège »
121-125, rue du Maréchal-Leclerc,
près du Bois de Vincennes - R.E.R. station Joinville
IMMEUBLE GRAND CONFORT - Jardin, parking
2 à 5 PIÈCES
Prix définitif - 80 %.
LIVRAISON FIN 1974.
APPARTEMENT MODELE : lundi, jeudi, samedi et dimanche, de 14 h. à 19 h. - Tél. : 893-19-82.
PIERRE BARON S.A., 36, r. Copernic, 75116 PARIS. Téléphone : 553-21-39.

appartements vente

Paris

2e - PR. BANQUE de FRANCE (Métro BOURSE)
Dans un magnifique immeuble de caractère, restauré entièrement, vide-ordures, interphone, 4 mètres de hauteur de plafond, STUDIOS, 2 ET 3 PIECES, avec loggia et duplex décorés et aménagés très grand standing. Investissement de très grande qualité et d'avenir.
LE PROPRIETAIRE - GIRPA : 325-25-25 + 56-78.

RUE GUERSANT
Stud., tt conft, idéal placement. CIABA : 720-66-66.

VUE N.-DAME ET JARDINS : 75 M2, GRENIER DUPLEX lux. Pr. St-A.-des-Arts. - ODE. 95-10. IMMEUBLE CARACTERE.

QUARTIER LATIN. - PLACEM. Studios, 2 Pièces, rénov., lux. ODE. 95-10.

XIXe - QUAI DE LA LOIRE (Me LAUMIERE)
Face bassin, en plein essor, sans intermédiaire, nous vendons dans un immeuble refait à neuf : 35 STUDIOS (différentes surfaces) aménagés et décorés, tout confort, kitchenette équipée, S. de B. carreée, wc, moquette, tapisserie. Prix, placement et rentabilité sans précédent.
Gestion et location assurées.
LE PROPRIETAIRE - GIRPA : 325-25-25 + 56-78.

XIIe - PRES GARE DE LYON, DANS UN STYLE MARAIS PRESERVE - NOUS VENDONS DIRECTEMENT DANS QUATRE BEAUX IMMEUBLES RESTAURES AVEC UN SOIN PARTICULIER ET GRAND STANDING DEUX ASCENSEURS, VIDE-ORDURES, INTERPHONE, ET COUR AMENAGEE FONTAINE, FLEURS, ARBRES : 87 STUDIOS ET DUPLEX DE CARACTERE (POUTRES APPARENTES) - AMENAGEMENT ET DECORATION DE PRESTIGE PAR DECORATEUR (SALLE D'EAU CARRELEE, WC, KITCHEN. EQUIPEE, MOQUETTE, TISSUS, PEINTURE).
PLACEMENT ET RENTABILITE EXCEPTIONNELS ET SANS SOUCIS.
GESION ET LOCATION ASSUREES.
GIRPA : 325-25-25 + 56-78.

36, avenue Mathurin-Moreau, récent 3 Pces, tt cft. Sur place, 14 à 18 h., mercredi 25 septemb.

12e, Me DUGOMMIER. Splend. Imm. P. de T., liv., 2 ch., S. de B., wc sépar., chff. cal, 4e étage. URGENT. 215.000 F. - 628-79-48.

XIe - RICHARD-LENOIR (PR.) Imm. récent, bel appart. 88 m², parking : 285.000 F. - 522-42-14.

ALMA - RUE FREYCINET Imm. neuf, très grand standing, appt 3 Pièces princip., 112 m², 766.000 F. — Tél. : 522-42-14.

PARC DES PRINCES
S/jard., 3e ét. ss vis-à-vis, spl. appt mod. 190 m², réc. + 3 ch., 2 bs, 2 wc, office, cuis., chbre serv., gar., parfait état. Prix : 850.000 F. Vis. mardi, mercredi, 13-17 h., 54, rue de la Tourelle. Renseignements : 824-61-88.

S/LUXEMBOURG
Gd stud., 42 m², 3e ét., chemin., gde cuis., s. bns. T. : 633-63-63.

NATION Très bel immeuble Tapis escalier
Gd 4 pièces, tt cft, 101 m² réels, chauff. cent., état impecc., tél. Crédit poss. Urgent. - 343-32-67.

SEVRES-BABYLONE
Imm. tt confort. VASTE APPT **8/9 P.** 2 sal. bains, sal. eau. TEL. 244 m2. SENEZE - 331-68-80

RUE DES BOIS **19e**
Propriét. vd direct. dans immeuble 69, bel appart., dble living, chbre, cuis. équipée, s. de bains, wc séparé. Nombr. placards, 62 m² + terrasse privative. Prix 217.000 F. Tél. 225-14-88.

Ds Rez-de-chaussée d'immeubles entièr. rénovés, Propriétaire vend plusieurs magnifiques BOUTIQUES en pleine activité dans divers quartiers en plein essor et privilégiés
20e Me AVRON proximité NATION
7e Me VANEAU (Près Bon Marché)
15e RUE SAINT-CHARLES Très mignonne boutique
Trois secteurs très commerciaux et très recherchés.
Au choix bail de 9 ans ou bail échu. Références et garantie exceptionnelles.
Très gros rapport et investissement d'avenir.
GIRPA - 325-25-25 + 56-78

IDEAL PLACEMENT.
NATION Propriétaire vend **STUDIO** cuis. équipée, wc, salle de bains, moq., chauff. ref. neuf. 59.000 F crédit possible. - 255-91-30.

16e Pr. AV. BUGEAUD. Imm. p. de t. Somptueux appt, gde récept. + 4 ch., 3 bs, 2 ch. serv. Px 1.100.000 F. LAB. 13-09.

RUE CAVALOTTI (18e) - Beau **4 P. = 80 M²** entrée, cuis., bains, w.-c., chauff. cent., tél., 1er ét. s/rue. Excell. imm. 1900. Px 250.000 F. Crédit. - 627-78-52.

locations meublées

Offre

Pr. Bd ST-GERMAIN. 4 p. tt cft tél., 2.000 F net. 566-80-31

locations non meublées

Offre

GARE DE LYON. BEL APPT, 6 P., TEL., imm. stdg, 5e étage, asc. poss., prof. lib. - 704-88-18.

16e-ORTF, Lux. stud., tt cft, tél. 1.100 F + charges. - 256-13-29.

MARAIS. Ds hôtel classé, 3 P., tt cft, cuis. installée. 628-55-69.

bureaux

BASTILLE. Propr. loue direct. : IMM. ADMINISTR. OU CCIAL, 3.200 M2 en 1 OU 2 LOTS, ent. rénové, climat., équipem. intérieur au gré du preneur, bail 3, 6, 9. LOYER EXCEPTIONN. BAL. 66-10.

locaux commerciaux

200 F LE M2 ANNUEL
BASTILLE
900 M² Immeuble commercial entièrement libre, bon état, à louer sans pas-de-porte. Bail 9 ans. Ecr. no 77.056, I.P.F., 12, r. de l'Isly, Paris-8e.

fonds de commerce

PERSONNEL TEMPORAIRE
Tr. forte expans. C.A. 73 : 3 M 4. Rapport 280.000 F. Px 600.000 F. **C.C.I.C.** 122, Champs-Elysées, Paris-8e - 359-81-52.

pavillons

BON 13e. Merveilleuse **MAISON** av. living, id. d'hiver cuis., bns, 4 ch., tél., jard., lux. atelier. Etat impecc. Tt le conft. 830.000 F. - Tél. 734-98-87.

villas

DANS LE PARC
MAISONS-LAFFITTE
proximité HIPPODROME
UNE BELLE VILLA
Selon les dernières normes confort isolation et en cours de finition.
365 M2 HABITABLES
Jardin boisé de 1.300 m²
Séjour 70 m² (cheminée) + salle à manger, 4 chambres + 3 S. de B., nombreux placards, dressing-room, vide-linge, vide-ordures, chauffage central.
Sous-sol éclairé, sous toute la maison, cave, possibilité chambre de service.
Mise à disposition : août 1974.
Dossier complet d'information :
S. P. E. I.
14, avenue F.-D.-Roosevelt, Paris-8e. ALM. 55-11, poste 258.

hôtels-partic.

AUTEUIL - CALME ABSOLU
Charm. mais. style angl., état parf., récept., 3 ch., 2 bns, petit jardin. LARGIER : ANJ. 02-97.

propriétés

Lys-Chantilly, 35 km. Paris, à vdre tol. propr. compr. s.-sol av. gar., cave, chauffer., r.-de-c. : entr., cuis., gd liv., gde terras., 1er ét. : 4 ch., 2 s. bs, wc, mais. de gardien, terrain de 4.500 m². Téléphone : 457-53-55.

JOUARRE
60 km de Paris, vallée Marne, impeccable, maison habitable de suite. Beau séjour, gde cuisine, 3 chbres, salle d'eau, wc. Dépend. Grange. Jardin 1.500 m². Prix total 130.000 F, avec 25.000.
CHARON 1, pl. Sainte-Beuve, La Ferté-sous-Jouarre Tél. 022-00-59 ou TUR. 26-76

viagers

Augmentez vos revenus, vendez en viager, rente index. Expert., gde discrétion. ETUDE LODEL, 35, bd Voltaire. Tél. : 700-00-99.

appartements vente

Paris

Av. Reille, imm. stdg, stud 34 m², box. 170.000 francs. - 589-49-34.

Direct sur bois VINCENNES : 3 P., cuis., S. de B., 780.000 F + box 20.000 F. - TUR. 97-61.

Parc Montsouris, b. 3 P., cuis., wc, bs, balc., chff. cal. 589-49-34.

VUE PANORAMIQUE
BUTTE-MONTMARTRE SUR PARIS, SOLEIL.
Grand 4 pièces, tt cft, prix : 480.000. — HUSSON : 255-66-18.

SEGONDI 874-08-45
16e - EXCEPTIONNEL
Ds b. imm. angle, tt cft. appart. caract., 3 nivx., 9 pces, possib. division, 270 m² + balc et terras. Vue panoram., soleil. Px total : 900.000 F, 6e ét., asc. de droite. Mercr. 25 de 14 h. 30 à 17 h. 30. 63, BOULEVARD MURAT.

121 bis, R. DE LA POMPE
Gd 8 p. tt cft. Visite mercredi 14 h. 30-17 heures ou SOL. 39-10.

PL. MONGE Immeuble ravalé
TRES CHARMANT 2 P. Entr., cuis., w-c, s. d'e., ch. cl. 132.000. Uniquement mercredi, 13-16 h: 15, RUE GRACIEUSE

GEORGE-V. Imm. récent, stdg. STUDIO TOUT CONFORT. Kitch. 192.000 F. - SUF. 42-06.

JUSSIEU Charmant 2 p., cft.
Poutres appar. 43 m2. Bon état. Raz-de-ch. CLAIR. JARDINET. SEGECO - 522-43-80

RESIDENCE DES ARTS
(Métro Saint-Michel)
STUDIOS gd conft Balcons
Restauration gd standg.
Ascenseur - Descenseur
Chauffage cent., circuit télév. intérieur. Ventilation mécanique contrôlée.
Téléphone possible.
Livraison fin septembre 74.
A PARTIR DE 132.000 F
CREDIT POSSIBLE 80 %
S. pl. 28, rue Saint-André-des-Arts (6e), tous les jours, même dimanche, de 10 hres à 19 hres. Tél. : 526-99-74.

15e PT MIRABEAU. 115 m2. Séj. dble, 2 chbres, cuis., bns, imm. tt conft, ch. serv. TEL. : 567-22-88.

Me JAVEL Imm. gd standing. Living + 2 chbres, belle c., bns marbre, 5e étage. Balc. Sol. 2 park. — 577-29-29.

Atelier d'artiste, 3 pièces en duplex. 190.000 F. 20 % compt possible. Mercredi, jdi, 14-18 h., 79, rue de Dunkerque, Paris-9e.

EXCELLENT INVESTISSEMENT en petits studios (Paris-17e). Crédit direct 50 %. Ecrire ou téléph. : CIMOBI, M. ROYER, 50, avenue de Wagram. Tél. : 924-76-65.

HOPIT. BICHAT, 2 p., c. cuis., ent., wc, s. bs, ch. c. impecc., 69.500 F - 628-75-68, le matin.

1er PROX. PL. des VICTOIRES 4 p. except., 140 m², duplex en rez-de-jardin. Etat parfait. 800.000 à débattre. - 544-22-29.

Placement exceptionnel studio 50.000 - 227-19-75.

Me LAMARCK, 4 p., ch. cent., asc. Prix 234.000 + petit crédit foncier. - HUSSON, 255-66-18.

JACOB. Imm. 18e s., joli gres., 115 m², très chic. - 742-82-44.

PARIS-7e
6, rue M.-de-la-Sizeranne, anciennement rue Masseran, à proxim. de la pl. de Breteuil, dans immeuble de standing, DU STUDIO AU 4 PIECES PRIX FERMES.
Livraison septembre 1974.
Vis. sur place mardi, vendredi, 14-18 heures, samedi 11-19 h. S.O.G.E.I., 331-65-61 +

IDEAL PLACEMENT
Propr. vend XVIIe VILLIERS, dans imm. rénové, lux. studio avec cuisine équipée, bs moq. A partir de 62.000 F. 828-02-74.

Etoile. Vue panoramiq., 9e étg., b. liv.+terrasse, chbre bs, 85 m², impecc., 550.000 F. 873-31-88.

SUR BOIS, BOUL. LANNES Luxueux 4 P., 2 bains, 110 m², r.-de-ch. avec jardin privatif. Etat impeccable. - 265-90-05.

MONGE
Immeuble récent, grand 4 p., tout confort. Facilités. MARTIN, Dr Droit, 742-99-09.

Vraiment EXCEPTIONNEL
Pr. NATION. Imm. 1971 stdg, Magn. 4/5 p., 105 m², 2 bains, balcon 78 m². Parkings 2 voit., 400.000 FONCIAL. - 266-32-05.

ODEON 2 PIECES, cuis., bains. RARE. 140.000 F. - 555-72-54.

15e CHARLES-MICHELS Studio NEUF. LOGGIA. 924-74-85.

PASTEUR
Bel imm. P.d.T., gentil 4 p. à moderniser. - Facilités. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

PARC MONCEAU (Près)
Imm. classe exceptionnelle, prof. libérale, 6 p., imp., ch. serv. MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

Région parisienne

SEVRES - MAIRIE
IMMEUBLE ANCIEN
STUDIO sur jardinet Entièrement ref. nf. S. bns, w.-c., coin-cuisine équipé, penderie, moquette. Px 55.000 F. Excellent placement. Renseign. et visites : 755-85-30.

Me PTE-VERSAILLES ISSY
3 pces, qualité, sur jardin. Cuis. équipée, tout confort. - 331-69-46.

NEUILLY. Nf. Séj.+3 ch., 2 bs, balc., parkgs. Prix intér. 758-12-40 (poste 345).

PARIS - LA DEFENSE
« TOUR GAMBETTA »
35e étage Duplex **3 PIECES** 99 m² 364.000 F + park. - 776-42-21 (p. 45-33).

NOGENT SUR BOIS DE VINCENNES
Dans bel imm. récent, standing, gd liv., 2 ch., cuis. équip., 70 m² + balcon 20 m², ETAT NEUF. Mercredi 25, de 15 h à 18 h : 46-47, rue BELLE-GABRIELLE.

NEUILLY Me SABLONS
Imm. p. de t. gd standing. Lux. appart., liv., 3 ch., cuis. entièr. aménagée, s. de bains, cab. toil., moquette. 550.000 F. 755-99-40 ou 924-83-96.

ST-MANDE - PRES BOIS
2-3 pièces, terrasse, bel imm. récent. 320.000 F. 707-35-58.

A 350 M. BOIS VINCENNES Me ST-MANDE, pptaire vend direct. dans bel imm. ravalé 1er étg. s/cour. Ent., cuis., gd liv. + chb., w.-c., s. de bns. 65 m², 135.000 F. Créd. poss. 344-47-66 et 343-91-96.

NEUILLY-SOUS-BOIS
Imm. neuf, étage élevé, Lux. appart., 140 m², gd. liv., 3 chbres, 3 s. de bains. Balcon, terrasse. 577-68-10, matin

PART. A PARTICULIER
Aubervilliers, près pte Villette. 2 pièces, entrée, cuisine, W.C., chauffage central, 7e ss ascens. Prix intéressant. 833-99-37.

constructions neuves

PRIX NON REVISABLES

IXe - FG POISSONNIERE
Studios
Habitables 1er trimestre 1975.

XIIe - PORTE DOREE
Studios, 2-3 et 4 pièces
Habitables immédiatement et Printemps 1976

XIIIe - PORTE D'ITALIE
3 pièces.
Habitables immédiatement.

XVe - RUE PITARD
(chambres, studios, 2-3-4 pièces, terrasses)
Habitables 3e trimestre 1975.

XXe - GAMBETTA
Studios, 2-3 et 4 pièces.
Habitables 2e trimestre 1975.

IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. Friedland. BAL. 93-69.

230, FG SAINT-HONORE
ETOILE - MONCEAU
De très beaux appartements
DES PRIX MAINTENUS
fermes et définitifs
du studio au 5 pièces
livraison fin 1974.
Renseign. et vente SUR PLACE tous les jours de 14 à 19 h. sauf le dimanche.
NOVIM, 2 avenue Montaigne, 8e. 225-98-38 +.

appartem. achat

Dispose paiem. cpt chez notaire. Ach. 1 à 2 p., préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e - TRE. 20-67.

Pour fils étudiant, ach. direct. cpt ch. bonne Paris. TRE. 23-55.

Ach. 5-7 p., tt cft. Ecr. 9.993, Press, 31, bd Bne-Nouvelle (2e)

Ch. 3/4 p. confort. Ecr. 9.994, Press, 31, bd Bne-Nouvelle (2e).

Ach. cpt studio ou 2 pièces Paris, tt confort. OPE. 40-06.

IMMO SAINT-PIERRE
Rech. urgent pour sa clientèle beaux appts Centre et Ouest Paris, 2 à 6 pièces - ELY. 32-48.

Dans 5e, 6e, 7e, 14e, 15e et 16e, achète directement comptant, urgent 1 à 3 pièces - TRE. 20-67.

appartements occupés

LE MARAIS
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
Superbes apparteem. occup. tout conf., 4 et 5 pièces dans bel imm, 18e siècle. Vendus 60 % valeur. Libres. - Tél. : 268-38-15.

bureaux bureaux

DES BUREAUX EXCEPTIONNELS
UNE ADRESSE PRESTIGIEUSE
59-65, rue de Courcelles, Paris (8e) ;
3, avenue Hoche, Paris (8e)
2.400 m2 et 500 m2 à louer sans droit au bail.
COSEMIIC - 772-19-91

MAILLOT. Loue ss p.-de-porte 1 à 20 bureaux, tous quartiers. 522-19-10 - 387-14-00.

EXCLUSIVITE
16, PL. VENDOME (1er)
225 m² de bureaux luxueux. Immeub. prestige, bail 3/6/9. Richard ELLIS. Tél. 225-27-88.

« EUROBUILDING »
(Paris - Porte de Pantin)
à 100 m. métro et périphérique.
Reste à louer
PRIX EXCEPTIONNELS
bureaux : 39, 45, 115, 200 m². Grand stdg, parking, téléphones. Visite sur place
3, SENTE DES DOREES
Tél. : 359-92-30 - 92-79 - 29-04.

CITE HAUTEVILLE. Bureaux 92 m², asc., ch., calme, clair. Toutes activités, 2 tél., loyer 8.000 par an. Cession bail jusqu'en 1977. - WAG. 89-39.

NEUILLY
Propriét. loue 1 ou plus. burx immeuble neuf. Tél. 758-12-40.

Bureaux, P.-Charron, 600 m², 2 étages, cession bail. Ss p.-de-pte, 4 lig. tél. Tél. : 256-60-20, poste 905.

8e - 9e - NEUILLY, etc. 1 à 20 BURX ss pas-de-porte. AG. MAILLOT - 293-45-55

AV. OPERA Toute propriété 173 m2 Burx, gd stand. 3.950 F le m2. ODE. 73-37.

BOURSE A louer 115 m² en 6 burx, état neuf. Mlle PITTON : 742-19-69.

7e PALAIS-BOURBON
Hôtel partic. à usage bur. à louer en totalité ou part. Dispon. immédiat. Tél. et telex (Agces s'abst.) — Tél. 555-17-41.

PARIS-9e
350 à 2.400 m² de bureaux neufs à louer. ANDRE EICHER, ELY. 83-90.

TROCADERO. Petit imm. neuf, 500 m² BURX + 100 m² APPTS +dép., tt cft, lib. bail, ss rep., 10 lign. tél. - 225-66-10.

PEREIRE. A louer 600/900 m2 en bureaux, salles confér. ordinat., dessin, etc. Im. mod., haut standing, climatisé, etc. 17 lignes téléph. Px intéressant. Concours agce souh. T. 755-84-74.

PROPRIETAIRE
Loue 1 ou plus. bureaux dans immeuble neuf. Tél. : 758-12-40.

Marseille. Avenue du Prado, 1er étage, 120 m². Libre 3 mois, après-vente. - ARMAINGAUD, 77-70-49.

locaux indust.

A louer sans intermédiaire
USINE PARIS-20e
sous-sol, rez-de-ch., 2 étages. Total 1.700 m². Très bon état, parking, ch. centr. Tél. monte-charges, air comprimé. Pour visiter, téléphoner à 370-32-00.

hôtels-partic.

Emplacement except. en bordure BOIS DE VINCENNES av. de Gravelle, belle maison, 8 p. princip., 170 m², cft, gd jardin, garage, terrain 666 m². Tél. : 605-10-08.

immeubles

VITRY - PRES GARE
Immeuble libre à rénover, 360 m² utiles en toute propriété. Cabinet DORMION, 924-12-04.

locations non meublées

Offre

100 STUDIOS. Tous quartiers, depuis 480 F. F.A.C. 337-69-59.

XVe. Me CONVENTION. Appt angle, 5e étage, 4. p.pr.+entr., cuis., bs, wc, balc., VUE DEG., 1.500 F. Voir merdi, 9 à 13 h., 2, RUE EUGENE-MILLON.

16e. Pr. Bois et Henri-Martin, except., bel appt, 5 p., 2 s. bs, belle cuis., 3e étage, imm. réc., ch. cent. et eau chaude indiv., place garage, 3.500 + charges. 548-22-85, matin.

Contrescarpe. P. à P., 2 p. c. éq., bs, tél., r.-ch. 1.080 cc. 325-06-78.

14e. Résidence l'ASTROLABE agréable 2 pces, cft, cuis. équ., balcon, s/jdin. Park., 1.150+ch. Téléph. matin Séséco, 522-69-92.

BOULOGNE Me Billancourt. Habit. octobre 74
3, 4, 5 P., de 1.200 F à 1.600 F. S. pl. le 25 de 13 hres à 17 hres. 141-143, RUE DE SILLY H. LE CLAIR

6e Propr. magnif. 3 p. 90 m2, tt cft. - 6333-28-37 (10-18 h.).

ECOLE-MILITAIRE - BEAU 2 P., cuis., bns. TEL. Et. él. Asc. 1.500 F. - 555-73-54.

SCEAUX 3/4 PIECES, 80 m2. 1er étage. S. jardin. Tt conft. 1.350 + ch. - 331-89-46.

15e SSTUD., nf, park...	800 F
8e 2 PIECES	1.000 F
6e 2 PIECES	1.000 F
17e 2 PCES, tél.	1.070 F
15e 2 P., neuf, park.	1.050 F
20e 3 PIECES	900 F
10e GD 4 PIECES	1.200 F
9e 4 PIECES	1.350 F
FONTENAY-AUX-ROSES	
GRAND STUDIO	654 F
Montrouge. 3 p., mblé, tél.	1.050 F
RUNGIS. 5 PIECES	800 F

COURTOIS ANJ. 21-39 ANJ. 49-65

Demande

JEUNE HOMME CHERCHE
1 PIECE ou STUDIO
confort à Fontenay-sous-Bois, proximité NATION ou R.E.R. Ecr. No 6.560 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

P. à P. offrant tte garantie, ch. 3p., cft, ou rez-de-chaussée d'un pavillon, 10 km. Rungis. Martin, 31, r. Montholon-9e. T. 526-00-29.

PARTICULIER A PARTIC. ch. 3, 4, 5 pièces. - 577-70-00.

locations meublées

Offre

EXCEPTIONNEL A PARIS AGENCE PAR DECORATEUR 1 ch. + 1 ch., dressing, living 45m², bs, wc, cuisine, entièrem. équipée, entrée, loyer mensuel 1.200 F. Ts les jour apr. 19 h., M. DEFARGE, 22, av. Emile-Zola, esc. B, 2e étage, Paris-15e.

Conviendr. étudiant ou pers. voyag., loue studio tt cft, calme, 700 F mens. taxe compr. Tél. : 604-52-76, mercredi à samedi matin avant 11 heures.

locaux commerciaux

Acheter, Loc. Ccial occupé. Rentabilité 10 % minim. Ecr. E.P.V., B.P. 401-09 - 75423 Paris Cédex 09.

Près République à louer très beau local commerc. 340 m² dont 70 m² bureaux. - 266-39-40.

VANVES
A vendre ds immeuble neuf loc. comm. 195 m² dont 65 m² burx. ESNAULT. 266-39-40.

17e 28, rue Rennequin
LOCAUX CCIAUX Rez-de-chaussée
1er lot **233 m2** 2e lot **166 m2**
Possib. 600 m2 1 seul tenant. Immeuble neuf - Parkings
NERET 51, av. F.-Roosevelt. BAL. 62-20

fonds de commerce

PONTHIEU-COLISEE
Bout. lib. 210 m² + ss-sol 135 m², Bail 6 a. Loyer annuel. 60.000 F. 225-66-18.

A céder petit fonds commerce avec logement. Possibilité tous commerces. Prix intéressant. Tél. après 20 h. : 707-48-09.

Vends affaire florissante BIJOUTERIE fantaisie et accessoires de mode, pour cause santé. Clientèle sér. et stable. 60 % export. Ecr. De Musset, 63, r. de l'Assomption, Paris-16e.

A céder. Brûlerie de café centre commercial Paris. Ecr. à 78.781, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

GERANCES Immeubles et transact.
près PARIS. Vieille aff. Bén. 80.000. Long concours du vend. AUTRE C.A. 250.000. Beau rapp. CHOIX CABINETS et AGENCES VIOU, 20, r. Pt-Neuf, 236-86-29.

villas villas

ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU
à 5 minutes de la gare de Melun
LA VILAUBOIS
Piscine chauffée, Club House, Tennis
NOUVELLE TRANCHE :
- 21 VILLAS de 4 à 7 pièces principales, avec jardin privatif.
- PETIT IMMEUBLE de 30 appartements, du studio au 4 pièces principales.

LIVRAISON ETE 75, MAIS...
...PRIX FERMES ET DEFINITIFS !
« Primes convertibles ouvrant droit au prêt P.I.C. » 80 % du prix au taux de 8,22 %.
Renseignements et vente :
CONSEIL S. A. R. L., 546, avenue Foch, Dammarie-les-Lys. Tél. : 437-17-46, et sur place samedis et dimanches de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zola, Dammarie-les-Lys.

LE VESINET. PART. VEND VILLA MANSART impeccable, liv., bureau, 8 chbres, 3 bains, beau jardin 1.000 m². Téléphoner après 20 heures : 966-36-49.

A VENDRE A ROYAT (Puy-de-Dôme), VILLA import. à rénov., bien placée, 1.100 m² terr., prix intér. Ecr. BERLANDE, 40, av. Paul-Bert, 63400 CHAMALIERES. Téléphone : 93-98-02.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE
Maison neuve, 171 m² à 300 m. mairie, compr. double séjour, cuisine + 4 chbres, s. de bains, 2 garages, chauff. central, sur 987 m² de terrain. Prix : 493.538 F. Libre janvier 75. Téléphone : 951-64-17, 58-56, 950-27-70.

MONTGERON RESIDENTIEL
B. villa plain-pied en L, 9 p. lux. aménagé, jardin 2.300 m². ALGRAIN, 285-09-54, 80-59.

propriétés

LARGIER
AGENCE des AMBASSADES
32, bd Malesherbes, Paris-8e ANJ. 18-83, recherche d'urgence pour sa clientèle PROPRIETES JUSQU'A 70 KILOMETRES PARIS OUEST, SUD et NORD. Prix indifférents si justifiés.

CHOIX MAS, BASTIDES. LE TUC, B.P. 14, 84-ORANGE.

TOURAINE, sortie bourg, plais. prop., demeure pierre blanche, 7 P., cft, mais. gard., communs, 2 ha. parc, potag., riv., jol. vue. CHATET, 41400 Montrichard.

CORSE. Sacrifiée 1 mil. propr. except. 1 ha. près mer, aérodr. Barraud LUMIO, 20260 CALVI.

A V. propriété 460 ha. d'un seul tenant (1/4 pins+3.000 peupliers +prairies). S'ad. Cab. BOTELLA B.P. 15, 40520 Biscarrosse-Plage. Tél. : 78-22-37 (24/24 h.).

CHATEAU DE PIERRY
près Epernay (Marne), belle demeure XVIIIe, tr. nomb. pces et dépendances, grand parc boisé, 950.000 F - Téléphone : 605-10-08.

fermettes

VENDS dans le LOT fermettes, eau, élect., terrains. Prix : de 20.000 à 100.000 F - Agence Albouys, 46170 Cézac. Tél. 6.

terrains

Breau-77, 50 km Paris, p. à p. Vd terr. à bât. 2.640 m² calme, verdure. 90.000 F. Tél. 370-14-26.

VAUCLUSE
Région d'APT
Vend résid. sec. 5.000 m² terrain. Prix : 60.000 F.
Vend terrain 2 F le m2.
Vd parcelle 5.000 m², 3 F le m2. Eau de source.
Ecrire EUROSUD, no 308, 10, place Carnot, 84400 APT.

Villas 2, 3, 4 P. à partir de 104.000 F. Chauffage électrique intégré. 80 % de crédit. Doc. s/dem.: PARC DE LA GRANGE, 85520 Jard-sur-Mer. Tél. 33-42-73.

pavillons

Bourg-la-Reine. Pavillon à vdre 4 chbres, séjour, cuis., ss-sol, garage, jardin. Prix. 320.000 F Téléphone : 350-71-59.

PAVILLONS-SOUS-BOIS
3 pces, cuis., w.-c., sous-sol, occupé par couple 72 ans, terrain 530 m². Vendu prix terrain. — 833-39-37, sauf samedi apr.-midi.

viagers

PERSONNALITE ETRANGERE, séjournant 4 à 5 fois par an à Paris, souhaiterait acquérir en viager appartement de 5 à 6 pièces dans lequel elle pourrait occuper 2 pièces + bains lors de ses séjours en France. Ecr. No 15.323 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris.

Part. ch. viager libre 150 à 250 m², 7e arrdt ou proximité, même mauvais état. Traite de suite. Faire offre à : 783-43-14 heures des repas ou écrire à : MINET Publicité, No 39.136 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15e, qui transmettra.

AFFAIRE TRES EXCEPT.
PLEIN CŒUR DES **HALLES**
Petit immeuble de caractère. 400 m2 utiles, dont 150 m2 libres. Rapport poss. 78.880 l'an.
IDEAL POUR PLACEMENT.
Une tête, femme, 93 ans.
Cpt 750.000. Rente ann. 35.000 F. Renseign. : 734-23-29.

chasse-pêche

ETANGS A VENDRE sur terrains boisés.
Possibilité de construire. Tél. 58 Cerdon-du-Loiret (par Gien) 45.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIÉES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

LE SICOB

XXVe SALON INTERNATIONAL DE L'INFORMATIQUE, DE LA COMMUNICATION ET DE L'ORGANISATION DE BUREAU

ENQUÊTE

CHOISIR SON ORDINATEUR...

En informatique, ce ne sont pas les solutions qui manquent, et l'utilisateur n'a que l'embarras du choix. Mais quel embarras ! L'investissement, toujours, est considérable. En partant du seul chiffre apparent au départ, en général une location mensuelle de quelques dizaines de milliers de francs, en doublant ou triplant la somme pour les dépenses d'exploitation et de programmation, en tablant sur une durée de vie de cinq ou six, on calcule facilement que ce sont des millions de francs qui sont en jeu. Mais, plus encore peut-être que cet aspect financier, les conséquences sur l'entreprise elle-même, sa structure, ses méthodes, ses hommes, ont une importance vitale. Se tromper au départ est souvent catastrophique. « Savoir choisir », demain comme aujourd'hui, restera un des points clés de l'informatique.

Le choix est difficile. Un ordinateur ne fait rien en soi. Il ne remplit que les fonctions qu'on sait lui programmer. Comparer les possibilités d'un gros ou d'un petit n'a de sens que relativement à l'usage qu'on en veut faire. Et pire encore, ce n'est qu' « a posteriori » qu'on peut vérifier vraiment si le choix était bon. Choisir, en informatique, c'est donc, avant tout, « bien savoir ce qu'on veut », c'est ensuite « évaluer au mieux » les solutions possibles.

***Outils et méthodes de choix* ne sont pas encore très formalisés, mais parviennent lentement à maturité. Certes, il ne manque pas d'anecdotes sur la légèreté de certains choix. Ce ne sont plus aujourd'hui que des anecdotes. Demain, on peut l'espérer, ce seront des légendes. — J. M. C.**



(Dessin de Chabanas.)

L'évaluation des besoins

L'ÉVALUATION des besoins doit toujours précéder le choix des moyens. Cette règle de sagesse ne paraît pas, en informatique, s'être imposée totalement. Un cheminement rigoureusement opposé est même à la source d'échecs souvent retentissants. Mais la chose est-elle aussi simple ? L'ordinateur est un outil coûteux et complexe à mettre en œuvre. Il faut bien se préoccuper de la faisabilité technique et économique des solutions possibles, en même temps qu'on exprime des désirs. L'évaluation des besoins est donc un travail d'équipe, équipe comprenant l'« utilisateur » futur, qui apporte sa connaissance de l'*information nécessaire*, et l' « informaticien », qui saura ultérieurement mettre en œuvre les moyens de *traitement de l'information*.

Dans un premier stade, la parole est à l'utilisateur : *« A quel besoin d'information veut-on répondre ? »*, mais aussi à la direction générale : *« Quelle est l'importance pour l'entreprise que ces besoins soient satisfaits ? »* Les méthodes disponibles sont encore assez pauvres. Questionnaires, guides ou formulaires, leur ambition est d'aider à l'expression de besoins qui ne sont, très souvent, que confusément ressentis en termes d'information. La chose est relativement aisée lorsqu'il s'agit d'automatiser simplement des procédures administratives. Il n'en est plus de même si l'on veut aborder véritablement la gestion de l'entreprise. Une tendance semble, aujourd'hui, se faire jour vers une approche orientée non plus vers la recherche directe des besoins en information mais, dans un premier temps, vers l'analyse des fonctions exercées par le futur utilisateur : responsabilité, moyens de contrôle, possibilités de réaction, outils de prévision... L'analyse ne peut alors être confiée qu'à une personnalité de niveau très élevé dans l'entreprise.

Les besoins définis, les enjeux évalués, les priorités établies, il reste à traduire les spécifications fonctionnelles — qui ne sauraient constituer un véritable cahier des charges — en spécifications techniques. C'est plus particulièrement le rôle de l'informaticien de l'équipe. On aboutit ainsi à ce qu'on appelle un « plan informatique », ou un « plan de mise en œuvre », ou encore un « schéma directeur », établi sur plusieurs années et accompagné d'un cahier des charges destinés à la consultation des fournisseurs potentiels.

Il n'existe guère, pour arriver à ce stade, d'autre méthode que le « savoir faire » (qu'on réclame parfois à un constructeur ou à une société de service, qui interviennent à ce niveau — en principe — seulement à titre de conseil). Aucun consensus ne s'est aujourd'hui dégagé sur le degré de détail auquel il faut s'arrêter.

Le choix des moyens

LE choix des moyens commence lorsque les besoins, après avoir été définis en termes d'utilisation d'information, sont traduits en termes d'informatique, qu'il s'agisse du matériel (hardware) ou du logiciel (software). Ce n'est qu'à ce moment-là que les différents fournisseurs peuvent être consultés et proposer des prestations réellement comparables.

La *première chose* à faire pour évaluer les réponses est de vérifier dans toute la mesure du possible, et *a priori*, que les futurs programmes ont bien *toute* chance de se dérouler dans les conditions prévues. L'idéal serait de disposer déjà, dès ce stade, des programmes rédigés pour chacun des équipements en concurrence, et de les faire dérouler, à titre de vérification préalable, sur des configurations matérielles strictement analogues à celles qu'on se propose d'acquérir. C'est évidemment impossible. La méthode la plus connue consiste à disposer de quelques *programmes d'essais*, destinés à servir *d'étalon de mesure* (quand il s'agit d'un renouvellement de matériel pour l'extension ou la modernisation d'une application déjà traitée sur ordinateur, on choisit des extraits des programmes existants. Ce sont généralement ceux jugés les plus représentatifs de l'application, ou bien auxquels on attache une importance particulière (temps de réponse critique, par exemple). Quand on étudie une nouvelle application, il faut créer ces programmes-étalons de toute pièce, ce qui souligne encore le soin qui a dû être apporté à l'évaluation des besoins. Ces programmes, bien entendu, doivent être adaptés aux différents *matériels comparés*. *On demande* enfin aux fournisseurs potentiels de les faire dérouler, à titre gracieux, sur les matériels qu'ils proposent. Il est évident qu'ils n'acceptent de bonne grâce que si le marché espéré justifie cette opération relativement coûteuse et que s'ils ont le sentiment d'avoir des chances réelles de remporter l'affaire. Ceci explique que, quel qu'en soit l'intérêt, ces méthodes de comparaison de déroulement de programmes-étalons soient encore employées dans moins de la moitié des cas. Il est plus fréquent d'employer une méthode de *cotation de divers critères de choix*. Ceux-ci peuvent être à la fois techniques économiques, et même sentimentaux. Le principe en est simple. Il consiste à dresser une liste de paramètres et à noter chacun d'eux, pour chacune des propositions en concurrence, en l'affectant d'un coefficient de pondération. A travers les diverses « méthodes » actuellement mises en œuvre suivant ce principe, ou simplement professées, on retrouve *grosso modo* quatre grandes catégories de critères.

La première concerne le coût. On pense, bien sûr, à la location des matériels, mais encore faut-il évaluer son évolution prévisible au fil des ans, et le prix des heures supplémentaires. Mais il faut penser aussi à l'entretien, à l'installation des locaux, aux frais de personnel et d'exploitation, à la formation des utilisateurs. Le coût du software est parfois négligé, du moins en ce qui concerne les programmes d'application. C'est pourtant un des facteurs les plus importants, bien qu'à ce stade il ne puisse être évalué qu'avec une relative incertitude.

La seconde catégorie, qui vient compléter la précédente, peut être qualifiée d'extra-technique. Elle concerne d'abord le fournisseur service après-vente, implantation dans la région, possibilité de dépannage rapide, aide à la formation, références dans le domaine d'application. Mais certains éléments concernant l'utilisateur lui-même, telles la connaissance pratique des matériels de chacune des marques considérées par ses propres équipes de programmation et d'exploitation ou tout simplement une éventuelle politique générale d'équipement, peuvent aussi être notés.

Les deux autres catégories de critères, techniques cette fois-ci, sont liées respectivement au matériel et au logiciel. Beaucoup plus classiques, on en trouvera des exemples dans les colonnes voisines à propos des réponses à notre enquête. Il faut simplement souligner encore qu'on ne doit comparer que les critères qui ont une réelle importance relativement aux besoins exprimés. Il ne sert à rien de noter soigneusement la valeur du « cycle-mémoire » s'il n'a aucune conséquence pratique sur le déroulement des futures applications. Ce procédé, qui additionne ainsi des choux et des carottes, sent irrésistiblement la cuisine. Mais c'est aussi la seule façon de résumer objectivement, et avec simplicité, des éléments de décision. Quitte à l'autorité qui juge en dernier ressort à faire porter le poids final sur tel élément, technique ou non, mais en toute connaissance de cause.

L'ARGENT AVANT LA TECHNIQUE

Enquête réalisée par JEAN-MARC CHABANAS

Cette enquête a été réalisée auprès d'utilisateurs, de constructeurs et de sociétés de service et de conseil en informatique (*). Compte tenu d'expériences souvent multiples, c'est sur plusieurs centaines de cas que portent les résultats.

On désigne ci-après par « étude préalable au choix » la phase qui sépare l'instant où un utilisateur décide de faire appel à une solution informatique ou d'en renouveler la teneur, de l'instant où il commande le matériel choisi (ou de la passation d'un contrat de prestation informatique).

Cette « étude préalable au choix » est elle-même divisée en deux parties :

— « L'évaluation des besoins », qui aboutit en principe à un cahier des charges destiné à consulter divers fournisseurs potentiels ;

— « Le choix des moyens », qui consacre la sélection entre les diverses solutions proposées.

Dans plusieurs questions, un ordre de classement devait être indiqué entre divers critères de choix possibles, assorti du « poids » (entre 0 et 100 %) attribué à chacun d'eux. Ce sont les valeurs moyennes obtenues qui sont indiquées ci-après.

Il est apparu que la variété des applications et des solutions a peu d'influence sur ces classements, sauf dans certains cas lorsqu'il s'agit de « petits systèmes » ou de « télétraitement ». Par contre, l'éclairage des réponses est souvent sensiblement différent suivant qu'elles émanent d'utilisateurs, de constructeurs ou de sociétés de service.

(*) Ont répondu : la Banque Nationale de Paris, CAP-Sogeti, Cerci, la C.I.I. (Compagnie Internationale pour l'Informatique), Comsip Entreprise, Digital Equipment France, Electricité de France, Elf-Erap, Electronique Marcel Dassault, le GETI (Groupement d'Entreprises pour le Traitement de l'Information), Hewlett Packard France, Honeywell-Bull, la Compagnie I.B.M.-France, I.C.L.-France, l'IRSID (Institut de Recherches de la Sidérurgie française), Logabax, M.D.S.-France, N.C.R.-France, les N.M.P.P. (Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne), Olivetti-France S.A., Péchiney-Ugine-Kuhlmann, le Printemps, la SESA (Software et Engineering des Systèmes d'Informatique et d'Automatique), Sligos, la S.N.C.F. (Société Nationale des Chemins de fer Français), la SNIAS (Société Nationale Industrielle Aérospatiale), la Télémécanique électrique. Nous remercions toutes ces entreprises de leur collaboration.

● Domaine principal d'application
- — Gestion .... 75 % des cas
- — Scientifique .... 15 % " "
- — Industriel et divers .... 10 % " "

● Solution informatique adoptée
- — Ordinateur .... 80 % des cas
- — Télétraitement .... 10 % " "
- — Traitement à façon et divers .... 10 % " "

Caractéristiques sommaires de l'étude

● Y a-t-il eu une étude préalable au choix ?
- — Cas général .... 100 % des cas
- — Cas des petits systèmes .. 80 % " "

● Quelle a été sa durée ?
- — Cas général .... 3 mois à 1 an
- — Cas de petits systèmes .. 1 sem. à 3 mois
- — Cas des systèmes complexes .... 1 an à 3 ans

● Quel a été son prix de revient ?
- — Par rapport à l'investissement informatique .... 2 % à 4 %
- — Par rapport au prix du matériel .... 5 % à 10 %

Le temps consacré à l'étude préalable au choix est souvent relativement long et va jusqu'à atteindre une durée équivalente à celle de la mise en œuvre proprement dite. Le prix, par contre, est rarement très élevé. Il reste en première approximation de l'ordre de grandeur de 1 mois de location du matériel, c'est-à-dire, pour fixer les idées, 200 000 F pour un ensemble moyen, 10 à 20 000 F pour un petit système.

● Qui a effectué l'étude préalable au choix ?
- — Cas général :
  - — L'entreprise utilisatrice .. 75 % des cas
  - — Le constructeur de matériel .... 10 % " "
  - — Une société de service ou une équipe mixte .... 15 % " "
- — Cas des petits systèmes :
  - — L'entreprise utilisatrice .. 10 % des cas
  - — Le constructeur .... 60 % " "
  - — Une société de service .. 30 % " "

● A quel niveau l'étude préalable était-elle dirigée (ou suivie) dans l'entreprise ?
- — La direction générale .. 30 % " "
- — La direction de l'informatique .... 60 % " "
- — Une autre autorité (étude, organisation, finances...) .. 10 % " "

Les moyennes indiquées masquent une répartition extrêmement variable. L'importance de la direction générale est plus grande dans les réponses faites par les « utilisateurs » (45 %), et surtout dans celles relatives aux « petits systèmes », où elle atteint 90 %. Ceux-ci sont en effet le plus fréquemment utilisés par de petites entreprises qui n'ont pas de service informatique.

● Quelle a été, à l'intérieur de cette étude préalable, l'importance respective des deux phases d'« évaluation des besoins » et de « choix des moyens » ?
- — d'après les utilisateurs ...... 50 % - 50 %
- — d'après les constructeurs .... 55 % - 45 %
- — d'après les sociétés de service 75 % - 25 %

Tout en notant, bien sûr, que les deux phases ne sont pas aussi nettement indépendantes que la sécheresse des chiffres le fait apparaître ici, on observe que les professionnels ont tendance à donner plus d'importance à l'évaluation des besoins qu'au choix des moyens. Il en est de même, également, et de l'avis général, pour les « petits systèmes » où le choix est pratiquement fait à l'issue de la première phase.

La première phase : l'évaluation des besoins

Dans la très grande majorité des cas, un cahier des charges est établi à l'issue de l'évaluation des besoins. Extrêmement sommaire dans le cas des petits systèmes (quelques pages), c'est, en général, un document de cinquante à cent pages, parfois plus.

Une seule réponse reçue, celle d'un constructeur, porte un jugement de valeur sur la teneur du cahier des charges. Le voici :
- — Inexistant .... 40 %
- — Inutilisable .... 30 %
- — Passable .... 20 %
- — Bon .... 10 %

● Ordre d'importance et poids respectif, au cours de l'évaluation des besoins, des paramètres suivants :
1. Besoin considéré dans l'absolu .... 40 %
2. Enveloppe financière préétablie .... 25 %
3. Connaissance d'applications voisines 20 %
4. Idées préconçues sur la solution .... 15 %

Toutes les réponses s'accordent à peu près, mais les constructeurs et les sociétés de services ont néanmoins tendance à penser que leurs clients ont des idées préconçues beaucoup plus accusées qu'ils ne l'avouent eux-mêmes.

● *Eléments les plus importants* du cahier des charges, avec leur poids respectif :
- — D'après les utilisateurs :
  1. Enveloppe de prix .... 25 %
  2. Spécifications du hardware .... 20 %
- — D'après les constructeurs :
  1. Spécifications du hardware .... 20 %
  2. Spécifications du software standard 20 %
- — D'après les sociétés de services :
  1. Contraintes sur la structure de l'entreprise .... 25 %
  2. Spécifications du software d'application .... 20 %

La divergence d'opinions est à peu près totale. L'enveloppe de prix, qui soucie, à juste titre, l'utilisateur, n'est cotée qu'à 15 % chez les constructeurs, et à 5 % chez les sociétés de services. La structure de l'entreprise, par contre, ne paraît pas inquiéter outre mesure les principaux intéressés (10 %), sauf, peut-être, dans le cas des petites entreprises.

● A-t-on utilisé des moyens informatiques pour cette évaluation des besoins ?

Oui .... 25 % des cas

Utilisés pour des simulations ou des vérifications de faisabilité, ces moyens sont employés surtout pour des systèmes assez complexes, et plus volontiers par les sociétés de services. Le coût reste généralement faible *(moins de 10 % de l'étude)*.

● A-t-on élaboré des programmes-étalons destinés à la phase suivante de choix des moyens ?

Oui .... 40 % des cas

En dépit d'opinions assez divergentes, l'utilisation de tels programmes semble en voie d'extension. Il s'agit, le plus souvent, d'extraits de programmes d'application déjà existants et considérés comme représentatifs. Leur volume atteint en moyenne 5 % de la la bibliothèque globale des programmes.

« Décomposer de manière stricte l'étude préalable en deux phases successives conduirait à exprimer des besoins sans se préoccuper des possibilités de solution.

Il est préférable de tenir compte des moyens qui existent (dans l'entreprise et sur le marché), des contraintes liées à l'utilisation de ces moyens, de leur coût, des efforts que leur mise en place nécessite.

En d'autres termes, le dialogue entre l'utilisateur (le demandeur) et l'informaticien (l'architecte) doit s'engager dès le début de l'étude. »

(SOGETI - CAP)

● A-t-on envisagé sérieusement plusieurs solutions au cours de la phase d'évaluation des besoins ?
- — Cas général .... oui 50 % des cas
- — Cas des petits systèmes.. oui 25 % des cas

● Le cahier des charges spécifiait-il explicitement :
- — Les conditions de recette ? Oui .... 30 % des cas
- — Les modalités de formation et d'information des utilisateurs ? Oui .... 40 % des cas

Il est assez rare qu'on spécifie dans le cahier des charges les futures conditions de recette. La proportion est nettement plus élevée dans les réponses des sociétés de services. La formation des utilisateurs, elle, préoccupe davantage les constructeurs de matériels.

Dans le cas des petits systèmes, ces deux points sont totalement oubliés.

La deuxième phase : le choix des moyens

Le choix des moyens a été précédé d'un « appel d'offres » dans 30 % des cas, et d'une simple « consultation » de plusieurs fournisseurs dans 70 % des cas. Ce chiffre tombe à 40 % pour les petits systèmes.

C'est donc dans une forte proportion que le fournisseur est implicitement choisi dès la première phase.

Lorsqu'il y a consultation, celle-ci est dépouillée par l'utilisateur à 80 % (équipe responsable de l'étude, ou service informatique). Des équipes indépendantes ou mixtes n'interviennent que dans 20 % des cas.

Le « rapport de consultation » ainsi établi comporte généralement une présélection ou une proposition de choix.

● Qui effectue le choix final ?
- — La direction générale .... 60 % des cas
- — La direction de l'informatique .... 30 % — —
- — Une autre autorité .... 10 % — —

Le « poids » du rapport de consultation dans la décision finale est estimé à 80 % environ. Ce chiffre n'est plus que de 50 % dans le cas de petits systèmes, où c'est la direction générale qui décide à 90 %.

« Les idées directrices suivantes doivent permettre de répondre à la question du choix d'un ordinateur :

— Au niveau de l'évaluation des besoins, il est nécessaire de distinguer l'élaboration :
- *— du plan informatique,*
- *— du cahier des charges du matériel,*
- *— du cahier des charges des applications.*

— Au niveau du choix des moyens, il est préférable de distinguer le remplacement d'un ordinateur du choix d'un premier équipement. L'utilisation de certains moyens de mesure d'efficacité (simulation, « bench-mark ») se pose dans des conditions très différentes. Dans un cas, il faut tout construire, dans l'autre, il suffit d'extrapoler »

(COMSIP-ENTREPRISE)

● Préoccupations les plus importantes, au cours du dépouillement d'une consultation, avec leur poids respectif :
- — D'après l'utilisateur :
  1. Juger objectivement sans idée préconçue .... 85 %
  2. Confirmer un choix déjà pressenti 15 %
- — D'après les constructeurs :
  1. Conserver le constructeur habituel 30 %
  2. Juger objectivement sans idée préconçue .... 25 %

— D'après les sociétés de services :
1. Conserver le constructeur habituel 35 %
2. Justifier une décision pratiquement prise .... 30 %

— Dans le cas particulier des petits systèmes :
1. Confirmer un choix déjà pressenti 50 %
2. Justifier une décision pratiquement prise .... 25 %

● Les comparaisons entre solutions concurrentes ont-elles donné lieu au passage de programmes étalons sur les matériels envisagés ?
Oui........ 40 % des cas

Le prix de revient estimé de ces passages de programmes étalons, effectués dans le cas de systèmes assez importants, est en moyenne de l'ordre de 50 000 F.

● Y a-t-il eu application de méthodes de cotation de divers paramètres de jugement ?
Oui........ 50 % des cas

La proportion est nettement plus élevée 75 % dans les réponses des sociétés de services.

● Ordre d'importance et poids respectifs, pour le choix des moyens, des catégories de critères suivantes :
1. Coût de la solution........ 30 %
2. Comparaisons de hardware .... 25 %
3. Comparaisons de software .... 25 %
4. Critères extra-techniques .... 20 %

Dans l'ensemble des réponses, la pondération est à peu près identique. Si le coût l'emporte légèrement, on constate que l'ensemble des critères purement techniques est noté de façon à peu près équivalente à ceux qui ne le sont pas.

L'importance accordée au coût est évidemment plus grande pour les petits systèmes (50 %). Pour les systèmes de télétraitement, ce sont les comparaisons software qui l'emportent (35 %).

Dans le détail de chaque catégorie, les opinions diffèrent de façon assez nette, comme indiqué ci-dessous.

« L'irruption des mini-ordinateurs dans la chasse gardée des principaux constructeurs ne va pas sans quelques réactions de défense. Souvent, c'est le responsable du département informatique qui voit avec un certain ressentiment s'installer des systèmes qui ne dépendent plus directement de lui. D'autres fois, c'est le constructeur en place qui n'hésite pas à faire pression sur l'utilisateur par l'intermédiaire de ses relations avec la direction générale, couvrant son ingérence du manteau de l'homogénéité du parc installé et de la centralisation des équipements.

» Ce sont là des combats d'arrière-garde menés par des personnes peu au fait de l'évolution technologique actuelle. »

(HEWLETT-PACKARD)

● Ordre d'importance et poids respectifs des critères relatifs à l'évaluation du coût de la solution.

— D'après les utilisateurs :
1. Prix du hardware seul........ (60 %)
2. Prix prévisible du software d'application .... (20 %)
3. Coût d'entretien des matériels .... (10 %)

— D'après les constructeurs :
1. Prix du hardware seul........ (50 %)
2. Coût d'entretien des matériels.... (15 %)
3. Prix prévisible du software d'application .... (15 %)

— D'après les sociétés de service :
1. Prix du hardware seul........ (40 %)
2. Prix prévisible du software d'application .... (30 %)
3. Prix du software standard........ (15 %)

On note que le prix du hardware seul vient toujours en tête, et, sauf dans le cas des sociétés de service, avec un poids nettement supérieur à celui qu'il représente effectivement dans le prix d'ensemble des dépenses informatiques. Celui du software est, au contraire, généralement sous-estimé.

Le prix de la formation du personnel est considéré comme négligeable, sauf, encore une fois, par les constructeurs.

● Ordre d'importance et poids respectifs des critères relatifs à l'évaluation technique des comparaisons de hardware.

— D'après les utilisateurs :
1. Performances de l'unité centrale (35 %)
2. Capacité de la mémoire centrale (20 %)
3. Possibilités d'extensions ultérieures (15 %)

— D'après les constructeurs :
1. Possibilités d'extensions ultérieures (30 %)
2. Performances de l'unité centrale (20 %)
3. Performances des périphériques (35 %)

— D'après les sociétés de service :
1. Capacité de la mémoire centrale (25 %)
2. Performances de l'unité centrale (25 %)
3. Possibilités d'extensions ultérieures (20 %)

— Cas particulier des systèmes de télétraitement :
1. Performances des périphériques (40 %)
2. Possibilités d'extensions ultérieures (35 %)
3. Débit des entrées et sorties...... (15 %)

« Il faut s'efforcer de favoriser l'établissement de rapports clairs entre constructeur et utilisateurs, fondés sur une base méthodologique englobant toutes les données humaines, techniques, financières et administratives entourant le choix et la mise en place d'un système de traitement de l'information.

» Cette politique se traduit par le développement d'un « plan de mise en œuvre », portant sur une période à moyen et long terme, concernant l'ensemble des moyens à mettre en œuvre pour que l'insertion d'un nouveau système informatique se fasse dans les meilleures conditions.

Il doit, en particulier, susciter les actions de formation devant faciliter l'adaptation de l'outil informatique aux besoins finaux des utilisateurs. »

(HONEYWELL-BULL)

● Ordre d'importance et poids respectifs des critères relatifs à l'évaluation technique des comparaisons de software :

— D'après les utilisateurs :
1. Système d'exploitation .... (40 %)
2. Langages propres au type d'application .... (25 %)
3. Disponibilité effective du software à la date voulue .... (20 %)

— D'après les constructeurs :
1. Système d'exploitation .... (35 %)
2. Existence de programmes-produits (package) .... (30 %)
3. Disponibilité effective du software à la date voulue .... (25 %)

— D'après les sociétés de services :
1. Disponibilité effective du software à la date voulue .... (65 %)
2. Existence de programmes-produits (packages) .... (15 %)
3. Facturation séparée du software.. (10 %)

Les opinions divergent sensiblement. On note une importance générale, et surtout de la part des sociétés de service, accordée à la disponibilité effective du software à la date voulue.

Les programmes-produits ne semblent pas intéresser outre mesure les utilisateurs (10 %), mais ils viennent nettement en tête (35 %) dans le cas particulier des systèmes de télétraitement.

● Ordre d'importance et poids respectifs des critères extra-techniques :
1. Service après vente .... (30 %)
2. Implantation du constructeur en France .... (25 %)
3. Réputation du constructeur ...... (20 %)
4. Politique générale de l'entreprise.. (10 %)
5. Connaissance du matériel par l'utilisateur .... (10 %)
6. Références pour des applications voisines .... (5 %)

Les opinions sont pratiquement concordantes dans toutes les réponses. Les constructeurs insistent cependant plus spécialement sur la politique générale de l'entreprise — ou de celle qui peut lui être imposée — dans le cas des grands groupes et des administrations.

Cas particulier d'un changement de matériel

Dans ce qui précède, on a confondu, pour des raisons de simplification, le choix d'un ordinateur destiné à une application nouvelle et celui du renouvellement d'un matériel *rendu nécessaire par l'évolution* d'une application déjà informatisée.

Dans cette dernière hypothèse, de plus en plus fréquente, se pose le problème de l'opportunité d'un changement de constructeur.

● Y a-t-il eu changement de constructeur à l'occasion du changement de matériel ?
Oui .... (30 % des cas)

● *Y a-t-il* eu remise en cause du constructeur ?
Oui .... (50 % des cas)

Le changement de constructeur est reconnu généralement possible. Il est rare qu'il soit considéré comme souhaitable, en raison du coût qu'il entraîne généralement pour la reconversion des programmes.

Les constructeurs, dans leurs réponses, ne le trouvent jamais souhaitable sauf l'un deux — avec humour — dans le seul cas où le matériel en place est celui d'un de ses concurrents !

« La comparaison permanente entre les traitements, leur évolution quantitative et qualitative, et les progrès possibles ou probables des équipements est au cœur des problèmes de choix.

» Le poids des problèmes de reconversion des chaînes de traitement lorsqu'on change de constructeur est un facteur dominant. A cet égard, l'industrie informatique est fort loin d'être majeure dans la mesure où la normalisation des langages et des caractéristiques des équipements est faible ou inexistante.

» Le changement de constructeur reste cependant possible, et même souhaitable, car il oblige à un effort de mise en ordre des chaînes, que l'existence d'ordinateurs compatibles permet certes d'éviter, mais au prix d'une aggravation de la taille des machines. C'est-à-dire que la compatibilité est une solution de facilité, avec tous les défauts, à terme, de ce genre de politique. »

(ELF-ERAP.)

● Ordre et poids respectifs, dans le cas d'un changement de matériel, des éléments les plus importants.

— D'après les utilisateurs :
1. La protection des investissements de software .... (45 %)
2. La comptabilité du hardware.... (30 %)

— D'après les constructeurs :
1. La protection des investissements de software .... (35 %)
2. Les rapports de confiance entre utilisateur et fournisseur .... (25 %)

— D'après les sociétés de services :
1. La protection des investissements de software .... (40 %)
2. L'indépendance totale de l'utilisateur .... (25 %)

Si l'on s'accorde sur le premier point, il y a divergence sur les suivants. L'indépendance de l'utilisateur ne semble pas tellement préoccuper celui-ci (10 %). Les rapports de confiance entre utilisateur et fournisseur prennent beaucoup plus d'importance dans le cas des petites entreprises.

ANALYSE DES BESOINS ET SUCCÈS DES SOLUTIONS

POURCENTAGE PAR RAPPORT A LA POPULATION D'ENTREPRISES DONT LA SITUATION INFORMATIQUE EST :

	Bonne	Médiocre
— Ont une direction informatique..	68	20
— Ont un plan informatique	68	6
— Ont un comité informatique réunissant direction générale, utilisateurs et informaticiens	21	6
— Ont une connaissance suffisante de l'informatique au niveau de la direction	64	30
— Ont une connaissance suffisante de l'informatique au niveau des cadres	47	8

(Source : IBM-France.)

CARNET

Décès

PIERRE DEVRAIGNE

On nous prie d'annoncer le décès du docteur Pierre DEVRAIGNE,
gynécologue accoucheur,
ancien président
du Conseil municipal de Paris
(mars 1959 - juin 1960),
président du Cercle national Richard Wagner,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de l'ordre de la Santé publique,
commandeur de Numéro d'Isabelle la Catholique,
survenu à l'âge de soixante et un ans, le 22 septembre.

De la part de :
Mme Pierre Devraigne, son épouse ;
M. Patrice Devraigne,
Le docteur Catherine Devraigne, ses enfants ;
Et de toute la famille.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 26 septembre en l'église Saint-François-de-Sales, 17, rue Ampère, 75 017 Paris, où l'on se réunira à 10 h. 30.

Le corps sera exposé à la crypte de l'église Saint-François-de-Sales à partir de mardi 24 septembre, à 9 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.
6, square de l'Aveyron, 75 017 Paris.

[Gynécologue accoucheur, le docteur Devraigne avait été médecin-chef du centre de lutte contre la stérilité conjugale. Conseiller municipal de 1958 à 1971, il accueillit à l'Hôtel de Ville, en tant que président de l'Assemblée parisienne, le général de Gaulle, le président Eisenhower et Nikita Khrouchtchev. Il ne s'était pas représenté aux élections municipales de mars 1971. Il fut d'autre part candidat malheureux du centre républicain aux élections législatives de 1962 dans le 17e arrondissement.]

PIERRE LEPAGE

On apprend le décès, le lundi 23 septembre 1974, à Toronto (Canada), de
M. Pierre LEPAGE,
député U.D.R.
de la 2e circonscription d'Indre-et-Loire.

[Né le 5 avril 1909 à Orbigny (Indre-et-Loire), Pierre Lepage était député depuis 1962. En mars 1973 il avait été réélu au second tour avec 22 voix d'avance sur le candidat socialiste. Il avait été conseiller municipal et adjoint au maire de Tours de 1947 à 1959 et conseiller général du canton de Tours-Nord de 1961 à 1973. Président de l'Association France-Canada, il était également président du groupe Amitié parlementaire France-Canada à l'Assemblée nationale.

En 1973, Pierre Lepage avait été nommé juge titulaire à la Haute Cour de justice.]

M. Lepage sera remplacé à l'Assemblée nationale par M. Jean Delaneau (républicain indépendant), maire et conseiller général de Château-Renault.

— Vichy, Clermont-Ferrand, Pau, Lourdes, Marseille.
Mme Jacques Baylaucq, son épouse,
M. et Mme Jean-Claude Baylaucq et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Baylaucq et leurs enfants,
M. et Mme André Maymat et leurs enfants,
Mme veuve Pierre Chanier,
Les familles Baylaucq, Lescaillet, Laurence,
Amis et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jacques BAYLAUCQ,
chevalier de la Légion d'honneur,
président-directeur général des Sociétés T.P.N. et S.T.A.R.C.,
président du tribunal de commerce de Cusset-Vichy,
président du Syndicat patronal des transporteurs de l'Allier.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 25 septembre, à 14 heures, en l'église Saint-Blaise.
Réunion à l'église.
Pas de condoléances.
Cet avis tient lieu de faire-part.
2, rue de Touraine, Vichy.

— Le 23 septembre est décédé, à la suite d'une longue maladie,
M. Raymond BOURNE,
directeur aux Éditions du Centurion.

Les obsèques auront lieu le 25 septembre, à 16 heures, à Saint-Symphorien-sur-Coise.

Une messe sera célébrée le samedi 28 septembre, à 10 heures, en l'église Saint-Louis de Villemomble (Seine-Saint-Denis), place de la République.

— Mme Raymond Carrière et toute sa famille ont la douleur de faire part du décès de
M. Raymond CARRIÈRE,
chevalier de la Légion d'honneur,
surcroix de guerre 1939-1945,
survenu le 21 septembre 1974, à l'âge de soixante et un ans, à Neuilly-sur-Seine.

Les obsèques auront lieu le mercredi 25 septembre 1974, à 16 heures précises, en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, Paris-7e.
On se réunira à l'église.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux-Parisien, dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
15, rue Valentin-Haüy, 75 015 Paris.

— Le conseil d'administration, la direction et le personnel de la Compagnie de construction mécanique Sulzer ont la douleur de faire part du décès de
M. Raymond CARRIÈRE,
ingénieur des Arts et Manufactures,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
directeur général adjoint de la Compagnie de construction mécanique Sulzer,
survenu le 21 septembre 1974.

Les obsèques auront lieu le mercredi 25 septembre 1974, à 16 heures précises, en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e.

— Les familles Massin-Charbonnier, Cuvelot-Le Bastard, Henderson, de Kerdrel, ses sœur, frère, beau-frère, neveux et nièces, ont la douleur de faire part du décès accidentel, le 17 septembre 1974, à Issoudun, de
Mlle Elisabeth CHARBONNIER,
en religion Marie-Agnès-Elisabeth,
Petite Sœur de l'Assomption.

— Mme Antoine Courrière,
M. et Mme Raymond Courrière et leurs enfants, François, Benoît et Sophie,
M. et Mme François Cailleteau et leurs enfants, Pierre et Marie-Sabine,
Mme veuve Raymond Courrière,
M. et Mme Fernand Courrière et leurs enfants,
M. et Mme Charles Courrière et leurs enfants,
Les familles Cals, Pradies, Fabre, Courrière,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Antoine COURRIÈRE,
notaire,
sénateur, maire de Cuxac-Cabardès,
conseiller général de Mas-Cabardès,
survenu le 20 septembre 1974.

Les obsèques civiles ont eu lieu à Cuxac-Cabardès le dimanche 22 septembre, à 11 h. 30.

(Nous avons publié la biographie de M. Courrière dans *le Monde* des 22-23 septembre.)

— M. et Mme Raymond Dahan,
M. et Mme Simon Dahan,
Les familles Abensour, Adida, Zemmour, Castiel, Laskar, Dahan, Abitan, Ahn,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve David DAHAN,
née Fortunée Laskar,
survenu le 21 septembre à Lyon.

Les obsèques auront lieu mardi 24 septembre 1974, à 15 h. 30, au nouveau cimetière de Saint-Germain-en-Laye.

— Les familles Henri et Roger Fain,
Et toute la famille,
font part du décès de
M. Mayer-Marcel FAIN,
leur père, grand-père, arrière-grand-père et parent.

Les obsèques auront lieu le mercredi 25 septembre 1974.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 10 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.

— M. Pierre Houdart,
M. l'abbé Jacques Houdart,
Le docteur et Mme Raymond Houdart,
M. et Mme Paul Houdart,
M. et Mme Pierre Rabourdin,
ont le regret de faire part du décès de
Mme Maxime HOUDART,
qui s'est endormie dans le Seigneur le 19 septembre, dans sa quatre-vingt-sixième année, après une longue maladie qui l'isolait depuis deux ans.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le 23 septembre.

— M. Gilbert Lévy,
Mlle Françoise Lévy,
Mlle Agnès Lévy,
M. et Mme Robert Kaufmann,
Mlle Colette Kaufmann,
Et toute la famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de
Mme Gilbert LÉVY,
née Janine Kaufmann,
survenu le 18 septembre 1974.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
4, rue Eugène-Labiche, 75 016 Paris.
28, rue du Ranelagh, 75 016 Paris.
5, rue Chalgrin, 75116 Paris.

— Mme François-Marie Luciani,
Mme Anna Luciani,
M. Géronimi Charles et ses enfants,
Mme Moulis Jacques,
Les familles Delleplane, Acquaviva, Pedaggi, Alfonsi, Moulis, Leonetti, Lemerre, Pinzuti, Costantini, Peretti et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Nakorn-Pathom (Thaïlande), le 18 septembre 1974, dans sa cinquante-huitième année, de
François-Marie LUCIANI,
commissaire divisionnaire à Nouméa (Nouvelle-Calédonie),
chevalier de la Légion d'honneur,
brigadier d'honneur du corps urbain de Nouméa.

Les obsèques seront célébrées à Ajaccio mercredi 25 septembre, à 10 h. 45, en l'église Saint-Jean.

La levée du corps se fera à l'aéroport de Campo-del-Oro, à 9 h. 45.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Georges MALINES,
directeur de préfecture,
secrétaire général de la sous-préfecture du Raincy (93),
survenu le 18 septembre à l'âge de soixante-quatre ans.

Ses obsèques ont eu lieu en l'église Notre-Dame du Raincy le 21 septembre.

La famille, très touchée, remercie les nombreux amis qui ont pu lui apporter ou lui adresser leurs témoignages de sympathie.

— Le contrôleur général des armées Michel Morin,
M. et Mme Jacques Audouin, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme François Morin,
Mlle Raphële-Anne Morin,
M. et Mme Jacques Engelhard,
Mlle Florence et M. Didier Engelhard,
M. et Mme Philippe Morin,
Mlle Nathalie Morin,
Mme Victor Despierre,
Mlle Charlotte Carrier-Belleuse,
M. et Mme Jean Morin, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Michel MORIN,
née Anne-Marie Carrier-Belleuse,
survenu le 22 septembre dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques protestantes seront célébrées au temple de Royan, où le deuil se réunira, le mercredi 25 septembre, à 14 h. 30.

Le présent avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.
« L'amour ne périt jamais. »
1re épître aux Corinthiens, chapitre XIII, verset 8.)
9, rue Auguste-Rateau,
17 200 Royan.

— Mme Jean Roullier, son épouse ;
M. Jean-Eudes Roullier,
Mlle Françoise Roullier,
M. et Mme Philippe Roullier,
M. et Mme Bruno Cheramy, ses enfants ;
Anne-Christine, Bénédicte et Marie-Aimée Roullier,
Renaud et Aude Cheramy, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean ROULLIER,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier de l'ordre national du Mérite,
président de l'A.G.I.S.M.,
ancien directeur des Gens de mer,
ancien secrétaire général de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (IMCO),
rappelé à Dieu le 23 septembre, muni des sacrements de l'Église.

Les obsèques auront lieu le mercredi 25 septembre, à 10 h. 45, en l'église de Dourdan (Essonne).
Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Paul-Louis Sels et ses enfants,
Mme Michel Sels et ses enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de leur beau-père et grand-père,
M. Antoine SELS,
ancien directeur commercial des Avions Marcel Dassault,
survenue à l'âge de quatre-vingt un ans, le 21 septembre.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 26 septembre, à 14 h. 30, à Berchères-sur-Vesgre (*Eure-et-Loir*).
La Vallée-aux-Roys,
28 560 Berchères-sur-Vesgres.

— On nous prie d'annoncer le décès du
colonel René SERE DE LANAUZE,
pieusement endormi dans la paix du Seigneur le 23 septembre 1974.

De la part de :
Mlle Geneviève Séré de Lanauze,
M. et Mme Michel Séré de Lanauze,
M. et Mme Josse Warnier de Wailly, ses enfants ;
Gilles, Thierry, Eric, Bertrand Séré de Lanauze,
Séverine, Vincent, Marie, Warnier de Wailly, ses petits-enfants.

Les obsèques auront lieu en la cathédrale de Senlis le jeudi 26 septembre 1974, à 10 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Victor L. Tapié,
Et sa famille,
Sœur Aline Joseph, V.J.,
Le vicomte et la vicomtesse Charles de Cambourg et leurs enfants,
M. Jean Thomas,
ont la douleur d'annoncer le décès de
M. Victor-Lucien TAPIÉ-DELHOMMEAU,
membre de l'Institut,
professeur honoraire aux universités de Paris-IV (Sorbonne) et Lille,
décédé à Saint-Aubin-des-Châteaux (44 110), le 23 septembre.

Les obsèques auront lieu le mercredi 25 septembre, à 16 heures, en l'église Saint-Similien de Nantes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
36, boulevard Saint-Germain,
75 005 Paris.
La Morinais, 44 110 Saint-Aubin-des-Châteaux.

(Voir page 1.)

— Mme Edouard Villié-Termier,
M. et Mme Marc Augeard et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Villié et leurs enfants,
Le Père Pierre Villié, des Pères Blancs,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Edouard VILLIÉ,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre de la Couronne de Belgique,
survenu le 11 septembre 1974 à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.
38 760 Varces.
45 130 Meung-sur-Loire.
38 800 Pont-de-Claix.
Mahina, République du Mali.

Remerciements

— M. Jean Horstmann,
M. et Mme Jean-Claude Horstmann,
profondément touchés des très nombreuses marques de sympathie reçues lors du décès de
Mme Jean HORSTMANN,
remercient très vivement les personnes qui se sont associées à leur peine.

Anniversaires

— Une pensée est demandée pour
Ibrahima BAH,
décédé le 24 septembre 1971.

— Pour le premier anniversaire du décès accidentel
d'André SCHEIMANN (X 53),
une pensée est demandée.

INFORMATIONS PRATIQUES

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

Télévision et radiodiffusion

MARDI 24 SEPTEMBRE

CHAINE I

8 h. 50 *Pour les jeunes* : Espoir et champion.
9 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?
9 h. 30 Histoire d'animaux.
9 h. 55 Magazine : Latitude 101. « Vie et mort des volcans ».
1 h. 55 Récital de piano : Luciano Sgrizzi.
Sonate (Haydn) ; Variations sur un thème de « la Molinara » (Beethoven) ; Valses (Clementi).

CHAINE II (couleur)

h. Jeu : Des chiffres et des lettres.

9 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
0 h. 35 Les dossiers de l'écran : « le Silence de la mer », de J.-P. Melville (1947), avec H. Vernon, N. Stéphane, J.-M. Robain (N).
Au début de l'occupation, dans un petit village de France, un officier allemand, musicien et intellectuel détaché des contingences politiques, est logé chez un vieil homme et sa nièce. Il tente un rapprochement avec ses hôtes forcés qui, par dignité, s'enferment dans un silence obstiné.
Débat. — La presse et les éditions clandestines pendant la guerre.
Avec la participation de M. Maurice Schumann, ancien ministre ; Vercors, auteur du Silence de la mer*, de Pierre Seghers ; de Mme Madeleine Braun, ancienne directrice des Editeurs français réunis ; de Pascal Copeau, co-fondateur du journal* Libération *; de Jacques Debû-Bridel, co-fondateur des* Lettres françaises *; de Henry Fresnay, co-fondateur de* Combat *; de Claude Bellanger, membre de la Fédération nationale de la presse clandestine.*

CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : Mort au jury, de R. Reouven.
20 h. 5 Initiation artistique : L'œil apprivoisé. « Parure et comédie ».
20 h. 35 Dramatique : « la Cité crucifiée », de J.-L. Rieupeyrout (2e partie). Réal. J.-P. Roux. Avec S. Lory, Ph. Bouclet, Y. Brainville.
Les événements qui amenèrent la reddition de La Rochelle en 1628.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Allocution de M. Valéry Giscard d'Estaing en clôture du colloque « Biologie et devenir de l'homme ». — 20 h., Dialogues, émission de R. Pillaudin, enregistrée en public : « Les maths, à quoi bon ? », avec S. Baruk et J. Desanti. — 21 h. 20, Carte blanche : « Son jardin secret », de S. Beck, avec S. Flon, B. Ogier, G. Darrieu, P. Trabaud, N. Nerval, R. Brei (réal. G. Peyrou). — 23 h. 20, « Parole de Beckett », de G. Manzoni.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 15 (S.), En direct de Berlin. Orchestre philharmonique de l'O.R.T.F., direct. G. Amy, avec G. Pludermacher, piano : « Roméo et Juliette » (Berlioz), « Refrains » (G. Amy), « Synaphaï » (Xenakis), « Livre pour cordes » (Boulez), « la Mer » (Debussy) ; à l'entracte, concours international de guitare. — Vers 22 h. 15 (S.), Concert : « Valse romantique » (Debussy), « Trois chants d'autrefois » (Bartok), « Nocturne » (Debussy), Trois chansons napolitaines, « Rondo en la mineur » (Mozart), « Sérénade pour cordes en ut majeur » (Tchaïkovski), « Marche en ré » (Mozart). — 24 h. (S.), La musique et ses classiques (Mozart, Ravel, Honegger, Beethoven). — 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

MERCREDI 25 SEPTEMBRE

CHAINE I

8 h. 50 Pour les jeunes : L'autobus à impériale.
0 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?
0 h. 30 Portrait d'Allemagne (2). « Naître à Villigen », de J.-Cl. Bringuier et H. Knapp. Réal. P. Kassowitz.
La seconde partie d'une chronique journalistique à la première personne, réalisée avec la collaboration du professeur Alfred Grosser
1 h. 45 Musique sur la une. « La guerre des orgues ».
20 h. 5 Jeu du langage : Francophoniquement vôtre.
20 h. 35 Reportage : La ligne transatlantique, de M. Briones (deuxième partie).
21 h.30 Dans la mémoire de Lise Deharme, de J.-J. Bloch. « Un poète nommé André Breton ».

CHAINE II (couleur)

9 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
9 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Au théâtre ce soir : « Candida », de B. Shaw. Mise en scène J. Desailly. Avec J. Desailly, S. Valère, Cl. Dauphin.
La femme d'un pasteur anglican, courtisée par un jeune poète, décide de s'abandonner au plus faible de ces deux hommes qui l'aiment.
22 h. 20 Match sur la deux.

CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : Mort au jury.

FRANCE-CULTURE

20 h., Concert public avec le concours de H. Puig-Roget et le Quatuor de l'O.R.T.F. (J. Dumont, J. Delean, M. Carles, J.-C. Ribera), chœur et direct. M. Couraud : « Variations pour quatuor à cordes » (J.-L. Martinet), « Quintette, opus 44, pour piano et quatuor à cordes » (Schumann), « Jauchzet dem Herrn » (Schütz), « Die mit Tranen » (Schütz). — 21 h., Dits et écrits sur la musique, par C. Mauponne : Louis Malle, la musique et le son. — 21 h. 20, La science en marche, par F. Le Lionnais : Plaidoirie pour l'ail, avec Ch.-M. Messiaen. — 21 h. 50, Musiques de notre temps à Avignon : La maçonnerie au temps de Mozart. — 23 h., Aux quatre vents. — 23 h. 35, L'écriture par le son.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Festival de Salzbourg. Orchestre philharmonique de Vienne, Chœur de l'Opéra, direct. Herbert von Karajan : « la Flûte enchantée » (Mozart), avec P. Meven, R. Kollo, J. van Dam, L. Lebrun, E. Mathis. — 23 h., Musique française méconnue : « Drames » (J. Rivier), « Concerto pour trompette et orchestre » (Bull), « Partita » (Ch. Koechlin). — 24 h., Musique et poésie, par A. Almuro : André Gide (Scarlatti, Albeniz, Stravinski, M. Ohana). — 1 h. 30, Nocturnales.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 24 SEPT 74 A O h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 25 SEPT. DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 24 septembre à 0 heure et le mercredi 25 septembre à 24 heures :

Les hautes pressions centrées dans la région des Açores continueront de diriger un rapide courant perturbé du sud de Terre-Neuve à l'Europe occidentale. Dans ce courant, la zone dépressionnaire de la mer du Nord s'éloignera vers l'est avec les perturbations qui l'accompagnent, mais une nouvelle perturbation, située actuellement au sud-est du Groenland, traversera la France au cours de la journée de mercredi, accompagnée d'un nouveau renforcement des vents.

Mercredi matin, une nouvelle zone pluvieuse, venue de l'Atlantique, affectera déjà nos régions s'étendant de la Manche occidentale à l'ouest du Massif Central et au Bassin aquitain. Plus à l'est, le temps sera nuageux avec des éclaircies, quelques averses se produisant encore des Ardennes et de l'Alsace au nord des Alpes, ainsi que sur la Corse. Au cours de la journée, la zone pluvieuse se déplacera vers l'est et atteindra le soir les régions s'étendant de la Manche orientale au Nord-Est et aux régions méditerranéennes. Les pluies pourront être parfois assez abondantes sur le Massif Central et le Bassin aquitain. Cette perturbation sera suivie par l'ouest d'un temps variable avec des averses de la Bretagne et du Cotentin aux Pyrénées.

Après un affaiblissement passager, mardi soir et dans la nuit, les vents deviendront de nouveau assez forts à forts sur les côtes de la Manche, et surtout de l'Atlantique. Il fera assez frais pour la saison, en particulier le matin sur la moitié est du pays.

Mardi 24 septembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 995,2 millibars, soit 746,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 septembre; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24) : Biarritz, 19 et 13 degrés ; Bordeaux, 18 et 12 ; Brest, 15 et 10 ; Caen, 16 et 10 ; Cherbourg, 15 et 11 ; Clermont-Ferrand, 16 et 10 ; Lille, 12 et 10 ; Lyon, 16 et 11 ; Marseille, 19 et 15 ; Nantes, 16 et 10 ; Nice, 23 et 14 ; Paris-Le Bourget, 13 et 11 ; Pau, 21 et 11 ; Perpignan, 19 et 12 ; Rennes, 17 et 10 ; Strasbourg, 15 et 11 ; Tours, 13 et 10 ; Toulouse, 20 et 12 ; Ajaccio, 22 et 15.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 11 et 10 degrés ; Athènes, 25 et 19 ; Bonn, 13 et 11 ; Bruxelles, 11 et 11 ; Le Caire, 36 et 22 ; Iles Canaries, 25 et 20 ; Copenhague, 15 et 12 ; Genève, 15 et 9 ; Lisbonne, 21 et 16 ; Londres, 16 et 10 ; Madrid, 25 et 14 ; Moscou, 16 et 13 ; Palma-de-Majorque, 28 et 21 ; Rome, 25 et 17 ; Stockholm, 15 et 9.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 23 et 24 septembre 1974

UN DECRET

● Portant modification de la composition des conseils supérieurs de l'armée de terre, de la marine et de l'armée de l'air pour l'année 1974.

UNE LISTE

● D'admission à l'Ecole nationale des chartes à la suite du concours de 1974.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

COLLOQUE

A LA SORBONNE

Le droit à la vie et le droit à la mort

La personne humaine et la dignité humaine ont été, lundi 23 septembre, au cœur des débats de quatre tables rondes tenues à la Sorbonne au colloque mondial sur les nouveaux pouvoirs et les nouveaux devoirs de la science. Qu'il s'agisse de la production alimentaire, du contrôle génétique de la procréation, de la place des handicapés ou du droit à la mort, à chaque instant, les personnalités présentes, biologistes, médecins, philosophes ou responsables d'affaires sociales ont montré l'importance qu'ils attachaient à la qualité de la vie par rapport au maintien à tout prix d'une vie biologique dont on peut se demander, parfois, si elle vaut encore d'être vécue. La présence de certains « manipulateurs de la vie », comme de scientifiques engagés dans une lutte éthique, soit en faveur du laxisme, soit pour l'intégrisme, a donné un relief particulier à deux sujets où les progrès des techniques ont modifié les conceptions : l'aube et le déclin de la vie.

Obstétricien à l'hôpital presbytérien de Columbia (Etats-Unis), le professeur Van de Wiele ne mâche pas ses mots : il est déjà un manipulateur d'embryons humains. Dans son service ultra-moderne, on pratique l'insémination artificielle, l'amniocentèse, la fœtoscopie, la thérapeutique fœtale, y compris chirurgicale. Ce sont là des manipulations voulues pour un bien, faites, maintenant, un peu partout dans le monde et qui engagent déjà gravement la responsabilité du médecin. Dans ces conditions, la fécondation d'embryons en éprouvette n'est qu'une étape de plus, audacieuse certes. C'est pourquoi le professeur Van de Wiele pense qu'il faut aller de l'avant, à condition que des règles minimum soient définies : par exemple, limiter ces expériences à certains centres spécialisés et à des personnes reconnues conscientes et compétentes ; obligation de publier, etc.

Tout cela laisse supposer, cependant, que l'on accepte de manipuler la « *vie humaine* », et surtout qu'on l'ait définie au préalable, comme le demandait en début de séance le président de la « table ronde », le professeur Levinthal. Le professeur Van de Wiele estime qu'il ne faut pas *s'éterniser sur le problème de savoir « où commence la vie humaine ». « La question*, selon lui, *n'a pas à être posée sous cette forme.* » Il conviendrait plutôt de reconnaître que « *à chaque stade le fœtus acquiert certains droits.* »

Le docteur John H.E. Edwards (Birmingham, Grande-Bretagne), connu pour ses tentavies de fécondation *in vitro* d'ovules hu- connu pour ses tentatives de fécondation à la naissance, les droits vont crescendo. Il avancera les arguments de la parthénogénèse (descendant né exclusivement de l'ovule maternel) et des jumeaux (*division tardive de* l'œuf fécondé) pour montrer que, contrairement à la conviction farouche de certains, tout ne se joue pas à l'instant de la fécondation.

Pour le docteur Edwards, l'important n'est pas de définir la vie humaine, mais de connaître les risques d'interventions sur l'embryon et de les « *réduire au minimum* ». Mais, rappelle-t-il, « *aucune intervention médicale ne se fait sans risque pour la vie humaine, ne serait-ce que la simple administration de médicaments à la femme durant sa grossesse* ».

Biologiste moléculaire à Berkeley (Etats-Unis), le professeur Gunther Stent estime, pour sa part, qu'un organisme devient réellement un être humain lorsqu'il acquiert son « *orginalité* », son « *humanité* », période qui se *situe bien après la fécondation, « quelque part dans le développement* ».

Pour le professeur Jacques Monod, prix Nobel de médecine, l'être humain que nous respectons ou voulons respecter est celui qui présente des caractères d'unicité et peut commencer à disposer de l'héritage génétique et culturel. Quant au professeur François Jacob, prix Nobel, il a rappelé que, pour la définition de la vie humaine « *ce ne sont pas les considérations biologiques qui sont importantes mais les considérations morales et sociales* ». Le tout, a-t-il ajouté, « *est de ne pas faire que les opinions et convictions personnelles aient force de loi* ».

Seul de son avis, le professeur Jérôme Lejeune défendra la thèse selon laquelle l'être humain commence à la fécondation, et que, à peine haut de 3 centimètres, le fœtus est déjà un « *petit d'homme* ». « *Autrefois*, dira-t-il à propos des manipulations génétiques et de l'interdiction de certaines expériences réclamée récemment par des savants américains, *on faisait appel aux spécialistes parce que les problèmes étaient difficiles et délicats. Maintenant, on fait appel à eux parce qu'ils sont devenus trop faciles. Mais ces spécialistes qui s'interrogent sur le bien-fondé d'expériences devenues trop faciles ont-ils la même prudence vis-à-vis des êtres humains déjà existants que vis-à-vis de la fabrication éventuelle de bactéries aux risques potentiels ?* »

Selon le professeur Lejeune, les changements d'attitude constatés actuellement ne se font pas « *pour des raisons scientifiques, mais pour des raisons opérationnelles* ».

Deux heures de débat n'ont pas suffi à épuiser le sujet de l'origine de la vie humaine, si bien qu'il ne fut pratiquement pas question des problèmes éthiques et pratiques posés par des expériences déjà tentées ou en voie de l'être.

La même incertitude s'est faite ressentir pour la fin de la vie : faut-il admettre l'acharnement thérapeutique ou le droit à la *mort, soit par abstention thérapeutique, soit par euthanasie active* ? Dans un remarquable exposé introductif, le docteur Louis Cotte, professeur de médecine légale, doyen de la faculté de médecine de Besançon, a montré la difficulté de la « *relation médecin-malade dans sa phase ultime* » et les ambiguïtés du « *climat de la mort* ».

« *Le médecin est personnellement impliqué dans la mort de son malade*, a-t-il dit. *C'est pour lui un échec, une blessure narcissique, une situation angoissante ; d'où une tendance compensatrice à un activisme thérapeutique. Il est plus facile de donner des soins physiques, même accablants, que de participer à la souffrance du malade. La technique médicale apparaît alors comme un refuge.* »

Quant à la recherche de solutions, elle doit faire, selon le professeur Cotte, intervenir différents éléments :

● Le problème n'est pas purement éthique, il comporte obligatoirement une dimension technique, médicale : le médecin doit apprécier par sa science ce que sont les chances de survie et la qualité de la vie qu'il envisage de prolonger, de quel prix, de quelles séquelles sera payée la survie.

● Ce que l'on doit respecter, ce n'est pas pas la vie en soi, la vie biologique, mais la personne humaine vivante.

● Respecter la vie, c'est aussi respecter la mort. Il faut accepter la mort. Tout homme a le droit de mourir en paix.

● Nul ne peut imposer au malade d'être héroïque soit en l'obligeant à survivre, soit en le condamnant à mourir.

● Ce n'est pas au médecin seul qu'il appartient de décider. C'est au malade lui-même, éventuellement à son entourage, d'orienter l'action du médecin.

Dans l'assemblée, tous semblaient reconnaître le droit à la dignité humaine, et son corollaire, le droit de mourir dignement. En revanche, les avis ont été très partagés quant à la personne chargée de prendre la décision. On a pu noter à ce propos l'attitude tranchée du professeur Jean Bernard qui estime que « *c'est sur le médecin seul que repose la décision* ». Ce qui exige qu'il soit « *extrêmement instruit de ces problèmes, qu'il ait un profond respect de la vie, et un grand amour du prochain* ».

L'éducation à la mort de l'étudiant médecin, du personnel paramédical, mais aussi des vieillards en bonne santé et des enfants à l'école a été ardemment souhaitée par les différents orateurs, et notamment par M. Shoenberg (Columbia University), qui regrette que la mort et le mourant soient escamotés, exclus de la société occidentale.

Les considérations générales sur la mort n'ont, là encore, laissé que peu de place au problème précis de l'euthanasie, exposé par le professeur Monod, cosignataire d'une déclaration en faveur de l'euhanasie publiée au début de l'été dans le journal britannique *The Humanist*.

Les participants ont estimé qu'il ne convient pas de légiférer dans ce domaine, car une réglementation commune ne pourrait s'appliquer à chaque cas. Enfin, il semble se dégager un mouvement, si l'on en croit les professeurs Nedey et Atlan (Israël), visant à cacher au malade qui est « euthanaseur », qui ne l'est pas, car, disent-ils, cela fausse la relation du médecin et du malade. On en revient inlassablement à la nécessité de la rencontre de la conscience de l'un et de la confiance de l'autre. Une idée exprimée par le docteur Nedey (hôpital Foch, Suresnes) est cependant à retenir : pour que la communication médecin-malade soit facile à l'instant ultime, il faudrait qu'elle le soit avant cet instant.

M. ALLAIN-REGNAULT.

Les mouches les kangourous et l'avortement

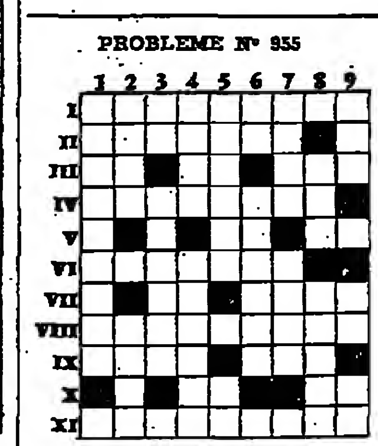
Les drosophiles sont-elles des mouches à part entière dès l'œuf ? Les femelles kangourous, qui avortent naturellement d'un fœtus qu'elles reconnaissent comme porteur de la « kangourité », et le gardent, ensuite, dans leur poche, peuvent-elles être un modèle pour la femme ? La question s'est, assez curieusement, posée, lundi, au colloque de la Sorbonne, lors d'un échange de propos très vifs entre le professeur Jacques Monod et le professeur Jérôme Lejeune, à propos de la définition et du respect de la vie. Le premier devait accuser le second de « confusion systématique et volontaire », de « mensonge », dans le but de « soutenir une loi exclusivement et férocement répressive : la loi sur l'avortement ».

Le professeur Lejeune devait opposer des arguments de zoologie et de biologie, qui ne devaient pas convaincre un auditoire international qui se préoccupait d'éthique.

A la troisième escarmouche, les autres orateurs, d'abord surpris, puis agacés, demandèrent qu'on en revienne au véritable débat...

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 955



HORIZONTALEMENT

I. A toujours ignoré la crise du logement. — II. Avec elle, il n'y a aucune raison que ça change ! — III. Article étranger ; Se jette dans l'eau froide ; Corps gras. — IV. S'efface avant de passer. — V. Caractère grec ; Est bruyant, était enflammé. — VI. Renforce souvent avantageusement la sévérité. — VII. Symbole chimique ; Ont souvent une célébrité pour parrain. — VIII. Pesaient lourdement. — IX. Langue ; Victoire souvent obtenu par des revers. — X. Conjonction ; Partie d'une sonore convocation. — XI. Coups de dents.

VERTICALEMENT

1. C'est bien dommage ! — 2. Pour lui, souffler n'était pas jouer ! ; Pieux registre. — 3. Pas livré ; Dépècent des cadavres en Amérique du Sud. — 4. Coule en France ; Pas oubliées. — 5. Mena une existence impériale ; Pronom. — 6. Evoque d'affreux tourments (épelé) ; N'est vraiment heureuse que lorsqu'il n'y a pas un chat. — 7. En Espagne. Est impétueuse. — 8. Se promène tout nu ; Franchit le seuil. — 9. Ses sept péchés capitaux ne l'ont sans doute pas conduit en enfer ; Abréviation ; Brillant sujet.

Solution du problème n° 954

HORIZONTALEMENT

I. Devinette. — *II. Ecouen* ; RC. — III. PR ; Le ; Fer. — IV. Oates ; Ota. — V. U.S.A. ; SN. — VI. Iéna ; It. — VII. Lettonie. — VIII. Er ; Etre. — IX. Essentiel. — X. Eu ; Eut ; Bu. — XI. Ste ; Sèves.

VERTICALEMENT

1. Dépouillées. — 2. Ecrasée ; Sut. — 3. VO ; Tantes. — 4. Iule ; Atrée. — 5. Nées ; Nus. — 6. En ; Minette. — 7. Fô ; Titi. — 8. Trets ; Erèbe. — 9. Ecrans ; Elus.

GUY BROUTY.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTÉ (sauf Algérie)	69 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	94 F	173 F	252 F	330 F
II. — TUNISIE	104 F	193 F	282 F	370 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

L'ÉVÉNEMENT

LE BUDGET DE L'ÉTAT

Le Parlement examinera dans quelques semaines le projet de budget de l'Etat pour 1975. Le gouvernement l'a mis définitivement au point au cours du conseil des ministres du 18 septembre. Une fois amendé et voté — début décembre — par députés et sénateurs, le budget aura force de loi. C'est dire qu'il régira à partir du 1er janvier 1975 et pour un an les dépenses et les recettes de l'Etat.

De la routine budgétaire, les Français retiennent surtout les recettes : chaque année, au mois de septembre, ils craignent l'annonce de majorations d'impôt. Mais si les dépenses retiennent moins l'intérêt, elles intéressent au premier chef l'ensemble des Français. Il s'agit en effet de déterminer ce qui sera dépensé pour l'amélioration ou le développement du téléphone, des routes et autoroutes, des hôpitaux, pour les salaires des fonctionnaires, mais aussi pour les subventions aux entreprises publiques dont dépendent finalement les tarifs du gaz, de l'électricité, de la S.N.C.F., de la R.A.T.P., etc.

C'est en partie parce que les Français supportent mal l'impôt — notre fiscalité, il est vrai, ne brille pas par son équité — que depuis longtemps les gouvernements ont préféré modérer la pression fiscale plutôt que de développer les équipements collectifs. Le résultat est maintenant là. Le poids des impôts d'Etat est en France — proportionnellement à la richesse nationale — plus faible que dans les pays industrialisés étrangers. De plus, ce poids a eu tendance à diminuer depuis cinq ans, alors qu'il augmentait chez nos voisins. Notre « avance » en matière de sécurité sociale s'est peu à peu gommée, et le poids des prélèvements obligatoires (c'est-à-dire de la fiscalité d'Etat, des collectivités locales et de la sécurité sociale) qui nous plaçait presque en tête des pays industrialisés il y a quelques années (après des nations de pointe comme la Suède) nous situe maintenant au sein du peloton...

La contrepartie de cette évolution est visible : nos hôpitaux sont trop peu nombreux, trop souvent mal équipés, disposent d'un personnel en nombre insuffisant ; la vie dans les villes devient de plus en plus harassante faute de crèches, d'espaces verts, de transports en commun rapides et confortables ; la nature est mal protégée et l'urbanisme souvent médiocre parce que l'Etat n'a pas les moyens de constituer des réserves foncières ; les fonctionnaires, tout en ayant la sécurité de l'emploi, voient leur train de vie prendre de plus en plus de retard par rapport au secteur privé ; dans certains domaines, leurs effectifs sont dérisoires : contrôle des prix, répression des fraudes, protection des sites...

Le vote chaque année du budget de l'Etat pose donc des questions fondamentales : est-il raisonnable, en maintenant une pression fiscale relativement faible, de privilégier les consommations individuelles au détriment des équipements collectifs qui satisfont mieux, plus équitablement et à moindre coût, les besoins d'une société de plus en plus urbanisée ? Faut-il alors se réjouir de voir le budget de 1975 « sans mauvaise surprise fiscale », puisque ce même budget prévoit en contrepartie la stagnation des équipements collectifs ?

ALAIN VERNHOLES.

Une préparation longue et difficile

La préparation du budget est une affaire-clé pour le gouvernement. Le poids de l'Etat dans l'économie est en effet assez important pour influer sur la « conjoncture » (la marche des affaires, le chômage, les prix, les salaires...) et sur les « structures » (importance respective de la consommation, de l'investissement, des exportations, dans l'utilisation de la richesse nationale). En 1975, par exemple, les sommes que dépensera l'Etat (267 milliards de francs) représenteront 20 % de la production nationale, qui devrait avoisiner 1 330 milliards de francs.

CHAQUE année, dès le mois de février, le responsable de la direction du budget dresse pour le ministre de l'économie et des finances un panorama complet de la situation : évolution des dépenses et des recettes de l'Etat depuis cinq ou six ans, exécution du budget en cours, situation économique et perspective sociales, engagements pris antérieurement (1), objectifs du Plan.

A partir de ce panorama, le directeur du budget propose pour l'année suivante une esquisse prévoyant une progression minimum de l'ensemble des dépenses publiques et de chacun des postes qui les composent. Compte tenu du fait qu'il est déjà possible à cette période de l'année de savoir *grosso modo* ce que rapporteront l'année suivante les impôts à législation inchangée (2), le directeur du budget propose aussi certaines orientations d'ensemble en matière de recettes fiscales. La comparaison des esquisses pour 1975 établies dès février-mars 1974 par le directeur du budget avec le projet de budget accepté le 18 septembre par le gouvernement est édifiante. Elle montre que malgré l'incertitude de la conjoncture économique, malgré le poids des promesses faites lors de la campagne pour l'élection présidentielle, l'esquisse préalable n'a pas été abandonnée.

	ESQUISSE 1975 FAITE EN FEVRIER-MARS 1974	PROJET DE BUDGET 1975 ARRETE LE 18 SEPTEMBRE 1974
Total des dépenses définitives	+ 15,9 %	+ 13,8 %
Dette publique	+ 13,1 %	+ 13,8 %
Dépenses civiles de fonctionnement	+ 21,8 %	+ 16,5 %
Interventions	+ 12,3 %	+ 11,3 %
Dépenses d'équipement civiles	+ 10,7 %	+ 10,4 %
Armées	+ 12,8 %	+ 13,8 %

On serait tenté d'en conclure que les prévisions faites Rue de Rivoli sont excellentes. Il faut plutôt y voir — même si la qualité de la prévision ne cesse de s'améliorer — la faible marge de manœuvre dont disposent les pouvoirs publics lorsqu'ils préparent le budget de l'Etat pour l'année qui suit : 90 % environ des dépenses sont en effet constituées par ce qu'on appelle des « services votés », c'est-à-dire des engagements sur lesquels il n'est pas possible de revenir (2) sauf à faire voter au Parlement des dispositions annulant des mesures précédemment prises.

La comparaison de l'esquisse faite dès février-mars et du projet de budget qui vient d'être approuvé montre aussi que la marge de manœuvre du gouvernement, si elle est faible, n'est pas nulle. On voit que les dépenses de fonctionnement constituées essentiellement par les rémunérations des fonctionnaires ont été exceptionnellement comprimées, que l'armée a été épargnée par l'effort d'austérité et qu'en dépit des promesses faites aux personnes âgées pendant la campagne électorale les dépenses d'intervention restent en dessous de l'esquisse (la forte progression des dépenses sociales étant compensée par des réductions faites sur les interventions économiques). Sur un point l'esquisse n'a pas été suivie : elle prévoyait un alourdissement de la pression fiscale d'Etat, c'est-à-dire des majorations d'impôt. La réduction draconienne des dépenses a permis, dans le projet arrêté en septembre, de maintenir à peu près stable la pression fiscale.

Mais revenons en arrière. En mars-avril, le ministre de l'économie et des finances et les membres de son cabinet mettent au point un projet à partir des indications fournies par le directeur du budget.

Ce projet très général fixe des priorités : tel ministère plutôt que tel autre, l'armée et les personnes âgées plutôt que les équipements collectifs... Il détermine aussi l'action globale que devra avoir la loi de finances (c'est l'appellation officielle du budget) sur l'activité économique : des dépenses importantes ont un effet stimulant sur la marche des affaires, des réductions de crédit ont plutôt un effet de frein. Le projet général est soumis aux membres du gouvernement lors d'un premier conseil des ministres consacré au budget. Dans les semaines qui suivent, les ministres « dépensiers » font parvenir au ministre de l'économie et des finances leurs demandes, qui portent à la fois sur les services votés et sur des mesures nouvelles. Cette phase dure jusqu'en mai. Lui succède une autre étape où les ministres dépensiers doivent justifier leurs demandes. Ce sont les « conférences budgétaires ». Elles permettent — selon l'importance des questions traitées — au directeur du budget, au secrétaire d'Etat au budget ou au ministre de l'économie et des finances de rogner les demandes de dépenses. Les désaccords qui ne peuvent être réglés sont tranchés par le premier ministre ou même, pour les questions très importantes, par le président de la République.

A la mi-juillet, le volume global des dépenses définitives est arrêté en conseil des ministres, de même que leur ventilation entre ministères.

La belle mécanique de la préparation budgétaire a été profondément perturbée cette année par plusieurs événements : la mort de M. Pompidou et la campagne électorale, qui a vu les deux candidats faire un certain nombre de promesses coûteuses. Celles-ci — faites aux personnes âgées notamment — sont venues grossir les dépenses. Dans le même temps, M. Giscard d'Estaing, désireux de fournir au chancelier de l'Allemagne fédérale, M. Schmidt, des preuves de sa volonté de lutter contre l'inflation, donnait à MM. Chirac et Fourcade comme consigne absolue de comprimer très fortement la progression des dépenses publiques. Ces deux éléments nouveaux ont forcé les pouvoirs publics à modifier *in extremis* — à partir de juin — un projet de budget très avancé. Mais le calendrier a été respecté et les dépenses arrêtées comme à l'habitude à la mi-juillet.

Nous sommes en août. Commence alors la deuxième phase de la préparation budgétaire, celle qui concerne *les dépenses temporaires* (c'est-à-dire notamment les prêts que l'Etat accorde aux entreprises publiques et les avances faites aux collectivités locales) et surtout *les recettes*.

Lorsque les dépenses publiques sont en forte progression, la préparation du volet fiscal est délicate parce qu'il s'agit de décider sous quelle forme et dans quelle proportion on demandera aux Français de faire un effort pour équilibrer le budget. Mais, cette année, ce deuxième volet de la préparation budgétaire n'a posé pratiquement aucun problème : les dépenses étant très comprimées, l'évolution spontanée des recettes devrait être suffisante pour atteindre l'équilibre. Les seules discussions épineuses en matière d'impôt ont porté sur la révision, très limitée d'ailleurs, du système du quotient familial. Encore ne s'agissait-il pas du tout de contribuer à l'équilibre budgétaire (cette réforme ne rapportera pas un sou à l'Etat), mais de tirer les conséquences fiscales du changement juridique que constitue l'abaissement à dix-huit ans de l'âge de la majorité.

A la mi-septembre en tous les cas, le ministre de l'économie et des finances présente aux membres du gouvernement son projet de budget, en dépenses comme en recettes. Celui-ci a été préalablement soumis au président de la République et au premier ministre. Mais il arrive que certaines modifications soient apportées au dernier moment pendant le conseil des ministres. Le projet de loi de finances est ensuite soumis au Parlement.

(1) Cette estimation est possible à partir des prévisions de croissance économique qui sont fournies par la direction de la prévision du ministère de l'économie et des finances. En effet — comme on le verra plus loin, — le rendement des impôts dépend étroitement et dans des rapports à peu près stables, de la croissance économique et de la hausse des prix.

(2) Ces engagements pris antérieurement sont les services votés qui comprennent : *les crédits votés* représentant le minimum de ce qu'il est nécessaire de dépenser si l'on veut en 1975, par exemple, respecter les engagements pris dans le budget de 1974 ; *les mesures acquises*, qui correspondent à la reconduction en année pleine des mesures prises au cours de l'année précédente par la voie de « collectifs budgétaires » ou de lois particulières.

Comment lire la loi de finances

LE budget de l'Etat comprend des *dépenses définitives* (264 milliards de francs en 1975) et des *dépenses temporaires* constituées par les prêts aux entreprises nationales et les avances aux collectivités locales qui sont remboursables (3,3 milliards de francs en 1975 pour des remboursements qui atteignent 3,1 milliards de francs, soit un solde négatif de seulement 200 millions de francs). Les dépenses définitives constituent ce qu'il est convenu d'appeler *le budget au-dessus de la ligne* ; les dépenses temporaires constituent le budget appelé *au-dessous de la ligne*.

***

LES DEPENSES DEFINITIVES sont de deux sortes :

***I. - Les dépenses inscrites au budget général* qui représentent la plus grande partie des charges de l'Etat : 259 milliards de francs sur un total de 264 milliards de francs de dépenses « au-dessus de la ligne » en 1975. Dans le budget général, les recettes — c'est-à-dire les impôts — sont versées dans le fonds commun sans être affectées à certaines dépenses particulières lors de leur prélèvement.**

***II. - Les comptes d'affectation spéciale* dont le plus important est celui du Fonds spécial d'investissement routier (F.S.I.R.). Celui-ci est alimenté par une partie de la taxe sur l'essence. C'est dire que les recettes sont ici affectées dès leur prélèvement à certaines dépenses précises. Ces comptes représentent 4,9 milliards de francs, qui s'ajoutent aux 259 milliards de francs du budget général.**

Ces dépenses (du budget général et des comptes d'affectation spéciale) sont alimentées par les recettes de l'Etat constituées à 90 % par les impôts. Parmi ceux-ci, la taxe à la valeur ajoutée (T.V.A.) entre pour 47 %, l'impôt sur le revenu pour 18 %, l'impôt sur les sociétés pour 10 %, les droits de douane pour 8 %, etc.

LES BUDGETS ANNEXES ne respectent pas — comme d'ailleurs les comptes d'affectation spéciale — le principe de l'universalité budgétaire, c'est-à-dire de la non-affectation des recettes lors de leur prélèvement à certaines dépenses précises. Mais surtout les budgets annexes, dont le plus important est celui des P.T.T., ont une administration propre et disposent de ressources autonomes. Lors de la présentation du budget au Parlement, les dépenses des budgets annexes sont présentées séparément. Elles sont, en principe, toujours strictement équilibrées par des recettes égales (budgets annexes : environ 50 milliards de francs en 1975, dont 35 milliards de francs environ pour le seul budget des P.T.T.). Pourtant en 1974, le budget des P.T.T. fait apparaître un excédent de 74 millions de francs, ce qui est une anomalie (l'excédent devrait être reversé au budget général, de même qu'un déficit doit être comblé par le budget général).

***

LES DEPENSES DE L'ETAT peuvent être classées selon leur nature économique : dépenses courantes (de fonctionnement et de transfert), dépenses en capital.

***I. Dépenses courantes* : elles sont regroupées par les spécialistes sous les titres I, II, III et IV. Elles représentent 80 % environ de l'ensemble des charges publiques (70 % seulement si l'on met à part les charges militaires). Elles se décomposent ainsi :**

— Dette publique (appelée titre I) : 3 % du total des dépenses publiques ;

— Fonctionnement (titre III) : 47 % du total des dépenses publiques ;

— Intervention ou transfert (titre IV) : 28 % du total des dépenses publiques ;

— Divers (dépenses des pouvoirs publics inscrites au titre II) : 0,3 %. Ces crédits représent les dotations et frais de maison de l'Elysée (4 millions de francs par an), le paiement des députés (354 millions de francs) et sénateurs (204 millions de francs), des membres du Conseil constitutionnel.

***II. - Dépenses en capital* (ou dépenses d'équipement) : elles sont classées sous les titres V, VI et VII. Ce sont les investissements de l'Etat, qui représentent 20 % des dépenses budgétaires, et seulement 12 % si l'on met à part les investissements militaires. Ces dépenses en capital comprennent notamment ce qu'il est convenu d'appeler les équipements collectifs (crèches, hôpitaux, routes, etc.).**

***

LES DEPENSES EN CAPITAL donnent lieu à l'ouverture de crédits, couvrant plusieurs années, pour la réalisation de travaux importants. Ce sont les AUTORISATIONS DE PROGRAMME (A.P.). Ainsi, pour la construction d'autoroutes, seront ouvertes dans le budget de 1975 des autorisations de programme pour 1,7 milliard de francs. Cela sur le papier. En 1975, le quart environ de cette somme sera *effectivement* dépensée par l'Etat pour payer les entreprises de construction, puis 30 % en 1976, et enfin 45 % en 1977 (il ne s'agit là que d'un échéancier théorique que nous donnons à titre d'exemple). Ces différentes sommes inscrites chaque année dans le budget et effectivement dépensées sont des crédits de paiement (C.P.).

Crédits de paiement et autorisations de programme n'évoluent évidemment pas forcément à la même allure. Les crédits de paiement peuvent progresser rapidement, alors que les autorisations de programme stagnent. Mais un coup de frein donné aux autorisations de programme en 1975 signifie que l'Etat dépensera effectivement moins d'argent les années suivantes (en C.P.) pour ces investissements.

LE CONTROLE DU PARLEMENT

SELON les articles 34 et 47 de la Constitution, le Parlement détient le pouvoir de décision financière : seules l'initiative et l'exécution des décisions prises reviennent théoriquement au gouvernement. Tous les ans, début octobre, députés et sénateurs doivent donc examiner et critiquer le projet de loi de finances, puis se prononcer sur lui. L'autorisation parlementaire consiste en la prise de décision définitive.

Le travail en commission

Le premier moyen de contrôle des parlementaires est le travail en commission. Dans chaque Assemblée, la *commission des finances* juge au fond le projet de loi, les autres commissions n'étant saisies pour avis que des parties de budget qui les concernent. Elle nomme un *rapporteur général* pour l'ensemble du budget et des *rapporteurs spéciaux* pour les différents postes budgétaires, ministère par ministère ; elle est aidée par des fonctionnaires spécialisés (personnel administratif des Assemblées ou fonctionnaires détachés par l'administration des finances).

Elle examine les fascicules budgétaires, envoie des questionnaires aux ministres et les convoque, notamment le ministre de l'économie et des finances, elle peut procéder à des enquêtes et statue sur les amendements soumis par ses membres.

Les rapporteurs établissent un rapport écrit dans lequel sont examinées la politique économique du gouvernement et les dispositions du projet.

La commission des finances apparait en fait comme l'interlocuteur essentiel du gouvernement dans la discussion économique, et financière, et le rapporteur général, porte-parole de la commission, y exerce une influence grandissante.

La séance publique

Le second moyen de contrôle est l'examen en séance publique. Il commence par la discussion générale, où s'opposent le ministre de l'économie et des finances, et les orateurs des différents groupes. Puis les Assemblées votent les recettes publiques figurant dans la première partie de la loi de finances. Les dépenses publiques de la deuxième partie font ensuite l'objet, pour le budget général, d'un vote unique pour les « services votés » (minimum de crédits nécessaires à la marche des services), et d'un vote par titre et par ministère pour les « mesures nouvelles ». La procédure habituelle est alors utilisée : exposé des rapporteurs, interventions des députés et du ministre discussion des amendements éventuels, votes.

Les limites du contrôle

S'il est vrai que la confrontation entre le gouvernement et le Parlement devient vite négociation, parce qu'il s'agit d'arriver à un compromis entre les ministres et les élus, les pouvoirs du Parlement sont néanmoins limités.

● CAUSES TECHNIQUES : les commissions sont mal outillées : le personnel de techniciens peu nombreux, pas d'organismes de renseignements statistiques ou économiques placés sous leur autorité ; les parlementaires manquent de la technicité suffisante pour dialoguer avec les services administratifs spécialisés, maîtriser les modèles économiques ou les documents bugétaires qui leur sont présentés.

● CAUSES POLITIQUES : la majorité au pouvoir depuis 1958 a volontairement accepté de limiter la fonction parlementaire et s'est trop souvent contentée d'enregistrer les propositions gouvernementales.

Les contraintes à respecter

Des dispositions constitutionnelles ou réglementaires s'imposent de manière stricte aux Assemblées.

● LES DELAIS : en première lecture, les députés disposent de quarante jours pour procéder à l'examen de la loi de finances ; les sénateurs, pour leur part, doivent statuer en vingt jours. En tout état de cause, la loi de finances doit être votée en soixante-dix jours ; passé ce délai, le gouvernement peut la mettre en vigueur par ordonnance. L'exiguïté des délais oblige les parlementaires à un énorme travail, cause de la fatigue physique du « marathon budgétaire ».

● L'INITIATIVE PARLEMENTAIRE. — L'article 40 de la Constitution prévoit que « *les propositions ou amendements formulés par les membres du Parlement ne sont pas recevables lorsque leur adoption aurait pour conséquence soit une diminution des ressources publiques, soit la création ou l'aggravation d'une charge publique* ». De plus, l'article 42 de la loi organique du 2 janvier 1959 a aggravé les stipulations de l'article 40, de sorte que « *les réductions de crédits à titre indicatif* » ou les compensations entre recettes publiques sont désomais interdites.

● LES PROCEDURES AUX MAINS DU GOUVERNEMENT. — Le gouvernement dispose de procédures lui permettant d'imposer son point de vue aux parlementaires : invocation fréquente de l'article 34 de la Constitution (qui délimite le domaine d'intervention du Parlement), interdiction des « cavaliers budgétaires », examen de la loi de finances selon la procédure d'urgence, vote bloqué, possibilité d'écarter tout amendement parlementaire non soumis préalablement à la commission...

Le vrai rôle du Parlement

En fait, le pouvoir de décision financière est à présent en bonne part transféré au gouvernement et à son administration. Si les prérogatives financières du Parlement sont très restreintes, il conserve cependant son rôle comme « forum » et intermédiaire politique (1).

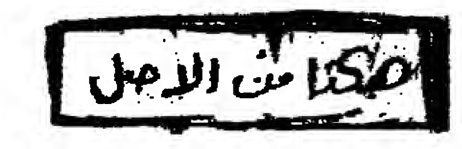
Certaines réformes peuvent au demeurant être envisagées, qui lui redonneraient une importance plus grande dans la procédure budgétaire : accroissement des moyens et services des Assemblées regroupement des services de statistiques et prévisions économiques, tels l'INSEE, dans un établissement public sous l'autorité partielle du Parlement, fonction de conseil du Parlement à donner au Conseil économique et social... Un meilleur équilibre des pouvoirs en résulterait.

(1) Lorsque la majorité parlementaire n'entend pas renverser le gouvernement, l'accord du Parlement, s'il devient formel, reste indispensable.

Avec la rentrée scolaire, « le Monde » a repris la publication de sa page hebdomadaire « L'événement ».

Cette page veut offrir aux lecteurs — en particulier aux élèves, aux étudiants et aux enseignants — une documentation de base permettant de mieux comprendre et traiter un événement ou un problème d'actualité.

La première page « L'événement » de l'anné scolaire 1974-1975 a exposé « le mécanisme des prix dans l'Europe verte ».



LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

BILLET

RÉFORME DE L'ENTREPRISE

Le monstre du loch Ness

Les grands commis de l'Etat appellent volontiers les rapports dont ils sont chargés leurs « ours » Cette fois, c'est d'un monstre qu'il va s'agir, avec le rapport de la commission chargée de la réforme de l'entreprise, que préside M. Pierre Sudreau, et qui doit être remis au président de la République dans les premiers jours de janvier. Tel celui du loch Ness, ce monstre est déjà, avant même qu'on ait commencé à en apercevoir le moindre commencement, un être de légende, et d'une légende entretenue. Déjeuners, conférences de presse, fuites plus ou moins fausses par des brèches plus ou moins béantes entretiennent le mystère qui l'entoure.

En quoi consistera le rapport ? L'équipe de M. Sudreau se garde bien de le laisser percevoir. Ce que l'on sait, en revanche, c'est qu'il n'épargnera rien, ni l'« organisation interne des entreprises », ni les « pouvoirs dans l'entreprise », ni les « groupes et les sociétés multinationales »... (Voir la liste des douze commissions et de leurs présidents dans *le Monde* du 24 septembre.) (1)

Il y a quarante ans et plus que l'on parle de réforme de l'entreprise, mais cette fois le mouvement s'accélère. Et plus on en parle, plus la crainte augmente. Côté patronal, on aurait tendance à dire que les organisations ouvrières sont très sages (pour une fois...) en restant sur la défensive. M. Sudreau n'a pas cherché à constituer des commissions représentatives des différents « partenaires sociaux » *pour* « éviter de se retrouver devant un autre conseil économique et social ». *Mais l'aurait-il pu ? Petit à petit, en constituant des sous-commissions dénommées groupes, il multiplie le nombre des participants à ses travaux : il y en aura plus de cent vingt. Et ceux qui, comme M. Henri Krasucki, tiennent la réforme de l'entreprise comme* « un gadget bien dérisoire à la lumière des événements actuels », *constatent maintenant l'impossibilité dans laquelle ils sont de se désintéresser totalement des travaux en cours. Le secrétaire confédéral de la C.G.T. a donc présenté un document* (« fort bien fait », *dit M. Sudreau) évoquant des mesures de nature à améliorer la vie quotidienne dans les entreprises sans pour autant engager outrageusement la collaboration des classes.*

De son côté, le Centre français des patrons chrétiens a fait des propositions concrètes : sanctionner la non-application de la législation sur les comités d'entreprise, donner à ceux-ci de nouveaux droits (avis conforme en matière d'embauche, de rémunération, de plan de formation, représentation avec voix délibérative aux conseils d'administration et de surveillance), lever les obstacles juridiques qui s'opposent à la multiplication d'expériences nouvelles, créer une magistrature économique et d'une procédure permettant de prévenir les difficultés les plus graves de l'entreprise.

Ces propositions s'ajoutent à celles de l'association patronale Entreprise et Progrès, *qui suggère la séparation des fonctions de négociation et de participation dans les instances représentatives du personnel, le dédoublement obligatoire de la fonction de président et de directeur général, etc. Sans oublier les nombreuses idées du Centre des jeunes dirigeants et les innombrables lettres de patrons plus ou moins importants reçues par M. Sudreau.*

Aussi étonnant que cela puisse paraître, c'est l'organisation patronale la plus officielle, le Conseil national du patronat français, que l'on a encore le moins entendue sur le sujet. Elle a attendu la première quinzaine de septembre pour envoyer à ses adhérents une liste de vingt questions auxquelles ils ont été priés de répondre par oui ou par non (exemple : Estimez-vous que le rôle actuel du comité d'entreprise est positif ou négatif ?...). Les résultats de cette enquête ne sont encore pas complètement dépouillés. M. Sudreau devait cependant déjeuner avec M. Ambroise Roux, vice-président du C.N.P.F., ce mardi 24 septembre. Et M. François Ceyrac, le président, doit être entendu par la commission jeudi. Le C.N.P.F. va vraisemblablement accepter un certain renforcement des pouvoirs du comité d'entreprise, pour éviter toute amorce de cogestion.

« Une bonne crise et trois grandes grèves feront plus pour la réforme de l'entreprise que toutes les commissions réunies », *nous a dit un patron le jour même où M. Krasucki affirmait :* « Une véritable réforme de l'entreprise passe par la démocratisation de l'ensemble de l'économie. » *Le monstre de M. Sudreau a donc un bel avenir devant lui.*

JACQUELINE GRAPIN.

(1) Ce n'est pas M. Pierre Jouven, mais M. Pierre Celier, président du directoire de Sacilor qui présidera le groupe sur les sociétés multinationales.

La C.G.T. présente une série de propositions

« La création d'une commission pour étudier la réforme de l'entreprise est bien le gadget que nous avons dit dès le début », a déclaré, devant la presse, le 23 septembre, M. Henri Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T. qui, avec une délégation de la centrale, avait été reçu, le matin, par M. Sudreau.

Dans la crise économique et sociale actuelle, il ne s'agit que d'une opération de diversion, estiment les cégétistes. *« Il est illusoire de prétendre réformer l'entreprise sans démocratiser l'économie, ce qui suppose les réformes profondes préconisées par la C.G.T. et le programme commun de la gauche avec un pouvoir politique correspondant »*, précisent-ils.

Néanmoins, la centrale ne néglige pas les améliorations qu'il est possible d'obtenir immédiatement. Elle a remis à M. Sudreau une note comportant un nombre important de propositions. Elle souligne, en préalable, qu'« *il est inadmissible* » que de nombreux employeurs ne respectent ni la législation sur les comités d'entreprise, ni les conventions collectives, *ni les accords contractuels* sur l'emploi et la formation professionnelle. A la répression syndicale dans les entreprises, s'ajoutent des tentatives pour porter atteinte aux prérogatives des véritables organisations syndicales, parfois au profit de la C.F.T. *« La cessation de ces pratiques est la condition première à la normalisation de la situation des salariés et de leurs représentants. »*

Information et contrôle

La C.G.T. réclame ensuite un véritable droit à l'information et au contrôle sur la gestion de l'entreprise, les programmes de production, les investissements, les profits, les concentrations (multinationales), les prix, les salaires, les effectifs, les conditions de travail, l'emploi et la formation professionnelle, l'hygiène et la sécurité.

Les autres propositions portent notamment sur la réforme du droit de licenciement, le renforcement de l'inspection du travail, les droits du personnel d'encadrement.

AIDE SOCIALE

DEUX MILLIONS DE FRANÇAIS POURRONT ACHETER DE LA VIANDE DE BŒUF ET DE VEAU A MOITIÉ PRIX.

Au cours de l'émission télévisée « Actuel 2 », lundi soir 23 septembre, M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, a annoncé que les allocataires du Fonds national de solidarité paieront d'ici peu la viande moitié moins cher.

Cette mesure, qui touche plus de deux millions de personnes, entrera en vigueur le 1er octobre. Des carnets de tickets (déjà imprimés : le ministre en a montré des échantillons aux téléspectateurs) mettront à la disposition des plus défavorisés une somme globale d'argent, dont le montant n'est pas encore connu. Ils pourront, à l'aide de ces tickets, régler la moitié de leurs achats de viande de bœuf et de veau, sans distinction de qualité ou de morceaux.

Les modalités de cette opération, mise au point en application d'une décision du conseil des ministres de la Communauté européenne, prise le 16 juillet dernier, seront connues le 30 septembre 1974. Auparavant, M. Jacques Chirac aura évoqué ce sujet avec les organisations agricoles lors de la conférence annuelle de l'agriculture, qui se tient à l'hôtel Matignon le 26 septembre, et M. Vincent Ansquer aura rencontré la veille les représentants des bouchers détaillants pour fixer avec eux les derniers détails de leur participation à cette opération.

PATRONAT

M. Ceyrac : il n'est plus possible de garantir l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés

De notre correspondant régional

Lyon. — Invité à Lyon par le Groupement interprofessionnel lyonnais, antenne locale du C.N.P.F., M. François Ceyrac a réaffirmé le 23 septembre, à l'occasion d'une conférence de presse, sa position à l'égard de la crise économique et de l'inflation.

« Dans une France qui s'appauvrit, a-t-il déclaré, *il n'est plus possible de garantir l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés, mais nous devons nous dire que les salaires doivent augmenter au même rythme que les prix, mais pas plus, sinon ce serait encore accélérer l'inflation.* » Pour le président du C.N.P.F., il ne s'agit pas pourtant de demander aux seuls salariés « *de se serrer la ceinture* ».

M. Ceyrac a relevé aussi « *la situation de contraste* » qui fait que certains secteurs ont du mal à trouver une main-d'œuvre qualifiée, alors que d'autres, comme l'automobile et la machine agricole, atteints par la crise de l'énergie, connaissent des situations difficiles, pour déclarer que *« les secteurs en crise devraient donc se décharger de leur main-d'œuvre sur ceux qui en ont besoin. Tout ce qui consisterait à vouloir maintenir des situations acquises,* a-t-il ajouté, *ne pourrait que conduire à des difficultés économiques graves et à des tensions salariales paradoxales ».*

Faisant allusion à certaines crises actuelles (paquebot « France », Titan-Coder, les Tanneries françaises), et aux nécessités de « *maintenir l'emploi et d'éviter le chômage* », M. Ceyrac a précisé : *« Il n'est pas possible de maintenir toutes les entreprises en vie, quelle que soit leur situation. Quand un navire fait eau de toutes parts, on doit se résigner à l'abandonner. Mais son équipage doit être sauvé. C'est bien le sens de nos propositions aux centrales syndicales pour organiser un reclassement des salariés dont l'entreprise a sombré. »*

« La solution de la crise de l'économie occidentale ne pourra être qu'une solution collective, a encore dit le président du patronat français. *Il y a un an, les Français auraient été sensibles à un appel vigoureux et franc. Le pays aurait accepté de se priver de quelques facilités. Je regrette que cet appel n'ait pas été lancé. Aujourd'hui, en tout cas, ce n'est plus seulement une affaire de chefs d'entreprise. »*

Quant à la réforme de l'entreprise, M. Ceyrac déclare « *l'aborder sans complexe* », et, puisqu'elle est lancée, « *il est trop tard pour discuter de son opportunité* ». *« Mais donner l'impression qu'on bouleversera toutes les mécaniques de l'entreprise serait d'une grande légèreté. Nous aurons donc, d'ici le printemps prochain, l'occasion de mesurer ensemble l'étendue des précautions à prendre lorsqu'on aborde quelque chose d'aussi grave »*, conclut-il. — J.-M. Th.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

PRÈS D'ANGERS

Deux cents ouvriers font la grève du samedi depuis un an

De notre correspondant

Angers. — Un conflit du travail dure depuis un an exactement à l'usine Cégédur (douze cents salariés) de Montreuil-Juigné, appartenant au groupe Péchiney-Ugine-Kuhlmann.

Depuis le 20 septembre 1973, les deux cents ouvriers, qui travaillent en équipe — les 3 × 8 — alternativement de jour ou de nuit, refusent de venir à l'usine le samedi. Dans cette entreprise de transformation et de traitement de l'aluminium, le personnel avait d'abord revendiqué une journée de repos, un samedi sur six. A la direction, qui proposait un jour de congé supplémentaire par an, les ouvriers ont répliqué, il y a un an, par le refus du travail le samedi.

Depuis cette date, le mouvement a été unanimement observé, et, ainsi que le faisait remarquer lundi 23 septembre, au cours d'une conférence-anniversaire, un militant syndical, les travailleurs en grève, tous les samedis depuis un an, y ont pris goût : *« Le samedi, c'est fini. »* La C.F.D.T., majoritaire dans l'entreprise, mène le mouvement dans l'unité d'action avec la C.G.T.

Les syndicats considèrent cette « grève » comme exemplaire par sa durée et par son objet : l'amélioration de la qualité de la vie et des conditions de travail face à la volonté patronale de recherche de la rentabilité et du profit. A diverses reprises, l'ensemble du personnel a effectué des arrêts de travail de solidarité, et il semble même que la grève du samedi matin gagne maintenant les équipes travaillant en 2 × 8.

MATIÈRES PREMIÈRES

LES PAYS PRODUCTEURS DE BAUXITE SE CONCERTENT POUR ACCROITRE LEURS REVENUS.

L'Australie, le Surinam, Haïti et la République Dominicaine envisagent de prendre des mesures pour accroître de manière substantielle les revenus qu'ils tirent de l'exploitation des gisements de bauxite situés sur leur territoire, a indiqué le ministre de l'énergie et des ressources de la Guyana (ex-britannique). Ce dernier a annoncé que son gouvernement refusait au producteur d'aluminium américain Reynolds de continuer à extraire de la bauxite tant qu'il n'aurait pas payé la nouvelle taxe de 11,16 dollars par tonne contre 0,63 dollar l'année précédente.

Cette augmentation de près de dix-huit fois, qui procurera 7 millions de dollars (35 millions de francs) à la Guyana, risque d'entraîner un conflit avec les Etats-Unis.

AFFAIRES

EN RACHETANT LES « CONSTRUCTIONS DE CLICHY »

Renault renforce sensiblement son potentiel dans le secteur de la machine-outil

On l'a dit et écrit bien souvent : Renault a mieux supporté que d'autres constructeurs la crise qui a frappé l'automobile. Les responsables de la Régie n'en sont pas moins parfaitement conscients de l'impérieuse nécessité qui leur est faite de diversifier les activités de l'entreprise.

C'est dans cette optique que se place la prise de contrôle d'une firme de machines-outils : la société Constructions de Clichy, premier fabricant français de machines à rectifier. L'opération a été effectuée par le biais de Renault industries, équipements et techniques (RIET), une filiale de la Régie, qui détient désormais 51 % du capital des Constructions de Clichy, aux côtés de la société belge La Brugeoise et Nivelles, qui conserve les quelque 45 % qu'elle détenait auparavant.

Cette prise de participation permet à la Régie de renforcer sensiblement son potentiel dans le secteur de la machine-outil, où elle était déjà présente au travers de sa division Renault machines-outils, qui fabrique notamment des « machines spéciales » permettant de produire en grande série des pièces très élaborées, et qui s'intéresse aussi à la rectification. Renault consolide ainsi sa position dans le peloton de tête des fabricants français de machines-outils, aux côtés d'Ernault-Somua et de Ratier Forest-G.S.I.

Pour le directeur général adjoint de la Régie, M. Christian Beullac, qui est également P.-D.G. de RIET, cette opération doit d'abord permettre à Renault d'être plus présent dans le secteur de l'équipement. Il est clair en effet que, dans les années à venir, les pays neufs tendront de plus en plus à s'industrialiser et à transformer sur place les matières premières dont ils disposent. Il y a là un marché appelé sans doute à un développement considérable.

Deuxième objectif : aider l'industrie de la machine-outil française qui, depuis plusieurs années, connaît quelques déboires. La France, on l'ignore trop souvent, partage avec l'U.R.S.S. le triste privilège d'être le seul pays industriel achetant à l'étranger plus de machines-outils qu'elle n'en vend. Ce déficit endémique (la situation semble s'être améliorée cette année, mais, en toute hypothèse, nous sommes loin des performances allemandes) s'explique aussi bien par le retard accumulé depuis des années que par les structures mêmes de la profession, dispersée entre de petites entreprises le plus souvent à caractère familial et très handicapée au plan de la commercialisation de leurs produits.

Les pouvoirs publics déplorent depuis longtemps cette situation... sans pour autant y apporter remède. Il est bien certain que la présence d'un groupe comme Renault, puissant et fortement implanté à l'étranger, pourrait aider aussi bien à la restructuration de la machine-outil qu'au développement de ses ventes à l'extérieur. C'est un pari. Il faut souhaiter que la Régie le gagne.

Ph. L.

LA SAVIEM RENONCE A REPRENDRE L'USINE DE LA SNIAS A CHATEAUROUX.

La Saviem, filiale du groupe Renault pour les véhicules utilitaires, a annoncé le 23 septembre qu'elle renonçait au projet de reprise de l'usine de la Société nationale aérospatiale (SNIAS) à Deols, près de Châteauroux (Indre). Cette décision, explique la Saviem, a été dictée par trois motifs :

- Les 800 ouvriers employés par la SNIAS à l'entretien et à la *réparation de matériel aérospatial* possèdent un niveau moyen de qualification supérieur à celui requis pour le montage de poids *lourds, ce qui rend une reconversion particulièrement délicate ;*
- Les possibilités d'embauche de la région de Châteauroux sont *limitées. Or la Saviem* envisageait la mise en place d'une unité qui, en 1976, aurait employé près de 1 800 personnes. Il aurait donc *fallu*, à terme, embaucher en sus des ouvriers de la SNIAS près de 1 000 personnes, ce que la Saviem a estimé impossible étant données les ressources limitées de main-d'œuvre locale ;
- Enfin la filiale de la Régie invoque les problèmes de trésorerie liés à la limitation de crédit qui la conduisent à décaler dans le temps tous les projets d'investissements.

Les premiers contacts entre la SNIAS et la Saviem avaient été pris au début de l'année. La SNIAS, de son côté, affirme qu'elle est « *sur la voie d'un règlement* » et pourra bientôt mettre sur pied une solution qui permettrait de conserver leur emploi à ses 800 ouvriers de Déols.

- LA SOCIETE CERALIMENT ET LA FIRME ALLEMANDE BOULANGERIE DE BAVIERE, deux entreprises parmi les plus importantes du marché du pain industriel, *ont décidé de regrouper leurs* moyens. Le nouvel ensemble détiendra environ 15 % du marché de la panification fine *fraîche.*

AUTOMOBILE

UNE NOUVELLE FIAT « 131 MIRAFIORI » DE CYLINDRÉE MOYENNE

Une nouvelle 131 Mirafiori de moyenne cylindrée (moteurs de 1300 ou de 1600 centimètres cubes) va faire son entrée dans la gamme Fiat pour remplacer la 124. La 131 joint à son chiffre le nom de la grande usine mère de la Fiat dans les faubourgs de Turin où le dernier modèle de la marque a été précisément conçu et où il sera construit.

Lancée sur le marché italien dès la mi-octobre et « à bref délai » à l'étranger, la nouvelle Fiat sera produite *en trois versions de base* : berline deux portes, berline quatre portes, break cinq portes. Chaque modèle sera proposé en équipement *standard ou spécial*.

Chaque version est offerte en deux puissances différentes du même moteur quatre cylindres en ligne à arbre à cames latéral réalisé en deux cylindres : 1300 centimètres cubes de 65 CH-DIN (150 km/h.) et 1600 centimètres cubes de 75 CH DIN (160 km/h.).

L'architecture générale retenue est classique : moteur à l'avant, roues arrière motrices. La 131 Mirafiori est longue de 4,25 mètres, large de 1,63 mètres pour une hauteur de 1,395 mètres et un poids de 950 kg.

- NOUVELLES MESURES DE CHOMAGE PARTIEL CHEZ VOLKSWAGEN. — La firme ouest-allemande a mis à pied le 23 septembre, pour une semaine, quarante-six mille cinq cents ouvriers. C'est la sixième fois, cette année, que Volkswagen doit recourir à une telle mesure pour faire face à la baisse de ses ventes.

Selon un porte-parole de la société, seule la production des modèles Golf et Audi 50 sera normalement poursuivie. Volkswagen prépare également de nouvelles mesures de compensation destinées à inciter cinq mille de ses ouvriers à quitter volontairement leur emploi. En juin dernier, trois mille cinq cents personnes avaient ainsi donné leur démission et reçu en compensation plus de 20 millions de deutschemarks. — *(Reuter.)*

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	10 1/8	11 1/8	9 1/4	10 1/4	16	21
1 mois	10 5/8	11 1/8	8 3/4	9 1/4	10 1/4	10 3/4
3 mois	11 1/8	11 5/8	9 1/4	9 3/4	9 3/4	10 1/4
6 mois	11 1/2	12	9 1/4	10	10 1/4	10 3/4

LA VIE ÉCONOMIQUE

PRIX

La réglementation va être renforcée

(Suite de la première page.)

En octobre, les banques n'auront pas le droit d'augmenter de plus de 13 %, par rapport à octobre 1973, les crédits qu'elles accordent aux entreprises ou aux particuliers. En novembre et en décembre, les pourcentages autorisés seront effectivement de 13 % et 12 %, ce qui correspondra à un durcissement. Comme en matière de prix, ces normes illustrent la volonté gouvernementale de fermeté dans la lutte contre l'inflation. Elles devront, en effet, être calculées par les banques à partir des résultats du dernier trimestre 1973, mais sans tenir compte des dépassements importants qui avaient été enregistrées à l'époque. Le taux de 12 % en décembre peut paraître draconien quand on sait que les prix augmentent au rythme de 15 % l'an.

En fait, l'encadrement, tout en restant sévère, est moins insupportable qu'il n'y paraît. Le tiers environ des crédits distribués à l'économie y échappe ; il s'agit notamment des crédits à moyen et long terme à l'exportation. Les crédits de préfinancement spécialisés (court terme), destinés à faciliter la vente à l'étranger de gros équipements (usines, ensembles industriels, très grosses machines), en attendant le relais de crédits à moyen et long terme, échappent aussi à l'encadrement. Enfin, les créances nées à court terme sur l'étranger vont pouvoir progresser de 22 % par an, contre 19 % jusqu'à présent.

Surtout les banques et les entreprises empruntent largement à l'étranger, ce qui constitue pour elles une soupape de sûreté non négligeable : plus de 10 milliards de francs et une progression au premier semestre de 50 %. Tout cela explique que les crédits à l'économie progressent de nouveau très rapidement : + 20 % en juillet dernier par rapport à juillet 1973. C'est une progression jugée trop rapide par les pouvoirs publics, qui font reposer sur le crédit l'essentiel de leur dispositif de lutte contre l'inflation.

Pourtant comme il s'agit également pour le gouvernement de rétablir une balance commerciale gravement déficitaire, le crédit doit aussi encourager nos exportations. Il y a là une contradiction difficilement évitable de la politique actuelle.

ALAIN VERNHOLES.

● APRES LES DECLARATIONS DE M. PAUL DIJOUD, secrétaire d'État à l'immigration, qui a visité des cités de travailleurs immigrés dans la Seine-Saint-Denis (*le Monde* du 21 septembre), la C.G.T. et la C.F.D.T. ont publié un communiqué commun s'élevant contre ces propos « *démagogiques* ». Les deux confédérations signalent notamment que la commission de la main-d'œuvre étrangère n'a pas été réunie depuis février dernier.

EUROPE

Les Neuf ramènent de 37 % à 10 % la progression du budget de la C.E.E.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — *Le projet de budget de la Communauté pour l'année 1975, qui a été arrêté dans la soirée de lundi par le conseil des ministres des Neuf, prévoit des crédits supérieurs d'un peu plus de 10 % à ceux qui étaient inscrits dans le budget 1974, soit un total de 5 570 millions d'unités de compte (30,635 milliards de francs) contre 4 997 millions d'unités de compte (27,483 milliards de francs).*

Compe tenu de l'érosion monétaire, il s'agit là d'un budget stable, voire en diminution par rapport à celui de l'an dernier. Comme prévu, le conseil a considérablement rogné l'avant-projet de budget qui lui était présenté par la Commission de Bruxelles : celle-ci proposait d'accroître de 37 % le budget de 1975, par rapport à 1974, en inscrivant un total de crédits de 6 852 millions d'unités de compte (37,686 milliards de francs).

Comment le conseil a-t-il procédé pour effectuer ces économies ? Essentiellement en refusant, contrairement à ce que proposait la Commission, d'ouvrir des crédits pour des « activités nouvelles ». On entend par là des interventions nouvelles de la Communauté, dont le principe a été retenu au niveau politique, mais pour lesquelles il n'existe pas encore de décision définitive et formelle du conseil : c'est le cas, par exemple, de la politique régionale, ou encore de la participation de la C.E.E. au Fonds spécial créé sous l'égide de l'ONU en faveur des pays sous-développés les plus touchés par la crise. Le conseil a également amputé de façon substantielle les crédits que la Commission avait inscrits dans son avant-projet de budget pour le Fonds social.

Des « rallonges » possibles en cours d'année

Soucieux de ne pas donner l'impression de vouloir entraver le développement de la Communauté, les représentants des gouvernements membres confiaient, lundi soir, qu'ils n'écartaient d'aucune manière l'adoption, au cours de l'année 1975, de budgets supplémentaires au cas où des décisions du conseil — par exemple, revenons-y, en matière de politique régionale — exigeraient que l'on mette de nouveaux crédits à la disposition de la Communauté.

Le souci d'une présentation aussi rigoureuse que possible qui a animé le conseil au cours de ce débat a cet inconvénient, apparemment, d'enlever tout intérêt politique, voire financier, à l'adoption du budget de la Communauté et de ramener l'opération à un simple exercice comptable, dénué de réelle signification. Refuser l'inscription de crédits pour des dépenses nouvelles, dont le principe est acquis et qui répond à des besoins précis reconnus comme tels par les gouvernements membres, revient à se priver, en effet, de moyens psychologiques puissants pour marquer la volonté de ces gouvernements d'aller de l'avant et de rattraper le retard pris dans la construction européenne.

D'un autre côté, annoncer que l'on est disposé à envisager pour les mois à venir l'adoption de budgets supplémentaires entache d'une grande précarité la volonté d'économie systématique que l'on a voulu afficher.

Il reste à savoir si le Parlement européen, qui doit donner maintenant son avis sur le projet de budget qui lui est soumis par le conseil, suivra ce dernier dans la voie qu'il a choisie. Rappelons que le Parlement européen dispose de pouvoirs substantiels en matière budgétaire. La réunion du conseil avait d'ailleurs été précédée, lundi matin, par un entretien entre les représentants des Neuf et une délégation de l'Assemblée de Strasbourg.

PHILIPPE LEMAITRE.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

KUBOTA, LTD

DISTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS NOUVELLES A RAISON DE 1 POUR 20

Le conseil d'administration a décidé de procéder à l'attribution gratuite de l'action nouvelle pour 20 actions anciennes, les bénéficiaires de cette opération étant les actionnaires enregistrés sur les livres de la société à la date du 15 octobre 1974.

Kubota a déjà réalisé, en avril et en juin de cette année, une double augmentation de son capital par attribution gratuite et émission en numéraire, ces deux opérations ayant été également effectuées l'une et l'autre selon la parité de une action nouvelle pour vingt anciennes.

BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

Au cours d'une assemblée générale extraordinaire, qui s'est tenue le 17 septembre dernier, les actionnaires de la BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE ont définitivement ratifié l'absorption de sa filiale, la BANQUE ASCH & Cie, à Strasbourg.

SCAC

Dans sa séance du 13 septembre 1974, le conseil d'administration de la S.C.A.C., sur la proposition du président Simonet, a nommé M. Philippe Poulenc administrateur-directeur général.

A la suite de cette décision, deux directeurs généraux adjoints ont été nommés : Roger Mayet et Michel Caron.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
23 SEPTEMBRE

La baisse reprend

La semaine a derechef mal mmencé à la Bourse de Paris; la baisse a repris dans une nosphère lourde.

Les ordres de vente étaient core nombreux à l'ouverture, e à une contrepartie toujours rêmement réticente. Anglais et sses auraient continué à s'al- r en valeurs françaises; quant la clientèle particulière, elle mmence à réaliser son porte- ille, craignant le pire, à tort à raison.

Il faut bien dire que le contexte néral n'a rien de rassurant ur le porteur de valeurs mobi- es. Les commentaires et les larations du week-end n'ont ère porté que sur la possibilité ne crise économique et sur la vité du problème pétrolier. Si taux d'intérêt baissent légère- ent dans le monde, en France, rumeurs font état d'un dur- sement éventuel de l'encadre- ent du crédit. Enfin le flotte- ent qui semble se manifester ns l'équipe gouvernementale quiète de plus en plus les mi- ux financiers, sans compter les tres.

La cotation d'une certain nom- de titres a encore dû être férée à l'ouverture en raison l'abondance des offres : C.D.C., nygues, M. Borel, Presses de Cité, Bic, L'Oréal, Europe nº 1, nques, alimentation, automo- , pneumatiques (Michelin), istruction électrique, services blics (Générale des eaux) ont affectés à nouveau. Tout au is a-t-on pu noter une diminu- n du volume des transactions. Le taux de l'argent en report, s abondant, est revenu de /8 à 6 %.

Les valeurs étrangères ont été eux orientées.

Aux pétroles internationaux, prise de Norsk Hydro et de étrofina.

Sur le marché du métal, sta- ilité du lingot et du kilo en rre à 23 500 francs et 23 350 ancs, contre 23 300, et du napo- on à 260,20 F. Le volume d'affai- es est revenu de 22,9 millions de ancs à 14,66 millions.

LONDRES

La baisse se poursuit

La baisse de la Bourse de Londres se poursuit par crainte de nouvelles faillites de courtiers et un nouveau sondage préélectoral donnant toujours une avance sensible aux travaillistes. Recul des pétroles, des assurances, et de la plupart des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 147 75 contre 148

VALEURS	CLOTURE 23 9	COURS 24/9
War Loan 3 1/2 %	24 1 2	24 1/2
Beechamps	136 1/2	131 1/4
British Petroleum	278 1/2	278 1/2
Shell	152	152
Vickers	80 1/4	79 1/4
Imperial Chemical	161	162
Courtaulds	72 1/4	71
De Beers	159	156
* Western Holdings	29 1/4	29 5/8
Rio Tinto Zinc Corp.	84	74
* West Driefontein	31	31 1/2

(*) En livres

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1973.)

	20 sept.	23 sept.
Valeurs françaises	68	65,4
Valeurs étrangères	74,7	74,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	58,2	56,6

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	...	...
Effets privés	...	13 1/2 %
Moyen terme	...	12 1/2 %

NOUVELLES DES SOCIETES

GENERALE DE FONDERIE. — Chiffre d'affaires du premier semestre 1974 : 479 millions de francs (+ 26,80 %), le pourcentage d'augmentation des exportations s'élevant à 40,32 %. Le chiffre d'affaires consolidé augmente de 34,22 % à 682,3 millions de francs. Après amortissements, impôt sur les sociétés et contribution exceptionnelle de 18 %, le bénéfice net atteint 10,14 millions de francs (+ 15,40 %).

BIS S.A. — Chiffre d'affaires pour le premier semestre 1974 : 256,3 millions de francs (+ 22,23 %). Résultat net au 30 juin 1974, après affectation d'une réserve de 1,43 million de francs, représentant la moitié de la contribution de 18 % : 6,33 millions de francs contre 5,87 millions de francs.

NEW YORK

Léger repli

La tendance à la baisse l'a emporté en début de semaine à Wall Street, où l'indice Dow Jones des valeurs industrielles, après avoir monté de 3 points en début de séance, a fléchi par la suite pour s'établir en clôture à 663,72, en recul de 1,04 point. Néanmoins, comme vendredi dernier, le nombre des hausses (738) l'a emporté sur celui des baisses (665), les « blue chips » et les valeurs de croissance ayant été plus affectées que l'ensemble du marché. Les opérateurs semblent avoir été déçus de n'enregistrer aucune baisse de leur taux de base par les banques, la *First National Bank de Chicago* ayant maintenu le sien à 12 %, malgré la baisse accentuée des taux d'adjudication des bons du Trésor. Les sévères avertissements donnés à la tribune de l'ONU par le président Ford et par M. Kissinger sur les dangers d'une crise mondiale ont également pesé sur la tendance. Baisse notable de Xerox et de General Electric, dont plusieurs centrales nucléaires vont devoir être arrêtées pour vérifications. Faiblesse des pétroles et des ordinateurs. Le volume des échanges s'est à nouveau contracté, avec 12,13 millions de titres échangés contre 16,25 millions.

Indices Dow Jones : transports, 137,92 (+ 0,31) ; services publics, 63,62 (+ 0,10).

VALEURS	COURS 20/9	COURS 23/9
Alcoa	44 3 4	43 1 2
A.T.T.	42 ...	41 7 8
Boeing	18 1 4	18 1/4
Chase Manhattan Bank	37 3/4	32 1/8
Du Pont de Nemours	119 1/4	118 1/2
Eastman Kodak	75 1/8	73 1/2
Exxon	65 1/4	63 1/2
Ford	40 ...	38 5 8
General Electric	38 ...	38 3/8
General Foods	17 ...	17 1/2
General Motors	35 1/4	35 5 8
Goodyear	14 3 4	14 1/2
I.B.M.	171 1 2	169 1 4
I.T.T.	16 1/2	16 5/8
Kennecott	28 3 4	27 1 2
Mobil Oil	35 1/8	35 ...
Pfizer	27 1/8	26 3/4
Schlumberger	87 5/8	88 1/2
Texaco	22 3 8	22 3/8
U.A.L. Inc.	16 5/8	16 3 4
Union Carbide	39 3/8	38 7 8
U.S. Steel	43 1/2	44 1 4
Westinghouse	10 3/8	10 1/2
Woolworth	11 5 8	11 3/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	23/9	24/9
1 dollar (en yens)	285 70	284 80

BOURSE DE PARIS – 23 SEPTEMBRE – COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	37 26	2 942	France (Vie)	392	391	Séquanaise Banq.	201	198	Acier Investiss.	89	88
5 %	o 60 20	3 219	Préservatrice S.A.	328	323 60	SLIMINCO	120 20	118	Gestion Sélect.	162	161
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]			Financière Sofal.	120	116			
E.D.F. parts 1960	331	o333	Finextel	100 50	99	Cogifi	103 50	103 40
— parts 1958	332	338	Foncia-Crédit	162 50	152	Foncisa	92 60	93
Ch. France 3 %	96	95	Fr. Cr. et B. (Cie)	..	78	Gr. Fin. Constr.	105	105
Abeille-I.G.A.R.D.	...	432	France-Bail	192	192	Immobanque	93 10	94
Abeille (Vie)	275	280	Hydro-Energie	43	41 30	Immoinvest	76	77
C.G.P.	388	384	Immobanque	115	118	Cie Lyon Imm.	91	93
Concorde	291	291	Immofice	111	109	Sagimo	98 60	97
Epargne France	..	404	Interbail	115	118	UFIMEG	81 10	81 10
Soc. T.I.A.R.D.	73	74	Locafinancière	119	115	U.G.I.M.O.	91 50	91
Foncière (Vie)	205	206	Lyon-Allemand	97	97	Union Habit.	113	113
France (I.A.R.D.)	330	320	Soc. Mars. Crédit	255 30	255 30	Un. Imm. France	98	109

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	119	118	De Dietrich	378	378	Lorilleux-Lefranc.	218	219 50	Petrofina Canada	...	82
[illegible]	42 90	41 50	Duc-Lamothe	301	308	Novacel	126 80	127 50	Shell Tr. (port)	17 40	17 10
[illegible]	64	61 90	E.L.M. Leblanc	349	335	Quartz et Silice	75	75	A. K. Z. O.	...	94 60
[illegible]	390	385	Ernault-Somua	197	203	Ripolin-Georget	..	83	Dart Industries	61 80	d 57
			Facom	788	780	Roussel S.A.	342	335	Fosseco	o 6 50	o 8 10
[illegible]	41 20	42	Forges Strasb.	44 80	44 10	Soufre Réunies	226	224	Gevaert	...	131 80
[illegible]											

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
465	4,50 % 1973	456	467	467	467	448	Cie Gle Eaux	429	408	408	[illegible]
950	C.N.E. 3 %	944 10	945 10	944 80	944 20	83	Electro-Méc.	80	89	88 10	[illegible]
						240	Eng. Matra	238	228 50	232 10	[illegible]
						126	E. J. Lefebvre	126	126	127	[illegible]
210	Afrique Occ.	210	198	203	204	58	Esso S.A.F.	56 20	54 20	54 20	[illegible]
240	Air Liquide	235	235	235	234	134	Euralrance	134 10	134	126	[illegible]
58	Als. Part. ind.	50 20	51 60	51 60	50 50	275	Europe nº 1	275	252	252	[illegible]
65	Alsthom	62 10	64 05	65	64 70						
29	Antar P. Atl.	28 60	27 80	27 80	27 30						
[illegible]											

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours	Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
[illegible]											
197	Bayer	198 90	198 60	199 90	199 60	175	St-Helena	171	172	172 60	170 20
128	Buffelsfont.	125	126 20	125 60	125	405	Schlumberger	407	417	417	417
10	Charter	9 60	9 75	9 75	9 90	18	Shell Tr (S.)	17 70	17 80	17 30	17 10
158	Chase Manh.	164	158 80	157	156	345	Siemens A.G.	351	348	343	341 20
345	C.F. Fr.-Can.	345	343	348	358	27	Sony	27 05	27 80	27 90	27 50
13	De Beers (S)	13 10	13 50	13 20	13 50	11	Tanganyika	11 10	11 10	11 10	11 25
190	Dome Mines	183	190	190	190	137	Unilever	136 80	133 90	133 90	133 10
575	Du Pont Nem.	671	581	579	570	26	Union Corp.	26 40	25 30	24 45	25 30
368	East Kodak	368	330	354	350	144	U. Min. 1/10	144 50	144 30	145	144 60
85	East Rand	83	83 30	83 20	84 95	260	West Driet.	241	246 10	249	250
200	Ericsson	199 50	201	201 50	201 50	106	West Deep.	105	105	105 10	107 10
320	Exxon Corp.	316 80	317	311	311	226	West Hold.	223	230	224	227
189	Ford Motor	188	190 10	191	189	4 10	Zambia Cop.	4 15	4 40	4 40	4 40
149	Free State	146	152 20	161	149 20						

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'on « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23 9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 797	4 800	4 78
Canada ($ can. 1)	4 860	4 867	4 88
Allemagne (100 DM)	180 625	180 600	179 75
Belgique (100 fr.)	12 177	12 185	11 95
Danemark (100 krd.)	77 380	77 680	78 75
Espagne (100 pes.)	8 348	8 353	8 20
Grande-Bretagne (£ 1)	11 105	11 105	11 05
Italie (100 lires)	0 726	0 726	0 68
Norvège (100 krs.)	88 670	88 600	86 75
Pays-Bas (100 fl.)	176 720	177 125	178 25
Portugal (100 esc.)	18 670	18 620	18
Suède (100 krs.)	107 670	107 670	108 75
Suisse (100 fr.)	169 825	160 210	159 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES et DEVISES	COURS préc.	COURS 23/9
Or fin (kilo en barre)	23300 ..	23408 ..
Or fin (kilo en lingot)	23500 ..	23500
Pièce française (20 fr.)	260 20	260 20
Pièce française (10 fr.)	198	198 90
Pièce suisse (20 fr.)	249 70	261
Union latine (20 fr.)	243	246 50
Souverain	245 80	248 50
Pièce de 20 dollars	1334 ...	1342
Pièce de 10 dollars	743	746
Pièce de 5 dollars	455 50	460 ..
Pièce de 50 pesos	887 50	979 50
Pièce de 10 florins	225 ..	225 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 24 septembre 1974 a été tiré à 575 341 exemplaires.

Arrestation des huit auteurs présumés de l'attentat contre un restaurant de Madrid

De notre correspondant

La police espagnole a arrêté huit suspects, qu'elle accuse d'avoir été mêlés à l'attentat qui, le 13 septembre, a provoqué la mort de onze personnes dans un restaurant de Madrid.

D'autre part, l'ambassadeur d'Espagne à Paris a été reçu le 23 septembre par M. Michel Poniatowski. Le ministre d'État a informé le diplomate des mesures prises par les autorités françaises contre l'organisation terroriste GARI (Groupe d'action révolutionnaire internationaliste), responsable, entre autres actions, de l'enlèvement d'un banquier espagnol, M. Suarez. M. Poniatowski a, en outre, rappelé qu'il appartenait au gouvernement espagnol de mettre en œuvre une procédure d'extradition à l'égard de ses ressortissants vivant en France et contre lesquels il souhaite engager des poursuites judiciaires.

Madrid. — Au cours d'une conférence de presse réunie le 23 septembre, le commissaire général de la brigade d'enquêtes sociales, M. José Sainz, a déclaré que, à la suite de l'enquête menée depuis dix jours, la police était parvenue à la conclusion que l'attentat contre le restaurant Rolando, qui avait causé la mort de onze personnes, « *avait été conçu et préparé par le front militaire de l'ETA, et perpétré par un commando de l'ETA-5e Assemblée* ». Ce commando, venu du Midi de la France, y serait retourné aussitôt après avoir déposé la charge explosive. Il aurait été dirigé par M. Juan Manuel Galarraga Mendizabal, qui se trouve actuellement en France et nie toute participation à l'opération.

M. Sainz a déclaré que l'enquête a abouti, d'autre part, à l'arrestation de huit personnes et à la découverte de cinq appartements à Madrid qui servaient de refuges aux militants de l'ETA, et où ont été trouvés des plans, des photographies et du « matériel subversif ». La police aurait découvert le manuscrit d'un livre qui relate l'assassinat de l'amiral Carrero Blanco, le 20 décembre 1973.

Parmi les huit personnes arrêtées, se trouve le docteur Genoveva Forest Tarrat, psychanaliste, épouse de l'auteur dramatique Alfonso Sastre. Sous le nom de code de « Vitia », elle est considérée par la police comme représentant le plus important de « *l'ETA-5e Assemblée* » à Madrid. Mère de deux enfants, elle serait une militante du parti communiste espagnol depuis 1962 et aurait des contacts périodiques avec le chef de l'ETA réfugié en France. Cela aurait notamment été le cas lors de l'assassinat de l'amiral Carrero Blanco. La police affirme également que le manuscrit du livre découvert, et intitulé *Operacion Ogro*, a été corrigé de sa main.

Ont également été arrêtés, M. Eliseo Bayo, journaliste, et son épouse, Mme Lidia Falco, avocat et l'une des dirigeantes du Mouvement de libération féminine en Espagne ; un directeur de théâtre, M. Vicente Sainz de la Pena et son épouse, Maria-Paz Ballesteros Globert, actrice à la télévision espagnole ; M. Antonio Duran Velasco, *membre du parti* communiste et des commissions ouvrières (syndicats clandestins).

Dans les milieux de l'opposition ces informations, divulguées par la police, ont été accueillies avec scepticisme, d'autant que les divergences idéologiques séparant l'ETA-5e Assemblée et les communistes sont bien connues.

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

La réorganisation de la radio-télévision

- M. Michel Roux secondera M. Pierre Emmanuel à l'Institut de l'audio-visuel
- M. André Asséo quitte la première chaîne

Dans l'attente de la nomination des responsables de programmes des nouvelles sociétés de radio et de télévision — qui devait avoir lieu à la fin de la semaine dernière, — on a appris lundi que M. Pierre Emmanuel demandait à M. Michel Roux, l'actuel président du Comité national de l'animation audiovisuelle, de le seconder à la tête de l'Institut de l'audiovisuel, chargé de la recherche, de la formation professionnelle et de la conservation des archives.

En revanche, M. André Asséo, dont le nom avait été avancé pour prendre la direction de France-Inter, quitte l'O.R.T.F., où il assistait Mme Baudrier pour les productions de variétés sur la première chaîne. M. André Asséo devient directeur des « services créatifs » chez Polydor : il s'occupera ensuite du secteur audiovisuel (vidéo-disques, vidéo-cassettes) à l'intérieur du groupe Philips-Polydor.

MICHEL ROUX

[Né en 1935, M. Michel Roux, diplômé d'études supérieures de droit, entra à l'ENA en 1960. Successivement auditeur de première classe au Conseil d'État (1963) et maître de conférences à l'Institut d'études politiques (1964), il est depuis novembre 1968 maître des requêtes au conseil d'État.

Il fut de 1969 à 1972 conseiller technique au cabinet de M. Jacques Chaban-Delmas, puis à celui de M. Jacques Duhamel, ministre des affaires culturelles. M. Michel Roux est enfin le président du comité français de sélection pour les festivals cinématographiques et président du CNAAV (comité national de l'animation audiovisuelle).]

ANDRÉ ASSÉO

[Né le 18 octobre 1928, à Paris, M. André Asséo, après avoir commencé une carrière de comédien (1947-1954) devient journaliste, grand reporter à Radio-Monte-Carlo (1955-1963). Il prend, en 1963, la direction des relations extérieures de la société phonographique Philips. Devenu directeur général de Télé-Union-Radio (production d'émissions radiophoniques), en 1972, il est quelques mois plus tard conseiller de Mme Jacqueline Baudrier pour les variétés télévisées.]

AU TOURNOI D'ÉCHECS DES PRÉTENDANTS

La quatrième partie, qui opposait à Moscou, dans la finale du Tournoi des prétendants, Karpov à Kortchnoï, s'est à nouveau achevée par une nullité consentie au quarante-cinquième coup.

La cinquième partie est disputée mercredi, après une journée de repos.

DES ÉLUES COMMUNISTES PROPOSENT UNE CONFRONTATION PUBLIQUE A Mme FRANÇOISE GIROUD.

Des élues communistes de Paris, Mmes Gisèle Moreau, député ; Catherine Lagatu, sénateur, et Andrée Lefrère, conseiller de Paris, ont annoncé, lundi 23 septembre, au cours d'une conférence de presse, qu'elles avaient proposé à Mme Françoise Giroud une confrontation publique sur les problèmes de la condition féminine. Ces élues seront reçues le 3 octobre par le secrétaire d'État chargé de la condition féminine. Elles lui proposeront de participer, le 10 octobre, à un débat public avec les employées du siège social d'une grande banque, le C.I.C., à Paris.

Mme Giroud, de son côté, qui participait lundi à un dîner-débat organisé à Marseille par le journal *les Echos*, a notamment déclaré à propos de la situation économique : « *Il est vain de prétendre réduire victorieusement l'inflation à un taux supportable si le mode de vie, le modèle de consommation offerts par les Français favorisés ne se modifient pas sensiblement. Il appartient au gouvernement de les y inciter vigoureusement.* » Au sujet de la situation des femmes, elle a ajouté : « *Si des mesures énergiques ne sont pas prises et appliquées dans les trois années qui viennent pour que la maternité soit compatible avec une activité professionnelle, les jeunes Françaises n'auront plus d'enfants.* »

M. FASSEAU (U.J.P.) : indépendance et dialogue tous azimuts.

M. Jean-Paul Fasseau, président de l'Union des jeunes pour le progrès (jeunes gaullistes), a tenu, lundi 23 septembre, une conférence de presse à l'issue des travaux du comité national de ce mouvement.

M. Fasseau a défini ainsi la ligne de l'U.J.P. : « *Indépendance complète et totale du mouvement à l'égard de toutes les formations politiques. Cependant l'U.J.P. doit rester un mouvement de jeunes, un rassemblement de jeunes gaullistes tournés vers l'avenir et n'être ni dans la majorité ni dans l'opposition. L'U.J.P. veut développer un dialogue tous azimuts.* » M. Fasseau a expliqué que la récente rencontre entre les dirigeants de l'U.J.P. et ceux du Mouvement de la jeunesse communiste marquait la volonté des jeunes gaullistes d'ouvrir un dialogue avec tous les mouvements de jeunes.

M. Fasseau a annoncé le lancement d'une souscription nationale

Pour mieux manifester l'indépendance de l'U.J.P., il a précisé qu'aux journées nationales étaient invités MM. Jean Charbonnel, Claude Peyret, député U.D.R. de la Vienne, président du groupe Egalités et Libertés, et Michel Jobert. Enfin, le comité national a désapprouvé le désarmement du France « *inspiré par la facilité, la démagogie et l'imprévoyance* ». Il a, par ailleurs, décidé de n'apporter son soutien aux élections législatives partielles des 29 septembre et 6 octobre, qu'à MM. Olivier Guichard, Yves Guéna et Joseph Fontanet.

Après l'arrestation d'un courtier toulonnais

M. 15 %, un homme protégé

De notre correspondant régional

Toulon. — « *Vous cherchez un placement sûr et rentable... Prêts hypothécaires Jean Pierotti, 15 % d'intérêt.* » L'annonce publicitaire, répétée dans la presse locale, était à la base des activités déployées par le courtier toulonnais, qui avait réussi à drainer une partie de plus en plus importante de l'épargne publique de la région. Les placards publiés ces derniers mois outrepassaient en fait, dans leur style, leur contenu et leur présentation, les règles les plus élémentaires de la déontologie financière et, surtout, campait M. Pierotti comme un véritable banquier d'affaires, qu'il ne pouvait être légalement. Ce racolage eût suffi à attirer l'attention du parquet de Toulon, qu'au surplus, semble-t-il, certains banquiers de la place, émus de la concurrence que leur faisait M. Pierotti — arrêté le 20 septembre (*le Monde* du 24 septembre) — avaient discrètement informé de leur côté.

Fort de « *vingt années d'expérience au service de ses clients* », confirmant « *la valeur de ses placements* », M. Pierotti avait su inspirer confiance à près de deux mille prêteurs, petits et grands. De belle corpulence, calvitie distinguée, manières avenantes, il donnait, il est vrai, une image rassurante, que complétait la présence à ses côtés de son épouse et principale collaboratrice. D'abord simple employé d'un courtier toulonnais, il s'était ensuite établi à son compte et avait créé en 1966 une société à responsabilité limitée qui coiffait en dernier lieu cinq cabinets : celui de Toulon, installé au rez-de-chaussée d'un immeuble bourgeois de la rue Picot, à deux pas de la place de la Liberté ; de Nice, 18, rue Masséna ; de Grasse, 9, avenue du Général-de-Gaulle ; de Marseille, 28, rue Francis-Davso, et de Nancy, 129 *ter*, rue de la Colline.

Pris de panique, les créanciers s'étaient précipités, lundi 23 septembre, devant la lourde porte d'entrée en bois, surmontée de moulures de feuilles d'acanthe, du 4, rue Picot. « *M. Pierotti*, résumait l'un d'eux, *plaçait non seulement notre argent à un bon taux (13,20 % puis 13,60 % et enfin 15 %), mais il nous promettait de garantir nos prêts par une hypothèque de premier rang et rémunérait notre capital, dès le jour des versements, avant tout placement effectif.* » Le courtier s'engageait de plus « *à prendre à sa charge toutes les procédures éventuelles à l'encontre des débiteurs défaillants* », et il se faisait un jeu de trouver un successeur immédiat au prêteur qui désirait disposer de son capital avant le terme normal du prêt.

Mais, en contrepartie, tous ceux qui lui apportaient des fonds commençaient par lui signer une procuration, le laissant libre d'agir à sa guise. Le procédé frauduleux mis au point par M. Pierotti consistait alors à grouper des porteurs de grosses hypothécaires pour financer des opérations immobilières, dont les responsables ne présentaient aucune garantie, sinon des plus médiocres.

Sitôt le prêt passé devant notaire, les emprunteurs, de connivence avec le courtier, ou à sa merci, signaient des contre-chèques du montant du prêt qu'ils lui remettaient. M. Pierotti ne débloquait ensuite les fonds qu'il était censé avoir mis à disposition, que par tranches successives au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Certains pr[...] grammes étaient exécutés dans [...] bonnes conditions ; dans de no[...]breux cas, cependant, le court[...] qui exigeait toujours des e[...]prunteurs le règlement d'u[...] année d'intérêt d'avance [...] l'intégralité du montant du p[...] — alors qu'il ne payait au cré[...]cier que le trimestre échu [...] étranglait proprement l'entrepr[...] en cessant tout financement. [...] liquidation de biens pronon[...] M. Pierotti n'avait plus qu'à r[...]cheter les immeubles en pan[...] à la barre du tribunal — av[...] les fonds indûment gardés pa[...]devers lui — et à faire achev[...] la construction.

Certains affirment que s[...] emprise, on ne peut plus m[...] saine sur l'activité immobiliè[...] varoise, se serait ainsi étendu[...] au cours des années, à plus [...] tiers des promoteurs et entrepr[...]neurs du département.

Au moment de son arrestatio[...] l'affairiste toulonnais anima[...] personnellement dix-sept pr[...]grammes immobiliers, représen[...]tant entre 70 et 100 millions [...] francs. Leur arrêt provoque[...] sans aucun doute de sérieus[...] difficultés sur le plan économ[...]que et social. Le déficit financi[...] n'est pas encore connu et ne [...] sera pas avant qu'une experti[...] comptable approfondie n'ait é[...] effectuée.

L'enquête menée par l'anten[...] toulonnaise du S.R.P.J., à l[...] demande initiale de M. Antoi[...] Croisille, procureur de la Répu[...]blique de Toulon, n'aurait rév[...] qu'un « trou » de 3 à 4 million[...] de francs. Il s'expliquerait d[...] prime abord par le fait qu[...] M. Pierotti a maintes fois con[...]fondu son patrimoine avec cel[...] de la S.A.R.L. Dans certaine[...] affaires laissées à l'abandon, l[...] courtier promoteur aurait essuy[...] de lourdes pertes en continuant [...] payer avec ponctualité — c'étai[...] là le fondement de sa notoriét[...] — les intérêts aux prêteurs.

Un élu local

Il est, néanmoins avéré que le[...] actifs, bien que très importants[...] ne suffiront pas à rembourser tou[...] les créanciers : la plupart, pa[...] ignorance ou crédulité, se sont s[...] bien laissé berner par le courtie[...] toulonnais, qu'ils persistent, aujourd'hui encore à défendre s[...] réputation, parlant même de fair[...] circuler une pétition pour réclamer sa sortie de prison. D'autres[...] pourtant, n'ont jamais ignor[...] qu'ils existait une marge « *d'insécurité morale* ». « *Je ne suis malgré tout, pas plus écœuré d'avoir perdu de l'argent avec Pierotti*, dit l'un d'eux, *que d'avoir été spolié légalement par la caisse d'épargne. Si les petits prêteurs avaient eu le choix, ils ne seraient pas allés chez lui.* » ubgni

Les plus vulnérables sont ceux qui ne disposent pas de grosses notariales ou ceux dont les prêts ne sont pas ou sont mal garantis par des inscriptions hypothécaires. A ce propos, la responsabilité de certains notaires paraît nettement engagée.

En l'état actuel de l'enquête, il semble bien que l'on s'aperçoive que la partie immergée d'une affaire plongeait fort loin dans les « milieux » les moins recommandables de Toulon. Les policiers vont avoir notamment à établir les complicités dont « l'homme protégé », ou se disant tel, Pierotti, a pu bénéficier.

GUY PORTE.





